

**L'homme et la société**

Revue internationale de recherche et de synthèse en sciences sociales

# Adieux aux colonialismes ?

I



Publié avec le concours du  
C.N.L. et du C.N.R.S.

COORDONNÉ PAR

Bernard Hours et Thierry Pouch

L'Harmattan

# **L'homme et la société**

*Revue internationale  
de recherches et de synthèses en sciences sociales*

## **Adieux aux colonialismes ?**

### **I**

Coordonné par

Bernard Hours et Thierry Pouch

Publié avec le concours du CNL et du CNRS

**L'Harmattan**

# **L'homme et la société**

*Revue internationale  
de recherches et de synthèses en sciences sociales*

## **Fondateurs**

Serge JONAS et Jean PRONTEAU †

## **Directeurs**

Claude DIDRY et Michel KAIL

## **Comité scientifique**

Michel ADAM, Pierre ANSART, Elsa ASSIDON, Solange BARBEROUSSE, Denis BERGER, Alain BIHR, Monique CHEMILLIER-GENDREAU, Catherine COLLIOT-THÉLÈNE, Catherine COQUERY-VIDROVITCH, René GALLISSOT, Michel GIRAUD, Gabriel GOSSELIN, Madeleine GRAWITZ, Colette GUILLAUMIN, Serge JONAS, Serge LATOUCHE, Jürgen LINK, Richard MARIENSTRAS, Sami NAÏR, Gérard NAMER, Gérard RAULET, Robert SAYRE, Benjamin STORA, Nicolas TERTULIAN

## **Comité de rédaction**

Marc BESSIN, Patrick CINGOLANI, Christophe DAUM, Jean-Claude DELAUNAY, Christine DELPHY, Véronique DE RUDDER, Claude DIDRY, Elsa DORLIN, Jean-Pierre DURAND, Jean-Pierre GARNIER, Bernard HOURS, Aziz JELLAB, Michel KAIL, Pierre LANTZ, Michael LÖWY, Margaret MANALE, Louis MOREAU DE BELLAING, Numa MURARD, Nia PERIVOLAROPOULOU, Thierry POUCH, Pierre ROLLE, Laurence ROULLEAU-BERGER, Monique SELIM, Richard SOBEL, Sophie WAHNICH, Claudie WEILL

## **Secrétariat de rédaction**

Jean-Jacques DELDYCK

© L'Harmattan, 2009

5-7, rue de l'École polytechnique, 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>  
diffusion.harmattan@wanadoo.fr  
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-11334-3  
EAN : 9782296113343

# L'homme et la société

*Revue internationale  
de recherches et de synthèses en sciences sociales*

N° 174

2009/4

Éditorial. Pragmatisme *versus* volontarisme ?..... 5

\* \* \*

## ADIEUX AUX COLONIALISMES ?

**Thierry Pouch et Bernard Hours**

Adieux aux colonialismes ?..... 9

**Monique Selim**

De la globalisation des métaphores coloniales..... 15

**Marlène Laruelle**

Le paradigme du colonialisme  
en Asie centrale postsoviétique..... 27

**Lydie Fournier**

Une gestion publique de l'islam entre rupture et rhétorique..... 41

**Mathieu Rigouste**

Le pourrissement rouge et vert  
Les militaires français face au communisme et à l'islam : une pensée de  
l'infection par l'ennemi intérieur autour du 17 octobre 1961..... 63

**René Gallissot**

Socialisme colonial, socialisme national des pays dominés.  
Le socialisme contraint par le nationalisme..... 75

**Diego Landivar et Émilie Ramillien**

Indigénisme, capitalisme, socialisme : l'invention d'une  
« quatrième voie » ? Le cas bolivien..... 97

**Pierre Rolle**

Colonialisme, internationalisation, démocratie..... 119

\* \* \*

## VERS UN MONDE A LA DISNEY

**Jean-Pierre Garnier**

De l'espace public à l'espace publicitaire Odysseum  
à Montpellier..... 143

**Margaret Manale**

Construire un passé : les enjeux du *New Urbanism*  
en Allemagne.....169

\* \* \*

**REVUE DES REVUES (Thierry Pouch)**..... 185

**COMPTES RENDUS**.....197

**Résumés/Abstracts**..... 205

**Présentation du colloque « Simone de Beauvoir et la  
psychanalyse »**.....211

\* \* \*

Toute la correspondance — manuscrits (double interligne, 35 000 signes maximum pour les articles, 4 200 pour les comptes rendus), livres, périodiques — doit être adressée à la **Rédaction** : L'homme et la société -

Jean-Jacques Deldyck

Université Paris 7 – Boîte courrier 7027

75205 Paris Cedex 13 - Téléphone 01 57 27 64 86

E-mail : [deldyck@univ-paris-diderot.fr](mailto:deldyck@univ-paris-diderot.fr)

ABONNEMENTS ET VENTES AU NUMERO

Éditions L'Harmattan 5-7 rue de l'École-Polytechnique 75005 PARIS

Un abonnement annuel couvre 3 numéros dont 1 double  
(joindre un chèque à la commande au nom de L'Harmattan).

France : 60 € — Étranger par avion : 65 €

### Pragmatisme *versus* volontarisme ?

Nous avons déjà eu l'occasion de développer, sur d'autres supports, une critique du volontarisme. Si nous revenons ici sur ce thème, c'est que l'actualité nous offre l'occasion de mettre à l'épreuve cette critique même, qui se déploie d'abord tout entière dans l'ordre du discours philosophique. Résumée, cette dernière pourrait être énoncée sous la forme suivante : alors que le volontarisme est présenté comme recelant en son sein l'essence même du politique, il n'est, selon nous, qu'un des avatars de ce processus, toujours plus virulent, de dissolution du politique. Cette critique du volontarisme est un moment, qui ne peut être négligé, de la perspective antinaturaliste (nous préférons recourir au néologisme « anaturaliste<sup>1</sup> »), qui inspire l'activité éditoriale de la revue.

Le principe de cette critique du volontarisme nous est fourni par Sartre. S'en prenant, dans *L'Être et le néant*, à cette identification de la liberté et de la volonté, Sartre ajoute :

« Mais il y a plus : loin que la volonté soit la manifestation unique ou du moins privilégiée de la liberté, elle suppose, au contraire, comme tout événement du pour-soi, le fondement d'une liberté originelle pour pouvoir se constituer comme volonté. La volonté, en effet, se pose comme décision réfléchie par rapport à certaines fins. **Mais ces fins, elle ne les crée pas** [nous soulignons, MK]. Elle est plutôt une manière d'être par rapport à elles : elle décrète que la poursuite de ces fins sera réfléchie et délibérée. La passion peut poser les mêmes fins. Je puis, par exemple, devant une menace, m'enfuir à toutes jambes, par peur de mourir. Ce fait passionnel n'en pose pas moins implicitement comme fin suprême la valeur de la vie. Tel autre comprendra, au contraire, qu'il faut demeurer en place, même si la résistance paraît d'abord plus dangereuse que la fuite ; il "tiendra". Mais son but, encore que mieux compris et explicitement posé demeure le même que dans le cas de la réaction émotionnelle. Simplement les moyens de l'atteindre sont plus

---

1. Pour une justification de l'emploi de ce néologisme, cf. Michel KAIL, « Éditorial : De l'antinaturalisme à l'anaturalisme », *L'homme et la société*, n° 159, 2006/1, p. 5-7.

clairement conçus, certains d'entre eux sont rejetés comme douteux ou inefficaces, les autres sont plus solidement organisés. La différence porte ici sur le choix des moyens et sur le degré de réflexion et d'explication, non sur la fin. Pourtant, le fuyard est dit "passionnel" et nous réservons l'épithète de "volontaire", à l'homme qui résiste. Il s'agit donc d'une différence d'attitude subjective par rapport à une fin transcendante.<sup>2</sup> »

Une première remarque pour éviter toute erreur de lecture. Sartre modifie totalement le sens et l'usage de « transcendance », qui devient le propre du « sujet », lequel n'est plus dès lors tourné vers lui-même, comme dans le cadre de la théorie classique, mais se voit, au contraire, projeté hors de lui-même, dans le monde. Aussi, les fins transcendantes se confondent-elles avec « la projection temporalisante de notre liberté ». La transcendance que s'est appropriée le « sujet » est donc l'autre nom de la liberté du sujet : « Ainsi, la liberté n'est pas un être : elle est l'être de l'homme, c'est-à-dire son néant d'être »<sup>3</sup>.

Le principe du volontarisme consiste à gommer le statut second de la volonté au regard de celui qu'il convient d'accorder, insiste Sartre, à la liberté-transcendance. Cette liberté rabattue sur la volonté est alors dépourvue de la capacité de poser des fins, si bien qu'il devient urgent de localiser de telles valeurs dans un ordre transcendant (cette fois-ci au sens classique du terme). Transcendance qui s'accommode de se manifester « par le haut » (cet ordre des valeurs peut alors se donner comme l'expression de la volonté divine), comme « par le bas » (ainsi en va-t-il de cet ensemble de processus que les économistes orthodoxes déclarent animé par des lois naturelles — thèse centrale de l'économisme). C'est cet ordre, divin ou naturel (c'est la même chose), qui a la charge de fournir les fins que la liberté-volonté est impuissante à impulser. Aussi, comprenons-nous que l'acte essentiel d'une telle liberté n'est autre que de se soumettre à un tel ordre, puisque celui-ci n'est que la conséquence immédiate de l'impuissance à laquelle la liberté s'est condamnée en s'identifiant à la volonté.

Tel est le volontarisme élaboré par le discours philosophique critique, en espérant que cette présentation trop rapide n'en altère pas gravement le sens. En quoi cette construction nous aide-t-elle à éclairer l'actualité ?

Quelle est cette actualité ? Le président de la République française du moment, Nicolas Sarkozy, s'est forgé, bien avant qu'il ne s'engage dans la campagne présidentielle, puis lors de celle-ci et enfin dans l'exercice de ses fonctions présidentielles, l'image d'un volontariste forcené, bien décidé à « réformer » la société française. Un adepte du volontarisme qui n'afficherait pas l'ambition de réformer serait comme une montagne sans

2. Jean-Paul SARTRE, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, p. 519.

3. *Ibidem*, p. 516.

versants ou une rivière sans bords. Mais, alors que l'impopularité affecte de plus en plus l'action présidentielle, la rumeur médiatique, qui adhère au mythe du volontarisme au même titre que les « professionnels de la politique », commente en pariant sur un retour au pragmatisme, en vue de signifier que l'action présidentielle, assagie, abandonnerait la posture volontariste. Une interprétation qui met en œuvre un contraste entre volontarisme et réalisme, ou pragmatisme, distinguant deux phases se contrariant.

Dans un entretien, reproduit sur le blog du *Nouvel Observateur*, les auteurs du livre *Les réformes ratées de Sarkozy*<sup>4</sup>, Pierre Cahuc et André Zyberberg, soutiennent, par la voix du premier, en réponse à une question, des journalistes François Armanet et Gilles Anquetil, sur le caractère mélioratif ou aggravant des réformes sarkozystes que :

« L'évaluation d'une réforme est un exercice délicat, car il faut avoir une vision claire de toutes ses conséquences. C'est pour cette raison que le gouvernement peut communiquer sur un élément emblématique, par exemple allonger la durée de cotisation dans le cas des régimes spéciaux de retraite et en même temps accorder de substantiels avantages moins visibles qui sapent les effets de la réforme. Notre enquête montre que les réformes menées dans le domaine économique sont des échecs. La soi-disant "modernisation" du marché du travail permet en réalité de partir en préretraite à 57 ans. La réforme de la représentativité syndicale renforce les positions de la CGT et de la CFDT sans régler la question cruciale de l'opacité du financement des organisations syndicales et sans s'attaquer aux causes de leur déclin. Le gouvernement a accru les avantages des taxis aux dépens des usagers. Les principales enseignes de la grande distribution ont consolidé leurs positions de monopole au détriment des consommateurs. La défiscalisation des heures supplémentaires aboutit à plusieurs milliards d'euros de rentrées fiscales en moins chaque année sans aucun effet avéré sur l'activité. Finalement, les 18 premiers mois du quinquennat s'achèvent avec le Revenu de solidarité active, une peau de chagrin qui contribue à opacifier la carte des minima sociaux sans accroître notablement les revenus des moins bien lotis. Le constat est donc sans appel : les réformes ont aggravé la situation antérieure. »

Le diagnostic est clair, et, il est vrai, de plus en plus partagé, les fameuses « réformes » sarkozystes laissent les choses en l'état, ou distribuent des avantages corporatistes en suscitant une pratique lobbyiste, afin de donner l'illusion de leur efficacité, et de permettre d'annoncer une nouvelle « réforme ». *Much Ado About Nothing*. Pour rien ? Pas tout à fait, car il s'agit de se faire croire et de faire croire qu'une activité politique (entendons, une activité de libre création de fins et de valeurs) est exercée,

---

4. Pierre CAHUC et André ZYBERBERG, *Les réformes ratées de Sarkozy*, Paris, Flammarion, 2009.

alors qu'il ne s'agit que de gestion (de volontarisme, donc, de manipulation des moyens), laquelle consiste à favoriser, dans la situation présente, le déploiement des conséquences selon les principes qui la commandent. Le pragmatisme ne correspond qu'à un niveau sonore provisoirement amoindri.

Ne peuvent en être surpris que celles et ceux qui sont persuadés que le volontarisme ouvre sur la seule chance de la politique. Nul retour au pragmatisme, en vérité, puisque le volontarisme nous y retenait déjà.

Michel KAIL

\* \* \*

## Adieux aux colonialismes ?

Interroger le colonialisme aujourd'hui ce n'est plus seulement mettre en procès un siècle de domination politique mais essayer de construire une distance analytique, historique, anthropologique, sur un épisode lourd de l'histoire de la domination entre les sociétés et entre les hommes.

La dépendance coloniale est d'abord la tutelle d'un État colonisateur sur une société colonisée, avec ou sans État. C'est aussi la mise en place d'une aliénation durable, tellement durable qu'elle fut suivie de trois décennies de néocolonisation fondées sur des indépendances nationales d'États souverains demeurés sous l'emprise des politiques d'aide et de développement tout au long de la guerre froide. Sous les pas des figures telluriques d'un Franz Fanon ou d'un Patrice Lumumba, s'observe la gangue visqueuse des compromis, des concessions, des marchandages, des corruptions néocoloniales, des États plus ou moins souverains qui racontent l'histoire des ambitions tiers-mondistes et de leur fin. Cette fin, c'est probablement celle de la guerre froide, du monde bipolaire qu'elle structurait, de l'idéologie du progrès héritée du Siècle des lumières, ce projet émancipateur devenu désormais obsolète, ou au moins à reformuler complètement, tant la globalisation contemporaine qui débute avec la fin du XX<sup>e</sup> siècle, au début des années quatre-vingt-dix, marque une rupture aussi imparable que les tentatives de prolonger sa survie apparaissent désavouées par l'histoire récente. Réfléchir désormais au colonialisme suppose donc de prendre acte de cette rupture, non pour taxer d'illusions ou d'erreurs les aspirations passées dont le sens demeure, mais pour penser au présent pour l'analyser avant de le modifier dans des termes qui ne sont plus ceux du siècle passé. Les aspirations se mesurent à l'aune de leur historicité plutôt qu'à celle de leur rémanence dans la mémoire et la sensibilité.

Saïd Tamba, à qui ces deux numéros successifs sur le colonialisme sont dédiés par ses amis de *L'homme et la société* est un témoin privilégié de ces décennies où se sont mêlées profondément émancipation et aliénation, à l'image de ce XX<sup>e</sup> siècle, symbole de modernité, de révolutions, aussi bien que d'horreurs et de crimes à grande échelle, qui furent des épreuves marquantes pour mesurer la dignité et l'indignité des hommes et des sociétés. Cette mesure demeure en effet, intégralement, l'objectif de toute

science sociale et l'examen rétrospectif du phénomène colonial y trouve, légitimement, une place importante, sous réserve d'échapper aux évaluations complaisantes sur les bienfaits et les méfaits de cet épisode de l'histoire de la domination politique. Ce n'est plus la question. Ce n'est pas la question car d'autres formes de domination, dont la violence est plus sournoise, se développent sous nos yeux.

Ces deux numéros de *L'homme et la société* apportent des éclairages variés qui font le pont entre les formes coloniales de la domination et ses formes contemporaines produites en particulier par l'interdépendance globale engendrée par l'économie de marché mondialisée, les formulations catégorielles, sélectives, des diverses déclinaisons des droits de l'homme, les débats et conflits sur la nature de la démocratie politique du troisième millénaire, sur fond de recyclage, parfois d'ingrédients coloniaux.

La domination politique, culturelle, sociale, religieuse, a encore de beaux jours devant elle et le colonialisme en fut un chapitre majeur. Cette perdurance de la domination n'interdit pas de considérer que le colonialisme fut un chapitre de l'histoire de la domination et qu'il y a lieu désormais de chercher ailleurs les ressorts des formes nouvelles qu'elle revêt aujourd'hui. La plupart des articles qui suivent ouvrent des lucarnes dans cette direction, tout en trouvant leur ancrage dans, où à propos, du phénomène colonial.

Le Tiers-Monde s'est évanoui, le Nord et le Sud sont profondément entremêlés, comme les riches et les pauvres dans chaque société. De nouvelles hiérarchies se mettent en place, où l'Occident, hier colonial et impérial, commence à perdre de sa superbe. Le développement économique et social du XX<sup>e</sup> siècle, laisse place au développement durable et à la gestion des ressources de l'environnement qui restructure le champ politique en post-politique.

Évoquer le colonialisme et la mémoire de Saïd Tamba, c'est peut-être, justement, mesurer les ruptures évoquées, autant que les adhérences à l'histoire de nos sociétés. Le colonialisme n'est plus. Mais il demeure proche, intime, car il s'inscrit profondément dans nos exigences d'émancipation comme dans les liens, fussent-ils mémoriels, qui nous aliènent à l'histoire passée et récente. Ce numéro s'efforce d'épargner à ses lecteurs une approche messianique du post-colonialisme dont l'examen est passablement accablant tant les libérations promises ne sont plus au rendez-vous. Il évite aussi une lecture complaisante des sujets, mollement à la mode, du style « ennemis intimes » ou « frères et ennemis », lapalissades romanesques ou cinématographiques, elles aussi post-politiques.

Le colonialisme s'inscrivait dans un univers d'extrême altérité, distante, sauvage, maximisée, et dans une négation radicale de l'identité des colonisés. À l'inverse, à l'heure de la globalisation, les marchandises identitaires se consomment sur tous les étals mais l'altérité est niée, soumise à

des tentatives d'éradication car elle est présentée comme dangereuse, pathogène, potentiellement source de terrorisme, sa forme d'expression la plus désespérée.

L'actuel débat pré-électoral français sur l'identité nationale est à cet égard aussi consternant qu'explicite. Au nom de « valeurs républicaines » mythiques et mythifiées on assiste à une amnésie complète sur la colonisation, à un repositionnement pré-colonial sur la sauvagerie présumée de l'altérité. Celui-ci nourrit le spectacle permanent d'une identité terrorisée et en danger.

C'est dire ainsi que l'examen de l'historicité des formes de la domination politique demeure un champ largement ouvert, peuplé aujourd'hui d'institutions internationales dont la domination s'appuie sur les normes de gouvernance édictées, mais qui demain peut prendre l'un des multiples visages possibles des dominations à venir, post-politiques, voire post-démocratiques.

Ces normes de gouvernance économique ont été dans un premier temps expérimentées dans des zones qui échappaient politiquement et économiquement aux régions dominantes, à commencer par les États-Unis, lesquels, dans les cas du Brésil, du Chili ou de l'Argentine, et parfois avec le recours aux dictatures militaires, ont exporté leurs tristement célèbres « *Chicago Boys* » et autres « *think tanks* » influents, et leurs recommandations de politique économique, ouvrant la voie au néolibéralisme triomphant. Après de telles expériences, c'est-à-dire une fois liquidé ce qui relevait, de près ou de loin, de l'interventionnisme étatique, quand ce n'était pas du socialisme, une fois évincées les figures de l'opposition politique, les formes de la domination économique et de l'hégémonie marchande se sont généralisées au travers du « Consensus de Washington », définies et ordonnées par les institutions internationales d'après-guerre, d'une part, et, d'autre part, par le biais de la multinationalisation des firmes, les normes de gouvernance socialement construites par le monde industrialisé faisant de la déréglementation et de la privatisation des économies du Sud le fil conducteur d'une réappropriation politique. À la phase d'émancipation politique qui caractérisa la période bipolaire des relations internationales, succéda ainsi l'ère de la gouvernance économique, véritable instrument idéologique des nouvelles formes de la domination, imposant un modèle de gestion de l'économie nationale, mais traduisant du coup une récupération économique des indépendances politiques que les pays du Sud avaient, dans la plupart des cas, revendiquées et obtenues.

Mais l'insertion forcée des pays du Sud dans la globalisation, dans la division internationale du travail, celle-ci devant, selon la théorie traditionnelle de l'échange international, élever les niveaux de vie, et plus généralement dans les rets des normes économiques édictées par les pays dominants, a pu, dans certains cas et non des moindres, produire des formes

embryonnaires de puissances aptes à contester l'hégémonie économique américano-européenne. Les cas de la Chine, de l'Inde, du Brésil sont là pour illustrer que le centre de gravité de l'économie mondiale est sans doute en train de basculer, comme en témoignent les échecs récurrents des négociations de l'*Organisation mondiale du commerce* dans le cadre du *Cycle de Doha*, enclenché en novembre 2001, soit deux mois après le 11 septembre, dont l'issue demeure encore très incertaine à ce jour. Il convient en effet de rappeler ici que l'objectif à peine voilé du *Cycle de Doha* était précisément d'insérer les pays pauvres dans la division internationale du travail afin que l'échange de marchandises selon le principe de la spécialisation internationale puisse provoquer une sortie plus ou moins rapide mais effective de la pauvreté. Doha s'interprète alors comme la manifestation de la peur qui anime les pays dominants. Mais c'est l'Inde qui, en juillet 2008, se dressa contre les propositions américaines, et empêcha du même coup qu'un accord multilatéral ne soit trouvé. Le capitalisme globalisé, en élevant le degré d'interdépendance des économies et en éclatant le Tiers-Monde, a enclenché et amplifié l'insécurité générale du monde, plongeant ceux des pays qui sont désormais dominés à la fois par les anciennes puissances coloniales ou impériales, mais aussi par les nouvelles, comme la Chine, dont le processus d'appropriation des matières premières, énergétiques en particulier en Afrique, constitue la manifestation concrète que de nouvelles formes contemporaines de domination impériales sont en gestation, voire en train de se déployer sous nos yeux.

En découle une lutte globale, une violence acquisitive, pour capter les matières premières et les marchés sur lesquels les marchandises doivent être écoulées, dont les échecs successifs des discussions à l'OMC constituent le point apparent. Cette guerre économique est-elle annonciatrice de conflits plus durs, militaires, qui, comme le disait déjà Machiavel dans ses *Discours sur la première décade de Tite-Live*, traduisent en réalité les appétits de domination des uns et des autres, tant est immense la peur de perdre ce qui faisait et fait leur puissance, schéma dans lequel sont entrés les pays qui hier luttaient contre le colonialisme<sup>1</sup> ?

Il n'y avait pas de meilleur hommage à rendre à notre collègue et ami Saïd Tamba que de porter un regard à la fois historique et neuf sur le colonialisme et sur ses échos présents. Penser le colonialisme aujourd'hui, c'est se pencher sur cette problématique du renouvellement des formes de la domination dans le monde, en ayant, en ligne de mire, toujours et encore, l'idée d'émancipation des peuples dominés.

---

1. MACHIAVEL, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 2004 [1531].

Le colonialisme apparaît donc pour ce qu'il est, un phénomène global et de longue durée, dans lequel les situations concrètes sont variées, et dont les temporalités sont particulièrement heurtées, engendrant du même coup des questionnements multiples. C'est pourquoi les nombreuses contributions ont conduit la revue à opter pour deux numéros successifs. Le premier numéro s'ouvrira sur l'article de Monique Sélim, qui analyse les conditions sociales de l'usage du terme colonialisme, en apportant un éclairage pénétrant sur ce qui différencie l'usage actuel de celui pratiqué antérieurement. Cet article est suivi de celui de Marlène Laruelle, qui revient sur le rapport contradictoire qu'entretient l'Asie centrale avec le passé soviétique. Contradictoire en ce sens que l'Asie centrale peut à la fois se poser en victime de la colonisation soviétique et en acteur de la construction du socialisme en Russie.

Les deux contributions qui suivent traitent de l'islam. La première, signée de Lydie Fournier, revient sur la représentation qui est faite de l'islam par les politiques publiques élaborées en France durant la décennie quatre-vingt, au travers du cas de la ville de Montpellier. L'article de Mathieu Rigouste entend, quant à lui, montrer, en s'appuyant sur les événements du 17 octobre 1961, et au travers de la double métaphore médicale et politique, comment et en quoi s'est institué l'imaginaire de l'ordre et de la menace chez les militaires français.

Le texte de René Gallissot analyse la notion de nationalisme, véritable instrument par lequel les pays hier dominés se sont écartés du socialisme pris selon une dimension internationaliste, telle que l'aurait souhaité Marx. De socialisme, il en est question dans l'article qu'ont signé Diégo Landivar et Émilie Ramillien, au sujet de l'expérience de la Bolivie, depuis l'élection d'Evo Morales. Les deux auteurs livrent une analyse du modèle politique et économique établi par Morales à partir de 2006, en faisant retour sur les conditions historiques de son éclosion. Restant dans le registre du socialisme, la livraison de Pierre Rolle part de l'idée selon laquelle la décolonisation n'a pas débouché, loin s'en faut, sur la formation d'institutions démocratiques dans les pays libérés du joug colonial, ce qui renvoie, selon lui, aux fondements mêmes de la théorie de la démocratie.

Le second numéro que *L'homme et la société* consacre au colonialisme sera composé d'articles de notre ami Saïd Tamba, et de quatre autres textes. Ils feront l'objet d'un avant-propos spécifique.

Bernard HOURS et Thierry POUCH

\* \* \*



# REVUE TIERS MONDE

Revue Tiers Monde, n° 198, avril-juin 2009

Revue trimestrielle publiée par  
l'Institut d'Étude du Développement Économique et Social  
Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

## SEN, LIBERTÉS ET PRATIQUES DU DÉVELOPPEMENT

Sous la direction de Jérôme BALLET, Jean-Luc DUBOIS et François-Régis MAHIEU

- Amartya SEN** From social choice to development, the influence of Nicolas de Condorcet and Jean-Charles de Borda
- Benoit PRÉVOST** SEN, la démocratie et le marché : portée et limites d'une critique
- Des GASPÉR** From valued freedoms, to politics and markets the capability approach in policy practice
- Jérôme BALLET,  
François-Régis MAHIEU** Capabilité et capacité dans le développement : repenser la question du sujet dans l'œuvre d'Amartya SEN
- Tom DE HERDT,  
Johan BASTIAENSEN** L'agencéité relationnelle
- Bruno BOIDIN** Capabilities et seuils de santé
- Muriel GILARDONE** Inégalités de genre et approche par les capacités : Quelle mise en dialogue chez SEN ?
- VARIA**
- François GIOVALUCCHI,  
Jean-Pierre OLIVIER DE  
SARDAN** Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : Le cadre logique, outil et miroir des développeurs
- Laurence TUJAGUE-GIBOURG,  
Paule MOUSTIER** Dominants et dominés en économie de plantation dans le centre-est de la côte d'ivoire. Le cas des producteurs de tomates (1990-2000)
- Eric VERDEIL** Électricité et territoires : un regard sur la crise libanaise

Rédaction et administration : Institut d'Étude du Développement Économique et Social  
45 bis, av. de la Belle Gabrielle 94736 Nogent sur Marne Cedex

Tél : 01 43 94 72 26 - fax : 01 43 94 72 44 - [tjermond@univ-paris1.fr](mailto:tjermond@univ-paris1.fr)

Abonnements et ventes : Armand Colin - [www.armand-colin.com](http://www.armand-colin.com) - [infos@armand-colin.fr](mailto:infos@armand-colin.fr)  
5 rue Laromiguière, 75240 Paris Cedex 05 - Tel : 0 820 065 095 - fax 01 40 64 89 51

**Armand  
Colin**

Publié avec le concours du Centre national du livre - Prix du numéro : 20 €

Abonnements pour l'année 2009 : Particuliers : France 62 € - Étranger 72 € - Institutions : France 109 € - Étranger 119 €

# De la globalisation des métaphores coloniales

Monique SELIM

Bien au-delà de ses frontières historiques, le terme de colonisation s'est imposé en France progressivement à propos d'une multitude de faits sociaux, passés, présents et à venir qu'il permettrait de mieux décrypter. Il a ainsi envahi le champ politique y plantant ses polarisations positives et négatives, ses réhabilitations des « missions civilisatrices » et ses dénominations d'exactions jamais réparées aux effets toujours mortifères. Il concrétise de cette façon un nouveau mode de division des acteurs, séparés entre colonisés et colons à perpétuité, mais soudés par la faute, la culpabilité et l'exigence du repentir salvateur.

Évacuant les analyses de la domination — beaucoup plus larges et requérant une spécification — la généralisation du terme de colonisation a permis une mutation profonde des représentations de l'oppression, marquées par une occultation de ses dimensions politiques et corollairement un fort accent sur ses perceptions psychologiques et sensibles. Le passage de la domination à la colonisation, la préférence pour l'emploi de ce dernier terme inscrit à un autre niveau l'importance qu'a prise la notion d'origine dans les conceptions majoritaires. En effet, la domination désigne une situation et pose immédiatement l'hypothèse de son renversement. À l'opposé, le statut de colonisé — tel qu'il s'entend aujourd'hui le plus fréquemment — s'hérite, imprime son sceau dans la transmission intergénérationnelle, se colore donc d'une certaine indélébilité. La dénomination des « indigènes de la république » illustre pleinement cette acception qui pointe l'assignation à l'origine et répond à sa manière aux expressions de production d'un étranger interne qualifiant des sujets nationaux de première, deuxième, troisième génération.

Bien loin de la « colonisation du monde vécu » d'Habermas, le terme de colonisation, tel qu'il est approprié aujourd'hui par des acteurs aux

profils contrastés, se donne à voir comme une métaphore d'un ensemble de phénomènes autrefois répertoriés comme relevant de la domination. D'une certaine façon, le terme de colonisation ouvre la voie à la subjectivité de l'individu mais sur un mode victimaire appelant l'urgence de la reconnaissance. Le colonisé — à la différence du dominé qui est une figure sociopolitique façonnée sur son antithèse de révolte — s'épanche sur son sort, ses blessures incicatrisables, ses meurtrissures permanentes. De ce point de vue, le succès présent du terme de colonisation, ne milite certes pas pour la cause d'une transformation de la société, comme il le faisait auparavant pour obtenir les indépendances ou comme son double conceptuel, la domination, le signifiait. Au contraire, il éternise le passé où il engloutit le présent et hypothèque l'avenir.

Les usages actuels de la notion de colonisation — beaucoup plus suggestifs que centrés sur l'intelligibilité sociopolitique — résonnent dans une matrice signifiante aux contours malléables et en permanente expansion, qui se nourrit des repères de la résilience et de la repentance, de la reconnaissance de la souffrance et de l'omnipotence de l'origine. Le sujet ne se conçoit plus comme sa propre production prenant source dans l'infini de sa liberté. Il est un produit, avec ses traits marqués, hérités, transmis et à décrire concrètement, dans leur détermination définitive et abyssale. Cette perspective vaut autant pour les individus singuliers que pour les collectifs qui n'en seraient plus que des additions.

Telles qu'on peut désormais les observer, les nébuleuses de la colonisation sont multiples et plurivoques, renvoyant dans chaque cas au terrain social et politique où elles émergent. Ainsi, en France, l'accusation d'une colonisation pérenne, qui ferait toujours d'une part de la population des sujets coloniaux, sert comme arme de refus des stigmatisations et des discriminations qui perdurent dans les champs sociaux du travail, du logement et des loisirs en particulier. Mais, à un autre niveau, elle tend à bloquer les femmes dans une voie sans issue puisqu'elle les oblige à choisir entre deux modalités virtuelles d'existence morale, toutes les deux aussi aliénées l'une que l'autre : propriété du colonisé et de l'entre-soi dont elles emblématisent la pureté dans tous les sens du mot ; ou bien proie du colonisateur, devenue impure et violemment rejetée par la collectivité d'appartenance. Sur le corps et la sexualité des femmes — offerts comme une ardoise axiologique — se marque ainsi la rupture politique entre colonisateur et colonisé, la travestissant d'un commun accord en fait culturel.

Du côté des femmes, l'histoire se raconte autrement comme le montre le cas exemplaire suivant. Appelons Nadia cette femme de 50 ans, arrivée

à 4 ans en France avec ses parents venus d'une grande ville du Maroc. Issus d'une petite bourgeoisie locale, ils s'extraitent rapidement des cités HLM et achètent un pavillon, à force du travail des deux membres du couple. La petite fille est animée d'une volonté farouche de ressembler en tous points à ses camarades de classe de nationalité française, ce qui l'amène, jeune fille, à fêter ses succès scolaires avec eux et à s'accorder la même liberté qu'eux dans ses heures de retour au domicile familial. La sanction se fera à chaque fois plus terrible, les coups effrayants provoquant des fugues et engendrant des trous, des zones blanches dans une mémoire brisée, en miettes. La jeune fille a en effet cru qu'elle pouvait, comme chacun de ceux qui l'entouraient, se laisser aller à des amours juvéniles et fugaces et prendre du plaisir puisque « l'occidentalisation » était une règle de comportement de sa famille. Elle n'avait pas compris que pour une femme, le mimétisme du colonisateur devait s'arrêter au spectacle donné à l'extérieur et ne jamais faire effraction dans l'intimité du colonisé dont elle était l'étendard symbolique. Renvoyée à chaque fois plus loin du regard de tous, de Paris à Agadir, puis dans le Sud profond du Maroc, condamnée à arrêter ses études, donnée en mariage plusieurs fois à des hommes âgés contre lesquels elle se défend physiquement avec tant de force que les projets matrimoniaux échouent, elle plonge à plusieurs reprises dans des épisodes quasi psychotiques. Incapable d'accepter le faux self auquel on l'assigne entre normes du soi et de l'Autre, elle reviendra finalement en France avec deux de ses enfants dont un fils auquel il lui faut désormais faire accepter — par la force — sa liberté et ses désirs transgressifs en regard des codes imposés. Comme elle le souligne elle-même, dans une élaboration réflexive notable, les enjeux et les pressions se font maintenant de plus en plus durs autour des femmes, bien pires encore que durant son enfance, puisque le spectre du terrorisme islamique hante toujours plus les décombres d'un scénario de colonisation qui n'en finit plus.

En marge de ses contenus objectifs irréfutables, le terme de colonisation s'est doté d'une foule d'attributs et de symptômes qui brouillent les visions. De ce point de vue, la guerre de libération du Bangladesh illustre la force de légitimation idéologique du terme de colonisation dans un cas extrême puisque qu'il s'agit d'une lutte entre deux peuples musulmans, bengali et pakistanais, l'islam étant à la fois partagé et dénoncé dans une instrumentalisation oppressive venant de la part du colonisateur pakistanais qui menace les colonisés bengalis de se voir à jamais prisonniers de leur impureté islamique s'ils prennent leur indépendance. La grammaire de la colonisation s'en voit enrichie puisque le colonisateur détiendrait

non seulement le capital économique mais aussi posséderait la puissance de l'imaginaire religieux, refoulant vers un sous-développement global, industriel et culturel sa lointaine province entachée de croyances et de pratiques hindouistes. Aujourd'hui, près d'un demi-siècle après l'indépendance obtenue en 1971, une partie de la population réclame encore que soient reconnus les crimes des colonisateurs et de leurs collaborateurs et les assassinats impunis des « combattants de la liberté ». Pendant plusieurs décennies, des procès populaires ont été organisés, prenant pour modèle le tribunal Russell. Si le groupe des « libérateurs » se rétrécit, leur force s'amenuisant avec le retour au pouvoir d'un islamisme qu'ils ont combattu et qui les accable profondément, l'image de la colonisation passée reste vive et ce d'autant plus que les Pakistanais ont abandonné sur place les Biharis — toujours enfermés dans des quartiers-ghettos et privés de leurs droits — rappelant le sort des harkis durant la guerre d'Algérie.

L'usage du terme de colonisation au Bangladesh n'a guère été contesté et ce tout d'abord parce qu'il est passé largement inaperçu aux yeux des spécialistes de la colonisation focalisés sur les grands empires coloniaux occidentaux, français, anglais, espagnols et portugais. D'une certaine manière, il semble pourtant précurseur tant il constitue un emprunt idéologique au langage dominant, avec son cortège d'allusions et de métaphores. Il n'en possède pas moins une légitimité relative dans la mesure où il a porté un combat authentiquement collectif, faisant des milliers de victimes, assimilées à la Shoah, autre terme privilégié par les indépendantistes bangladais pour faire reconnaître sur la scène mondiale la justesse de leur lutte, à la fois culturelle avec le premier « mouvement pour la langue bengalie », économique et politique.

Pour pertinent qu'apparaît le cas du Bangladesh, il n'en reste pas moins exceptionnel, et si l'on se tourne maintenant vers l'Ouzbékistan, ancienne république soviétique devenue indépendante à la chute de l'URSS en 1991, on entraperçoit une gamme de distinctions à effectuer dans les utilisations à efficacité idéologique du terme de colonisation. Dans toutes les anciennes républiques d'Asie centrale, les États indépendants ont dû construire une nouvelle légitimité pour leur édification, mais le cas de l'Ouzbékistan est d'autant plus intéressant qu'il exacerbe des traits communs aux autres États (Kirghiztan, Kazakhstan, Turkménistan, Tadjikistan) et présente la facette idéologique la plus radicale.

L'affirmation de la colonisation russo-soviétique et de ses méfaits est l'un des maîtres mots du renversement idéologique que prône le gouvernement d'Ouzbékistan avec à sa tête l'ancien secrétaire général du parti communiste, devenu le fer de lance d'une indépendance imposée. La

croyance en la nécessité d'une idéologie rigoureusement bâtie et abondamment nourrie est longuement expliquée dans les œuvres du chef de l'État qui rappelle que la chute de l'URSS créa un « vide idéologique » dangereux, devant être immédiatement comblé afin de parvenir à une « immunité idéologique » face aux « attaques idéologiques » extérieures qui menaceraient l'Ouzbékistan. Tous les chercheurs en sciences sociales de l'académie des sciences ont été convoqués à s'atteler à cette noble tâche, sous la tutelle des historiens et des philosophes. Les premiers doivent en effet réécrire concrètement une histoire millénaire glorifiant la civilisation ouzbèke, extirpant les maux de la colonisation russo-soviétique et montrant la splendeur retrouvée de l'indépendance. Vingt volumes sont en préparation et dans l'Institut d'histoire de l'académie des sciences, un département de la colonisation a été créé. Au sein de celui-ci chacun s'attelle à sa manière à cet immense chantier d'une revalorisation globale. Ainsi, par exemple, une chercheuse veut prouver que les paysans ouzbeks n'étaient pas misérables, comparés aux paysans russes à la même époque précoloniale. D'autres entendent démontrer que les Ouzbeks possédaient toutes les technologies depuis la recherche de pétrole jusqu'aux différentes industries spécialisées et que, en conséquence, la colonisation russo-soviétique n'a rien apporté, au contraire, elle a étouffé le génie et la créativité ouzbeks. Une mosaïque de ces multitudes de recherches focalisées sur des points bien précis se dessine et doit être livrée à la synthèse ultérieure des philosophes dont l'ancienne suprématie de l'époque soviétique subsiste intacte. Il leur revient de façonner le système identitaire que requiert l'État indépendant. Aux côtés de ces recherches studieuses, la colonisation russo-soviétique étaye un ensemble d'événements scientifiques orchestrés sous forme de rituels : dans toutes les disciplines, il s'agit de redécouvrir et d'honorer des chercheurs ouzbeks dont l'œuvre merveilleusement inventive serait restée méconnue durant la colonisation, ces héros d'aujourd'hui ayant subi de surcroît une répression coloniale, les conduisant parfois à la mort. Une telle armature idéologique est incorporée par les acteurs sur des modes distincts mais la théâtralité scientifique en jeu obéit à un schème unique. L'accumulation des indices de l'oppression coloniale sert deux objectifs ; tout d'abord l'authenticité de la scientificité autochtone ressort magnifiée d'une dramaturgie coloniale productrice de martyrs intellectuels ; dans le même moment, ces scènes collectives ritualisées se jouent sous haute surveillance et chacun y concourt avec d'autant plus d'enthousiasme manifeste qu'il signe là son allégeance supposée

spontanée à l'État et écarte les soupçons des sbires des services de renseignement susceptibles de l'envoyer rapidement dans les sinistres geôles du régime réputées pour leur tortures inavouables.

Dans l'intimité des entretiens, en revanche, le concept magmatique de la colonisation russo-soviétique ouvre à des logiques de réception pluri-voques répondant à la cohérence des itinéraires personnels et professionnels des chercheurs. Chez les jeunes, le dogme colonial est une évidence, tout comme la nécessité de faire rayonner l'ouzbékitude. La retraditionnalisation imprègne alors la vie autant que l'œuvre. Ainsi, beaucoup de jeunes ethnographes ouzbeks de province travaillent sur leur groupe d'origine, subethnos réinventé pour l'occasion et dont ils ont réussi à retrouver des traces dans la mémoire vacillante de leurs grands-parents, alors même que leurs parents les ignoraient. Il leur faut mettre en scène une décolonisation spirituelle, qui est d'abord une dérussification, d'autant plus aisée qu'ils ne parlent pas le russe à la différence de leurs aînés. L'idée de russification dresse une barrière imaginaire entre les catégories antinomiques de l'Ouzbek pur et celle de son compatriote colonisé. Mais l'académie des sciences sociales est aussi peuplée de nombreux retraités qui, faute de revenus suffisants, continuent à travailler avec ardeur et servent l'État en place avec le même dévouement que durant l'URSS, et ce d'autant plus que le chef du gouvernement, par sa simple présence, concrétise une continuité certaine entre les deux périodes. C'est chez les hommes d'environ 80 ans ou plus que l'accolement des trois termes colonisation, russe et soviétique passe le plus mal. Oblitérer la rupture de la révolution de 1917 leur reste au sens propre au travers de la gorge et, alors qu'ils me narrent les péripéties de leur longue vie, ils s'interrompent gênés et baissent la voix pour demander que ne soit pas diffusée leur réticence à parler de « colonisation soviétique ». En effet, leur trajectoire est ponctuée de contradictions structurelles entre leur sphère d'appartenance d'un côté et, de l'autre, leurs aspirations à s'en émanciper et leurs désirs intellectuels. Prenons-en pour premier exemple un personnage localement célèbre et très décrié pour ses actions de surveillance et de dénonciations répétées induites par une allégeance totale à tous les pouvoirs en place. Il fut à la période soviétique un spécialiste de la question nationale en charge de la traduction de Marx et Lénine dans les différentes langues d'Asie centrale et du Caucase. Il est aujourd'hui confortablement installé dans l'ancien siège de l'école du Parti communiste devenu une université nationale où il dirige une revue de relations internationales. Il se déplace par ailleurs régulièrement dans les différents instituts de recherche pour y répandre la parole du gouvernement sous forme de conférences. Coiffé d'un béret bas-

que, notre dignitaire a connu comme beaucoup de ses collègues une vie mouvementée. Fils d'un ouvrier illettré d'une entreprise de coton, issu d'une famille ouzbèke musulmane pratiquante, où la mère restait au foyer, ce philosophe inscrit très jeune au Parti communiste et vite appelé à Moscou, est parallèlement marié de force par sa famille à une jeune étudiante en médecine, dont l'attachement à la religion risque de le pénaliser politiquement. Il restera 14 ans avec cette femme, sa famille organisant la noce en son absence et le menaçant de ne plus jamais le revoir s'il ne l'emmenait pas avec lui à Moscou. Rentré à Tachkent et mis au service de Rachidov pour l'édification du « peuple soviétique » qui efface les nations, il ose divorcer enfin et suivre la seule voie de ses ambitions idéologiques et politiques. Typique de ces intellectuels qui sont conscients que leur arrachement à leur classe d'origine inférieure, leur formation et leur promotion aux plus hautes responsabilités ont été rendus possibles par les dispositifs de l'URSS, il ne parvient pas à renier l'État envers lequel il ressent une dette profonde et, s'il se révèle un remarquable séide du régime actuel, sa plasticité idéologique s'arrête précisément là où elle se métamorphoserait en culpabilité déstabilisante : l'accusation d'une colonisation soviétique qui aurait enfermé dans la négativité une identité ouzbèke qui s'est présentée dans sa jeunesse comme une somme de chaînes et qu'il a fuie.

Tournons-nous maintenant vers un vieil académicien, fils de paysan kolkhozien qui, comme beaucoup de jeunes étudiants ouzbeks, sera pris en charge par la famille russe de son directeur de recherche, vivant 4 ans chez elle à Moscou et dévorant l'immense bibliothèque mise à sa disposition. Chaque année, il accompagne ce chercheur soviétique dans ses expéditions. Les termes employés pour désigner cette relation sont, sans ambiguïté, ceux d'une parenté symbolique impliquant une filiation transférée dans le cadre de la science — au sens absolu du terme — qui comporte ses hiérarchies : « c'était un vrai russe, il était comme mon père, j'étais ouzbek, j'étais son fils, je l'appelais *uztaz* — "Maître" ; mon maître est mort en lisant mon résumé de thèse, il l'avait dans ses bras », explique encore très ému ce vieil académicien. La métaphore de paternité intègre et subsume dans l'affectivité plusieurs plans de rapports de différenciation dont le caractère négatif de domination se voit par cette opération annulée : au champ ethnonational et politique (russe/ouzbek) s'ajoute la relation générationnelle (aîné/cadet) et l'investissement d'un rapport de reconnaissance scientifique dans lequel la connaissance se transmet, s'accumule et conduit à un horizon de pairs. Ce schéma de perception ancré dans le passé est récurrent chez les vieux dignitaires de la « science soviétique »,

reconvertis plus ou moins malgré eux dans la « science nationale ». Il module et colore d'une touche particulière leur servitude idéologique impliquant une résistance sourde à l'hypothèse de la colonisation soviétique qui, de fait, si elle était acceptée ruinerait de fond en comble l'idée intime de leur moi.

D'aucuns comme ce très âgé ethnographe de l'académie des sciences de Nukus au Karakalpakistan — fils d'un berger enseignant aussi le Coran et qui se déplace maintenant difficilement, coiffé d'un panama blanc immaculé, pour se protéger de la lumière brûlante et s'appuyant sur une canne — continue à maintenir une relation scientifique fondatrice au-delà de toutes les mutations politiques et inversions idéologiques : celle qui l'initia à l'ethnographie et fut une pionnière dans cette région autonome du Karakalpakistan vit aujourd'hui à Moscou et est âgée de 95 ans ! Il lui fait toujours part des progrès de ses recherches, et elle lui répond comme si l'histoire s'était figée devant l'émerveillement pérenne que procure la discussion scientifique. Il a soutenu sa thèse en 1964 et est devenu directeur du département d'ethnographie de l'académie des sciences de Nukus. Elle est repartie à l'académie des sciences de Moscou où elle a poursuivi la valorisation de ses « expéditions » ethnographiques. Entre eux, dans leurs rapports épistolaires, comment pourraient-ils valider la thèse de la dictature de l'identité nationale qui projette sur le passé soviétique la suspicion de la colonisation ?

Quittons l'Ouzbékistan où il n'a été ici nullement question de débattre de la validité du paradigme de la colonisation mais plutôt de mieux pénétrer dans les arènes d'un débat global dont l'actualité pousse à y intégrer tous les segments identitaires disponibles pour les faire accéder à une reconnaissance légitime. Le titre suivant illustre avec éloquence ce réquisit idéologique : « La marginalité du Turkestan colonial russe est-elle une fatalité ou l'Asie centrale post-soviétique entrera-t-elle dans le champ des post-studies ?<sup>1</sup> »

Jean-Luc Domenach<sup>2</sup> compare le Tibet à l'Algérie et insiste sur la « situation coloniale » claire qui règne en mars 2008 lors des émeutes de bonzes. Par ailleurs, un peu partout se fait jour la volonté de retourner aux sources d'une vérité précoloniale qui araserait l'addition des oppressions et des répressions d'une colonisation, devenue un modèle générique et hégémonique de domination. Cet élan pousse à se réappropriier les termes mêmes du colonisateur qui humiliaient et renvoyaient à l'arriération : *Le*

---

1. Svetlana M. GORSHENINA et Serge ABASHIN, *Le Turkestan colonial : Une colonie pas comme les autres*, Paris, IFEAC, 2008.

2. *L'Humanité*, 22/03/2008.

*défi indigène* écrivent Barbara Glowczewski et Rosita Henry<sup>3</sup> célébrant l'agencité des aborigènes d'Australie à travers leurs créations artistiques, désormais cotées sur le marché mondial. Ailleurs, ethnologues et organisations internationales encensent de façon conjuguée les peuples autochtones sans percevoir l'inquiétante collusion idéologique qui se profile dans le monde global entre l'expulsion programmée de tous les allochtones des démocraties industrielles au nom précisément de l'identité héritée et l'injonction éthique de soutenir très loin des minorités sur lesquelles la menace d'extermination a pesé. L'autochtonie en ressort hypostasiée comme une pièce idéologique centrale de la globalisation, apparemment antithétique à la valorisation des flux de toutes sortes qui en nourriraient la substance, de fait complémentaire dans le cadre d'une conception performative qui remet chacun à sa place tout en donnant l'illusion d'une libéralisation des dynamiques.

L'expansion des métaphores coloniales semble donc sans limites : d'un côté, les puissances communistes, ex-URSS et Chine, sont estimées porteuses de pouvoirs coloniaux comme en Asie centrale et au Tibet. De l'autre, la globalisation tend à être jugée comme un nouveau mouvement de colonisation. Comment, dès lors, envisager une perspective comparative pertinente entre tous ces processus ? Gégard Althabe<sup>4</sup> qui avait centré ses investigations ethnologiques sur les logiques d'incorporation de la domination et de résistance conservatrice à Madagascar et au Congo essayait d'établir des points d'arrimage de la réflexion à partir de la décommunisation de la Roumanie.

« La question de la colonisation et de la décolonisation par certains côtés se rapproche du communisme et de son effondrement. La colonisation est un mode de domination dans lequel est conservée l'altérité des dominés et où les processus de domination passent par la construction de la présence de la domination dans leur univers. En fait, l'utopie coloniale qui consiste à recréer une société nouvelle à partir de la destruction de l'ancienne est contradictoire en regard de la nature même de la domination qu'elle implique, et ce jusqu'en 1960. Dans le cas du communisme, la création d'un monde nouveau s'inscrit dans une incapacité totale à produire la société "totalitaire". Les contradictions internes, les résistances à travers les champs familiaux, privés, ethniques sont innombrables. La comparaison entre la colonisation et le communisme montre que toute domination est prise dans la tension utopique de produire la société dans laquelle elle va se développer, l'échec inévitable de ce processus permet à l'histoire d'avancer.

En revanche, la mondialisation est un mode de domination qui a pour particularité de ne pas être centralisée alors que, d'un côté, la domination coloniale mettait en jeu la métropole face à des territoires et, de l'autre, le système communiste

3. Barbara GLOWCZEWSKI et Rosita HENRY, *Le défi indigène*, Aux lieux d'être, 2007.

4. Gérard ALTHABE et Monique SELIM, « Mondialisation, communisme et colonisation », *Le journal des anthropologues*, 2004, n° 98-99, p. 10-14.

localisait le pouvoir dans le parti, le comité central, le président à un moment donné. »

Mais l'expansion des métaphores coloniales que l'on constate quotidiennement véhicule en elle-même des logiques polyvalentes. Elle mobilise indéniablement des luttes, hier comme aujourd'hui, et favorise le ciblage de l'ennemi à abattre, à soumettre où dont il faut se faire reconnaître. Au Tibet, dans les manifestations, fusèrent les slogans : « chassons les Han (chinois) et tuons les Hui (musulmans) ». Dans cette optique l'item colonial fonctionne comme un opérateur politique pour le meilleur — comme peut-être au Bangladesh durant la guerre — ou pour le pire, comme certainement en Ouzbékistan où l'incrimination de la colonisation passée permet au régime de tenir captive la population et de faire régner une terreur mortifère.

Néanmoins, au plan idéal, l'apposition du terme colonial à des modes de domination de nature extrêmement diverse semble pousser à une relative simplification des rapports et des évolutions des structures, inclinant pour des lignes de fuite en forme de retour, même si elles favorisent l'action. L'essentialisme imprègne en effet les formes d'expression, ce que reconnaissent en partie éventuellement les anthropologues engagés aux côtés des aborigènes par exemple. Ainsi, Rosita Henry, dans *Le défi indigène*, souligne en conclusion que « les débats qui animèrent les sciences sociales au cours des années 1980 à propos du concept de "tradition" et de l'idée de "l'invention de la tradition"<sup>5</sup> et plus récemment à propos du concept d'indigénité<sup>6</sup>, rappellent les débats passionnés qui suivirent la deuxième guerre mondiale : essentialisme/anti-essentialisme, et primordialisme/constructivisme. L'essentialisme fut traité comme politiquement incorrect par les anti-essentialistes parce que la notion d'essence était associée avec une identité fixe et exclusive (le "Soi") qui avait le potentiel de s'opposer à un "Autre" en un conflit violent ou visant son annihilation, comme dans le cas de l'holocauste. Cependant, il n'existe pas de relation nécessaire entre essence et fixité ; pas plus qu'il n'existe de lien inhérent

---

5. Richard HANDLER et Jocelyn LINNEKIN, « Tradition, Genuine or Spurious », in *Journal of American Folklore*, n° 97, 1984, p. 273-290 ; Jocelyn LINNEKIN, « Cultural Invention and the Dilemma of Authenticity », in *American Anthropologist*, n° 93, 1991, p. 446-448.

6. Alan BARNARD, « Kalahari Revisionism, Vicena and the "Indigenous People" Debate », in *Social Anthropology*, n° 14, 2006, p. 1-16 ; Adam KUPER, « The Return of the Native », in *Current Anthropology*, n° 44, 2003, p. 389-402 ; Justin KENRICK and Jerome LEWIS, « "Indigenous Peoples" Rights and the politics of the Term "Indigenous" », in *Anthropology Today*, n° 20, 2004, p. 4-9 ; Michel R. DOVE, « Indigenous People and Environmental Politics », in *Annual Review of Anthropology*, n° 35, 2006, p. 191-208.

entre essence et conflit violent. Les performances de l'indigénité discutées dans cet ouvrage imposent de « repenser l'essence comme force de changement et de mouvement, comme synonyme d'identification dynamique et libératrice plutôt que comme une identité statique et cause de division<sup>7</sup> ». Pourtant, quelle que soit l'aspiration à dégager l'essentialisme de ses attaches systémiques et à le réhabiliter comme concept ouvert, il est plus malaisé de voiler les charges qui pèsent sur la défense de l'autochtonie comme telle et d'effacer complètement les paramètres naturalistes qui colorent consécutivement les nouvelles identités, aussi mobiles et fluides se revendiquent-elles. La métaphore coloniale en cours véhicule en effet malgré elle un segment idéologique massif des entreprises coloniales des siècles passés : la naturalisation des hommes et des sociétés colonisées considérées comme des espèces naturelles<sup>8</sup> et la rupture entre l'identité et l'altérité, même si leurs rapports sont déhiérarchisés. Les ontologies identitaristes se sont multipliées au cours des dernières décennies, au point qu'il faut désormais considérer leur développement comme un phénomène important et intrinsèque à la globalisation. Corollairement les processus d'altérisation négative ont accompagné l'émergence et le dévoilement des identitarismes, amenant à édifier des figures d'étranger interne et externe un peu partout dans le monde. Les métaphores coloniales ont constitué dans ces processus un adossement idéologique notable des partitions en jeu.

*Institut de recherche pour le développement (IRD)*

\* \* \*

---

7. Naomi SCHOR, « Introduction », in Naomi SCHOR and Elieabeth WEED (eds), *The Essential Difference*, Indiana University Press, Blommington and Indianapolis, 1994, p. XIV.

8. Benoît DE L'ESTOILE, *Le goût des autres, de l'exposition coloniale aux arts premiers*, Flammarion, 2007.



## Formation, emploi, territoires

N° 136-137 (n° 1-2 de 2009)

Appel à articles : Usages populaires de l'espace

prendre l'offre de formations universitaires ?  
(France) - Myriam Baron

### DOSSIER

**Formation, emploi, territoires** (dossier  
coordonné par Christian Azais et Olivier Giraud)

- Éditorial. Formation, emploi, territoires - Christian Azais, Olivier Giraud
- Gouvernances territoriales et émergence d'une politique du rapport salarial - Olivier Mériaux, Éric Verdier
- Proximité et relation emploi-formation : au carrefour des disciplines - Maïten Bel, Thierry Berthet
- L'accès des jeunes à l'emploi : les trois dimensions de la régulation territoriale - Olivier Giraud
- Les enjeux de la relation formation-emploi en Italie : la place du travail et des territoires - Christian Azais
- L'ascendance familiale et son inscription dans l'analyse territoriale de la relation formation-emploi - Bruno Berenguel, Bernard Hillau
- La formation : réponse aux défis économiques et sociaux des métropoles ouest-européennes ? Le cas bruxellois - Gilles Van Hamme
- La formation à l'épreuve de la désindustrialisation : une question de genre et de classe ? - Elisabetta Pernigotti
- Villes et régions en concurrence pour com-

### HORS DOSSIER

- L'innovation dans les sports de nature : l'éruption de nouvelles activités dans une station de sports d'hiver - Yohann Rech, Jean-Pierre Mounet, Marika Briot
- Nouveaux habitats urbains dans des villes moyennes paulistes - Brésil - Maria Encarnação Beltrão Sposito
- Pratiques linguistiques et parcours migratoires : une articulation complexe - Alexandra Filhon, Françoise Guérin-Pace

### CONTROVERSES

- Région métropole ou impérialisme parisien ? - Jean-Pierre Garnier
- Lettre à Didier ou le Grand Paris vu de Montreuil - Jean-Pierre Lévy
- La métropole parisienne : une maladie orpheline ? - Laurent Davezies

### NOTES DE LECTURE

- Les politiques locales françaises au défi des changements d'échelles de l'action publique - Philippe Hamman
- Recensions d'ouvrages

### ESPACES ET SOCIÉTÉS

ENSA Paris-Val de Seine, LOUEST - 3-15 quai Panhard et Levassor - 75013 PARIS

e-mail : [espacesetsocietes@msh-paris.fr](mailto:espacesetsocietes@msh-paris.fr) - Internet : <http://www.espacesetsocietes.msh-paris.fr>

**Vous pouvez vous abonner en ligne (paiement sécurisé) : [www.editions.eres.com](http://www.editions.eres.com)**

ou CRM ART - Éditions érès :

Service des abonnements et commandes - BP 15245 - F - 31152 FENDUILLET Cedex  
Tél + 33 (0) 5 61 74 92 59 - Fax + (0) 5 17 47 52 67 - e-mail : [commandes.eres@crm-art.fr](mailto:commandes.eres@crm-art.fr)

### Prix de l'abonnement Espaces et Sociétés

3 numéros à la suite dont un double / pour 1 an

France particuliers.....55 € - France organismes.....60 €

Autres pays particuliers.....65 € - Autres pays organismes.....70 €

Prix du n° 1-2 2009 (136-137) : 28 €

## **Le paradigme du colonialisme en Asie centrale postsoviétique**

Marlène LARUELLE

Alors que le thème du colonialisme occupe de nouveau une grande place dans les débats publics en Europe de l'Ouest, en partie dans la liaison rétroactive qui en est faite avec les immigrés contemporains, et dans les pays ayant connu la décolonisation de l'après-seconde guerre mondiale, l'espace postsoviétique frappe par la place très contrastée accordée à cette question. Les États baltes, mais également l'Ukraine, ainsi que la Géorgie, animés par un fort sentiment d'animosité à l'encontre de la Russie, ont fait de la lutte contre le « colonisateur russe » l'un de leurs grands axes historiographiques. À Kiev, certains milieux revendiquent la caractérisation des famines des années 1930 comme génocide. En Asie centrale, on note plutôt un silence gêné sur cette question, qui se conjugue paradoxalement, dans les deux États les plus antiruses mais également les plus autoritaires, à la mise en scène d'une dramaturgie nationale dénonçant la domination russo-soviétique. La période russo-soviétique reste en effet problématique en ce qu'elle questionne l'utilité ou non d'un travail de mémoire sur les ruptures politiques et sociales de l'Asie centrale au XX<sup>e</sup> siècle. La spécificité du régime soviétique, qu'on ne peut purement et simplement considérer comme un « colonialisme » tel que les pays d'Europe occidentale l'ont exporté en Afrique et en Asie, est souvent mise en avant par les historiographies centre-asiatiques, qui hésitent entre revendiquer la continuité avec cette époque ou assumer l'idée de la rupture. Les élites politiques et intellectuelles de la région se trouvent alors prises à partie entre, d'un côté, une propagande idéologique glorifiant le « retour » de l'indépendance en 1991 et, de l'autre, un vécu et des habitus, individuels et collectifs, qui se reconnaissent dans l'expérience soviétique.

### ***Repenser le colonialisme à l'aune de la globalisation***

Il convient dans un premier temps de rappeler que le processus historique de colonisation, tout comme la mondialisation contemporaine, ont toujours englobé l'espace russe bien que celui-ci ne soit que rarement inclus dans les comparaisons. Alors que les puissances occidentales (Grande-Bretagne, France, Pays-Bas, Italie, Belgique) structurent leur domination impériale au XIX<sup>e</sup> siècle, la Russie est engagée dans une extension territoriale sans précédent depuis le XVI<sup>e</sup> siècle durant laquelle elle prend le contrôle des territoires appartenant autrefois à la Horde d'Or mongole. Son avancée vers l'Est est stoppée par la Chine et le Japon au niveau du Pacifique, celle vers le Sud par la présence britannique et la constitution, en 1895, de l'État tampon afghan. À la différence des autres puissances européennes, l'État tsariste n'a pas réellement élaboré d'idéologie coloniale, ni mis en œuvre de pratiques uniformisées envers les peuples conquis, en partie pour des motifs historiques dus à la multiplicité des situations d'expansion territoriale et à la diversité culturelle des peuples sous sa juridiction.

Par-delà les ruptures apparentes, la transformation de l'empire tsariste en Union soviétique, avec son lot de ruptures sociales brutales et d'appels à faire « table rase » du passé, ne doit pas effacer les éléments de continuité : gestion paternaliste des peuples dominés et dès la deuxième moitié des années 1930, exaltation des bienfaits de la « mission civilisatrice » du grand frère russe dans les espaces méridionaux du pays. La patrie des prolétaires a donc rapidement repris à son compte un discours convenu sur les apports positifs du régime tsariste, en particulier *via* les reconstitutions historiques consacrées à la grandeur de la Russie, et réintégré dans l'imaginaire un passé impérial aseptisé, dans lequel l'idée monarchique avait été effacée. L'imposition d'une modernité venue de l'extérieur a donc commencé, pour l'Asie centrale, dès le XIX<sup>e</sup> siècle et s'est poursuivie à la période soviétique, qui fut en soi une forme de mondialisation.

La constitution de l'État soviétique sur une grande partie du territoire impérial, puis l'extension des régimes socialistes en Europe centrale, en Asie et Afrique sont en effet parties prenantes des processus de globalisation qui marquent le XX<sup>e</sup> siècle. Le référent idéologique marxiste s'inscrit dans l'histoire du libéralisme, et l'Union soviétique n'a cessé de revendiquer l'universalisme des Lumières. Comme son opposant capitaliste, le communisme a tenté de diffuser un modèle de développement sur une grande partie de la planète, contribuant à uniformiser certaines expériences politiques et économiques et à prendre conscience de la globalité des problèmes posés à l'humanité. Une réflexion sur ce phénomène globalisa-

teur s'est développée en Union soviétique même : dès les années 1970, les chercheurs rattachés à des institutions académiques prestigieuses, spécialisées en relations internationales (Institut de l'économie mondiale et des relations internationales, Institut étatique des relations internationales de Moscou, Institut des États-Unis et du Canada, etc.) ont contribué, sous couvert d'un discours dépréciatif, à diffuser dans les cercles officiels du Parti les analyses anglo-saxonnes de la globalisation, et à faire connaître les courants intellectuels contemporains tels que le néo-conservatisme.

On ne peut donc se contenter de décrire l'indépendance de 1991 comme l'entrée de l'Asie centrale dans la globalisation : sa participation à l'expérience soviétique et, précédemment, sa confrontation à la colonisation tsariste l'ont conduite à de multiples transformations sociales globalisantes. Outre la faiblesse des atouts économiques et sociaux de l'Asie centrale postsoviétique<sup>1</sup>, les élites politiques et intellectuelles de la région se trouvent démunies face au « déperissement territorial » des États, selon la formule de Bertrand Badie. Formées à une époque et sous un régime dont les conceptions de l'État et de la géopolitique, remontant au XIX<sup>e</sup> siècle, avaient été confortées par la logique de bipolarité des deux superpuissances, elles connaissent des difficultés à prendre en compte l'importance des réseaux et des visions transnationales ou infranationales, gardent une conception de l'économie limitée au territoire national et récusent l'idée de l'affaiblissement de l'État. Choqués par la capacité d'influence des ONG occidentales et des grandes organisations internationales, les régimes d'Asie centrale soutiennent aujourd'hui le Kremlin dans sa dénonciation de l'ingérence occidentale<sup>2</sup>.

Le contraste entre ce que fut l'Asie centrale dans l'histoire — une terre d'échanges et de communications entre hommes, idées, religions et marchandises — et ce qu'elle est aujourd'hui, près de deux décennies après l'indépendance, est ressenti comme humiliant. Les élites centre-asiatiques se cherchent alors des modèles historiques anciens comme la célèbre Route de la soie, qui revalorise le sentiment d'être le pont ou le carrefour entre grandes civilisations mondiales. Pourtant, « les situations centrales ne coïncident que rarement avec les centres ; elles sont bien souvent des

---

1. Malène LARUELLE et Sébastien PEYROUSE, « Impact et enjeux sociaux des évolutions économiques en Asie centrale », *Autrepart*, « Les mondes post-communistes - Quels capitalismes ? Quelles sociétés ? », n° 48, décembre 2008.

2. Pour un bilan global de la situation centre-asiatique, cf. Laurent BAZIN, Bernard HOURS, Marlène LARUELLE et Monique SELIM, « Les États d'Asie centrale : un parcours tourmenté depuis l'indépendance », in Sophie BOISSEAU DU ROCHER et François GODEMENT (éd.), *Asie. Entre pragmatisme et attentisme*, Paris, La Documentation française, « Les Études de la Documentation française », 2006, p. 61-82.

“périphéries internes”<sup>3</sup>», un constat difficile à accepter en Asie centrale et qui est évacué par une fuite en arrière dans le passé millénaire de la région. La volonté de restaurer une identité disparue donne alors naissance à une folklorisation outrancière et à la reconstitution, souvent de toutes pièces, de traditions nationales. Comme le reste du monde, l'Asie centrale se crée un *terroir*, exalte un passé qu'il faudrait préserver de la disparition et s'invente un artisanat local, à destination bien évidemment des touristes mais également de la population locale, qui participe elle aussi de cette invention des traditions.

Les historiographies nationales sont marquées par l'ancrage des discours culturalistes, fondés sur des présupposés primordialistes, qui font de la nation un donné de la nature existant depuis des temps immémoriaux, et acteur premier de l'histoire humaine. La réflexion sur l'identité nationale, formulée en termes de « mentalité » ou de « psychisme », occupe un large spectre des sciences humaines centre-asiatiques, de nombreux intellectuels étant convaincus d'avoir à donner sens à la nation et de pouvoir formuler une nouvelle idéologie pour le pays. Ont ainsi émergé, dans toute la région, de nouvelles disciplines universitaires comme la culturologie, la conflictologie, l'ethnopolitologie, l'ethnopsychologie, mais aussi la spiritualité nationale, qui se posent en miroir du marxisme-léninisme, reprenant à leur compte la volonté de trouver un sens et des lois à l'histoire mondiale, mais au travers d'arguments relatifs à la culture ou à l'ethnie, non aux conditions de classe<sup>4</sup>. Ces disciplines viennent compléter l'enseignement des œuvres du président, obligatoires au Turkménistan et en Ouzbékistan, en promouvant le nationalisme officiel par l'idée d'une spécificité nationale unique, la négation des cultures minoritaires et une hagiographie des apports culturels du peuple au reste du monde. C'est dans ce contexte intellectuel que vient prendre place la réflexion sur le colonialisme.

### ***L'attitude paradoxale des historiographies centre-asiatiques sur le colonialisme***

Au Kazakhstan, au Kirghizstan et au Tadjikistan, les chercheurs ont du mal à prendre parti sur le régime soviétique et à formuler une doctrine historiographique non contradictoire sur la question. Les manuels sont do-

---

3. Olivier DOLLFUS, *La mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, p. 57.

4. Pour le cas russe, en tout point similaire, cf. Marlène LARUELLE, « La Culturologie : un nouveau “prêt-à-penser” pour la Russie ? », *Diogène*, Paris, n° 204, 2003, p. 25-45. Version courte en ligne :

<http://www.centre-fr.net/Le-nationalisme-russe-dans-les.html?lang=fr>

minés par l'exaltation d'un État national existant depuis plusieurs siècles, voire millénaires<sup>5</sup>. L'usage du terme d'étaticité (*gosudarstvennost'* en russe) permet d'affirmer que même si les preuves historiques attestant de l'existence de l'État sont rares ou problématiques, la volonté de la population titulaire de se penser comme État à travers les siècles est une donnée d'évidence<sup>6</sup>. Dans un même temps, les manuels scolaires et universitaires consacrés au XX<sup>e</sup> siècle reconnaissent dans leur majorité que l'État contemporain a été constitué par les découpages frontaliers du pouvoir soviétique entre 1924 et 1936. Nombre d'ouvrages sous-entendent, de manière plus ou moins explicite, que la période soviétique a facilité, encadré et annoncé l'indépendance de 1991. Ce double discours se retrouve parfois chez les mêmes auteurs, révélant ainsi les difficultés à prendre position sur une question qui affecte le regard global porté sur la légitimité ou l'illégitimité du passé soviétique<sup>7</sup>. La période coloniale tsariste bénéficie elle aussi d'un traitement ambigu : elle est décriée pour son mépris des traditions nationales et de l'islam, l'imposition de la culture et de la langue russes, l'exploitation des ressources économiques locales. Les grands soulèvements populaires contre l'empire des Romanov sont présentés comme des moments de « lutte pour la libération nationale ». Néanmoins, la colonisation russe se trouve mise en parallèle avec les autres dominations possibles : le souvenir des répressions djoungares, la comparaison avec les Ouïgours dans le Turkestan chinois et les Indiens sous joug britannique accentuent le sentiment du « moindre mal » qu'aurait représenté la Russie dans la région.

Certaines nuances doivent être apportées à ce panorama général. Les manuels kirghizes sont les plus modestes : ils invitent majoritairement leurs concitoyens à se satisfaire de l'État obtenu et à remercier le régime soviétique pour avoir apporté la modernité, sociale, politique et économique au Kirghizstan et avoir préservé l'identité nationale. Cette prise de position ne les empêche pas d'avoir un regard critique sur le leitmotiv de « l'incorporation volontaire » du peuple kirghize à l'empire tsariste, ou sur les répressions staliniennes à l'encontre des grands noms nationaux de la littérature et de la politique. Au Tadjikistan, la situation est plus difficile à

---

5. Le Kirghizstan a par exemple fêté en 2003 les « 2 200 ans de l'étaticité kirghize ».

6. Cf. par exemple Cholponbai NUSUPOV, *Politiko-istoricheskie problemy genezisa i ideologii, gosudarstvennosti i kul'tury kyrgyzskogo naroda* [Les problèmes politico-historiques de la genèse et de l'idéologie de l'étaticité et de la culture du peuple kirghize], Bichkek, KGNU, 2000.

7. Cf. les exemples cités par Tyntchtykbek TCHOROEV, « Historiography of Post-Soviet Kyrgyzstan », *International Journal of Middle East Studies*, n° 34, 2002, p. 351-374, ici p. 358.

analyser car suite à la guerre civile (1992-1997) et à la pauvreté récurrente du pays, peu de nouveaux manuels ont été édités. Le directeur de l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences, Rakhim Massov, personnalité publique connue dans le pays, tient un discours paradoxal : il dénonce la formation, en 1929, d'une première république soviétique tadjike coupée de ses grands centres historiques que sont Boukhara et Samarcande, sacrifiée sur l'autel de « l'impérialisme ouzbek », mais se présente comme un grand ami de la Russie, tsariste, soviétique et postsoviétique, remerciée pour avoir de tout temps apporté la modernité aux Tadjiks<sup>8</sup>. Les manuels kazakhs sont souvent plus critiques sur l'apport de Moscou, en particulier à cause de la violente sédentarisation des nomades dans les années 1930, qui a conduit à la mort ou à la fuite de près d'un tiers de la population<sup>9</sup>. Certains chercheurs, comme Manach Kozybaev (1931-2002), grande figure de l'historiographie officielle, préfèrent jouer la carte de l'antiquité immémoriale du pays<sup>10</sup>.

La situation est différente dans les deux autres États, où la critique du régime soviétique s'est toujours voulue plus virulente. En Ouzbékistan, dès les premières années d'indépendance, le passé russo-soviétique a été violemment décrié, corollaire historiographique d'une politique étrangère ouvertement antirusse et pro-américaine. Toutefois, l'enjeu n'est pas dans le positionnement géopolitique de l'Ouzbékistan mais dans la légitimation interne d'un régime autoritaire et nationaliste. En effet, le retournement du pays en 2005, qui l'a conduit à revenir dans le giron de Moscou, n'a eu aucun impact sur l'analyse officielle du passé national. L'Institut d'histoire de l'Académie des sciences a été restructuré dès 1998 après une conférence du président de la République et des milieux historiens à l'issue de laquelle a été publié un décret « Sur l'amélioration de l'activité de l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences d'Ouzbékistan ». L'influence du pouvoir sur la science historique est ouvertement affirmée dès le premier point : « Le cabinet des ministres décrète que le but principal de l'ac-

---

8. Rakhim MASOV, *Tadzhiki : istorija s grifom « sovershenno sekretno »* [Les Tadjiks : une histoire classée « top secret »], Douchanbe, Pajvand, 1995.

9. A. N. ALEKSEENKO, « Demograficheskie posledstvija goloda v Kazaxstane nachala 30-x godov (ocenka poter' kazaxskogo etnosa) » [« Les conséquences démographiques de la famine au Kazakhstan au début des années 1930 (jugement sur les pertes de l'ethnos kazakh) »], in V. N. VLADIMIROV (dir.), *Komp'juter i istoricheskaja demografija* [L'Ordinateur et la démographie historique], Barnaul, 2000.

<http://hist.dcn-asu.ru/kleio/aik/krug/histdcn/1.htm>

10. N. MASANOV, I. SAVIN, « Rossija v kazaxskix uchebnikax istorii » [« La Russie dans les manuels kazakhs d'histoire »], 2004.

<http://www.historia.ru/2004/01/masanov.htm>

tivité de l'Institut d'histoire est l'étude de l'histoire authentique du peuple ouzbek et de son étaticité.<sup>11</sup> »

Un département « d'histoire coloniale » est alors créé, englobant tant la période tsariste que le régime soviétique : de 1865, date de l'entrée des troupes russes dans Tachkent, à 1991, l'Ouzbékistan est censé avoir subi une vassalité uniforme imposée par Moscou. Cette reconceptualisation du passé a pour objectif de justifier la « voie spécifique de développement » choisie par Islam Karimov et d'accentuer le culte de la personnalité présidentielle. Elle est censée effacer les difficultés économiques et sociales contemporaines que connaît le pays par une exaltation sans limites d'un glorieux passé lointain, où l'Ouzbékistan était à la pointe du développement mondial, avant d'être détruit par le colonisateur russe<sup>12</sup>. En se concentrant sur l'antiquité unique du peuple ouzbek, la critique historiographique a également espoir de légitimer l'ethnocratisation de la république et la suppression de tout espace public dédié aux minorités nationales, les Russes mais également les Tadjiks.

Quant au Turkménistan, il s'est présenté depuis le début des années 1990 comme le pays d'Asie centrale le plus antirusse et antisoviétique. Un grand musée dédié à l'histoire de la résistance turkmène à la Russie tsariste a été construit dans la ville de Gök-Tepe, lieu d'une célèbre bataille entre tribus turkmènes et armée tsariste en 1881. Dans tous les textes officiels, la colonisation tsariste est appréhendée comme une longue période d'asservissement qui aurait empêché le Turkménistan d'avancer vers son âge d'or. L'ensemble du régime soviétique lui est assimilé sans nuances : l'historiographie turkmène, comme l'ouzbèke, assimile les deux régimes en une seule continuité historique. Dans les programmes scolaires, le cours consacré aux périodes contemporaines est presque inexistant : entre la bataille de Gök-Tepe et la chute de l'Union soviétique, seule la seconde guerre mondiale est censée être étudiée par les élèves. Les décennies d'inclusion dans l'empire tsariste et au sein de l'Union soviétique n'ont même pas, en théorie, à être mentionnées : l'histoire turkmène semble prendre fin avec Gök-Tepe pour ne resurgir qu'à l'indépendance de 1991<sup>13</sup>. Le

---

11. Marlène LARUELLE, « Continuité des élites intellectuelles, continuité des problématiques identitaires. Ethnologie et "ethnogenèse" à l'Académie des sciences d'Ouzbékistan », *Cahiers d'Asie centrale*, n° 13-14, 2004, p. 45-76.

12. Büsra ERSANLI, « History Textbooks as Reflections of the Political Self : Turkey (1930s and 1990s) and Uzbekistan (1990s) », *International Journal of Middle East Studies*, n° 34, 2002, p. 337-349.

13. Sébastien PEYROUSE, *Turkménistan. Un destin au carrefour des empires*, Paris, Belin, 2007, et, du même auteur, « Gök-Tepe, histoire et mémoire du Turkménistan », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 1067, 2008, p. 19-22.

changement de président en 2007, après le décès de Saparmourat Niazov, a effacé les aspects les plus radicaux de ce discours sans en remettre en cause les postulats fondateurs.

Il ressort de cette analyse l'impossibilité des historiographies centre-asiatiques à formuler la domination en termes de pouvoir. Avec le recul intellectuel du marxisme, brutalement dévalorisé, les explications socio-économiques s'effacent au profit de l'idée que seule l'étude des identités nationales, des cultures et des religions permet d'expliquer le monde. La déconsidération des éléments sociaux et économiques au profit du culturalisme conduit alors à un effacement du politique. Les logiques tsaristes, tout comme celles, très différentes, du régime soviétique, ne peuvent plus être appréhendées, d'où le développement d'échappatoires historiographiques : contournement du problème par son effacement et maintien en parallèle de discours contradictoires à la fois prosoviétiques et antisoviétiques au Kazakhstan, au Kirghizstan et au Tadjikistan, victimisation de soi, écriture mégalomane de l'histoire et schizophrénie du rapport au passé soviétique en Ouzbékistan et au Turkménistan.

Il est d'autant plus difficile aux historiographies centre-asiatiques de penser sereinement le régime soviétique que toute réhabilitation des périodes directement antérieures s'avère laborieuse. Les khanats ouzbeks de Khiva, Boukhara et Kokand, qui se sont structurés après l'effondrement de l'empire timouride au XVI<sup>e</sup> siècle, sont dans leur majorité évincés des commémorations officielles tant l'état de misère sociale et de morcellement politique de la zone lors de l'arrivée des armées russes ne peut être vanté. Au Kazakhstan et au Kirghizstan, l'idée de retourner vivre en nomades sous une yourte recueille difficilement l'approbation de la population, qui n'y voit qu'un symbole folklorique. Les historiens sont donc obligés de remonter à des époques bien plus lointaines, principalement l'Antiquité et les premières dynasties dites « nationales » du Moyen-Âge, pour célébrer un passé haut en couleur. Le sentiment que, malgré les dérives staliniennes, l'URSS a apporté la modernité économique et sociale aux peuples d'Asie centrale reste séduisant pour des pays qui affichent leur logique modernisatrice. La stratégie soviétique de se présenter comme une « internationale des peuples colonisés », puis comme le lieu de réalisation de « l'amitié des peuples » est également en phase avec le multiculturalisme revendiqué par la majorité des États de la région.

### **Les impensés politiques et soubassements idéologiques liés au colonialisme**

Pour mieux saisir les raisons de ces difficultés à penser le colonialisme, il reste à étudier les multiples impensés politiques qui lui sont liés et les soubassements idéologiques des discours historiographiques contemporains, qui font du régime soviétique un vécu difficile à récuser sous la forme d'une domination coloniale.

Premièrement, les États d'Asie centrale ont accédé à une indépendance qu'ils n'avaient pas réclamée. La dissolution *de facto* de l'Union soviétique lors des accords du 8 décembre 1991 a profondément choqué les sociétés centre-asiatiques, qui l'ont interprétée comme un abandon de la métropole, suite logique des critiques humiliantes orchestrées par Moscou au début des années 1980 à l'encontre de la corruption et du clientélisme. Lors du référendum de mars 1991 concernant le maintien de la structure fédérale soviétique, le vote centre-asiatique fut le plus élevé du pays (environ 90 %). Les présidents des cinq républiques s'étaient par ailleurs discrètement opposés aux slogans de perestroïka et de glasnost lancés par Mikhaïl Gorbatchev dans la deuxième moitié des années 1980, et seul le président kirghiz Askar Akaev avait condamné le putsch conservateur d'août 1991. Le fait que cette indépendance n'ait été portée par aucun mouvement populaire ni discours intellectuel dissident, à la différence des États baltes ou de l'Ukraine, ne signifie toutefois pas l'absence de revendications identitaires. En effet, durant la perestroïka, les requêtes en faveur d'une plus juste prise en compte d'éléments culturels spécifiques avaient animé la scène publique. Les cercles intellectuels républicains s'étaient par exemple battus pour l'obtention d'un statut officiel pour les langues nationales et la réhabilitation des grandes figures du communisme national des années 1920-1930.

Porter un jugement sur le colonialisme suppose, en filigrane, établir la volonté d'indépendance du pays, ce qui reste difficile en Asie centrale. Les discours officiels et les manuels scolaires ont beau vanter la lutte séculaire du peuple pour son indépendance, ils ne peuvent s'appuyer sur des éléments historiques conséquents et ce, d'autant plus que les formes de résistance au régime soviétique posent souvent problème. Toute référence, même posthume, à des personnalités réputées pour leur indépendance d'esprit, ne peut que déranger des États qui se contentent de célébrer des héros militaires ou des écrivains dont les œuvres ont été préalablement dépolitisées.

Ainsi, les opposants de la première heure aux Bolcheviks se recrutaient parmi les anciens dirigeants des khanats, descendants de dynasties réactionnaires, sanglantes et peu cultivées, ou parmi les colons russes ralliés au tsarisme ou au Gouvernement provisoire, et ne sont donc pas dignes d'intégrer le panthéon des héros de la nation. Les révoltes populaires contre le régime tsariste (les plus célèbres étant celle d'Andijan en 1898 et le soulèvement général de l'ensemble de la région en 1916), puis celles des Basmatchis contre le régime soviétique dans les années 1920, quant à elles, dérangent par leur sensibilité religieuse affirmée. Dans des États laïques, littéralement obsédés par l'islamisme et dont l'autoritarisme est légitimé par la lutte contre le fondamentalisme religieux, toute référence à l'islam comme idéologie de combat ou de libération nationale ne peut être publiquement affichée<sup>14</sup>. Les grandes figures national-communistes des années 1920-1930, qui avaient cherché à concilier socialisme et nationalisme dans une fibre tiers-mondiste avant l'heure puis avaient été liquidées par Staline, suscitent également la suspicion par leurs engagements nettement panturquistes. Leurs appels à l'unité des peuples centre-asiatiques ne peuvent que déranger des États jaloux de leur souveraineté nationale et peu enclins à l'intégration régionale. Dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les dissidents centre-asiatiques, relativement peu nombreux comparés à leurs collègues russes, ukrainiens ou baltes, s'appuient souvent sur des revendications religieuses, soit islamiques, soit chrétiennes, et ne peuvent donc, là non plus, trouver place dans les commémorations nationales.

La constitution d'un panthéon de héros décolonisateurs s'avère doublement difficile. Les soubassements idéologiques des opposants au régime tsariste puis soviétique ne correspondent pas aux postulats des États contemporains, inquiets que la promotion d'un nationalisme trop virulent ou de références religieuses assumées ne serve de terreau à de futures déstabilisations. Par ailleurs, ces débats historiques s'inscrivent dans des enjeux politiques éminemment contemporains : dès le début des années 1990, le souvenir des opposants à l'URSS a été accaparé par les franges les plus radicales de l'opposition, les milieux nationalistes et/ou islamo-nationalistes. Les années de perestroïka et leur intense effervescence mémorielle ont alors été effacées des historiographies officielles comme des mémoires : l'opinion publique a été invitée à oublier cette époque et ses principaux leaders, qui sont devenus des concurrents des présidents en place et ont été éliminés de la scène politique.

---

14. Stéphane A. DUDOIGNON, « Changements politiques et historiographiques en Asie centrale (Tadjikistan et Ouzbékistan, 1987-1993) », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien (CEMOTI)*, n° 16, 1993, p. 85-136.

Définir le colonialisme sous-entend également affirmer une discontinuité minimale entre les anciennes élites dirigeantes et leurs successeurs. Or, le régime soviétique n'a pas disparu suite à une guerre, une occupation étrangère ou une défaite militaire, mais s'est effondré de lui-même. Les élites ont, soit organisé elles-mêmes ce changement, soit, pour les républiques d'Asie centrale, l'ont accompagné dans ses derniers soubresauts, passant sans grande difficulté du discours souverainiste de la perestroïka à celui de l'indépendance. Ainsi, malgré un discours de façade qui vante la lutte du peuple et de ses dirigeants pour obtenir un État-nation historiquement justifié, les leaders centre-asiatiques ont tout juste réussi à ne pas paraître dépassés par des événements qui se sont déroulés, dans les républiques occidentales de l'URSS et en Russie, sans eux, voire même contre eux. Toute célébration trop radicale de la « rupture » de 1991 conduirait donc à une critique des élites en place, un geste dangereux dans des régimes autoritaires où, à l'exception du Kirghizstan, toute participation à la vie publique suppose le ralliement au président « père de la nation ».

Les élites politiques centre-asiatiques appartiennent en effet pleinement au passé soviétique. Trois des premiers présidents sont les Premiers secrétaires du Parti communiste de leur république, tandis qu'Askar Akaev, au Kirghizstan, occupait un poste important dans les structures de l'Académie des sciences et qu'Emomali Rakhmon, au Tadjikistan, était député et directeur d'un sovkhoze. Une immense majorité des ministres et députés ont une carrière d'apparatchiks derrière eux et commencent aujourd'hui seulement à laisser place à leurs enfants, formés dans les structures équivalentes aux écoles du Parti que sont les institutions de formation des cadres rattachées à l'appareil présidentiel. Les régimes établis dans les cinq États disposent tous, à des degrés divers mais pouvant néanmoins s'inscrire dans une même lignée, de caractéristiques idéologiques héritées de l'URSS et transformées par les conditions nouvelles de l'indépendance. Ils poursuivent de nombreux traits hérités du régime précédent comme le paternalisme, la croyance en la nécessité d'une idéologie forte diffusée au peuple sous diverses formes, une hostilité envers tout non-conformisme, un ethno-nationalisme déjà en vigueur à la période soviétique et une inflation du discours sur le bien-être national qui semble proportionnelle à la détérioration du niveau de vie de la population.

Pour prouver sa fidélité idéologique au nouveau régime, mieux vaut donc contourner la difficile question de la *nature* du régime soviétique : tout comme les débats sur le totalitarisme stalinien sont en grande partie absents de la scène centre-asiatique, ceux sur le colonialisme restent problématiques. La zone n'a jamais connu de procès public des dirigeants communistes, les accusations n'ont jamais été formulées individuellement, par exemple à l'encontre des membres des services de sécurité responsables de la répression des dissidents. Seuls les « réprimés » (*repressirovanye*) des grandes purges stalinienne de la fin des années 1930 ont été réhabilités : au Kazakhstan et au Kirghizstan, ils ont fait l'objet de recensements grâce à l'ouverture des archives, et leurs familles peuvent bénéficier d'un statut symbolique de « famille réprimée ». En Ouzbékistan, un musée dédié aux victimes du régime a bien ouvert mais, là encore, le culte des victimes évite toute allusion à leurs convictions idéologiques, dérangeantes pour le régime actuel, et reste flou dans la dénonciation du coupable, dans une tentative désespérée de ne froisser aucune mémoire.

Par ailleurs, si certains événements liés à la domination tsariste ou aux premières années du régime soviétique peuvent être dénoncés, le silence s'impose dans l'après-guerre : une fois les répressions stalinienne de 1937-1938 critiquées, plus aucune remise en cause du passé ne semble possible. La seconde guerre mondiale reste célébrée dans toute la région comme un grand moment d'unité nationale (les 7, 8 ou 9 mai sont fériés dans les cinq États), tout comme la conquête de l'espace par Iouri Gagarin, preuve de l'appartenance à la deuxième puissance mondiale. Les décennies brejnéviennes sont appréhendées comme l'âge d'or du régime soviétique. Au Kazakhstan et en Ouzbékistan, les Premiers secrétaires qui ont dominé leur république pendant deux décennies, respectivement Dinmoukhamed Kounaev (de 1960 à 1986) et Charaf Rachidov (de 1959 à 1983), sont considérés comme des héros nationaux ayant défendu les intérêts de leur peuple et ont bénéficié d'un regain de commémoration dans les années 2000<sup>15</sup>. Toute dénonciation des élites soviétiques de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle remettrait directement en cause les dirigeants actuels, encore liés à ces époques, et qui ne renient rien de leur passé soviétique. Ainsi, même en Ouzbékistan et au Turkménistan, les hagiographies des présidents, écrites ou muséologiques, sont rythmées de références au régime précédent : membre du Komsomol (les Jeunes communistes), diplômé de Moscou ou Leningrad, décoré des médailles du mérite

---

15. Enquêtes de terrain, 1998-2000, 2002-2005, 2008.

du travail et autres ordres « prolétariens », rapidement promu au sein de la hiérarchie du Parti, etc.

### **Conclusion**

Ce rapport contradictoire au passé soviétique et, dans une moindre mesure, tsariste, n'est pas spécifique en soi à l'Asie centrale : les difficultés à penser la domination en termes de pouvoir et la mode de la victimisation, qui permet une approche disculpatrice, se retrouvent dans bien d'autres régions du monde, chez les anciens colonisateurs comme chez les anciens colonisés. Les historiographies centre-asiatiques semblent toutefois condamnées à naviguer entre plusieurs catégories de discours tant que les argumentations resteront centrées sur la quête de l'*essence* de la nation et non sur les motifs politiques, idéologiques et économiques qui ont structuré le régime précédent et qui légitiment ceux actuellement en place. En hésitant à se poser en victime ou en acteur de plein droit de la construction soviétique, les élites locales se sont engagées dans une voie sans issue qui sera probablement remise en cause lors des prochains changements de génération.

Le sentiment de vivre une « décolonisation spirituelle » laisse dubitatif nombre de citoyens centre-asiatiques : la paupérisation brutale et massive, le sentiment d'humiliation lié à la perte du statut de grande puissance et les inquiétudes dues au risque islamiste, réel ou imaginé, contribuent à renforcer ces ambiguïtés. Ainsi, si certaines critiques à l'encontre des dirigeants soviétiques avaient été formulées dans la première moitié des années 1990, lorsqu'un nationalisme antirusse pouvait s'exprimer au grand jour, l'atmosphère a rapidement évolué : les revendications nationalistes les plus radicales ont été évincées, les Russes ont cessé d'être accusés de tous les maux, l'enfoncement dans la crise économique et sociale a favorisé l'émergence d'une nostalgie de l'Union soviétique peu propice à sa dénonciation en tant que « colonisation ».

Comme en Russie, où l'on note depuis le début des années 2000 l'effacement des disparités idéologiques liées à l'interprétation du régime soviétique (d'où, par exemple, la mode du culte de Staline en tant que héros national parmi les jeunes générations), les sociétés centre-asiatiques semblent appeler à un consensus des mémoires malgré la virulence des discours officiels ouzbeks et turkmènes. Si l'idéologie communiste n'est pas regrettée, la population considère dans sa majorité l'expérience soviétique comme un moment légitime de son passé national, non comme une parenthèse. Elle doit alors composer entre la fierté de l'indépendance et la médiocrité de ses réalisations (à la seule exception du Kazakhstan), entre une

idéologie de la renaissance nationale et une mémoire individuelle de l'Union soviétique dans laquelle la majorité des citoyens estiment aujourd'hui encore avoir trouvé leur compte.

\* \* \*

# Une gestion publique de l'islam entre rupture et rhétorique

Lydie FOURNIER

L'Islam, en France, s'inscrit dans une histoire néocoloniale et dans les migrations consécutives. La rencontre, à partir de la fin des années 1980, d'une actualité nationale et internationale explicitement référée à l'islam (radicalisation, violence terroriste, affirmations identitaires, etc.), et de l'essor du vote pour les partis d'extrême droite français, accélère la mise sur agenda politique de l'institutionnalisation du culte musulman. Ce projet politique procède d'une double préoccupation : d'une part, promouvoir un islam dit « modéré », et, d'autre part, remédier à la situation de discrimination de fait dont est victime cette religion<sup>1</sup>, dont les mauvaises conditions de pratique du culte, l'absence de représentation vis-à-vis de l'État, la mise sous tutelle des États étrangers sont couramment associés aux derniers vestiges d'un ordre colonial déchu. Le référentiel d'action publique<sup>2</sup>, à partir duquel se structure le projet, mobilise, de façon inégale, deux schèmes de représentation de cette religion : le premier, majoritaire au sein du référentiel, oppose un islam « intégré » à un islam « intégriste » ; le second valorise le statut discriminé de l'islam et des

---

1. Cette idée est notamment défendue par Claire DE GALEMBERT, « L'islam à l'épreuve de la dérégulation étatique du religieux », in Rémy LEVEAU, Khadija MOHSEN-FINAN et Catherine WIHTOL DE WENDEN, *L'islam en France et en Allemagne. Identités et citoyennetés*, Paris, La Documentation française, 2001, p. 81-97.

2. Selon Pierre Muller, l'élaboration d'une politique publique consiste à construire une représentation, une image de la réalité sur laquelle les acteurs souhaitent intervenir. En rapport avec cette image, ces derniers définissent leur perception du problème, et les solutions politiques à y apporter. Cet ensemble d'images constitue le référentiel sur lequel les politiques publiques se fondent. Cf. Pierre MULLER, « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde », in Alain FAURE, Gilles POLLET et Philippe WARIN, *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 153-179.

Musulmans, qui seraient pris dans des rapports de domination sociale, politique et culturelle.

Converti par la société française en entité « mythogène<sup>3</sup> », l'islam est le plus souvent appréhendé selon le premier schème, opposant des Musulmans « républicains » à des obscurantistes religieux. Dans un contexte de « crise de l'identité républicaine<sup>4</sup> », et de ses principales courroies de transmission (armée, école, syndicats, partis, etc.), la mobilisation de cette polarité symbolique entre laïcité et particularisme musulman offre aux responsables politiques une ressource politique de premier plan, susceptible de générer un nouveau liant identitaire, fondé sur la réhabilitation d'un sentiment d'appartenance nationale et culturelle<sup>5</sup>.

Ce constat interroge alors les logiques inhérentes à la formation des réseaux de politique publique de gestion de l'islam, par des responsables politiques, conscients des enjeux électoraux du contrôle d'une religion communément présentée comme une menace.

À partir d'une analyse localisée des politiques publiques de gestion du culte musulman à Montpellier, élaborées depuis les années 1980, il est ici proposé d'apporter un éclairage sur ces logiques institutionnelles et les modes de filtrage des partenaires musulmans légitimes.

Dans un premier temps, l'analyse situera en quoi la gestion publique de l'islam à Montpellier a historiquement été le fait de « communautés de politique publique<sup>6</sup> » fondées sur des relations de clientèle avec les représentants d'un islam importé des pays du Maghreb.

La seconde partie de cet article définira comment l'évolution des réalités sociologiques et politiques de l'islam en France a induit des mouvements de contestation de ces modes d'action publique, auxquels les acteurs politiques locaux n'ont pas souhaité rester sourds. Nous verrons cependant que, si les pouvoirs publics locaux n'ont pas négligé le poids électoral des quartiers dont ces mouvements contestataires sont issus, les enjeux politiques inhérents au contrôle public de l'islam ont interdit toute véritable fonte du système de gestion publique du culte musulman local.

---

3. Cf. Bruno ÉTIENNE, *Islam, les questions qui fâchent*, Paris, Bayard, 2003.

4. Cette idée d'une crise de l'identité républicaine, défendue notamment par Olivier ROY, (*La laïcité face à l'islam*, Paris, Stock, 2005), est elle-même enjeu d'un débat intellectuel au début des années 2000.

5. La création d'un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement en constitue une claire illustration.

6. Jacques LAGROYE, *Sociologie politique*, Paris, Presses de science po et Dalloz, 2002, p. 536.

### Contrôle politique de l'islam local

La politique de gestion de l'islam, élaborée par Georges Frêche, qui fut sans interruption le maire socialiste de la ville, entre 1977 et 2004, s'est caractérisée par l'élaboration de réseaux clientélistes établis avec les acteurs du culte local, et offrant un contrôle politique sur les affaires de l'islam.

Ces réseaux clientélistes ont exclusivement reposé, jusqu'au début des années 2000, sur la communauté harkie montpelliéraine, et plus particulièrement sur le réseau d'acteurs construit autour de Kathir Nédromi. Né dans les années 1930 en Algérie, où il a exercé le métier d'agriculteur, cette figure tutélaire de l'islam local compte, en 1962, parmi les premiers harkis rapatriés en France.

Installé à Montpellier en 1963, et devenu, par la suite, employé du parc zoologique de la ville, il a successivement géré, entre 1974 et 1997, les deux premières mosquées de Montpellier : *Al-Tawba* (la Repentance) puis *El-Nour* (la Lumière), toutes deux situées au centre-ville. Forte d'une subvention publique pour l'ouverture d'*El-Nour*, l'association de Kathir Nédromi bénéficie des services d'un imam et du statut de *Habous*<sup>7</sup> pour sa mosquée, délivrés par la Grande Mosquée de Paris<sup>8</sup>, en échange de l'affiliation de l'association montpelliéraine à cette fédération nationale.

En 1997, une nouvelle mosquée — à l'époque la plus grande de France — *Ibn Sina* (Avicenne), est bâtie, à l'initiative et aux frais de la mairie, sous le statut municipal de salle polyvalente. L'usage de ce statut public permet au maire de nommer les gestionnaires associatifs de son choix, et de conserver un contrôle sur les principaux aspects du culte. Kathir Nédromi est personnellement investi, par la mairie, responsable de ce lieu culturel, tandis qu'un de ses proches amis, Mohamed Nourredine, responsable de la mosquée de Lodève (Hérault) — également affiliée Grande Mosquée de Paris (GMP) — reçoit le contrôle d'*El-Nour*. Georges Frêche, qui, par cet acte, s'estime « tranquille pour au moins vingt ans<sup>9</sup> », maintient le réseau harki de Kathir Nédromi et la GMP en uniques acteurs visibles du paysage islamique local.

Ainsi, jusqu'à la construction d'une nouvelle mosquée à La Paillade en

---

7. En droit musulman, le statut de « habous » ou « bien de mainmorte » protège un bien foncier ou immobilier d'éventuelles convoitises extérieures, et le rend inaliénable : il ne peut être ni échangé ni vendu.

8. Dans l'histoire de l'organisation du culte musulman en France, la fédération de la Grande Mosquée de Paris est régulièrement apparue comme le principal partenaire institutionnel des pouvoirs publics nationaux. Depuis 1988, sa gestion a été confiée à des personnalités proches des autorités politiques algériennes.

9. *Midi Libre*, 17 septembre 1997.

2004, les lieux du culte musulman montpelliérains présentent des responsables et des membres majoritairement âgés de plus de soixante-cinq ans. Tournés sur leur culture nationale et traditionnelle d'origine, ces espaces culturels sont gérés par la première génération d'immigrés, socialisés à l'étranger, présentant une faible maîtrise de la langue française, et un niveau socioculturel peu élevé. Ce profil sociologique tend à susciter un répertoire d'action empreint d'allégeance institutionnelle, qui croise favorablement un registre de politiques publiques locales fondées sur le contrôle politique du fait musulman. Ces Musulmans montpelliérains incarnent l'« islam invisible » des premières générations, l'islam traditionnel, vécu sur un mode privé et non revendicatif.

La gestion clientélaire du culte musulman à Montpellier, s'est caractérisée, jusqu'au départ de Georges Frêche de la mairie en 2004, par une volonté de contrôle exacerbée des affaires de l'islam, et par des rapports inégalitaires développés avec les acteurs musulmans intégrés aux réseaux de politique publique<sup>10</sup>. Lors de l'inauguration d'un centre funéraire musulman, le 9 février 2002, le maire déclare :

« Le représentant des Musulmans, il n'y en a qu'un, c'est moi ! Il n'y a pas plus de communauté harkie que de communauté marocaine ou algérienne. Ici, ce n'est pas eux qui décident. »<sup>11</sup>

Cette volonté de contrôle politique du fait musulman, trouve, à partir de 2003, une nouvelle illustration dans le projet de construction de la première mosquée du plus important quartier d'immigration de la ville, La Paillade-Mosson.

Si pendant presque quinze ans le maire de Montpellier a largement sélectionné les Franco-Algériens comme partenaires institutionnels légitimes, et ce, malgré une large majorité de personnes originaires du Maroc parmi les immigrés montpelliérains, des considérations électorales imposent, à partir de 2001, un renouvellement des réseaux de politique publique de gestion de l'islam.

En juin 2000, une quarantaine de personnes d'origine marocaine, éduquées et socialisées en France, emmenées par un magistrat administratif issu du quartier de La Paillade-Mosson, font une entrée chez les Verts.

---

10. Sur la question du clientélisme comme rapports personnalisés d'échanges réciproques, entre groupes ou individus, inscrits dans des positions sociales différenciées, et ayant accès à des ressources sociales inégales, cf. Jean-François MEDARD, « Le rapport de clientèle. Du phénomène social à l'analyse politique », *Revue française de science politique*, vol. 25, 1, 1976.

11. Georges FRECHE cité par Xavier TERNISIEN, « L'œcuménisme selon Georges Frêche », *Le Monde*, 20 avril 2004.

Suite à cet événement, ce parti obtient 12,5 % des suffrages aux élections municipales de 2001, contre 4,9 % en 1995. Dans les quartiers Nord (Cévennes, Paillade-Mosson, Petit Bard), il obtient des scores historiques : entre 18 et 19 %<sup>12</sup>. Grâce à son alliance avec les Verts, Georges Frêche accède alors à un cinquième mandat. Il réalise cependant que pour assurer son avenir électoral, il doit faire la conquête de ces jeunes d'origine marocaine. À Montpellier, sur 117 000 inscrits, ils constitueraient près de dix pour cent du corps électoral<sup>13</sup>.

Cette nécessité politique de séduire l'électorat d'origine marocaine, plus déterminant que celui assuré par le réseau de Kathir Nédromi, peut être lue dans la volonté du maire de doter le quartier de La Paillade-Mosson d'un lieu de culte décent, et de trouver un relais associatif susceptible de lui ouvrir cet électorat convoité par d'autres partis. En juillet 2002, le conseil municipal vote la construction dans ce quartier d'une nouvelle « salle polyvalente à caractère associatif », destinée à devenir la mosquée Averroès. La gestion de ce lieu, achevé à l'automne 2004, est promise, dès l'année 2003, à l'association des Franco-Marocains.

À l'image des autres partenaires musulmans de Georges Frêche, cette association de quartier se singularise par des rapports d'allégeance vis-à-vis du pouvoir municipal. Durant la campagne des élections législatives de 2002, durant laquelle le député-maire est la cible de vives critiques par des habitants des quartiers populaires, les Franco-Marocains démontrent leur soutien politique au candidat sortant en organisant, à quelques jours du scrutin, une réunion publique à La Paillade-Mosson. « Nous devons respecter les candidats, les élus. On a le droit de faire ce qu'on veut, mais en respectant la République. Le maire est un élu, on ne peut pas tolérer ce genre de manifestation.<sup>14</sup> » Si cette rencontre a été présentée comme un événement politiquement « neutre », des consignes de vote indirectes semblent toutefois avoir eu lieu : « Pour les élections, sachez voter utile, pour la République et ne pas disperser les voix<sup>15</sup> ».

---

12. H. GUIRCHOUN et J.-B. NAUDET, « Comment les politiques se disputent le vote des Musulmans », *Le Nouvel Observateur*, 8 janvier 2003.

13. *Ibidem*.

14. Déclaration rapportée par G. TRUBIL, « La Paillade : des Musulmans appellent au respect des élus », *Midi Libre*, 14 mai 2002.

15. Article du *Midi Libre*, 14 mai 2002.

Converti en outil de communication auprès des populations des quartiers périphériques, souvent appréhendées selon le prisme de l'identité religieuse, l'islam apparaît comme localement institué en « instrument d'action publique <sup>16</sup> ». Le registre religieux est substitué au registre politique, certains groupes musulmans constituant des vecteurs de communication privilégiés entre les acteurs publics et leurs administrés <sup>17</sup>.

En 2004, durant la campagne des élections régionales, Georges Frêche se présente, au moment du prêche, dans la mosquée qu'il a confiée à Kathir Nédromi.

« Chacun [Kathir Nédromi et les Franco-Marocains] s'occupe d'une mosquée que le maire leur a gracieusement offerte, avec sa bénédiction, et puis, au moment des élections, on vient vous voir. Moi, une fois j'ai vu le maire, j'étais mort de rire, il était à la place de l'imam ! Il s'est assis à la place de l'imam au Petit Bard, avant les élections, pour dire "Voilà, on vous a construit la mosquée, et puis on va vous construire une autre mosquée, on a débloqué les fonds."<sup>18</sup> »

La posture d'allégeance des acteurs musulmans vis-à-vis des pouvoirs locaux apparaît alors comme corrélée à leur sélection à l'entrée des réseaux de politique publique à Montpellier. L'appartenance à ces réseaux conditionne l'accès des acteurs musulmans à la gestion des lieux de culte, qui détermine, par ailleurs, leur participation aux seules élections du secteur : les élections des conseils du culte musulman, à l'échelle régionale (CRCM) et nationale (CFCM) <sup>19</sup>.

La désignation des Franco-Marocains à la tête du culte à La Paillade-Mosson, par un élu conscient des enjeux relatifs au contrôle politique d'une religion présentée comme délétère, exclut, du même coup, les représentants locaux d'une autre formation musulmane d'envergure nationale : l'Union des organisations islamiques de France (UOIF). S'ils sont investis et reconnus sur le terrain associatif local, les acteurs de l'UOIF n'offrent pas au maire les mêmes garanties de contrôle que les groupes qu'il a désignés comme ses partenaires légitimes.

16. Pierre LASCOUMES et Patrick LE GALES (éds.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Po, 2004.

17. Claire DE GALEMBERT, « L'islam des acteurs publics territoriaux : entre incertitude et ressource d'autorité politique », *Les Cahiers de la Sécurité*, INHES, n° 62, 3<sup>e</sup> trimestre 2006, p. 34.

18. Propos d'un acteur de la scène islamique locale, juillet 2005.

19. Le Conseil français du culte musulman et les Conseils régionaux du culte musulmans ont, officiellement, été fondés en mai 2003, sous le ministère de Nicolas Sarkozy. Pour élire les conseils d'administration de ces instances de représentation du culte, les présidents des associations gestionnaires de lieux de culte désignent un nombre de délégués électeurs, proportionnel à la surface de leurs locaux. Ce mode de scrutin favorise, de fait, l'influence des associations disposant de vastes surfaces.

Instance représentative de l'UOIF à l'échelon local, l'Association culturelle et éducative de La Paillade (ACEP) est créée en 1990 à l'initiative de quatre étudiants algériens et marocains. Rebaptisée Union des Musulmans de l'Hérault (UMH) en 2005, cette formation locale dévoile un fonctionnement interne formaté sur le modèle et les directives de l'organisation nationale. Les responsables de l'association montpelliéraine apparaissent comme les prêchiers locaux de conceptions religieuses et idéologiques délivrées par la « structure-mère ». Lorsque l'UOIF s'implante à Montpellier en 1990, seules les instances rattachées aux autorités algériennes et marocaines se partagent le paysage islamique montpelliérain. Institués en référence pour de jeunes Musulmans, qui ne se reconnaissent pas dans l'islam des traditions ethniques et culturelles importées, les représentants locaux de l'UOIF s'immiscent dans l'espace symbolique et identitaire laissé vacant par cet islam des consulats.

Offrant un saisissant contraste avec le système local de gestion de l'islam fortement personnalisé, l'UOIF — qui constitue la branche française de l'Union des organisations islamiques d'Europe (UOIE)<sup>20</sup> — présente une organisation de type bureaucratique, stable et très hiérarchisée. Ce mode d'organisation impersonnel rencontre une pratique religieuse rigoureuse, inscrite dans un intégralisme religieux<sup>21</sup> qui se veut libéré des traditions culturelles importées.

Le profil sociologique des représentants locaux de l'UOIF renvoie à celui de l'« intellectuel transplanté<sup>22</sup> » : étudiant formé dans le monde arabe venu faire des études en France et qui exerce dans les associations islamiques.

À Montpellier, ces acteurs regroupés au sein de l'UMH gèrent deux salles de culte, et interviennent dans plusieurs autres lieux de prière, situés dans les quartiers périphériques de la ville. Le refus de Georges Frêche d'entamer tout dialogue avec cette association, trouve sans doute des éléments d'explication dans l'affiliation de celle-ci à une organisation nationale — elle-même liée à une instance européenne<sup>23</sup> — qui contrevient à

---

20. L'Union des organisations islamiques en Europe, est en partie financée par des donateurs saoudiens. L'UOIE est l'initiatrice du fort développement en France de l'UOIF, ainsi que de l'ouverture, en 1990, de l'Institut européen des sciences humaines, à Château-Chinon, spécialisé dans la formation d'imams et dans l'enseignement de la langue arabe.

21. L'intégralisme religieux est un phénomène inscrit dans une individualisation du rapport au croire, qui procède d'une absence de reconnaissance des frontières institutionnelles entre sphères privée et publique dans le sens où il ne tolère pas la séparation des attitudes religieuses de toutes les autres attitudes exprimées par le sujet.

22. Jocelyne CESARI, *Musulmans et républicains : les jeunes, l'islam et la France*, Paris, Complexes, 1998.

23. L'UOIF est membre de l'UOIE, Union des organisations islamiques d'Europe.

la mainmise municipale sur les répertoires d'action du groupe.

Conformément à cette logique de contrôle, la cooptation de l'association des Franco-Marocains à la tête de l'islam local est lisible au regard d'une activité strictement locale, sans la moindre affiliation nationale<sup>24</sup>. En outre, les rapports de nature contractuelle<sup>25</sup> — et souvent conflictuelle<sup>26</sup> — tissés entre ces associations harkies et les notables de la GMP nationale, illustrent le relatif isolement de ces acteurs montpelliérains, et leur dépendance vis-à-vis des liens établis avec les pouvoirs publics locaux.

En avril 2003, Georges Frêche s'oppose au prêt de locaux municipaux permettant la tenue des premières élections du Conseil régional du culte musulman<sup>27</sup> à Montpellier. Cette décision — qui s'inscrit dans une stricte observance des principes laïques — se démarque cependant des pratiques politiques ayant cours dans les autres chefs-lieux de région. Le sous-préfet de Lodève (Hérault), en charge de l'organisation des élections du CRCM en Languedoc-Roussillon est, en 2003, un témoin de premier plan des événements municipaux.

« Partout, les élections du CRCM se passaient dans les chefs-lieux de région, donc elles auraient logiquement dû se dérouler à Montpellier. Mais, monsieur Frêche a déclaré qu'il était hors de question d'abriter les élections. Il a refusé de prêter une salle.<sup>28</sup> »

Une telle décision souligne la pleine conscience des responsables municipaux de la fragilité de leur système de gestion de l'islam, au regard du couperet électoral. Le sous-préfet suppose qu'officieusement Georges Frêche ne voulait pas donner de poids aux organisations qu'il ne maîtrisait pas — l'UOIF — et voulait conserver son mode de gestion avec Khatir

24. Mais à partir de 2005, cette association s'affilie officiellement à la FNMF, proche du Maroc.

25. Outre l'octroi d'imams par la GMP nationale, l'affiliation de l'association harkie à cette fédération, lui a permis d'obtenir, par le recteur de la GMP, le statut de « *habou* » pour la mosquée *El-Nour* (cf. note 7).

26. En 2005, le porte-parole régional de la GMP refuse d'apparaître sur la liste de Kathir Nédromi et de Mohamed Nourredine, lors des élections du CRCM : « J'ai considéré que les gens qui ont été représentants en 2005, y compris dans ma tendance, donc Nédromi, pour moi, ils ne représentaient ni l'islam ni les Musulmans. Je ne voulais pas cautionner par ma présence des gens qui, à mes yeux, personnels, ne connaissent rien à l'islam et en font des fonds de commerce. », entretien en septembre 2005, à Nîmes.

27. Le Conseil français du culte musulman (CFCM) et les Conseils régionaux du culte musulman (CRCM), instances représentatives du culte musulman, ont officiellement été créés le 3 mai 2003.

28. Entretien avec Jean-Pierre Gillery, sous-préfet de Lodève entre 2001 et 2004, le 8 février 2007.

Nédromi.

La version officielle du refus de Georges Frèche est alors argumentée par le recours au schème de représentation de l'islam, construit sur l'opposition entre laïcité républicaine et posture intégriste, à laquelle le maire associe régulièrement les membres de l'UOIF<sup>29</sup>.

« Les organisations musulmanes extrémistes refusent l'intégration car elles y voient une baisse de leur influence. Obliger les femmes à porter le voile, c'est mieux les contrôler, véritables cibles du fondamentalisme musulman. [...] Face à cette volonté affichée du refus de l'intégration, la République hésite. [...] Si chacun doit pouvoir disposer d'un lieu de culte : synagogue, mosquée, temple ou église, si chacun doit être libre de ses choix religieux comme le garantit la Déclaration des droits de l'homme de 1789, l'État laïque peut exiger en retour que personne n'affiche de façon provocatrice son appartenance religieuse.<sup>30</sup> »

Par ces propos, extraits de son ouvrage paru en avril 2003, dans le contexte des premières élections du CFCM et du CRCM, Georges Frèche définit l'argumentaire officiel de son répertoire d'action relatif à l'islam. L'usage du principe de laïcité emprunte les principaux ingrédients du « mythe politique<sup>31</sup> », à commencer par l'ennemi intérieur et la théorie du complot. Ainsi, les groupes musulmans non inscrits dans le giron du maire, sont relégués au rang de menace intérieure. Cet ennemi porterait atteinte à une identité républicaine essentialiste et fantasmée, inscrite dans un âge d'or républicain.

« Le plus grand échec politique français des quarante dernières années est certainement l'incapacité de notre pays à intégrer convenablement les millions de citoyens nés sur notre sol, de parents d'origine étrangère. C'est à la fois un échec et la plus grande menace intérieure pour notre pays.<sup>32</sup> »

Par ailleurs, l'ancien édile de Montpellier est vice-président de l'association nationale France-Israël, à laquelle la ville verse une subvention annuelle et fournit des locaux. Ce type d'engagement s'accorde avec un partenariat privilégié, avec des acteurs associatifs musulmans peu revendicatifs et militants, et donc non positionnés en faveur de la Palestine au sujet du conflit au Proche-Orient.

---

29. En 2002, les membres de l'UOIF et du CMF sont qualifiés, par le maire, d'« adorateurs de Ben Laden », cf. « Comment les politiques se disputent le vote des musulmans », *Le Nouvel Observateur*, 8 janvier 2003, *op. cit.*

30. Georges FRECHE, *Les Éléphants se trompent énormément*, Paris, Balland, 2003, p. 115-117.

31. Raoul GIRARDET, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1986.

32. Georges FRECHE, *op. cit.*, p. 109.

Le répertoire de justification des relations clientélistes locales réfère donc à une forme de « solidarité entre alliés<sup>33</sup> », de nature idéologique et républicaine.

Mais la gestion du culte musulman par les « communautés de politique publique », fondée sur ce registre de justification, présente un ensemble de symptômes, qui sont autant de fissures de ce système historiquement établi.

Si leur mode d'être religieux structuré sur des pratiques culturelles importées a longtemps permis aux premières générations de Musulmans montpelliérains d'accéder aux « arènes sociales institutionnalisées<sup>34</sup> », l'évolution sociologique de l'islam en France suscite un mouvement de protestation publique des modes de gestion historique de l'islam, et la recherche de réponses politiques à ces nouvelles revendications.

### *Les symptômes d'une rupture*

Les pratiques politiques de gestion du culte musulman à Montpellier génèrent, à partir de 2002, un mouvement de contestation issu de la scène islamique locale. Celui-ci trouve ses racines dans les évolutions sociologiques de l'islam en France et se construit sur la dénonciation de la volonté politique de domestication de l'islam, et du soutien public apporté aux notables musulmans liés aux chancelleries algérienne et marocaine, au détriment des nouvelles générations de Français de confession musulmane, détachés des logiques de politique extérieure. Le paysage islamique local est alors perméable à un renouvellement des critères de légitimité en matière de représentation de ce culte. Ceux qui estiment que la gestion de l'islam, fondée sur des rapports d'allégeance institutionnelle et politique, se doit d'appartenir à une époque révolue, gagnent en visibilité sociale. En 2002, des fidèles musulmans montpelliérains, à travers notamment la voix du Comité de réflexion et d'innovation (CRI) — nom donné par ses membres à ce mouvement —, expriment le souhait d'un ajustement des politiques publiques relatives à l'islam, impliquant un retrait des pouvoirs publics, et un renouvellement des élites musulmanes constituées des premières générations d'immigrés.

---

33. Jean-Louis BRIQUET, « Des amitiés paradoxales. Échanges intéressés et morale du désintéressement dans les relations de clientèle », *Politix*, vol. 12, n° 45, 1999, p. 8.

34. Cette notion est décrite par Erik Neveu comme « un système organisé d'institutions, de procédures et d'acteurs dans lesquels des forces sociales peuvent se faire entendre, utiliser leurs ressources pour obtenir des réponses aux problèmes qu'elles soulèvent. », *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2005 [1<sup>re</sup> éd. 1996], p. 16.

Porté par le Collectif des Musulmans de France (CMF)<sup>35</sup> et son réseau d'acteurs locaux<sup>36</sup>, et créé spécialement en vue de nuire à la candidature du député-maire sortant aux élections législatives de 2002, le CRI est défini, par ses principaux protagonistes, comme une réponse adaptée, sous forme de mouvement social, aux méthodes municipales de celui qui se revendique ouvertement comme le « chef de la communauté musulmane<sup>37</sup> ».

« Les rapports que Frèche entretient avec l'islam sont problématiques. Mais, Frèche nous apprend beaucoup de choses... Là où il frappe, nous on s'engage.<sup>38</sup> »

Cette fronde politique offre une résonance aux constats dressés par les sociologues, depuis le début des années quatre-vingt-dix, sur les évolutions de l'islam en France, mais dont les responsables politiques locaux n'ont vraisemblablement jamais pris acte.

« La décomposition de la communauté ethnique d'origine, par l'exil, fait entrer l'islam dans la sphère des choix individuels, hors de son évidence de donné communautaire.<sup>39</sup> »

Un clivage sociologique et générationnel s'est opéré entre des gestionnaires de mosquées qui définissent un islam ethnique, et se regroupent autour de la mémoire partagée du pays, et la génération de Musulmans socialisés en France, qui aspirent à une approche renouvelée des modes de gestion du culte.

Tandis que dans les deux mosquées affiliées GMP à Montpellier, *Ibn Sina* et *El-Nour*, les prêches sont exclusivement formulés en arabe, ces groupes apparaissent le plus souvent incapables de répondre aux problématiques qui se posent aux nouvelles générations de Musulmans nés en France.

Au sein du champ de l'islam local, les acteurs institutionnalisés sont donc frappés d'un déficit de légitimité, dont les fondements s'inscrivent

---

35. Le CMF est un réseau de militants musulmans proches de Tariq Ramadan, se réclamant du mouvement du « Renouveau islamique » d'inspiration réformiste.

36. Les partenaires locaux du CMF sont principalement des membres d'Étudiants musulmans de France (EMF), affiliés à l'UOIF, et du Mouvement d'immigration et des banlieues (MIB).

37. Selon le journaliste Jacques Molénat, « Des fidèles qui lui manifestaient leur mécontentement se sont fait rabrouer : "Taisez-vous, je suis le chef de la communauté musulmane." », in « Faut-il avoir peur du communautarisme ? », *Nouvel Observateur Hebdo*, n° 2015, 19 juin 2003.

38. Propos d'un membre d'EMF en mars 2003, cité par Estelle RICHARD, *L'espace des récits autour du 11 septembre 2001*, Montpellier, Mémoire de DEA en science politique, 2003.

39. Jocelyne CESARI, *Musulmans et républicains, les jeunes, l'islam et la France*, Bruxelles, Complexes, 1998, p. 41.

non seulement dans des facteurs sociologiques, mais également dans des considérations éthiques.

Les critiques publiques des groupes institutionnalisés réfèrent régulièrement à leur fonctionnement interne fondé sur un principe clanique.

« Vous prenez la liste Nédromi, c'était le père, le fils, le beau-frère, etc., c'est pour ça que la population, elle ne veut pas participer, elle s'en fout, dans la mesure où c'est devenu un héritage. Nourredine [mosquée *El-Nour*], c'est la même chose. Vous avez le père, le fils, le saint esprit ! Le fils Nédromi, il est secrétaire général du CRCM, sur dix-huit réunions, il est venu deux fois !<sup>40</sup> »

La structure organisationnelle de ces associations est faiblement développée, la désignation de leurs dirigeants se fait par cooptation, et non selon le principe démocratique de l'élection par la base.

La distance prise par le réseau Nédromi vis-à-vis des réalités sociologiques de l'islam local, et de la défense des intérêts collectifs des Musulmans, ne fait qu'accroître le déficit de légitimité et de représentativité dont ce groupe est frappé. Seul le soutien tacite de certains élus permet à ces Musulmans de se maintenir à la tête du culte, en leur évitant l'épreuve des élections par la base.

« Frèche a dit " pour moi, c'est lui le président de l'association, je lui ai donnée parce que le local appartient à la mairie". Mais ils ne peuvent même pas faire un vote, s'ils font un vote, Kathir Nédromi ne reste pas. Il ne faut pas croire qu'on parle de démocratie, ce n'est pas vrai, il n'y a aucune démocratie.<sup>41</sup> »

Le poids électoral des quartiers périphériques engage les pouvoirs publics à prendre acte de tels déficits de légitimité imputés à leurs partenaires institutionnels et à leur mode de gestion du culte musulman. Soucieux d'embrasser les différents enjeux électoraux suscités par le fait musulman, les professionnels de la politique développent une double rhétorique qui pointe de profondes contradictions. Ils démontrent, d'une part, leur volonté de réactiver le sentiment d'unité républicaine au sein de la population française<sup>42</sup>, et, à ce titre, marginalisent ce qui peut contrevenir à l'unité revendiquée, et donc, en premier lieu, les groupes musulmans inscrits dans une redéfinition du principe de citoyenneté<sup>43</sup>. Mais, d'autre part, le potentiel électoral des quartiers dits « sensibles » constitue une donnée politique de

40. Entretien avec un porte-parole de la GMP pour la région Sud, septembre 2005.

41. *Ibidem*.

42. En 2007, le thème de l'identité républicaine a été celui privilégié, dans le cadre de leur campagne, par les deux principaux candidats aux élections présidentielles.

43. Inscrits dans un « intégralisme religieux » [Jean-Marie DONEGANI, *La liberté de choisir*, Paris, FNPS, 1993] qui suppose la remise en cause des frontières institutionnelles entre sphère privée et publique, les membres du CMF et de l'UOIF, procèdent de cette redéfinition de l'appartenance citoyenne.

premier plan, avec laquelle ces professionnels doivent composer.

Afin de se distancier du déficit de légitimité, imputé à la gestion historique du culte musulman, les acteurs politiques atténuent, au sein de leurs référentiels d'action publique, les représentations classiquement manichéennes de l'islam. Ces évolutions font écho à la conception dynamique du référentiel de politique publique, qui scinde les politiques publiques en deux phases distinctes : une phase d'« *issue networks* », ou de « politique publique normale », durant laquelle le paradigme, ou référentiel dominant, est porté par le réseau de politique publique ; une phase de crise qui renvoie à « une perte des référents et des instruments légitimes<sup>44</sup> ». Cette seconde phase invite à élargir l'analyse des politiques publiques, au-delà de leur élaboration par les élites politiques, et à considérer le poids des acteurs sociaux destinataires des dispositifs.

Générer un sentiment de rupture dans les modes de gestion de l'islam astreint l'UOIF à tout projet d'organisation de cette religion, non pas tant pour sa représentativité, qui reste somme toute relative, mais plutôt du fait de son importante publicisation comme acteur « alternatif » de la configuration<sup>45</sup> des instances musulmanes.

À l'instar des réalités montpelliéraines, la représentation du culte musulman à l'échelle nationale a longtemps été marquée du sceau de la fédération de la Grande Mosquée de Paris. L'actualité médiatique, fortement référée à l'islam depuis les années 1980, a constamment nourri la volonté politique de se doter d'interlocuteurs musulmans à la fois « fiables » et « fidèles », qui s'est traduite par la cooptation régulière de la GMP à la tête des différentes organisations nationales de représentation du culte, au détriment d'instances musulmanes concurrentes, dont l'UOIF.

Fondée en 1983, l'UOIF présente une filiation idéologique avec le courant des Frères musulmans égyptiens<sup>46</sup>. Cet héritage lui vaut, jusqu'en 1999, d'être régulièrement exclue des réseaux de politique publique d'organisation du culte musulman. Son intégration plus nette, à partir de cette date, à ces consultations ministérielles, n'atténue pas les suspicions d'intentions délétères qui subsistent à son égard.

---

44. Yves SUREL, « Les politiques publiques comme paradigmes », in Alain FAURE, Gilles POLLET et Philippe WARIN, *op. cit.*

45. La notion de configuration est prise ici au sens de Norbert Elias, c'est-à-dire comme ensemble de rapports de force et de liens d'interdépendance, qui lient des acteurs engagés dans un même type d'activités, et s'efforçant d'obtenir les biens qu'elles procurent. Cf. Norbert ELIAS, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1991.

46. Samir AMGHAR, *Islamismes d'Occident. État des lieux et perspectives*, Paris, Lignes de Repère, 2006.

Mais, en décembre 2002, la nomination du secrétaire général de l'UOIF, Fouad Alaoui, à la vice-présidence du Conseil français du culte musulman (CFCM) par le ministre de l'Intérieur et des Cultes, Nicolas Sarkozy, laisse présager qu'un changement de cap politique est en train de s'opérer. L'allocation de ce dernier, le 20 juin 2002, « Je ne laisserai pas l'intégrisme s'asseoir à la table de la République<sup>47</sup> », démontre la permanence du prisme manichéen au cœur des référentiels d'action publique, mais le ministre, qui institue l'UOIF en acteur-clé de son projet d'organisation de l'islam, agrmente sa rhétorique politique d'un autre schème de représentation de l'islam. Interrogé sur le radicalisme supposé de l'organisation musulmane, lors de l'émission « 100 minutes pour convaincre » sur France 2, le 20 novembre 2003, il lui délivre un brevet de bonne conduite : « L'UOIF, ça compte. Je suis ministre de l'Intérieur et je sais qu'ils ne posent aucun problème.<sup>48</sup> »

Ce rapprochement réaliste, et somme toute politique, avec l'UOIF, vise à contrebalancer le monopole d'une GMP en crise de légitimité, dont Charles Pasqua et Jacques Chirac se firent longtemps les promoteurs. Ce répertoire d'action publique du nouveau ministre de l'Intérieur et des Cultes annonce son usage immodéré du thème de « la rupture » en vue des élections présidentielles de 2007. Bien conscient de la supériorité de l'UOIF sur les organisations inféodées aux consulats étrangers, en termes de représentativité et de légitimité dans l'espace musulman national, Nicolas Sarkozy institue une reconnaissance réciproque entre sa personnalité en pleine ascension politique, et cette organisation musulmane, tenant, l'une et l'autre, le haut du pavé médiatique.

Par une ouverture médiatisée des réseaux de politique publique à l'UOIF, le ministre réalise, entre 2002 et 2004, un coup politique de premier ordre. Dans le contexte symboliquement marqué par les attentats du 11 septembre 2001, et un débat national passionné autour du besoin de légiférer sur le port d'insignes religieux, la main tendue à l'UOIF entend répondre aux attentes de Français de confession musulmane, insatisfaits des mises à l'écart perpétuelles de groupes inscrits dans les réalités sociologiques de l'islam français. Par ailleurs, les accords conclus entre l'organisation islamique et le ministère de l'Intérieur, dans le cadre de l'élaboration du CFCM, alimentent le sentiment collectif d'une maîtrise politique de la menace intégriste. Combinant une relative reconnaissance sur le ter-

---

47. Allocation de Nicolas Sarkozy à Paris devant les membres de la COMOR (Commission chargée d'organiser l'élection du CFCM), cité par Xavier TERNISIEN, *Le Monde*, 4 septembre 2004.

48. *Le Monde*, 22 novembre 2003.

rain social, culturel et culturel, une marginalisation institutionnelle, et une médiatisation de type diffamatoire à son encontre, l'UOIF constitue une ressource politique et symbolique entre les mains de professionnels de la politique, soucieux d'offrir une image renouvelée des politiques publiques.

« Le statut relativement récent de groupes "concurrents" constitue une ressource de légitimation de groupes non assimilés à un référentiel de politique publique de gestion de l'islam souvent jugé "diplomatique" ou encore "colonialiste." »<sup>49</sup> »

À l'échelle de la ville de Montpellier, les responsables politiques semblent également prendre acte du déficit de légitimité dont sont frappés les modes historiques de gestion du culte musulman.

Le rapprochement entre, d'une part, l'échec de Georges Frêche aux élections législatives de 2002, et, d'autre part, la condamnation publique de son système de gestion de l'islam fondé sur la personnalisation et le clientélisme, semble induire, chez la nouvelle équipe municipale, dirigée par Hélène Mandroux à partir d'avril 2004, une attitude de prudence et de réflexion, quant à l'approche de l'épineuse question du culte musulman. Dès son entrée en fonction, le nouveau maire s'efforce de se démarquer des pratiques interventionnistes de son prédécesseur, cultive la distance vis-à-vis des « amitiés musulmanes » de ce dernier, et s'ouvre à la rencontre des différents acteurs du paysage islamique local qui en font alors la demande. L'absence de contacts entre la mairie et le réseau harki, entre avril 2004 et fin 2005, démontre le changement de répertoire d'action de l'équipe d'Hélène Mandroux, à son début de mandat.

« Nos rapports avec la nouvelle mairie sont aujourd'hui inexistant. [...] Autrefois, ils étaient très souvent préoccupés de savoir comment ça se passait, s'il fallait un soutien. Là, aujourd'hui, il n'y a aucun soutien. »<sup>50</sup> »

Les Franco-Marocains, auxquels la gestion de la mosquée de La Pailade avait pourtant été promise par Georges Frêche dès 2003, sont également écartés des réseaux politiques.

« Depuis que Frêche et son cabinet sont partis, on n'a plus de contacts, plus d'interlocuteurs. Il y a un changement à cent pour cent. Au moins qu'ils nous disent quelque chose. »<sup>51</sup> »

---

49. Amel BOUBEKEUR, « Des autorités religieuses d'État ? Le cas du Conseil français du culte musulman », *Migrations, religions et sécularisation. L'impact des migrations sur les modèles nationaux*, Paris, EHESS-ENS, 2005, p. 2.

50. Entretien avec Tahar Nédromi, le 8 septembre 2005 à Montpellier.

51. *Midi Libre*, 7 juillet 2004.

Ce répertoire d'action publique implique une posture renouvelée vis-à-vis des responsables locaux de l'UOIF. En 2005, le directeur de cabinet d'Hélène Mandroux rencontre, à deux reprises, les acteurs de l'UMH (UOIF), qui n'avaient, auparavant, jamais été reçus par les collaborateurs de Georges Frêche. En octobre 2005, un membre de l'UMH souligne ce changement d'approche.

« Maintenant que Georges Frêche n'est plus le maire... Cette année avec le chef de cabinet du maire, on a des contacts, on se téléphone. Si on veut une salle, on demande à la mairie.<sup>52</sup> »

La même année, le directeur de cabinet reçoit également le représentant local du MIB (Mouvement d'immigration et des banlieues), fortement impliqué dans l'organisation, en 2002, de la mobilisation du CRI contre le candidat Georges Frêche.

Dès son entrée en fonction, l'équipe d'Hélène Mandroux semble donc soucieuse d'une refonte de l'approche politique de la gestion de ce culte, et de ses fidèles. En juin 2005, un poste inédit de « chargé de mission aux communautés musulmanes<sup>53</sup> » est créé au sein du cabinet du maire<sup>54</sup>, afin d'assurer un travail de médiation entre la mairie et les associations musulmanes, cultuelles et culturelles, de la ville. Rencontré en août 2005, puis en juin 2007, l'agent contractuel qui en a reçu la charge, explique cette mission par « un réel intérêt électoral pour la mairie à investir ces quartiers dont tout le monde cherche à obtenir les voix.<sup>55</sup> »

En juin 2006, le poste de « chargé de mission aux communautés musulmanes » est converti en poste de « chargé de mission de quartier ». En juillet 2007, le directeur de cabinet d'Hélène Mandroux nie qu'une telle mission, dédiée aux questions cultuelles, ait jamais existé.

« Ça ne m'intéresse pas ce qui se passe dans les mosquées. On s'intéresse uniquement aux questions citoyennes, liées à la vie des quartiers.<sup>56</sup> »

La stratégie politique de la nouvelle mairie en direction des quartiers périphériques repose clairement sur un renouvellement des référentiels d'action publique.

« Fondamentalement, Hélène Mandroux pense que ce n'est pas à elle de se mêler de ces rapports de force. On a un changement d'approche par rapport à

52. Entretien avec un membre de l'ACEP-UMH (UOIF), octobre 2005.

53. Selon l'agent contractuel en fonction sur ce poste, l'expression « communautés musulmanes » renvoie aux « associations du culte musulman et aux associations de jeunes de quartiers, cultuelles et non cultuelles ».

54. Entretien avec le « chargé de mission aux communautés », 8 juin 2007.

55. *Ibidem*.

56. Entretien avec le directeur de cabinet du maire, 4 juillet 2007.

Georges Frèche. Lui, a toujours essayé d'anticiper et d'avoir un certain contrôle sur ces groupes.<sup>57</sup> »

L'ouverture du dialogue à l'ensemble des acteurs musulmans locaux est présentée comme le symptôme d'une différence de pratiques avec l'ancien édile.

« La préoccupation d'Hélène Mandroux est la citoyenneté et le « vivre ensemble » avec toutes les communautés. Elle ne veut pas de rupture, et à ce titre elle écoute tout le monde.<sup>58</sup> »

Ces propos situent une évolution du référentiel d'action publique, fondée sur une conception égalitaire des groupes musulmans, et sur une neutralité laïque, qui se seraient affranchies de toute considération normative et idéologique.

L'évocation, par le directeur de cabinet du maire, de désaccords avec le président de l'association des Franco-Marocains, coopté par Georges Frèche, dès 2003, à la tête de la mosquée de La Paillade, entre dans ce registre discursif d'une « neutralité égalitaire ».

« Je rencontre ce représentant, mais uniquement à sa demande. Il y a des questions sur lesquelles nous sommes totalement en désaccord. [...] On sait bien que son intérêt est d'asseoir son autorité localement, et pour cela il cherche notre appui pour ses projets. Mais on ne veut pas rentrer dans son jeu. On lui dit qu'au titre de président du CRCM, il se doit de fédérer les groupes musulmans locaux, et non pas de chercher à asseoir son autorité.<sup>59</sup> »

Posée en contraste avec le statut de « baron local », communément imputé à la personne de Georges Frèche, qui souhaite un contrôle quasi-absolu du culte musulman comme du reste des affaires de la cité, Hélène Mandroux est associée, par les membres de son équipe, à la capacité de fédérer et de déléguer, la neutralité, le refus de l'interventionnisme, la démocratie locale et participative.

« Hélène Mandroux délègue beaucoup plus que Frèche. Cela veut dire qu'elle n'a pas le dirigisme affiché de Frèche.<sup>60</sup> »

Pendant, si les référentiels d'action publique sont sensiblement renouvelés par les locataires de la mairie de Montpellier, les liens politiques, existants entre la précédente et l'actuelle équipe municipale, inscrivent celle-ci dans un héritage qui transparait dans une analyse plus précise de ses répertoires d'action publique.

---

57. *Ibidem*.

58. *Ibid.*

59. *Ibid.*

60. *Ibid.*

### *De la rhétorique de la rupture à la continuité des pratiques*

Tant au niveau national que local, les pouvoirs publics puisent une légitimité à se démarquer des modes de gestion de l'islam élaborés par leurs prédécesseurs et à valoriser une démocratisation du culte musulman, fondée sur une pluralisation des acteurs de l'islam. Mais les pratiques politiques qu'ils développent sont souvent peu conformes à de tels engagements.

En parallèle de sa politique d'ouverture de l'organisation du culte musulman à l'UOIF, prompt à séduire une partie des Français musulmans, Nicolas Sarkozy a clairement maintenu ceux que d'aucuns reconnaissent comme les « modérés » — la GMP — à la tête de la nouvelle institution représentative de l'islam français. Cette initiative révèle — outre des considérations diplomatiques et la permanence du prisme algérien appliqué à l'islam de France — une volonté de rassurer les citoyens qui auraient pu montrer des signes d'inquiétude à un renouvellement des réseaux d'acteurs publics, et à l'institutionnalisation d'organisations définies par les différents médias, comme potentiellement délétères.

En décembre 2002, Nicolas Sarkozy désigne le recteur de la Grande Mosquée de Paris, comme président et porte-parole du futur Conseil français du culte musulman<sup>61</sup>. Cette désignation du principal partenaire musulman des pouvoirs publics, relativise le dessein de la « rupture » annoncée par le ministre des Cultes, et répond à l'impératif de conserver un contrôle sur le culte musulman, en nommant « à quelques pas des palais officiels (et pas dans les banlieues) un islam docile, disponible, prêt à tout accepter pour peu qu'on lui reconnaisse un droit inaliénable à la représentation de l'islam de France.<sup>62</sup> »

Comme en 2003, la Fédération nationale des Musulmans de France (FNMF) sort victorieuse, en juin 2005, des élections du CFCM et des CRCM. Elle obtient 44 % des sièges du conseil d'administration du CFCM (contre 40 % en 2003), la Mosquée de Paris 23 % (15 % en 2003), et l'UOIF 23 % (32 % en 2003). La logique arithmétique aurait voulu que la présidence du CFCM revienne à la FNMF, mais, comme en 2003, la gestion politique de l'islam défie le principe démocratique de l'alternance : au lendemain des élections du 19 juin 2005, Nicolas Sarkozy reconduit le recteur de la GMP, Dalil Boubakeur, à la présidence du CFCM.

À Montpellier, les contraintes politiques liées à une véritable réforme

---

61. Cf. Xavier TERNISIEN, « Ce savant dosage qui a mis d'accord l'islam de France », *Le Monde*, 23 décembre 2002, p. 10.

62. Franck FREGOSI, « Pontife musulman de France "ad vitae aeternam" », *Libération*, 30 juin 2005, p. 37.

de la gestion du culte musulman local sont également opérantes.

Après trente années passées à la direction de la mairie de Montpellier, Georges Frêche, qui occupe simultanément, à partir de 2004, les fonctions de président du Conseil régional, de président de la Communauté d'agglomération, et de conseiller municipal, conserve une influence indéniable sur le paysage politique montpelliérain. Par ailleurs, les liens directs qui l'unissent à Hélène Mandroux<sup>63</sup> expliquent les difficultés de celle-ci à s'émanciper de son ancien mentor, qui considère toujours le dossier de l'islam comme sa chasse gardée<sup>64</sup>. Assumant cet héritage politique, les collaborateurs du maire estiment que « Georges Frêche a bien géré cette affaire de l'islam<sup>65</sup> », qu'il « a réussi à instaurer un équilibre dans les relations avec la communauté musulmane », ou encore qu'« il n'y a pas de raisons flagrantes de changer de mode de gestion ou d'interlocuteurs.<sup>66</sup> »

La période de réflexion engagée par l'équipe municipale s'achève alors, à partir de fin 2005, par la réactivation des anciens réseaux de politique publique, fondés exclusivement sur les partenariats préexistants — les Franco-Marocains et le réseau de Kathir Nédromi —, au détriment d'autres acteurs de l'islam plus actifs sur le terrain social. Ces réalités sociales n'échappent pourtant pas aux responsables municipaux :

« Au niveau des associations culturelles, il existe deux types de structuration : on a l'UOIF, militante, qui opère un travail de proximité dans les quartiers, et dont le maillage est beaucoup plus dense, qui fait tout un travail d'alphabétisation, du social, et qui est reconnue par la base des habitants. Et puis on a l'autre mouvance, la GMP et la FNMF, qui là, est structurée par le haut : c'est un islam de notables.<sup>67</sup> »

---

63. Hélène Mandroux a été élue maire de Montpellier, par le conseil municipal, en avril 2004, suite à la démission de Georges Frêche, qui ne pouvait cumuler l'exécutif municipal avec son accession au poste de président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon. Ses liens politiques avec son prédécesseur sont clairs : elle a commencé sa carrière politique dans l'équipe municipale de ce dernier, qui lui a confié, à partir de 1995, la gestion d'importants secteurs (finances, personnel municipal, contentieux juridique). Première adjointe de Georges Frêche en 2001, elle a été désignée par ce dernier comme son successeur.

64. Lors d'un entretien avec le directeur de cabinet d'Hélène Mandroux, ce dernier précise que Georges Frêche a des liens directs avec les responsables musulmans et que, désormais, ce dossier de l'islam local est en grande partie traité au niveau du Conseil régional.

65. Entretien avec le directeur de cabinet, le 4 juillet 2007.

66. Entretien avec un chargé de mission du cabinet du maire, 8 juin 2007.

67. *Ibidem*.

Uniques associations musulmanes financées par la mairie, celles des Franco-Marocains et de Kathir Nédromi, perçoivent chacune une subvention municipale de 15 200 euros (16 000 euros en 2006)<sup>68</sup>, en plus des vastes locaux dédiés au culte, mis à leur disposition par la collectivité locale.

À partir de 2006, des groupes musulmans, proches de l'UOIF<sup>69</sup>, tentent de faire occasionnellement usage de la mosquée *Ibn Sina* gérée par Kathir Nédromi. Soutenant fermement ce dernier, dans ce qui devient un véritable conflit d'intérêts, l'équipe municipale rompt avec toute posture de neutralité, et refuse de s'interroger sur les fondements de telles revendications et conflits internes à la scène musulmane locale.

« Depuis un an, je rencontre fréquemment Kathir Nédromi, car il fait face à des revendications fortes pour récupérer la mosquée du Petit-Bard. Donc, on les rencontre parce qu'ils ont des demandes auxquelles on essaie de répondre.<sup>70</sup> »

Dans cette configuration, le statut institutionnel de l'UOIF n'a pas réellement évolué, depuis les mandats de Georges Frêche. La mairie refuse, par ailleurs, tout projet de construction de mosquées privées, qui permettrait une éventuelle régulation de ces conflits. Pour justifier le refus de tels projets — qui ne seraient pas directement sous le contrôle de la municipalité —, cette dernière contredit sa posture de neutralité initiale en recourant aux mêmes schèmes de représentation de l'islam que ceux mobilisés par Georges Frêche.

« La Mosquée de Paris, on n'a pas de doute sur leurs valeurs. Ils sont dans le respect des valeurs républicaines. L'UOIF, c'est autre chose... Elle cherche une reconnaissance politique pour travailler à l'organisation politique de la société, elle veut intervenir au cœur même de la vie de la cité.<sup>71</sup> »

Opérant un transfert des représentations manichéennes de l'islam, sur le terrain des luttes partisans, entre une gauche républicaine partenaire de groupes musulmans « ouverts et modérés », et une droite conservatrice proche des « musulmans intégristes », les acteurs municipaux cherchent à justifier leur mainmise directe sur les réalités de l'islam local, et leur contournement de la laïcité.

« Les socialistes, on est laïques et républicains donc on s'oppose à tout ce qui est communautarisme. Les membres de l'UOIF ont des valeurs communes avec la droite : ce sont des conservateurs, leur structure de pensée est la même. Nous, on est progressistes. Avec l'UOIF, on se tape dessus sur la tradition et la religion,

68. Budget primitif de subventions aux associations de Montpellier, 2005 et 2006.

69. Il s'agit notamment de membres du réseau montpellierain du CMF (Collectif des Musulmans de France).

70. Entretien avec le directeur de cabinet d'Hélène Mandroux, le 4 juillet 2007.

71. *Ibidem*.

alors que la Mosquée de Paris, c'est plutôt des progressistes, ils ont une façon de voir les choses qui est plus moderne.<sup>72</sup> »

Le renouvellement des référentiels d'action publique, précédemment souligné, décline donc ces propriétés de « façade verbale », au regard de l'analyse des répertoires d'action élaborés par les acteurs municipaux en poste depuis 2004 à Montpellier.

La sincérité des acteurs publics, lorsqu'ils justifient la fermeture des réseaux de politique publique de gestion de l'islam par le partage de valeurs idéologiques, ne peut aucunement être remise en cause<sup>73</sup>. Cependant, le fait d'agiter le spectre intégriste permet à lui seul de cautionner une véritable mainmise politique sur les affaires du culte musulman.

Par ailleurs, l'analyse a démontré que l'alternance, au cœur des référentiels d'action publique, de ce schème de représentation manichéenne de l'islam, avec une approche plus soucieuse de remédier à la situation de discrimination de ce culte, procède en partie d'enjeux électoraux propres à la sphère politique. Les importantes retombées électorales du contrôle politique d'une religion communément présentée comme une menace, expliquent la corrélation entre la docilité politique des instances musulmanes, et leur sélection comme partenaires institutionnels des réseaux de politiques publiques de gestion de l'islam.

Cette conversion de l'islam en outil de régulation des quartiers et en ressource politique de premier plan, soulignée par l'analyse du terrain montpelliérain, explique la pérennisation des systèmes de gestion historique de cette religion, fondés sur la personnalisation des pratiques, le contrôle politique, et le droit de définir l'islam légitime, que s'octroient depuis de longues années les professionnels de la politique.

Comme « au temps béni des colonies », l'islam n'est légitime que lorsqu'il ne fragilise pas l'ordre social, que celui-ci soit colonial ou républicain.

Université Montpellier 1 - Réseau Eurislam  
[lydiefournier@yahoo.fr](mailto:lydiefournier@yahoo.fr)

\* \* \*

---

72. Entretien avec le « chargé de mission aux communautés », le 8 juin 2007.

73. Rappelons ici avec Jacques LAGROYE, que ces stratégies de préservation de l'ordre social et de la position dominante dans la configuration locale, n'ont pas pour seule raison que les acteurs craignent toute modification qui réduirait leurs capacités d'action au sein de la configuration. Ces stratégies de conservation peuvent s'expliquer par une inclination potentielle à « croire qu'il est de leur devoir de les conserver, à penser que l'abandon de l'une d'entre elles créerait un préjudice grave pour la société. », in *op. cit.*, p. 210.



# MIGRATIONS SOCIÉTÉ

La revue bimestrielle d'analyse et de débat  
sur les migrations en France et en Europe

Mai-août 2009 vol. 21 - n° 123-124 - 376 p.

## SOMMAIRE

Hommage à Saïd Bouzri

### ÉDITORIAL

Délinquance humanitaire ? Du "délit de solidarité" au "devoir de délation" ..... Vincent Geisser

### ARTICLES

- Sémantique et faux-semblants juridiques de la problématique migratoire au Maghreb ..... Delphine Perrin
- Origines et évolutions des luttes de l'immigration marocaine en France ..... Mustapha Merizak
- Le rôle de l'Église et des associations dans la structuration de la population immigrée philippine en France ..... Aunacion Fresnoza-Flot
- Note sur les naturalisations en France en 2006 ..... Paul Oriol

**DOSSIER : Transmissions familiales en migration** (coordonné par Daniel Bertaux et Catherine Delcroix)

Transmissions familiales et mobilités ..... Daniel Bertaux  
Catherine Delcroix

#### I. PROCESSUS D'INSERTION DE FAMILLES IMMIGRÉES DANS LA LONGUE DURÉE

- La transmission des expériences migratoires : familles piémontaises et siciliennes émigrées en Provence après 1945 ..... Francesca Sima
- Trajectoire de vie d'une Polynésienne dans une famille d'immigrés chinois ..... Anne-Christine Trémar
- Culture immigrée/émigrée : l'exemple de la migration turque vers la France ..... Servet Ertul  
Fatma Şenkan

#### II. TRANSMISSIONS ET STRATÉGIES PARENTALES

- Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité ..... Catherine Delcroix
  - Travail et transmissions familiales en contexte migratoire : regards croisés père-fille ..... Zineb Rochedi
  - Transmissions intergénérationnelles au sein des familles franco-maghrébines : portée et limites ..... Emmanuelle Santelli
- Ahsène Zehraoui

#### III. DU POINT DE VUE DES ENFANTS

- Les rapports de genre à l'épreuve de la transmission : la représentation du couple chez les descendants d'immigrés marocains ..... Johanna De Villers
- Appartenance identitaire en migration : Marocaines en France et en Italie ..... Eva Lorenzoni
- Les transmissions du rapport à l'engagement politique chez les enfants de migrants ..... Elsa Lagier
- Parcours migratoires et transmission sexuée en situation de loisir dans les banlieues françaises ..... Gilles Vieille Marchiset
- Les mineurs étrangers non accompagnés d'origine albanaise en Italie ..... Carla Giordano

#### IV. TRANSMISSIONS, MOBILITÉS, ADAPTATIONS

- De la double colonisation au préjugé : Polonais dans le sud du Brésil ..... Márcia de Oliveira
  - Femmes turques réfugiées en France : construction de soi et ruptures ..... Asli Öcal
  - Migrations militantes en Argentine (1973-1980) : stratégies de survie et transmissions ..... María Virginia Mellado
  - Mobilités et transmissions : habiter dans la périphérie populaire d'Alger ..... Nora Semmoud
- Christine Pelloquin

### NOTE DE LECTURE

Entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine (de Mohamed Madoul) ..... Brahim Labari

**DOCUMENTATION** ..... Christine Pelloquin

**Abonnements - diffusion :** CIEMI : 46, rue de Montreuil - 75011 Paris

Tél. : 01 43 72 01 40 ou 01 43 72 49 34 / Fax : 01 43 72 06 42

E-mail : [contact@ciemi.org](mailto:contact@ciemi.org) / Site web : [www.ciemi.org](http://www.ciemi.org)

France : 44 € Étranger : 54 € Soutien : 70 € Ce numéro : 17 €

# **Le pourrissement rouge et vert**

**Les militaires français face au communisme et à l'islam :  
une pensée de l'infection par l'ennemi intérieur  
autour du 17 octobre 1961**

Mathieu RIGOUSTE

La représentation de l'ennemi est une technique de combat. La légitimation de la guerre intérieure désigne généralement une alliance entre les révolutionnaires et les étrangers. La doctrine française de la guerre contre-révolutionnaire, conçue durant les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie, a été organisée autour de la représentation d'un « pourrissement rouge et vert », désignant l'alliance des communistes et des colonisés. Cette double coloration, par le corps et par le camp, a accompagné le passage de techniques de guerre dans le domaine policier et permis de gérer une manifestation de colonisés comme une opération de défense en contexte de guerre totale.

À la fin des années 1950, dans l'armée puis à la tête de la préfecture de police de Paris, un usage systématique de la métaphore médico-chirurgicale s'était imposé pour justifier l'éradication de la « la subversion islamo-communiste à l'intérieur du corps national ». Cette technique discursive a permis de légitimer la mise en œuvre de pratiques de guerre contre des civils et des nationaux comme une méthode proprement éthique et scientifique, nécessaire, urgente et indispensable pour assurer la survie du « monde libre ». On peut interroger le rôle que jouent des dispositifs imaginaires comme les métaphores et les couleurs dans la traduction de doctrines de guerre en pratiques de contrôle.

## ***I. La subversion rouge et verte***

L'armée française a connu une véritable transformation doctrinale à la sortie de la seconde guerre mondiale, dans le cadre de la guerre froide et sur le terrain des guerres coloniales. De hauts gradés influents comme le

colonel André Beaufre ou le général Jean De Lattre ont développé et réussi à imposer dans le champ de la production de contrôle, une réflexion sur la « guerre totale » face au communisme et sur la nécessité de mettre en œuvre une « défense globale » pour assurer la « survie de la nation » dans ce contexte. Leur argumentation a été organisée autour de la désignation d'une menace rouge à l'intérieur et à l'extérieur du territoire, permanente et mortelle. Le « monde communiste » était ainsi présenté comme l'instigateur de la plupart des désordres intérieurs, des grèves de 1947 à la Toussaint rouge, en passant par les soulèvements de Madagascar. L'articulation des menaces rouge et verte pour la coloration symbolique de l'ennemi intérieur fut généralisée dans ce contexte. Les théoriciens de la guerre contre-révolutionnaire ont alors présenté la lutte contre les mouvements de libération anticolonialistes comme des opérations intérieures face à des manipulations communistes. Les catégories de la race et de l'idéologie permettaient de représenter les « Musulmans nord-africains » en grands enfants inconscients politiquement, incapables de gérer un pays indépendant, sauvages susceptibles d'être civilisés par la France mais retombant dans la barbarie si on les abandonne à leur nature ou à Moscou. Un extrait d'une conférence prononcée par Jacques Soustelle, ancien gouverneur général d'Algérie, devant l'IHEDN<sup>1</sup>, fournit un exemple de cette structure discursive caractéristique de la guerre contre-révolutionnaire.

« Le Sahara », (Conférence prononcée à l'IHEDN le 29 juin 1959 par M. Jacques Soustelle, ministre délégué auprès du Premier ministre, n° 0763/DE, 11<sup>e</sup> session, IHEDN, 05.08.1959.)

Depuis la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, nous avons vécu ce qu'il est convenu d'appeler la « guerre froide » qui est souvent d'ailleurs au moins tiède pour ne pas dire chaude... dont le conflit d'Algérie n'est qu'un des aspects, ce qui veut dire que derrière le panarabisme volontiers verbal et rhétorique, il y a beaucoup plus solide, beaucoup mieux organisée, l'entreprise du communisme. C'est cette entreprise qui est à la base de la guerre subversive menée actuellement en Algérie. On ne comprendrait rien aux événements d'Algérie si on y voyait un conflit comme les autres ou une guerre coloniale, ou une guerre d'émancipation d'une population. Il ne s'agit en fait de rien de tout cela, mais bien d'une guerre subversive menée selon les règles les plus classiques de cette forme de guerre qui caractérise la période où nous vivons, période dans laquelle, en raison du caractère terrifiant et massif des armes de destruction que détiennent les grandes puissances, c'est par des guerres limitées et de caractère souvent plus psychologique et politique que proprement militaire, des guerres de guérilla et de terrorisme que se marquent les oppositions entre les puissances.

1. IHEDN : Institut des hautes études de défense nationale, structure civilo-militaire chargée de « promouvoir l'esprit de défense » dans la nation en formant des « cadres de la nation » qui diffuseront, depuis leurs institutions respectives, du discours et des pratiques de défense dans la société.

Dans le cadre de la dissuasion nucléaire, la pensée stratégique française s'est intéressée à tout ce qui pouvait empêcher l'OTAN de se servir de l'arme atomique. Les luttes des colonisés, après avoir été désignées comme des manipulations communistes ont été présentées comme les prémisses potentielles d'une attaque soviétique, s'achevant par l'utilisation du feu nucléaire et/ou l'entrée des troupes de l'Armée rouge. Deux figures géométriques ont permis de symboliser l'association imaginaire des « rouges » et des « verts », l'Axe et l'encerclement. L'État-Major militaire français se considérait et se présentait comme le bras armé de la « nation française » et peignait la France en premier rempart de l'Occident, du « monde libre » face au Pacte de Varsovie. Ainsi, l'Axe Paris-Brazzaville, en figurant la force de l'impérialisme français sur le territoire africain, devait représenter le vecteur de défense principal de l'Occident. Il s'agissait de montrer, notamment à l'OTAN et aux États-Unis qui critiquaient le colonialisme français pour d'autres raisons, que la chute de l'Empire français signifierait l'encerclement de l'Europe occidentale par le « monde communiste » et donc le premier stade de la guerre nucléaire. Un document célèbre du Général Allard, reproduisant une conférence qu'il tient justement devant le SHAPE<sup>2</sup>, propose une carte de l'encerclement qui configure symboliquement l'alliance de la subversion rouge et verte. Face à cette menace, se dresse l'Axe de la survie occidentale protégé par l'Union française.



Carte fournie pour la conférence « Les missions de l'armée française dans la guerre révolutionnaire d'Algérie », prononcée le 15-11-1957 devant le SHAPE.

(Cf. carte en couleur en première de couverture)

---

2. SHAPE : Supreme Headquarters Allied Powers Europe. Représentation de l'OTAN en Europe.

L'emploi des couleurs — le vert pour les populations manipulées, le rouge pour la stratégie de contamination — permettait de symboliser un « processus de pourrissement » soviétique passant par l'encerclement de l'Occident. Un processus irréversible, dévastateur, déjà entamé et pour l'arrêt duquel la fin justifie tous les moyens.

Tout au long de la première phase de la guerre d'Algérie (1954-1957), la réflexion stratégique a tenté d'expliquer la manipulation des verts par les rouges. Certains ont cherché dans le Coran les principes d'un communisme primitif, d'autres ont tenté d'analyser le panarabisme et ses relations avec les Musulmans soviétiques... Loin de ces débats, l'efficacité de cette chromatique interroge : c'est bien l'articulation des figures du pourrissement rouge et vert qui a permis de légitimer l'encadrement des « milieux colonisés » comme un moment de la guerre totale contre le communisme.

## ***II. Rendre visible l'ennemi intérieur caché dans la population***

En Indochine puis en Algérie, au début des années 1950, les théoriciens de la guerre contre-révolutionnaire — citons en particulier les colonels Charles Lacheroy et Roger Trinquier — ont organisé la lutte contre-subversive autour d'une citation de Mao établissant que le guérilléro, le partisan, est dans la population comme un poisson dans l'eau. La technologie contre-révolutionnaire française a ainsi articulé, rationalisé et systématisé quatre manières de se saisir du poisson : le harponner à l'aide des forces spéciales, tendre un filet à travers le quadrillage du territoire, contaminer l'eau avec l'action psychologique et, finalement, « vider l'eau », c'est-à-dire effectuer des déplacements et internements massifs de populations pour récupérer le poisson.

La guerre dans la population colonisée a été organisée autour de dispositifs principalement visuels. Le partisan indigène n'étant pas distingué par son uniforme, il disparaît dans le « milieu nord-africain ». Les théories militaires sur la « guerre moderne » menée en Indochine et en Algérie, ont ainsi construit la figure d'un ennemi caché, invisible, nécessitant, pour le rendre visible, déplacements, internements et torture des populations considérées comme milieux de prolifération pathogènes. Ce que résume le général Allard dans une autre conférence, prononcée devant l'IHEDN en 1956.

« La guerre révolutionnaire en Afrique du Nord. La rébellion en Algérie » (Conférence prononcée par le général Allard devant l'IHEDN et le CHEM le 14 mars 1956, section militaire, pièce n° 4, 1<sup>er</sup> décembre 1957, n° 1072/DE, IHEDN.)

« L'objectif primordial, essentiel, est la population. Car la population est le milieu indispensable, le bouillon de culture nécessaire à la prolifération du virus révolutionnaire. C'est l'eau sans laquelle le poisson ne saurait vivre... La conquête, la prise en main de la population doit donc commencer bien avant que ne commence toute forme d'action militaire. [...] Non, ce qui manquait à nos troupes, outre la connaissance du pays, qu'elles acquéraient d'ailleurs assez rapidement avec la faculté d'adaptation propre au Français, c'était d'abord et avant tout du *renseignement* : au milieu d'une population terrorisée, et de ce fait muette, nos troupes agissaient en aveugle. »

La métaphore médicale a joué un rôle primordial dans la légitimation des théories de la guerre révolutionnaire et des pratiques de « guerre totale » menées par l'Armée française en Algérie. Elles ont été réinvesties pour justifier l'emploi de techniques exceptionnelles à l'encontre de la population suspecte résidant en métropole, lorsque le front y a été déplacé, principalement à partir de 1957. L'article d'un officier pour *Défense Nationale*, paru en 1958, illustre ce mouvement d'importation des imaginaires, de certaines de ces techniques et de ces pratiques contre les colonisés « nord-africains » résidant en métropole.

J. Perrin, officier de réserve, « L'Algérie et l'information », *Défense Nationale*, décembre 1958, p. 1935.

À l'issue de ce cycle de travail et de conférences, les officiers de réserve ont été convaincus que le commandement est en pleine possession d'une méthode, et, qu'un moment déconcerté par cette nouvelle forme de guerre — la guerre psychologique —, il est en mesure de contre-attaquer vigoureusement l'ennemi sur son propre terrain, avec ses propres armes, sinon ses propres munitions, à la fois en France métropolitaine, où on reconnaît chaque jour un trait de l'action subversive, et dans les territoires d'outre-mer.

Mais ce sentiment réconfortant est tempéré par l'impression que cette méthode n'est pratiquement pas utilisée là où le mal est le plus virulent, le plus dangereux, là où il fait les plus grands ravages : je veux dire en France.

Les conférenciers nous ont exposé la technique suivie par nos adversaires en Indochine et en Algérie, et en ont indiqué les effets. Ils ont montré aussi comment on pouvait s'y opposer. Or, cette technique est appliquée en France avec un raffinement d'autant plus poussé que l'on s'adresse à une population plus évoluée et plus sensible, et que précisément cette action vise à toucher la générosité du Français en jouant de son ignorance, à susciter les sursauts de sa conscience en ne lui présentant les événements que sous un certain aspect, et pas tous les événements. Cela a conduit à la « mauvaise conscience » d'un grand nombre de Français quant au fait « colonial ».

C'est pour cette raison que le règlement de la question algérienne est en France plus qu'en Algérie. [...] Il y a donc nécessité à agir ; en effet, le climat propice à cette action psychologique positive est très favorable, car les événements de ces derniers mois laissent entendre que les Français ont fait leur cette réflexion de René Grousset : « En général, aucune civilisation n'est détruite du dehors sans s'être tout d'abord ruinée elle-même ; aucun empire n'est conquis de l'extérieur, sans qu'il ne soit préalablement suicidé. Et une société, une civilisation ne se détruisent de leurs propres mains que quand elles ont cessé de comprendre leur raison d'être ; quand l'idée dominante autour de laquelle elles s'étaient naguère organisées leur est devenue comme étrangère<sup>3</sup>. »

La métaphore médicale installe un imaginaire biopolitique qui représente la répression comme protection de la vie de la nation et de la population. Elle contient une capacité normative. L'image du cancer, incite à prendre des mesures drastiques, radicales, susceptibles de soumettre un mal absolu en retournant une partie de ce mal. Elle présuppose la mort si rien n'est fait. Cette métaphore présente en outre les institutions chargées de la répression et du contrôle comme des médecins, et leurs pratiques comme des techniques rigoureuses, éthiques, scientifiques et apolitiques.

La coloration symbolique de l'ennemi, à travers des représentations graphiques comme les cartes, prend le relais de cette métaphore, en rendant directement visualisable la menace. Mettre en place la lutte contre-subversive, il faut définir les milieux, les bassins, les populations suspectes de cacher les partisans. Sur le papier, en exercice, en manœuvre ou en conflit, les « populations » à encadrer peuvent être symbolisées par des couleurs et des métaphores. Les menaces qui y logeraient sont décrites comme invisibles et leurs effets peuvent être représentés par des figures géométriques. De sorte que les techniques visant à rendre visible l'ennemi, font correspondre des dispositifs symboliques et des dispositifs de coercition physiques. Les couleurs rouge et vert permettent de rendre visible symboliquement, sur une carte, la présence des communistes et des Musulmans. Les catégories imaginaires de la race et de la couleur de peau dessinent des groupes homogènes et susceptibles d'être saisis et démembrés. Elles définissent pour le militaire sur le terrain une population suspecte par son corps, qu'il faut « soumettre à la question » afin de répertorier dans des tableaux et de détruire sur le terrain les éléments malsains qui s'y développeraient. La coloration symbolique et corporelle qui rend visible les subversifs aux agents de la répression s'articule à la métaphore médico-chirurgicale qui les désigne comme des gangrènes à faire disparaître. Il faut considérer les couleurs, les métaphores, les schémas em-

3. René GROUSSET, *Bilan de l'Histoire*, Paris, Desclée De Brouwer, 1991 [1946].

ployés pour désigner les menaces intérieures comme un langage de commandement.

### ***III. Interner le corps subversif et immuniser la nation***

Les massacres policiers de la manifestation des colonisés algériens du 17 octobre 1961 n'ont pas été ordonnés. Le préfet Papon avait bien expliqué, quelques jours auparavant à l'enterrement d'un policier assassiné par le FLN que pour un coup reçu on en porterait dix. Mais cela ne suffit pas à expliquer la logique de meurtre collectif qui s'est emparée des policiers ce soir-là. Pour réprimer cette marche silencieuse et pacifique, le préfet Maurice Papon a mis en place des techniques prévues en cas d'invasion du territoire. Il a fait arrêter près de 14 000 manifestants parmi les 22 000 venus marcher ce jour contre le colonialisme et le racisme. Des centres d'internement et des bus avaient été mis à disposition, la presse interdite de travailler. Près de 200 manifestants « musulmans faisant le jeu du communisme » ont été assassinés par la police.

Si l'on veut comprendre le rôle que joue l'image d'un « pourrissement rouge et vert » dans la mise en pratiques des doctrines de guerre, il faut renvoyer cet événement aux exercices opérationnels de défense intérieure du territoire menés la même année à l'École militaire et auxquels participaient des réseaux civilo-militaires en charge de la lutte contre-subversive en métropole.

L'exercice Antares, mené à l'École militaire au printemps 1961, devait mettre des cadres civils et militaires responsables de la défense intérieure du territoire en face d'une situation de guerre totale et leur proposer de tester, d'expérimenter virtuellement, les capacités techniques et les plans de maintien de l'ordre prévus pour y résister. Le scénario était le même que pour la plupart des exercices opérationnels effectués depuis 1947, il s'agissait de préparer la résistance à une attaque nucléaire soviétique. Les participants étaient supposés tester des techniques, mais aussi s'entraîner à reconnaître les symptômes de la subversion susceptible de préparer le bombardement et l'invasion soviétique. Prenons la note d'introduction de l'exercice mené en 1956, elle désigne clairement aux participants l'alliance rouge-verte et toute forme de déstabilisation comme le signe potentiel d'un renversement du régime.

« Cas concret, défense intérieure, note d'introduction », Section militaire, n° 0119/DE, 8<sup>e</sup> session, IHEDN, 07.02.56.

« Mais le développement systématique des processus de guerre révolutionnaire par pourrissement interne ne permet plus de considérer comme secondaire la menace d'une action de subversion interne en France même, action éventuellement liée aux développements possibles des événements en Afrique du Nord, soutenue et probablement orchestrée, tout en évitant l'apparence de tension extérieure, par les dirigeants de la politique d'affaiblissement de l'alliance occidentale. [...]

Situation générale :

On supposera être en juillet 1956.

La situation en Afrique du Nord ne s'est pas améliorée et y retient une part importante des forces métropolitaines de maintien de l'ordre.

En France, une crise ministérielle survenue en mai, a été l'occasion d'une agitation sociale parfois violente : grèves étendues dans les régions industrielles du Nord et de l'Est ; grève des dockers dans le Centre et le Sud-Ouest, manifestations extrémistes diverses.

Le calme est revenu peu après la constitution d'un gouvernement d'union ; appuyé sur une majorité dont les communistes sont exclus.

De nombreux renseignements font penser au gouvernement :

1) que ce retour au calme n'est que précaire, et masque des préparatifs extrémistes pour une nouvelle période d'agitation pouvant aller jusqu'à tenter de renverser le régime ;

2) que cette agitation sera menée en liaison avec des actions de force d'éléments nord-africains.

Le vote d'un projet de loi instituant l'état d'urgence n'a pu être obtenu, certains partis de la majorité s'y étant opposés.

Les actions subversives imaginées pour l'exercice Antares mené en 1960 désignent aussi clairement l'alliance des rouges et des verts comme un processus de déstabilisation susceptible de préparer une attaque globale.

« Actions subversives », Annexe 2 à la pièce Z.1., IHEDN, 12<sup>e</sup> session.

1. Les actions subversives sont menées en Z.D.2 :

- par les éléments pro-rouges, nationaux et espagnols ;
- et secondairement par des noyaux nord-africains.

On entraînait ainsi les « cadres de la nation » à reconnaître les symptômes « rouges et verts » de l'effort de guerre soviétique. Deux cartes fondamentales ont été fournies aux participants à l'exercice Antares, elles devaient leur permettre de réfléchir à la manière la plus rentable et la plus efficace de répartir des moyens et des effectifs militaires, le but étant de réprimer les éléments subversifs et d'interner les « populations à risque » durant les opérations. La première de ces cartes est intitulée « Pourcentage

de voix pro-rouges par rapport au nombre de votants », elle désigne aux participants la répartition des « rouges » sur le territoire français à partir du vote communiste aux législatives de 1957.



Elle devait leur permettre de réfléchir à la rationalisation du déploiement des moyens militaires visant à encadrer (les troupes) et à interner (dans des camps) les subversifs rouges. Comme une radiographie ferait apparaître une tumeur, cette carte désignait l'ensemble de la population ayant voté pour les communistes comme un milieu à immuniser. La seconde carte fournie était intitulée, « Répartition des FSNA ». Elle symbolisait la répartition des « Français de souche nord-africaine » sur le territoire métropolitain.



Comme la carte précédente, celle-ci désignait un potentiel pathogène chez tous les « Nord-Africains » en représentant une rubéole verte sur le territoire. Là encore, il s'agissait d'orienter la répartition des moyens de la répression et de l'internement.

Les « cas concrets » menés à l'École militaire durant la guerre d'Algérie permettaient aux cadres chargés de la défense intérieure de s'entraîner aux techniques de la guerre contre-subversive. Le 17 octobre 1961 a été l'occasion d'expérimenter ces plans de défense contre une « manifestation subversive » dans la capitale. Maurice Papon avait été nommé en 1958 à la préfecture de Police de Paris, parce qu'en tant qu'IGAME (super-préfet) à Constantine depuis 1956, il connaissait parfaitement le « problème nord-africain » et se posait en spécialiste de la guerre contre-subversive. Il donna une conférence à l'IHEDN juste avant l'exercice Antares II, en mai 1961, intitulée « Les problèmes de l'ordre public de l'agglomération parisienne ». Il présentait à son auditoire le maniement de la

guerre contre-révolutionnaire et son application au maintien de l'ordre dans la capitale. Voici plusieurs extraits de sa communication.

« Les problèmes de l'ordre public de l'agglomération parisienne », conférence par M. Papon, préfet de Police, le lundi 29 mai 1961 devant les auditeurs de la XIII<sup>e</sup> session », n° 0580/DE, 13<sup>e</sup> session, IHEDN, 13.09.1961.

Paris est donc une personne vivante et c'est une personne vivante qu'il faut traiter comme telle, dans toute sa complexité à la fois physiologique et psychologique. C'est cela et par là qu'on peut comprendre ce qu'est la sensibilité de Paris avec son extrême réceptivité et, parfois aussi, son esprit frondeur.

[...]

À un même corps, et surtout lorsque ce corps est immense, il faut un même cerveau qui doit animer un ensemble de fonctions spécialisées ; ce sont ces fonctions que nous allons voir maintenant, et c'est proprement analyser les missions de la préfecture de Police dans les problèmes d'ordre public.

Je ferai une comparaison extrêmement banale et je m'en excuse, mais elle est assez claire : en même temps que la médecine fait appel à la chirurgie lorsque les méthodes thérapeutiques ont été insuffisantes pour conjurer le mal, cela n'empêche pas la médecine d'évoluer de plus en plus vers la prévention par le développement de l'hygiène et par une surveillance plus précise en face de maux qui, ne l'oublions pas, ne cessent d'évoluer eux-mêmes ; eh bien, de la même manière et sans doute même avant la médecine, la police — qui n'exclut pas plus aujourd'hui qu'hier la chirurgie quand elle s'impose et quand les circonstances l'y contraignent — essaie de plus en plus de prévenir les maux et les désordres, maux et désordres qui changent aussi de forme avec le temps. Ainsi, la Police est préposée à la fois à la prévention et, le cas échéant, à la répression des désordres.

[...]

D'abord les problèmes de subversion.

Leur origine peut être soit dans une action de masse, soit dans une action spécifique et clandestine.

[...]

Contre le terrorisme algérien, des mesures toutes spéciales ont été prises à Paris et les forces, qui ont reçu mission de couvrir la population contre les exactions, sont coordonnées au sein d'un organisme dont j'aurai l'occasion de parler tout à l'heure. Ces forces sont coordonnées à la fois pour prévenir le terrorisme et pour le réprimer. Pour le prévenir, c'est l'institution des sections administratives urbaines, les SAU, du type d'Algérie, que nous appelons à Paris, les SAT « Sections d'assistance techniques », et, pour le réprimer nous avons mis en place, une force spéciale, qui s'appelle la « force auxiliaire de police », constituée de forces supplémentaires composées de supplétifs. Je reviendrai sur ce point tout à l'heure.

Le préfet Maurice Papon faisait un usage récurrent de la métaphore médico-chirurgicale, il considérait effectivement, comme la plupart des théoriciens de la guerre contre-révolutionnaire, la subversion comme une menace virale véhiculée par des corps étrangers dans le corps national. Papon constituait un nœud entre les réseaux militaires et les réseaux policiers.

Il fut en quelque sorte l'un de ces passeurs importants, de ces nombreux traducteurs influents qui dirigèrent les pratiques de la répression et de l'internement des subversifs en s'inspirant de théories issues des hauts lieux de la pensée militaire et de techniques du terrain de la guerre coloniale. Le 17 octobre 1961, il a expérimenté les plans de défense opérationnelle du territoire. En traitant une manifestation de masse de Nord-Africains à Paris comme une menace de déstabilisation en contexte de guerre totale, il a mis en œuvre ce qu'expliquaient ces cartes, ces couleurs et ces métaphores.

Il y a une correspondance entre la coloration symbolique et la coloration corporelle des subversifs dans les institutions policières et militaires. Les catégories « rouge » et « vert » permettent de rendre visible symboliquement les corps subversifs « communistes » et « musulmans » dans les exercices opérationnels. Sur le terrain, c'est la couleur physique — elle-même une représentation instituée — qui dirige la reconnaissance du corps nord-africain comme suspect de subversion et détermine son interpellation, son internement, sa torture ou son meurtre par un agent de police. La couleur semble fonctionner de ce point de vue, comme un code désignant la qualité subversive du corps tout en symbolisant son homogénéité et son uniformité. La couleur, lorsqu'elle s'exprime sur un fond neutre (la carte en noir et blanc ou la ville en ce qui concerne le maintien de l'ordre) est un signe très fort. C'est ce qui apparaît en premier, de sorte qu'il est possible d'instituer des séries de comportements devant être produits à la reconnaissance de ces signaux. La coloration imaginaire du camp de l'ennemi participe au dressage des agents chargés de diriger la répression. La coloration imaginaire du corps de l'ennemi permet de le désigner aux agents chargés de la pratiquer. Chez les agents bien dressés, la reconnaissance de la couleur fonctionne alors comme un stimulus qui active des comportements de répression pouvant aller jusqu'au meurtre sans qu'il fut nécessaire d'en donner l'ordre explicitement.

Les massacres d'État ne sont pas ordonnés que par du langage, des discours, des circulaires ou même des mots. La possibilité du massacre d'octobre avait aussi été conditionnée par des symboles. La chromatique, les schémas, les métaphores bio-médicales qui fabriquent la reconnaissance du « pourrissement vert et rouge » peuvent être considérés comme des techniques de gestion, des appareils symboliques de la violence d'État.

*Université Paris VIII - Institut Maghreb Europe*

# Socialisme colonial, socialisme national des pays dominés

## Le socialisme contraint par le nationalisme \*

René GALLISSOT

De la révolution russe de 1905 à la chute du mur de Berlin et au démembrement de la Yougoslavie et de l'URSS, ce qui a changé dans ce XX<sup>e</sup> siècle, un peu plus long que le court XX<sup>e</sup> siècle d'Eric J. Hobsbawm, c'est non seulement le partage du monde entre États mais les statuts sociaux à l'intérieur des États devenus nationaux<sup>1</sup>. Ces transformations sont deux fois le fait du nationalisme par deux guerres mondiales et par les luttes de libération nationale des pays dominés. En effet, les deux grandes guerres commencent par des affrontements et un expansionnisme nationaliste, au cœur de l'Europe pour la première qui renouvelle les rapports de domination internationaux et coloniaux ; la seconde est le fruit du national-socialisme. Ce nom composé montre que le nationalisme dévore le socialisme mais qu'il a cependant besoin de revêtir sa tunique. Les mouvements nationaux de libération établissent des nationalismes d'État qui se donnent pour des socialismes nationaux, au moins des années 1950 aux années 1980. C'est le triomphe du nationalisme sur le socialisme, sinon un amalgame populiste alors que Marx annonçait la fin de la nation<sup>2</sup>. Peut-

---

\* Ce texte reprend en français et développe l'article : « Il socialismo nei paesi dominati » paru dans la revue *Il Ponte*, febbraio-marzo 2004, Il Ponte Editore, Firenze.

1. Eric J. HOBBSAWM, *The Age of Extremes. The Short Twentieth Century, 1914-1991*, Michael Joseph, London, 1994, traduction française : *L'Âge des extrêmes. Histoire du court vingtième siècle 1914-1991*, Éditions Complexe, Bruxelles, et *Le Monde diplomatique*, Paris, 1999.

2. Se reporter à mes deux contributions à *Storia del Marxismo* : « Nazione et nazionalità nei dibattiti del movimento operaio », vol. 2, *Il marxismo nell'età della Seconda Internazionale*, Einaudi, Torino, 1979 et « L'imperialismo e la questione coloniale e nazionale », vol. 3-2, Einaudi, Torino, 1981, et mise au point : « Marx vaincu (provisoirement)

être fallait-il la mondialisation de l'État national comme mode de domination politique et donc de conservation sociale, pour que commence le début de la fin ?

En effet, au XX<sup>e</sup> siècle, pour la première fois dans l'histoire, le monde entier est tenu dans un seul système de partage étatique et de relations de puissance, qui prend l'État national comme mode d'organisation des sociétés. Malheur aux collectivités nationales sous le coup de partage territorial abusif comme le peuple palestinien, et aux nationalités divisées ou incluses sous un nationalisme d'État exclusif. La décolonisation et la destruction de l'Union soviétique et de la Fédération yougoslave concluent pratiquement l'achèvement de cette généralisation de l'État national et laissent reparaître la prétention totalitaire des nationalismes. Pour penser à nouveau le socialisme, il faut attendre la fin de cette virulence nationaliste.

Par adhésion à la nation qui est donnée aujourd'hui comme primordiale, les partis socialistes (et depuis 1935-1936 les partis communistes) se conçoivent comme des socialismes nationaux. L'accès au gouvernement qu'ils confondent avec la marche au pouvoir depuis la querelle Bernstein-Kautsky, a pour dessein d'assurer l'État social ou plus exactement l'État national social ; celui-ci, en effet, attribue la garantie sociale pour ne pas dire le privilège national à l'intérieur des frontières<sup>3</sup>. Au moins, les nouveaux États, nés des mouvements d'indépendance, qu'ils se déclarent socialistes ou non, ne cachent pas leur raison d'être réservés aux nationaux. L'État nationalise la société et l'ensemble sinon chacun des habitants. La nation se fonde sur cette identification des nationaux si bien que pour être citoyen ou, à défaut, relever de l'État, il ne suffit pas d'être résident légal, actif et contribuant, mais il est impératif d'être d'abord un national reconnu et légitime. C'est aussi cela le XX<sup>e</sup> siècle sous sa face interne.

Cette contradiction de fond avec les conflits de classe est d'autant plus agissante qu'elle accompagne et recouvre les deux grands bouleversements sociaux du XX<sup>e</sup> siècle : l'exode des campagnes vers l'urbanisation dominante et généralisée ; cette inversion conduit aux migrations internationales que tronçonnent maintenant les frontières étatiques et les politiques sécuritaires de protection nationale. Ce sont les migrants qui font les villes et le prolétariat quand les socialismes devenus nationaux assurent la

par les populismes. Réaction ou fin des nationalismes », colloque Marx international, Paris 10-Nanterre, septembre 1995, *Actuel Marx*, PUF, Paris, 1996.

3. Sur les débats marxistes : Claudie WEILL, *L'internationale et l'autre. Les relations inter-ethniques dans la II<sup>e</sup> Internationale*, Arcantère éditions, Paris, 1987 ; sur la nationalisation du socialisme : René GALLISSOT, Robert PARIS et Claudie WEILL, « La désunion des prolétaires », *Le Mouvement social*, n° 147, Éditions de l'Atelier, Paris, 1989.

gestion de politique intérieure, ce que l'on nomme les politiques sociales et la police des frontières. Le paradoxe est qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les migrations internationales ont changé de sens. Ce sont même les émigrants d'Europe qui ont diffusé le socialisme ; le protectionnisme national, maintenant, répond aux migrations coloniales et post-coloniales<sup>4</sup>.

Certes la colonisation n'a pas été générale ; les nations d'Amérique sont nées d'une rupture avec leurs métropoles, mais réalisée par les sociétés coloniales elles-mêmes<sup>5</sup>, et il reste de grandes différences sociales et culturelles entre pays colonisés et les sociétés qui n'ont pas été soumises directement au colonialisme. C'est pourquoi il est question ici des pays dominés, c'est-à-dire qui sont tenus en dehors du centre de gravité atlantique de l'expansion capitaliste mais non pas de la pénétration de la marchandise et du capital ; cette extension dominatrice fut d'abord européenne puis nord-américaine. Que leur a valu le socialisme et pour partie sa réappropriation ?

### *Le socialisme colonial*

En 1907, le congrès de Stuttgart de la II<sup>e</sup> Internationale manifeste une acception majoritaire du colonialisme ; seul le radicalisme minoritaire dénonce les méfaits de l'expansion coloniale, mais s'arrête le plus souvent à montrer les risques de guerre par la conjonction du militarisme et du colonialisme. Les armées font œuvre de mort, et les colonisés comme les ouvriers sont victimes du pillage capitaliste ; le tribut payé est le même : le sang et l'or. Cependant, l'idée est sous-jacente et sera théorisée de Rosa Luxemburg à Boukharine, c'est l'impérialisme plus que le capitalisme en ses formes cumulées d'exploitation du travail, qui est porteur d'une guerre qui devient mondiale. Karl Kautsky fera observer que l'impérialisme comme système mondial peut aussi stabiliser les rapports de force mais qu'il est d'autres sources de guerre, à commencer par le nationalisme qu'il ne pourra peut-être retenir.

Le congrès de Stuttgart devait aussi ouvrir le débat sur les migrations ; il ne fut qu'entrouvert, mais on a les textes, notamment ceux d'Otto Bauer<sup>6</sup>. En dehors des doutes, minoritaires à nouveau, ce qui domine, avec

---

4. René GALLISSOT, « Migrations - classes ouvrières - mouvement ouvrier », 31, Linzer Konferenz 1995, *Arbeiterbewegung und Migration*, ITH, Wien, 1996.

5. Ce que désigne Benedict Anderson sous le nom de « nations créoles » ; Benedict ANDERSON, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Sread of Nationalism*, Verso, London-New-York, 1983, traduction française : *L'imaginaire national*, La Découverte, Paris, 1993.

6. Claudie WEILL, *op. cit.*

l'idéologie du progrès porté par un évolutionnisme économique que l'on tire du marxisme, c'est la croyance dans la mission de l'homme blanc, sous une forme qui se veut noble au nom de la supériorité de civilisation, ou en affirmant ouvertement le racisme de couleur. Celui-ci n'est pas premier en Europe ; dans les métropoles, le nationalisme raciste laisse dans l'ombre le racisme colonial<sup>7</sup>.

Le racisme n'en est pas moins présent. En Grande-Bretagne, la question irlandaise qui est déjà celle des travailleurs immigrés, a fait pénétrer le complexe de supériorité morale et raciale au cœur des *trade unions*, mais ce qui grandit au début du XX<sup>e</sup> siècle dans les bases ouvrières mêmes, c'est l'ostentation de parade physique qui se fait gloire de l'adéquation mise entre l'empire britannique et le fardeau de l'homme blanc. Le retentissement de la guerre des Boërs vient de ce qu'elle est, dans une colonie chère, une guerre entre blancs. Bientôt la mobilisation va chanter à la mode de l'armée coloniale : « par djingo, nous partirons en guerre... ». C'est en ces premières années du siècle, en écho des rivalités coloniales, que les élections allemandes seront dites hottentotes ; que les nègres et les négresses sont définis par l'animalité, dans les spectacles de foule, les chansons, sur photos et dans les bandes dessinées. En pays germanique, le péril voit jaune, les migrants européens sont appelés coolies. L'Asie porte la menace de la barbarie tartare ou mongole, mais plus encore frappe d'étonnement par cette victoire des Jaunes sur les Blancs dans la guerre russo-japonaise dont l'ébranlement se prolonge dans la révolution de 1905<sup>8</sup>.

Dans le mouvement ouvrier, c'est sur les migrations que la contradiction apparaît. La majorité des partis et des syndicats se prononce pour la liberté d'émigrer ; la libre circulation est proclamée comme un droit. Les territoires neufs appellent les travailleurs d'Europe, et le départ vers l'Outre-mer fait avancer la cause prolétarienne d'autant que les ouvriers européens sont les porteurs du socialisme. En situation coloniale ou dans les sociétés d'immigration marquées par le racisme de couleur, la condition ouvrière repose sur la promotion, voire le monopole des ouvriers blancs ; les noirs, les jaunes, les chinois, les coolies sont voués au travail forcé ; la main-d'œuvre indigène est corvéable. Les mulâtres et, par nature donc, tous les métis sont éminemment suspects. C'est donc en colo-

---

7. Sur les deux racismes : René GALLISSOT, « Is Europe Combining Two Forms of Racism », *New Political Science*, New-York, n° 16-17, New-York, Winter 1989 ; et plus largement : René GALLISSOT, Mondher KILANI et Annamaria RIVERA, *L'imbroglia ethnique en quatorze mots-clés*, Payot-Lausanne, 2000.

8. Sur l'histoire du mouvement ouvrier, se reporter à Jacques DROZ (dir.), *Histoire générale du socialisme*, PUF, Paris, t. 3 et 4, et *Koloniale Frage und Arbeiterbewegung 1917-1939*, 20, *Linzer Konferenz (1984)*, ITH, Europaverlag, Wien-Zurich, 1989.

nie et en Amérique héritière de la colonisation, la proclamation d'un socialisme blanc. Il s'annonce aux congrès de l'Internationale en demandant des quotas d'immigration, le contrôle des entrées, la protection du travail (blanc) contre les briseurs de grèves et du salaire que sont notamment les Jaunes ou les colorés. Aux frontières, les barrières qui sont des barrières de couleur, sont mises en place aux États-Unis et plus encore en Australie.

### *Le racisme blanc du premier gouvernement socialiste (Labour Party)*

C'est en Australie et en mineur dans les dominions britanniques, suivant l'importance du peuplement par immigration venue de la transplantation européenne, que le socialisme colonial atteint ses plus fortes expressions d'exercice d'un racisme blanc. On a oublié que c'est en Australie que se constitue le premier parti travailliste ; le *Labour Party* est formé en 1891. Surtout, ce parti socialiste l'emporte aux élections qui oublient les indigènes que l'on abaisse vers la sauvagerie sous le vocable d'aborigènes, et pour la première fois, les socialistes accèdent pleinement au gouvernement. En 1910, maître du parlement, le *Labour Party* conquiert le pouvoir exécutif ; le premier exercice socialiste du pouvoir est celui d'un « pouvoir blanc ». L'Australie se ferme aux migrations de couleur. Certes, au début de la première guerre mondiale, les socialistes se divisent au bénéfice de plus nationalistes qu'eux avec la percée momentanée du *Nationalist Party*, mais en 1915, le *Labour Party* est aux affaires dans tous les États de la Fédération sauf un.

En 1918, au sortir de la guerre, le gouvernement socialiste établit une législation sociale, mais les droits sociaux ne concernent que les travailleurs blancs. Le point 1 du programme du parti voté en 1919, proclame comme première mission : « le maintien de l'Australie blanche ». Pour bien montrer que le socialisme n'a rien à voir avec le communisme, à l'époque on dit bolchevisme, l'*Australian Labour Party*, en 1921, réaffirme que le socialisme ne connaît que la voie légale ; il s'oppose tout autant aux actions du syndicalisme révolutionnaire qui reste actif comme dans d'autres colonies de peuplement européen. Sous la pression des syndicats, blancs et corporatifs, qui pour un temps soutiennent un *Trade Union Party*, le *Labour* subit des vicissitudes de majorité ; il reconquiert l'exclusivité du gouvernement en 1929-1931 et reviendra à la maîtrise gouvernementale en 1941 avec la seconde guerre mondiale.

À partir de 1923, poussé donc par le syndicalisme réformiste, il met véritablement en place le premier régime de *Welfare State* ; il anticipe ainsi le programme et les réalisations inégales des partis socialistes de

gouvernement. *Welfare State* correspond à un État national social<sup>9</sup>. Quelle que soit leur appartenance à des instances internationales, les partis socialistes, sauf exceptions minoritaires, se conçoivent et agissent comme des socialismes nationaux dans un cadre parlementaire. La commande politique est nationale, et bien souvent le privilège de la législation sociale, sans parler de l'intéressement direct par le salariat public et plus encore par l'exclusivité de la fonction publique. Le centre de gravité social se situe dans ce salariat statutaire et non plus dans des bases prolétaires qui, elles, se renouvellent par immigration ou par la prolétarisation des « indigènes ». L'effet colonial manifeste l'expression extrême du socialisme national qui s'inscrit dans le racisme de la domination blanche.

### *Socialisme petit-blanc ; variations du socialisme colonial*

En situation coloniale et notamment dans les dominions, le socialisme s'implante par le peuplement européen et quelquefois après transit par l'Amérique ou par l'empire des Indes, sur le mode du socialisme blanc, fut-il un fait petit-blanc. Ces coloniaux se croient volontiers anticolonialistes en dénonçant la féodalité des gros colons ou l'exploitation des grandes compagnies étrangères, des trusts et des banques, au risque d'être pris de vitesse par des populismes, plus démagogiquement coloniaux encore, qui brandissent les mots du XIX<sup>e</sup> siècle ; les petits-blancs se disent des parias constituant le prolétariat de nouvelles nations prolétaires. On oublie que le discours de Mussolini de 1928 sur les nations prolétaires s'adresse aussi sinon d'abord aux Italiens dans le monde. Certes, tous les socialismes coloniaux ne réalisent pas le modèle du socialisme australien blanc, d'autant que les différences contraires sont grandes tant dans l'immigration coloniale récente que dans l'ancienneté et la sédimentation de peuplements bien antérieurs. Il suffit de penser à la diaspora chinoise (Insulinde-Océanie) qui a concentré sur elle à répétition un anti-sinisme massacreur et de ce fait un sentiment communautaire chinois fort et tout autant racialisé, comme à la hiérarchie de métissage (côtes africaines), car

---

9. État national social plutôt que *Welfare State* ou pis État-providence qui, en fausse bonne conscience, efface le caractère national qui privilégie les nationaux et dont la seule politique de l'immigration est la police de l'immigration (limitation des entrées et contrôle du séjour, police des papiers et de l'identité ; cette législation fait les clandestins et les « sans-papiers »). Pour cause de national-socialisme, le terme d'État national social est risqué en allemand ; Sandrine KOTT en donne un remarquable exemple dans *L'État social allemand. Représentations et pratiques*, Belin, Paris, 1995 ; Étienne BALIBAR (*passim*) en fait usage ; le grand œuvre de Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris, 1995, en montre la genèse pour l'État français.

les métis n'existent eux aussi que par le racisme de couleur, à tel point que les colorés autochtones sont renvoyés au bas de l'échelle raciale.

En Nouvelle-Zélande, l'exemple australien d'un *Labour Party* qui développe le *Welfare State* se répète. Les travaillistes sont 14 ans au gouvernement (1935-1949) et peuvent donc assurer les services sociaux et des services publics en orientant le budget de l'État, mais déjà la diversité sociale fait la division des partis et des courants dans le mouvement syndical comme dans le mouvement socialiste. Dans d'autres dominions et colonies, le socialisme peut pénétrer au-delà de la société coloniale, dans les minorités, et plus encore quand se forme une intelligentsia métissée qui se trouve en position intermédiaire donc. Ajoutons que des mouvements culturels-politiques nationaux, au sens d'opposés à la prépondérance coloniale, peuvent s'être développés avant les débuts d'implantation socialiste comme les expressions d'un communautarisme musulman en Indonésie ; l'Union musulmane est solidement réorganisée en 1910-1911 ; les formes de résistance s'inspirent de pratiques hindoues-bouddhistes dans l'Empire des Indes, ou confucéennes en Chine qui n'a pas été intrinsèquement colonisée.

Pensons que les bases sociales et les modes culturels qui supportent le Parti du Congrès en Inde sont antérieurs à la pénétration socialiste, dans un contexte de peuplement européen assez faible. Les partis socialistes seront donc mineurs et les partis communistes éventuellement seconds, sauf appropriation nationale en Chine et en Indochine. Il pourra se produire un balancement entre nationalisme et communisme, mais faiblement entre nationalismes et partis socialistes ; c'est le cas en Asie centrale déjà, mais aussi en Afrique du Sud et plus mesurément au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Dans la contingence historique, il n'existe que des variantes, marquées par les conflits sinon la ségrégation sociale entre main-d'œuvre à la tâche, corvéable, saisonnière ou de travail informel, et salariat stabilisé. Là aussi, sans parler de l'opposition entre communautés de peuplement colonial, la fracture peut être poussée à l'extrême, comme en Afrique du Sud encore, entre travailleurs *unskilled* (Africaner, asiatiques, métis et noirs) et ouvriers blancs *skilled* (blancs anglophones)<sup>10</sup>.

---

10. Pour l'Empire britannique, pages de synthèse dans Eric J. HOBBSAWM, *op. cit.* et plus généralement *Histoire générale du socialisme, op. cit.* ; pour le monde arabe, René GALLISSOT (éd.), « Mouvement ouvrier, nationalismes et communisme dans le monde arabe », *Cahier du Mouvement social*, Éditions ouvrières, Paris, 1978.

*L'évolutionnisme socialiste, le progrès vers la « fraternité des races » ;  
l'exemple de la Tunisie*

Même sous forme adoucie, le socialisme colonial, quand il pénètre par perfusion les intelligentsias locales, n'en entretient pas moins un fonds commun qu'il ne faut pas caricaturer tant il est vécu avec sincérité et foi dans l'avenir, mais qui s'annonce contraire aux mouvements nationaux. Ceux-ci vont lui échapper parce qu'ils se forment en donnant la réplique à la domination coloniale ou semi-coloniale. Le socialisme est profondément acquis à la notion de progrès ouvert à tout le genre humain ; en ce sens il est universaliste, surtout à la française, et par là croit échapper au racisme des colons ; il pense que les indigènes évolués vont tirer les élites, voire les esprits conquis, vers l'idéal social égalitaire en droit. Cette vision relève plus prosaïquement d'un scientisme pédagogique. C'est la version laïque du progrès par l'école et le syndicat, qui se méfie de la violence. Il existe aussi une version humaniste, plus anglo-américaine, inspirée du protestantisme.

Bien sûr, ce socialisme de dévouement dans l'enseignement, et plus largement par l'action sociale, est le fait de pédagogues ou de missionnaires, précisément en mission au sein même des populations colonisées. Ce n'est que ponctuellement que cette action s'exerce dans les campagnes ; la rencontre se situe le plus souvent en ville, à l'école, par les internats, les sports et les loisirs, et éventuellement dans l'instruction scoutée ou militaire. Sa formulation la plus généreuse est celle de la fraternité des races ; c'est le sous-titre du journal *L'Avenir social* puis *Tunis socialiste* qui est l'organe de la Fédération SFIO (parti socialiste français) de Tunisie. Scientiste, ce socialisme pédagogique distingue les races, mais il se veut antiraciste, en pensant que les différences sont recouvertes par « les droits de l'homme sans distinction de race, d'origine ou de religion ». L'évolution va vers un statut civil et la citoyenneté. La Révolution française, l'idéalisme kantien et Jaurès pour la République sociale au nom de l'humanité. La Tunisie est un microcosme qui permet de voir par grossissement les contradictions et les entraînements de ce socialisme qui est encore colonial.

Un congrès de la Fédération socialiste de Tunisie comme de la Ligue des droits de l'homme en parallèle, et déjà les leçons des instituteurs socialistes et des professeurs au Lycée Carnot de Tunis exaltent l'instruction et le droit civil en dénonçant le fanatisme de la religion et de l'Orient. Leur socialisme vient de la Renaissance au sortir du Moyen-Âge chrétien et plus encore descend de la pensée et de la civilisation européenne. En français, on dira assimilation à cet idéal des Lumières, mais la pratique

est d'acculturation. Par l'importance de l'immigration italienne qui conserve le bénéfice d'une protection nationale, le peuplement colonial de Tunisie est double. Les petits blancs sont les acteurs principaux des luttes ouvrières, y compris de grèves dures, et, localement, perpétuent une présence de l'anarchisme et du syndicalisme d'action directe. Mais le socialisme de la SFIO est français et porté par l'école française, par ceux qui ont le certificat d'études et deviennent des employés ou l'encadrement du travail, plus encore par la fonction publique qui est donc française ; les études françaises peuvent ouvrir l'accès aux professions libérales, non seulement commerciales, mais aussi à la notabilité des professions juridiques et médicales, bref, avocats et médecins qui donnent les figures politiques du parti. Le conflit sur la fonction publique deviendra central entre les syndicats encadrés par les socialistes (la CGT française de l'entre-deux-guerres) et les nationalistes tunisiens qui souhaitent une fonction publique de promotion des nationaux tunisiens.

L'influence socialiste n'en produit pas moins un effet mimétique. En Tunisie plus qu'ailleurs, et le nationalisme pratiquera l'une et l'autre, il y a deux écoles de militantisme ; celle d'action de masse à l'exemple du syndicalisme communiste (CGTU, U pour unitaire et CGTT, T pour tunisienne), et celle du rayonnement par les mutuelles, les coopératives, le corporatisme du salariat public, les négociations avec l'administration, le jeu des tendances politiques dont l'initiation passe le plus souvent par les instituteurs socialistes. Les communistes se retrouvent avec les nationalistes pour contrôler les Bourses du travail et rivaliser dans les luttes. Le socialisme introduit les réunions de commissions et de bureaux autour d'un tapis vert et fait entrer dans les bâtiments institutionnels. Un courant socialiste plus à gauche, mais très minoritaire, restera ouvert aux jeunes diplômés nationaux et parlera du droit des peuples. Au Maroc, l'illustration est donnée par la revue *Maghreb* au début des années trente qui accueille les étudiants nationalistes soutenus par l'avocat socialiste minoritaire français et petit-fils de Karl Marx, René-Jean Longuet. Ce socialisme d'intelligentsia sensible internationalement se retrouve dans des courants ou groupes ou des partis socialistes éphémères ou ténus, d'Afrique au Proche et à l'Extrême-Orient. Il est souvent assisté par le militantisme plus actif des tendances trotskystes. Deux congrès du socialisme en Afrique, autour de cette sorte d'apôtre qu'est Jean Rous, se tiendront à Dakar en 1962 et à Tunis en 1975.

L'idéologie majoritaire des socialistes qui conduit leur action politique sur place et en métropole, n'en est pas moins fondée sur la dénonciation du nationalisme. L'anti-communisme, si fort puisqu'il est aussi une raison

d'être des partis socialistes, peut aller jusqu'à faire chorus avec les discours de droite qui voit un complot contre les colonies dans une alliance fantasmée du bolchevisme et des jeunes nationalismes, et plus encore du panislamisme et du panarabisme. L'idée du choc des civilisations accolées aux grandes religions ne date pas d'aujourd'hui. Elle est portée par l'imaginaire policier, car hanté par l'action subversive, des spécialistes de l'Outre-mer, de l'Orient et de l'Islam en particulier, qui conseillent l'action diplomatique voire les États-majors des armées impériales. Il est des conseillers socialistes et plus encore de hauts fonctionnaires dans les colonies, qui partagent les visions les plus typiques de l'orientalisme<sup>11</sup>.

Dans leur conduite sur place, les socialistes se laissent gagner par les réactions collectives coloniales qui s'élèvent contre la menace du nationalisme. Les congrès des Fédérations socialistes (SFIO) d'Afrique du Nord (dans leur plateforme de 1930 explicitement), voient derrière le nationalisme, le fanatisme musulman et le racisme arabe. C'est le paradoxe de leur antiracisme et celui des socialistes en Europe, que de se fixer sur l'antisémitisme qui serait le propre des fascismes nationalistes ; les socialistes se pensent purs de tout nationalisme puisqu'ils ne connaissent que le patriotisme républicain français. En Afrique du Nord, la fraternité des races que met en avant le socialisme, s'ouvre d'abord aux Juifs, en Tunisie particulièrement, qui sont conduits vers le socialisme et la Ligue des droits de l'homme par leur propre mouvement de francisation et d'adhésion d'une intelligentsia aux idées d'émancipation citoyenne de la Révolution française. Les Fronts populaires recouvreront provisoirement cette coupure coloniale, d'autant que les communistes, par ralliement au patriotisme des métropoles, se rapprochent de la conception de la fraternité des races. Ces motivations du socialisme sont d'intensité diverse sur fond commun d'anti-nationalisme, le nationalisme n'étant perçu que chez les colonisés. Cette prédisposition coloniale le met en dehors de la montée des mouvements de libération qui porteront un communisme et un autre socialisme, qui seront ouvertement nationaux<sup>12</sup>.

---

11. Le titre de la traduction française du livre d'Edward SAID (*Orientalism*, 1979) : *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Le Seuil, Paris, 1980, est plus explicite ; cet ouvrage ne dispense pas de se reporter à la somme de Maxime RODINSON, *Marxisme et monde musulman*, Le Seuil, Paris 1972, et à *L'Islam : politique et croyance*, Fayard, Paris, 1993.

12. Analyse du républicanisme d'école française reprise en Algérie dans René GALLISSOT, *La République française et les indigènes. Algérie colonisée, Algérie algérienne (1870-1962)*, L'Atelier, Paris, 2007, qui repose sur le « Maitron Maghreb » ; *Algérie : Engagements sociaux et question nationale. De la colonisation à l'indépendance. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, L'Atelier, Paris 2006.

***La réponse des luttes de libération : les socialismes nationalistes***

Comme en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, dans les pays dominés, l'affirmation nationale est le fait de mouvements qui s'intitulent Jeunes, essentiellement composés d'étudiants et d'anciens étudiants établis dans des professions libérales ou des administrations, sans oublier que les académies militaires forment aussi une intelligentsia en permettant même une promotion plus populaire. Ces intelligentsias croient en l'État national ; celui-ci représente leur avenir social tant pour ses fonctions et les places, leur reclassement supérieur et l'accès au pouvoir. Ne consacre-t-il pas l'avènement des nationaux ? La justification est dans le peuple ; ce peuple est à la fois national et social ; la souveraineté de l'État indépendant est arrachée aux mainmises étrangères ; le peuple est aussi défini par la totalité de la population légitime parce qu'elle est originelle et dominée ; il y a là quelque chose du peuple-classe. Le vocabulaire socialiste permet de nommer les classes qui se conjuguent dans les masses populaires, à travers le couple ouvriers et paysans que l'on peut inverser ; il est possible de désigner les ennemis, non seulement étrangers, mais collaborateurs des puissances étrangères, féodaux, anciennes élites et hommes de paille pris dans les familles promues par les conquérants et occupants.

***Émergence d'une intelligentsia socialiste dans le mouvement national***

C'est peut-être en Chine et plus encore en Indochine, que cette intelligentsia jeune pour dire nouvelle ou progressiste, a et aura le plus de raisons de se dresser contre la « fantochisation » des anciennes familles de service et les élites héritières des charges officielles : lettrés, mandarins et moines. Ce n'est pas un hasard si après la révolution bolchevique qui vulgarise un marxisme-léninisme portatif qu'il soit stalinien ou oppositionnel trotskyste, l'énumération joue sur quatre classes : la base des paysans et des ouvriers, le ralliement de la bourgeoisie qui est alors célébrée comme nationale à l'encontre des féodaux et des traîtres, et bien sûr l'engagement des intellectuels révolutionnaires. Il reste toujours possible de stigmatiser la petite bourgeoisie ou de la conserver en disant « petits », à commencer pour sa famille : petits commerçants ou artisans, petits paysans. Plus que démagogiquement populiste, ce nationalisme est très tôt socialisant en référence aux échos de la II<sup>e</sup> Internationale, puis marxisant selon la formule de Maxime Rodinson.

En Asie et autour de la Méditerranée, ces mouvements patriotiques Jeunes grandissent dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour s'affirmer à l'exemple des révolutions Jeunes Perses et plus encore Jeunes Turcs. Le discours est marqué d'influences socialistes, mais traduit aussi le scientisme des races,

ce qui apparaît dans l'exaltation de la Jeune Asie et de la victoire de la race jaune, quand il ne reprend pas pour les inverser, les catégories de l'orientalisme ou l'assignation à des communautés religieuses que pratiquent depuis des siècles les empires chrétiens et musulmans et que renouvelle la colonisation. On ne dira jamais assez combien la colonisation est à la source des violences et du chaos actuel ; regardez vers l'Indonésie, les Philippines, l'Afghanistan et le sous-continent indien, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, et même vers la Russie d'Asie, pour voir comment le statut colonial a enfermé les populations par des codes confessionnels dans une identification communautaire. C'est l'évolution vers le droit civil et bien évidemment les droits politiques qui est interdite. La colonisation marque une régression sociale et culturelle pour la masse des colonisés.

Les mouvements d'indépendance de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle proclameront les droits politiques ; ceux-ci restent d'autant plus formels que les droits civils sont demeurés prisonniers du statut religieux redéfini par les juristes de service colonial. Les indépendances se feront dans le partage sur des frontières religieuses ou feront aboutir une adéquation entre communauté nationale et communauté religieuse. Au Maghreb, il ne demeure que des nationaux musulmans. Bien souvent se sont ajoutés le compartimentage et la désignation ethnique. L'invention ou la modélisation des ethnies, sur le continent africain notamment, a pour but de prévenir la coalition des mouvements nationaux et la nationalité politique.

### *Populismes communautaires sous nationalismes révolutionnaires*

Dès le début du siècle, les mouvements nationaux, et pour partie ces mouvements Jeunes, vont se glisser sous les espèces de l'appartenance communautaire religieuse rendue nationalement légitime par l'assignation prononcée par la domination coloniale. Très tôt, en Asie centrale puis au Moyen-Orient et au Maghreb, apparaissent des groupes étudiants religieux, Jeunes Musulmans ou Jeune Islam, qui reprennent des arguments socialistes. Internationalement, le champ d'affrontement idéologique s'exprime sur le mode manichéen du conflit de la supériorité de civilisation et des différences de religions plutôt que de cultures, Orient contre Occident, bouddhisme, hindouisme et islam, par nature inassimilables, contre filiation civilisée que l'on finira par dire européenne, sinon judéo-chrétienne.

En étant hors confession et supra-ethnique, le socialisme aurait dû échapper à cet enfermement communautaire, ce fut quelquefois le cas, mais il se trouve plus largement disqualifié par ce qu'il est constitué comme socialisme colonial, ce qui veut dire, sans qu'il le reconnaisse, pénétré

du nationalisme de la domination européenne ou anglo-américaine. Le communisme échappera plus nettement à cette disqualification par la promesse révolutionnaire qui peut aussi être libération nationale, mais il entrera alors en rivalité avec le nationalisme révolutionnaire, sauf à l'emporter comme communisme national en Chine et au Vietnam<sup>13</sup>.

La conjonction du nationalisme révolutionnaire se réfère par la suite au socialisme pour se démarquer du marxisme de magistère communiste devenu soviétique. Et pourtant, au départ, il y a Lénine et l'Internationale communiste en son II<sup>e</sup> Congrès (1920), du moins pour sa formulation et son appel à l'alliance. L'échec des révolutions en Europe fait se retourner la recherche du salut de la révolution soviétique dans un seul État, vers l'Orient et le milliard d'hommes qui sont des paysans. Par doctrine de légitimation, l'orthodoxie bolchevique demeure attachée à la révolution socialiste que l'on dit ouvrière ou prolétarienne, mais voici que la vision communiste regarde vers les paysanneries du vaste monde. Au sein même de la Fédération de la Russie soviétique qui s'étend en Asie colonisée, les intelligentsias nationalistes, en particulier minoritaires comme celle des Tatars de la Volga autour de Sultan Galiev, suscitent l'adhésion révolutionnaire en faisant appel au peuple des campagnes et de surcroît dans des sociétés musulmanes<sup>14</sup>. On reconnaît là la mission populiste d'aller vers le peuple de l'immensité rurale. Ce mouvement supporte de plus une théorisation mondialiste qui annonce et le déplacement de base du communisme chinois, et les populismes du monde dominé qui se diront socialistes. Les partis communistes sont tenus dans la dépendance de Moscou pour la stratégie et rendus prisonniers d'une idéologie de l'abstraction de classes ; celle-ci est à la recherche de blocs de classes ou d'un gouvernement ouvrier et paysan, à Batavia, au Japon, à Alger et à Jérusalem (explicitement en 1930). Si l'accusation stalinienne dénonce le sultan-galiévisme, c'est parce que celui-ci appelle à une Internationale coloniale qui soulèverait

---

13. Pour la Chine, l'étude du mouvement ouvrier et des intelligentsias trouve un aboutissement dans le *Dictionnaire du mouvement ouvrier international* sous la direction de Lucien BIANCO et Yves CHEVRIER, « La Chine », Éditions ouvrières, Paris, 1985. Pour l'Indochine, références dans Pierre BROCHEUX et Daniel HEMERY, *Indochine, la colonisation ambiguë*, La Découverte, Paris, 2001. Plus largement, René GALLISSOT (éd.), *Populismes du Tiers-Monde*, Collection L'Homme et la Société, L'Harmattan, Paris, 1998.

14. Alexandre BENNINGSEN et Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY, *Les mouvements nationaux chez les Musulmans de Russie. Le Sultangaliévisme au Tatarstan*, Mouton, La Haye-Paris, 1960, et *Sultan Galiev, le père de la révolution tiers-mondiste*, Fayard, Paris, 1986. Plus largement, *L'expérience soviétique et le problème national dans le monde (1920-1939)*, Colloque décembre 1978, deux volumes, Publications Langues'O, Paris, 1981.

les campagnes du monde contre le centre capitaliste des villes et du développement industrialiste.

À la suite du printemps révolutionnaire de 1911 en Chine, le parti nationaliste de Sun Yat Sen qui s'exprime en termes de socialisme, offre l'exemple d'un mouvement qui devient de masse avant de devenir un parti nationaliste militaire susceptible de renversements d'alliances. À partir ou en parallèle de ce nationalisme révolutionnaire qui touche des intelligentsias en pays colonisés, deux voies de socialismes spécifiques s'ouvrent dans l'entre-deux-guerres mondiales. Elles s'établissent en écho au mot d'ordre de Front anti-impérialiste plus que de Front populaire. Ce message de Front populaire qui veut dire aussi Front national, est tardif (1935-1936) ; il ne concerne guère que les partis socialistes et communistes d'Europe et d'Amérique pour surmonter leur partage sous le signe réciproque de l'anti-communisme et de l'anti-socialisme. Il traduit aussi la deuxième nationalisation du mouvement ouvrier dans les sociétés capitalistes développées, celle du communisme, après la nationalisation des partis socialistes avant 1914. Dans les pays dominés, l'anticolonialisme des colonisés n'a pas besoin d'être nationalisé, puisqu'il est national de formation ; de ce fait, même formulé comme un socialisme, il ne peut être dissocié d'un populisme national, national de constitution puisque le peuple est la personnalisation collective du communautarisme nationaliste.

Sur la première voie, les partis qui se déclarent partis du peuple et en même temps socialistes, en Insulinde, en Asie, Moyen-Orient et Proche-Orient compris, peuvent avoir un caractère supra-ethnique et supra-concessionnel. L'intelligentsia porteuse et, ponctuellement, leur base sociale, appartiennent assez fréquemment à des minorités, par exemple kurdes ou arméniennes, et autres minorités issues de familles chrétiennes dans le domaine arabe ou courants musulmans contestataires de moralisme égalitaire. Dans les années 1920, se produisent des glissements du modernisme occidentalisé ou universalisé à un populisme socialiste, jusque dans l'Afghanistan et plus encore en Iran. La révolution kémaliste est un phare dont l'attraction se confond avec la révolution de Lénine. En passant aux années 1930, sans parler des partis du peuple qui se proclament national-socialistes comme le parti socialiste arabe de la grande Syrie et peuvent gagner en audience, le socialisme groupusculaire ou virtuel parmi les universitaires et les étudiants, couvre une palette qui va du socialisme de la chaire au radicalisme d'action directe que la répression et l'activisme conjugués vouent à la clandestinité conspiratrice.

*Culturalismes socialisants. Le panafricanisme*

Seconde voie plus fréquentée ; ce qui se prononce le plus souvent, ce sont des socialismes à références religieuses, pas seulement des socialismes musulmans en Indonésie, au Moyen-Orient et en Egypte, mais inspirés de valeurs bouddhiques ou confucéennes. C'est que les partis à la fois de notables et de masse sont ancrés dans l'hindouisme comme le Parti du Congrès qui comprend des courants socialisants ou dans le communautarisme musulman comme en Indonésie. Des groupements socialistes à références religieuses ne cessent de reparaître d'autant que les bases étudiantes s'élargissent par l'arrivée de provinciaux et des promotions plus populaires venant des internats, pensionnats et même d'écoles de cadets.

Il est difficile de préciser les liaisons du panafricanisme et ses recouplements avec le socialisme. Dès l'après-guerre de 1914-1918, l'exaltation de la race nègre depuis les États-Unis par le jamaïcain Marcus Garvey trouve un retentissement par diffusion, depuis le Liberia, le premier pays du retour, en Afrique occidentale et plus encore sur la côte orientale, et en Afrique du Sud par suite de la violence des démarcations raciales et des espérances messianiques. Mais la pénétration et l'organisation d'un mouvement panafricain dont l'idéal est formulé vigoureusement comme porteur d'un avènement du socialisme par les noirs eux-mêmes, est bien plus le fait du Comité de Londres établi après les deux frêles sessions de congrès panafricain de Paris en 1919 et 1920 sur la base des idées du socialisme noir américain et africain de W. E. Du Bois élaboré aux États-Unis. Le comité de Londres s'arrête au *Home Rule* et à des contacts avec le parti travailliste, aussi, le véritable animateur, Georges Padmore, s'appuie sur le mouvement communiste et, en Grande-Bretagne, sur l'*Indépendant Labour Party* ; il est partisan d'un africanisme socialement révolutionnaire qu'il expose en publiant *The Negro Worker*<sup>15</sup>.

Jusqu'à son exclusion du mouvement communiste en 1934 — il est aussi chassé d'Allemagne —, il servait et se servait, pour le combat des Africains, de l'Internationale syndicale rouge. Ces années furent aussi celles du rayonnement, dans la mouvance soviétique, de La Ligue anti-impérialiste ou anti-colonialiste, selon les traductions par un seul adjectif. En 1928, elle est dirigée par Boukharine qui ne croit plus au slogan du socialisme dans un seul pays ; il en est venu à penser que le socialisme historique ne se réalisera que dans la longue durée, après la transformation

---

15. Sur le mouvement négro-américain, synthèse de Marianne DEBOUZY, in *Histoire générale du socialisme*, op. cit. ; sur les mouvements en Afrique : *Cambridge History of Africa*, vol. 7, A. ROBERTS (ed) et vol. 8, M. CROWDER (ed.), Cambridge UP, 1986 et 1988.

des paysanneries dans le monde entier, ce qui donne toute son importance aux mouvements des pays dominés. Le panafricanisme de Padmore devenu autonome, et se disant socialiste pour se distinguer du communisme, fait campagne contre la guerre d'Éthiopie et s'étend alors plus en profondeur en Afrique sud-saharienne. Sa dimension internationaliste est africaine. George Padmore sera le maître d'œuvre du grand congrès panafricain de Manchester en 1945 qui portera le passage en Afrique derrière Kwame Nkrumah. La célébration de la négritude (1934), manifestation littéraire ou plus largement culturelle, à dominante antillaise, depuis le quartier latin parisien, ne se donne pas comme révolutionnaire malgré quelques accents socialistes.

Ces émergences de socialismes culturalistes ou l'affirmation de voies africaines vers le socialisme surprennent le maintien marginal ou localisé d'un socialisme parlementaire voulant se faire entendre des gouvernements métropolitains par l'intermédiaire des partis socialistes ou travaillistes ; les élections dans les villes du Sénégal permettent ainsi une députation africaine de couleur. L'Afrique aura aussi ses élites politiciennes qui se réclameront du socialisme. Mais la disqualification du socialisme est d'autant plus forte que la politique coloniale est gérée à plusieurs reprises par des ministres travaillistes ou socialistes. Plus encore, le gouvernement français envoie des gouverneurs et administrateurs socialistes en Indochine et dans ses colonies africaines qui ne peuvent qu'accomplir une œuvre de répression qui suscite donc l'opposition d'un nationalisme révolutionnaire. Si l'on veut suivre le maintien ou le développement d'un socialisme de pratique parlementaire, il faut regarder vers le Japon où le fonctionnement électoral parlementaire subsiste jusqu'aux années 1930, et vers l'implantation en nombre de partis socialistes par la colonisation juive en Palestine doublée d'un syndicalisme juif. Les scissions n'empêchent pas les rapprochements dans des partis socialistes fédérateurs qui donneront plus tard à l'État d'Israël cette particularité de perpétuer une vie politique qui a disparu ailleurs, qui entretient un socialisme électoral parlementaire enfermé sur lui-même et dont toute la finalité est d'être socialisme de gouvernement. C'est témoigner de l'impasse du socialisme européen.

### *Socialismes « spécifiques »*

Après la deuxième guerre mondiale et la révolution en Chine, à travers les luttes nationales de libération, le socialisme, qu'il se dise ou non révolutionnaire, présente trois visages que l'on va faire apparaître de face. Il emprunte le plus au modèle communiste, au moins dans l'organisation partisane et par la commande des associations, aussi se présente-t-il d'au-

tant plus ou par anticommunisme, comme étant socialiste, mais au titre de socialismes spécifiques. Le mode mineur mais fréquent est celui des socialismes culturalistes. L'affirmation majeure des années 1960 et 1970, est celle d'un socialisme national et développementaliste. Le nationalisme ne laisse place à un engagement international que par la mobilisation tricontinentale de libération des peuples dominés, troisième visage. L'appellation réductrice sera de parler de socialisme du Tiers-Monde et pis encore de tiers-mondisme.

Les socialismes peuvent n'être que des affichages ou des détournements d'appellation pour couvrir des populismes ou des amalgames de courants qu'il faut ménager ensemble. Au Cambodge, le prince-roi-empereur Sihanouk passera du socialisme bouddhiste au socialisme khmer. Regardant vers la Chine proche qui est aussi un refuge, plus que vers Moscou voire l'Occident, il couvrira un temps le socialisme khmer rouge qui est la caricature jusqu'au terrorisme de Parti-État du développementalisme socialiste autarcique. C'est à partir de la Conférence de Bandoeng (avril 1955) que décolonisation se dit aussi socialisme national, mêlant nationalisme, socialisme religieux et socialisme d'expression marxiste à la grande satisfaction de l'intelligentsia militaire qui justifie l'armée par le service du peuple et sacralise la mainmise sur l'État pour le bien du peuple. Les plus beaux tours de force et de passe-passe seront, en Indonésie, l'œuvre de Soekarno qui en sera victime.

En 1965, nous sommes déjà entrés dans la suprématie du nationalisme d'État sur le socialisme national. Les socialismes religieux se retrouvent en nombre parce qu'ils s'expriment dans l'opposition en mobilisant une intelligentsia cléricale et en entraînant les étudiants. Il s'agit souvent d'une petite intelligentsia plébéienne qui pratique l'instrumentalisation politique de la religion pour la prise du pouvoir du parti plus qu'unique, puisqu'il est le parti de Dieu. Il est ainsi des passages de la cause du peuple de groupes marxistes léninistes vers des groupements islamistes, mais aussi vers d'autres intégrismes hindouistes, chrétiens ou juifs. Cette mobilisation religieuse comme les mouvements socialistes révolutionnaires, possède ses intellectuels révolutionnaires professionnels qui sont volontiers des convertis.

La grande voie culturaliste du panafricanisme s'amplifie d'abord avant de se briser sur les obstacles de l'impraticable développement par le socialisme d'État au Ghana comme ailleurs. Cependant, Nkrumah avait tenté de donner une doctrine à la fois ressourcée et universalisante à ce socialisme africain (*Le consciencisme : philosophie et idéologie pour la décolonisation et le développement*). Ce socialisme connaît d'autres versions ;

elles sont plus largement trompeuses par la reprise du schématisme du marxisme élémentaire par Sekou Touré en Guinée, ou sous l'habillage culturel pour faire disparaître les classes que pratiquent des socialistes de gouvernement à commencer par Senghor, en invoquant la beauté des traditions.

Sous influence chrétienne et le plus souvent des missions protestantes, mais non sans convergence avec les socialismes de libération du catholicisme américain du Sud, sont plus approfondis les culturalismes socialistes qui veulent retrouver des assises communautaires démocratiques comme au village. Au Sénégal encore, l'instituteur Mamadou Dia prend ses leçons auprès du Révérend Père Leuret, c'est-à-dire du christianisme social qui inspire aussi le syndicalisme africain en rivalité avec l'influence de formation communiste. La sensibilité d'un humanisme socialiste est certainement plus vive chez Julius Nyerere, père de l'indépendance de la Tanzanie, catholique certes mais formé à Edimbourg. Il cherche d'autres sources au socialisme africain, tant dans les pratiques communautaires que par la transposition des droits et des devoirs de la personne humaine. Il défend le plus original des socialismes personnalistes, car pour lui il s'agit de socialisme. On sait, par ailleurs, combien le personnalisme chrétien qui célèbre la personne et la famille et somme toute le patriarcat, pour s'écarter et des droits humains et d'une pensée sociale, au grand bénéfice des communautarismes, a pu opérer des transpositions encore plus confuses ou sentimentales en socialisme spécifique jusqu'en personnalisme musulman. Le socialisme africain n'en est pas moins défait par l'avancée du dirigisme bureaucratique et l'échec du développement national.

### *Développementalisme socialiste nationaliste. L'élimination de la Tricontinentale*

Le développementalisme national se déclare socialiste comme le fit le socialisme réalisé dans un seul État par Staline. L'appellation relève aussi de la simulation et, pour un temps, d'une sorte de passage obligé pour justifier la politique économique des pays nouvellement indépendants. De l'indépendance politique en oubliant ses limites, l'État passait à la construction de l'indépendance économique par les nationalisations et la planification. Pour conserver le monopole du socialisme dit réel, le marxisme soviétique parlait de voie non capitaliste de développement à commencer pour l'Égypte nassérienne qui reprenait le schéma communiste pour l'Union socialiste arabe. Même le Néo-Destour de Bourguiba se transformera en parti socialiste destourien. Des chartes viennent définir les nouveaux régimes socialistes, et des coups d'État militaires en Afrique,

à la mode Mao, proclameront des États marxistes-léninistes. Ces socialismes nationaux ou spécifiques se réclament de valeurs qui peuvent être religieuses pour échapper à la référence communiste, alors que se mettent en place des États-partis de modèle soviétique ; l'authenticité doit être prononcée, ce qui peut laisser place, comme en Algérie sous Boumédiène, aux mouvements contraires, encore contenus, des étudiants islamistes.

Ce ne sont pas ces avatars d'histoire soviétique qui importent ici, ni même les détournements de l'industrialisation forcée ; l'État démiurgique allait sortir l'Algérie de « l'état de gourbi » au dire de Boumédiène, comme Staline voulait en finir avec « l'état de moujik ». Les méfaits de la bureaucratie l'emportent jusqu'au recours à l'exercice policier pour aller jusqu'à la pratique du terrorisme d'État, tandis que sévit l'usage clientéliste ou privatif des monopoles étatiques. Ce socialisme national de construction du socialisme par l'État, traduit une des dimensions du socialisme, pas seulement marxiste au demeurant, celle de la croyance et de la volonté du développement économique et social qui constituera le support d'autres relations humaines pour la promotion de l'homme nouveau. La génération intellectuelle de l'âge des luttes de libération, est pénétrée et de cet évolutionnisme et de cette finalité du socialisme national. L'adhésion n'a pas disparu tant ce socialisme apparaît comme la voie du salut pour sortir du sous-développement, celle du renversement de la dépendance.

C'est ainsi que ce socialisme fut théorisé par les thèses sur le développement et le sous-développement (centre et périphérie) reprenant, curieusement sur la base de l'État national, l'accumulation primitive du capital, le centralisme du développement et la promesse de rompre avec le sous-développement<sup>16</sup>. Une des versions les plus démonstratives, bardée de marxisme et marquée par l'expérience chinoise, était celle de Samir Amin avant qu'il ne renonce à préconiser la déconnexion, c'est-à-dire le projet de réaliser le développement dans un seul État. Les espoirs de la libération nationale se reportaient dans cette marche au socialisme édifié par l'État. Nous sommes devant une formulation quasi pure du nationalisme d'État, d'autant que les intelligentsias les plus progressistes n'ont

---

16. Pour ne pas multiplier les références aux théories du sous-développement et au devenir du socialisme tant national que mondial, citons seulement le débat qui met en confrontation les auteurs principaux : Samir AMIN, Giovanni ARRIGHI, Anne G. FRANK et Immanuel WALLERSTEIN, *Dynamics of Global Crisis*, New York, 1982, et plus synthétiquement, Immanuel WALLERSTEIN, *Historical Capitalism*, Londres, 1983. La notion de développement du sous-développement prend le plus souvent ses exemples en Amérique du Sud sous dépendance des États-Unis. Les socialismes très différenciés d'Amérique et des Caraïbes ne sont évoqués ici qu'allusivement.

de cesse de sublimer l'État, peut-être pour oublier qu'elles en sont par excellence les serviteurs ; depuis Hegel, ce nationaliste d'État, les intelligentsias séculières portent l'État idéal dans la tête. La libération de la domination coloniale a porté l'illusion que la malédiction de l'État étranger et exploiteur, pouvait être renversée et retournée en un État national susceptible de conduire au socialisme, d'autant qu'en situation de dépendance des pays dominés, l'État est nécessaire. La cause du peuple apporte la légitimité tout aussi nécessaire. Nous sommes loin de l'esprit de boutique des partis socialistes de l'Europe héritière du capitalisme mondial, dont les aspirations sont électorales et de participation gouvernementale.

Le projet de libération nationale des peuples dominés a pu prendre aussi une dimension de solidarité internationale. À la base demeure la croyance dans le développementalisme national par l'État, à condition qu'il s'appuie sur les masses populaires paysannes et ouvrières qui constituent le peuple. Le populisme est là, mais socialisé et marxisé. L'ambition est aussi de surmonter le schisme entre communisme soviétique et marxisme-léninisme maoïste. C'est la lutte anti-impérialiste qui doit être continuée, et d'abord pour que l'action des mouvements socialistes nationaux échappe à la répression et à la fureur réactionnaire des régimes despotiques qui servent les féodalités et les bourgeoisies traîtres à la nation, et que servent les classes dirigeantes fantoches.

L'analyse n'est pas que simpliste, elle puise aussi ses arguments dans les théories du sous-développement et du développement du sous-développement, et, plus encore, elle a ses preuves expérimentales dans les régimes proprement contre-révolutionnaires et les coups d'État, que soutiennent les États-Unis, d'Amérique du Sud, des Caraïbes aux Philippines, au Maroc et en Afrique, au Proche et Moyen-Orient. Les discours de Fidel Castro s'adressent aux populations sous-alimentées par marginalisation économique, et humiliées par la suprématie des États-Unis. Nous touchons là à la place de la révolution cubaine et au rêve de Che Guevara. Au-delà du socialisme national, il y a bien cette chaîne de socialismes révolutionnaires. Mai 68 chantera un, deux, trois Vietnam ; la mode passera au tiers-mondisme. Mais la formation du mouvement tricontinental qui en appelle à un avenir socialiste, est bien antérieure ; elle correspond notamment aux espoirs de libération nationale des colonies portugaises : Mozambique et Angola, et aussi Cap-Vert. À Alger dans la ferveur de l'indépendance et l'effervescence intellectuelle, le socialiste et nationaliste marocain Mehdi Ben Barka voulait mettre en place une université tricontinentale ; il préparait la Conférence tricontinentale de la Havane. Sa

disparition en 1965 marque bien où sont les forces contre-révolutionnaires et le socialisme de mouvement<sup>17</sup>.

Alors qu'est encore ressentie douloureusement la mise à mort du Front populaire chilien (1973), version plus sociale que nationale et plus à gauche de Front, par celle sanglante du socialiste Salvador Allende, la fin des guerres du Vietnam en 1975 marque globalement la fin de l'âge des libérations nationales des pays dominés, non que toutes les luttes soient achevées. Une autre conception du socialisme national leur est liée. Avant le règne des nationalismes d'État, fût-ce sous appellation socialiste, il fut quasiment le seul, tout en étant profondément national ou plutôt nationalitaire, à entretenir par l'anti-impérialisme, une dimension internationale. Les expressions du socialisme dans les pays dominés ne sont donc pas méprisables. Leur défaillance tient à l'usure des socialismes nationalistes d'État qui ne peuvent assurer la promesse du développement. Sur un autre mode, les socialismes européens sont aussi des socialismes nationaux, mais en situation dominante, ils le sont facilement dans l'inconscience. Leur transposition dans le socialisme colonial les a disqualifiés mondialement. C'est l'internationalisme qui s'en est allé.

Cette double impasse des partis socialistes sous horizon politique national repose des questions qui sont au cœur du socialisme fondé sur l'idée d'émancipation par la transformation des rapports sociaux. Il faut aller au-delà de l'évidence des défaillances politiques. Ce sont les conceptions et les réalités du prolétariat et du salariat qui sont en cause. Le socialisme s'est attaché au salariat qu'il a contribué à élargir dans l'État national social ; son implantation majeure se situe dans les professions à statut, voire les services publics, et sa représentation dans la fonction publique. À la limite, sont impliqués dans les partis socialistes, les salariés qui sont intéressés à l'État.

L'enfermement du socialisme européen se tient dans ce corporatisme national qui fonde l'action politique pour la défense du salaire garanti par l'État social. Or, chaque crise économique et plus encore le chômage, pour partie assisté, et la précarité nouvelle de l'emploi par délocalisation notamment, rappellent qu'il n'est plus de réponse dans les limites de la régulation nationale. Ces contraintes et les déséquilibres sont sans commune mesure dans les économies et les sociétés dominées.

---

17. René GALLISSOT et Jacques KERGOAT (éds), *Mehdi Ben Barka. De l'indépendance marocaine à la Tricontinentale*, Karthala, Institut Maghreb-Europe, Paris, 1997, et René GALLISSOT, « Après Bandoeng, du Caire et d'Alger à La Havane : Ben Barka et la Tricontinentale », postface à Bachir BEN BARKA (coord.), *Mehdi Ben Barka en héritage. De la Tricontinentale à l'altermondialisme*, Syllepse, Paris, Tarik, Casablanca, 2007.

Le centre de gravité de la question sociale se déplace par la métamorphose du salariat qui, au centre capitaliste, devient, pour une grande part, tertiaire sur un fonds de main-d'œuvre renouvelé par les migrations coloniales et post-coloniales. Dans les banlieues mondiales en sous-développement, l'importance du non-emploi s'amplifie. La majeure partie d'un salariat déjà étroit est informelle, et la majeure partie de la société est en sous-emploi ou hors travail. Par l'imbrication de deux conditions sociales qui se répondent, enserrées dans un même capitalisme internationalisé, où est le prolétariat pour un socialisme qui s'est réduit à la représentation du salariat statutaire, et pour des partis socialistes d'intelligentsia dirigeante technocratique ? Ce que l'on désigne comme échec du socialisme, est aussi une perte de son pouvoir d'analyse et de militantisme social. Sans prétention au magistère, querelle nominaliste ou vieillissement, à l'encontre des stigmatisations, il est temps de devenir marxiste.

\* \* \*

# **Indigénisme, capitalisme, socialisme : l'invention d'une « quatrième voie » ? Le cas bolivien**

Diégo LANDIVAR et Émilie RAMILLIEN

L'Amérique du Sud, de la région andine, connaît depuis quelques années, des bouleversements politiques importants qui cherchent à remettre en cause le modèle de développement et de civilisation « occidentaux » sur deux axes. Le premier axe peut être défini comme une critique envers le régime économique libéral emprunté par ces différents pays depuis le milieu des années quatre-vingt. Le deuxième axe, qui engage beaucoup plus la Bolivie et l'Équateur, réside dans une remise en cause profonde des structures historiques républicaines et de leurs dimensions assimilationnistes voire « colonialistes ».

Ainsi, dans le cas de la Bolivie, les modèles politiques (démocratie occidentale) et économiques (protectionnisme nationaliste, libéralisme) sont accusés d'avoir écarté, depuis les fondements de la République, la plus grande partie de la population bolivienne notamment la population indigène.

La victoire du Mouvement vers le Socialisme (*Movimento Al Socialismo, MAS*) en décembre 2005 (avec l'élection d'Evo Morales qui remporte 54 % des suffrages au premier tour) représente un véritable tournant dans la vie politique bolivienne.

On s'intéressera dans cet article à l'étude du cas bolivien, qui représente le mieux la mutation d'un régime économique et politique en Amérique latine. En effet, l'objectif du gouvernement bolivien est d'inventer un modèle économique et politique sur des bases culturelles et historiques propres. Il s'agit donc pour le gouvernement bolivien de démontrer que l'avenir des nations, dans l'époque postcommunisme, n'est pas dans la convergence inéluctable vers un modèle social-démocrate, où la régulation se fait par le marché et les corrections se font par un État plus ou moins

faible. Le projet du gouvernement bolivien est de créer une sorte de « quatrième voie » indépendante, qui n'est pas basée sur les conceptions occidentales de l'économie et de la démocratie. Cette quatrième voie serait celle du fondement historique, de la justification culturelle, d'un régime économique et politique, tout en s'ouvrant à la diversité des cultures et populations nationales.

L'objectif de cet article est de montrer l'originalité, la pertinence ainsi que la vulnérabilité du modèle politique et économique proposé en Bolivie. La première partie traitera des origines de l'articulation idéologique opérée par le MAS à travers un rapide détour historique. La deuxième partie analysera le modèle politique et économique mis en place en Bolivie depuis janvier 2006.

La troisième partie abordera la question de la pertinence du modèle bolivien, de sa vulnérabilité et les risques inhérents à son développement. Il s'agira de comprendre les contradictions internes du modèle bolivien et la difficulté à se définir en dehors des structures économiques « classiques » de type capitaliste ou socialiste.

### *Les origines d'une articulation idéologique : détour historique*

Le projet massiste repose sur une idéologie complexe, résultant de l'articulation de différentes traditions politiques, principalement marxiste, nationaliste-révolutionnaire et indianiste.

Pour bien comprendre cette complexité qui donne toute son originalité au processus en cours en Bolivie, on fera un rapide détour historique afin de comprendre l'origine des synthèses idéologiques qu'opère le MAS.

Ainsi, on verra comment une identité collective basée sur l'indianité, s'est peu à peu substituée à une identité de classe, paysanne, héritée de la révolution de 1952. Cet essor politique de l'indianisme s'est ensuite renforcé dans les années 1990 avec la mise en œuvre de politiques multiculturelles qui ont favorisé les revendications basées sur des critères ethniques plutôt que socioéconomiques. Enfin, dans les années 2000, c'est par les mouvements sociaux et cocaleros<sup>1</sup> que l'articulation des deux identités (indienne et de classe) s'est faite, ce qui a permis l'affirmation d'un mouvement hétérogène porté par le MAS.

### *D'Indiens à paysans*

Le projet national qui se construit avec la fondation de la République bolivienne en 1825 prend en compte les populations indiennes sous l'an-

---

1. Paysans producteurs de la feuille de coca.

gle de leur « libération culturelle » afin de les intégrer à une nation idéalement métisse et moderne, débarrassée de ses vestiges traditionnels. Ce projet sera mis en place par le biais de politiques indigénistes, éducatives notamment, ainsi que par celui de la conscription obligatoire. L'héritage colonial persistera cependant avec l'exploitation économique et la domination sociale et culturelle des Indiens, qui, bien que Boliviens, ne seront citoyens qu'en 1952. Toutefois, à partir de 1932, le renouveau idéologique qui accompagne la prise du pouvoir par de nouveaux dirigeants va modifier peu à peu le statut de l'Indien et en faire un paysan : la syndicalisation obligatoire, la création d'un ministère du Travail, ainsi que l'adoption d'un code du travail vont préparer une période de construction de mouvements syndicaux ouvriers, miniers et paysans. La révolution nationale de 1952 modifiera en profondeur la place des Indiens/paysans en instaurant le suffrage universel, en mettant en place la réforme agraire, et en créant un ministère des Affaires paysannes qui permettra aux paysans de s'organiser rapidement en syndicats. La paysannerie va ainsi devenir un pilier de l'État nationaliste *via* un syndicalisme officiel, qui canalise ce secteur et fait du syndicat l'élément-clé de l'articulation des communautés indiennes à la Nation.

En satisfaisant la principale revendication des paysans, celle de la terre, le nouveau pouvoir fige et « domestique »<sup>2</sup> ces secteurs paysans en en faisant la base de son pouvoir. Sur le plan culturel, le pouvoir en place va mettre en œuvre des politiques indigénistes dans le but de moderniser le pays en construisant une culture métisse homogène, en intégrant des éléments culturels des populations indiennes, le but étant de gommer leurs différences culturelles en les intégrant à la nation par la langue, notamment *via* des programmes d'alphabétisation en espagnol.

### Le Katarisme

Un mouvement de jeunes Aymaras issus de la paysannerie, produits de cette révolution de 1952 (maîtrisant l'espagnol, ayant fait des études, parfois universitaires, urbanisés mais maintenant des liens avec leurs communautés paysannes d'origine) va se développer peu à peu à la fin des années 1960 pour protester contre l'oppression culturelle dont ils restent victimes malgré les avancées socioéconomiques, et construire une résistance : le Katarisme, qui prendra tout d'abord une forme culturelle. Le recours à la figure de Tupac Katari (héros aymara qui conduisit une révolte contre

---

2. Yvon LE BOT, « Violence de la modernité en Amérique latine », Paris, Éd. Karthala, 1994.

les Espagnols en 1781) illustre leur volonté de restaurer/(re)fonder une identité indienne malmenée qui aurait résisté au colonialisme espagnol<sup>3</sup> ; leurs revendications culturelles resteront étroitement liées à des positions classistes dénotant l'héritage de 1952. Ce mouvement prendra toute son importance pendant les périodes de répression et bien que politiquement divisé et faible, son influence syndicale sera très grande. Le Katarisme, peut être en partie lu comme le produit des politiques issues de 1952, politiques d'ouverture, d'éducation, de modernisation paysanne et en même temps de blocage de la dimension culturelle et ethnique au profit d'une culture métisse construite. L'idéologie de ce mouvement indianiste de (re)construction d'une identité indienne collective, reliée à une rhétorique classiste, bénéficiera d'une large écoute et constitue un des fondements idéologiques du gouvernement actuel (son vice-président, Garcia Linera, ancien dirigeant de l'Ejercito Guerrillero Tupac Katari, étant un des symboles de cette filiation).

### *Politiques multiculturelles*

Les années 1980 et 1990 vont être marquées par la mise en place de politiques libérales alliées à des politiques multiculturelles, ces dernières visant une reconnaissance culturelle des populations indiennes. Ces politiques de reconnaissance sont liées à un contexte international favorable à ce type d'orientation.

La chute du communisme va faire ainsi quelque peu tomber en désuétude les revendications de type classiste et offrir la possibilité de les réinterpréter sous une forme culturelle/ethnique. Ce changement politique va avoir des répercussions idéologiques importantes en favorisant une réorientation des revendications à travers le monde. Le soutien de l'ONU à partir de l'adoption de la Convention 169, en 1989, sur les peuples indigènes et tribaux, va favoriser l'instauration d'un climat international propice aux revendications des droits indigènes. La pression des organisations non gouvernementales, leur présence croissante et massive sur les territoires indigènes en Amérique latine représente aussi un facteur externe essentiel dans les mobilisations à caractère ethnique, dans la structuration d'un discours autour de l'identité indienne<sup>4</sup>.

---

3. Fausto REINAGA, *Manifiesto del Partido Indio de Bolivia*, La Paz, Éditions PIB, 1970.

4. Jean-Pierre LAVAUD et Françoise LESTAGE, « Contar a los indigenas : Bolivia, México, Estados Unidos », *T'inkazos, Revista Boliviana de Ciencias Sociales*, n° 13, octobre 2002. Version française in *L'année sociologique*, n° 55, 2, 2005.

Ce contexte international a ainsi favorisé la mise en place de politiques multiculturelles, politiques qui ont permis et encouragé le déplacement identitaire de populations « paysannes » vers une identité indigène, via des changements constitutionnels et législatifs. Le nouvel ordre juridique bolivien des années 1990 issu de ces politiques, reconnaît des droits spécifiques aux Indiens dans les domaines de l'éducation, l'administration, et surtout le territoire (Loi INRA). Ainsi, des revendications anciennes, en particulier territoriales, de paysans, trouvent un écho auprès du gouvernement à la faveur de ce nouveau contexte et grâce à une identification en tant qu'Indiens<sup>5</sup>. Ce phénomène de déplacement identitaire issu d'un nouveau contexte international et national, a préparé le retour des thèses indianistes en augmentant le nombre des populations se définissant comme indigènes et en popularisant ces thèmes.

Par ailleurs, la décentralisation de 1994 a permis aux populations indigènes d'accéder à une meilleure représentation politique, ce qui va renforcer la présence indigène dans les prises de décision.

#### *Mouvements cocaleros et mouvements sociaux : le temps de la synthèse identitaire*

Ces changements s'accompagnent en Bolivie d'une lutte contre le narcotrafic, impulsée par les États-Unis. Cet élément va avoir pour conséquence une consolidation de l'identité indienne en tant que symbole, et élément fédérateur au sein des mobilisations qui vont se multiplier et se radicaliser à partir de l'an 2000. La convergence de différents secteurs sociaux vers un discours anti-impérialiste et anti-libéral réactive la thèse d'un colonialisme interne et alimente une refondation idéologique basée sur des critères ethniques et culturels.

Le mouvement des cultivateurs de coca, les cocaleros, a joué un rôle central dans la consolidation et/ou la construction d'une identité collective basée sur l'indianité. Ces colons sont, pour beaucoup, issus de la minerie des régions altiplaniques, d'où ils ont dû émigrer dans les années 1980 (à la suite principalement du démantèlement des mines) pour se reconvertir en cultivateurs de coca. Ils se sont très vite organisés en syndicats, en intégrant, recyclant, leur héritage syndical ouvrier/minier.

Le contexte parallèle de stigmatisation croissante de ces paysans dans le cadre des luttes anti-narcotrafic initiées dès les années 1960 va s'accroître avec les différents plans d'éradication de la coca au cours des an-

---

5. Enrique HERRERA, « Droits territoriaux indigènes en Amazonie bolivienne et création de la "tacanitude" », in « Désillusions des politiques multiculturelles », *L'ordinaire latino-américain*, n° 204, 2006, IPEALT.

nées 1980 et 1990. Ces éléments vont favoriser la construction d'un discours politique et identitaire autour des notions de souveraineté, dignité nationale et respect des cultures ancestrales. En effet, ces politiques d'éradication de la coca, impulsées par les différents gouvernements nord-américains vont créer un climat anti-impérialiste très marqué qui rejoindra par la suite les thèmes fédérateurs du colonialisme interne et du pillage des ressources naturelles.

La feuille de coca, « feuille sacrée », va devenir le symbole de cette lutte pour la souveraineté nationale. L'articulation de ce discours avec celui des populations indigènes de l'orient bolivien, illustré par exemple par la « Marche pour la vie, la coca et la souveraineté » en 1994 qui réunit ces différents secteurs, montre la collaboration réussie entre les mouvements paysans cocaleros et les mouvements indigènes grâce à la construction d'une identité paysanne indigène, fière de sa culture, et prête à la défendre contre le colonialisme interne et l'impérialisme nord-américain.

On voit ici l'importance du mouvement cocalero qui va élaborer une identité ethnico-culturelle grâce à l'articulation de sa tradition syndicale révolutionnaire, avec la mise en place d'un discours culturaliste.

L'irruption de mouvements sociaux protestant contre les effets des politiques libérales menées en Bolivie depuis 1985 (Loi 21060) va accélérer, dans les années 2000, la consolidation d'une identité collective indigène, en tant que base de revendications socioéconomiques. Le cycle des protestations populaires s'accélère à la fin des années 1990, et « la guerre de l'eau » à Cochabamba en 2000 et celle du gaz en 2003 vont confirmer le mouvement, initié par les mouvements cocaleros, de revendications socioéconomiques et de respect de la souveraineté nationale (revendications antilibérales). La « guerre du gaz » d'octobre 2003 semble être un des événements centraux dans ce phénomène de consolidation de l'opposition populaire *via* la synthèse entre une identité indienne et une identité de classe. Ainsi, la volonté du gouvernement d'exporter du gaz en Amérique du Nord par le Chili (pays avec lequel la Bolivie n'entretient plus de relations diplomatiques depuis la guerre qui les opposa) renforce à cette période le mécontentement populaire, et si, au début, ce mécontentement est lié à un très vif sentiment anti-chilien, il se transforme vite en un mouvement d'opposition au libéralisme. Pendant les mois de septembre et octobre 2003, les mobilisations populaires, massives et violentes, bloquent La Paz ; le gouvernement enverra l'armée pour casser les barrages. Le bilan sera très lourd. Ces événements vont marquer durablement la population bolivienne et cristalliser les revendications de nombreux secteurs populaires autour du thème du pillage historique des ressources naturelles et

de la nécessaire nationalisation de celles-ci. Ces événements ainsi que les nombreux blocages de routes sur l'altiplano dans cette même période vont accélérer la consolidation de l'opposition, celle-ci ayant pour leader Evo Morales, alors représentant des secteurs cocaleros. La jonction entre les différents discours (anti-libéralisme, nationalisation des ressources naturelles, souveraineté nationale, etc.) se fera entre autres par le recours au discours indianiste, qui synthétise les différents thèmes.

### *Un modèle bolivien ?*

Avant d'exposer les composantes concrètes du modèle politique et économique bolivien, il convient de s'interroger sur leur articulation. Le détour historique montre bien la complexité de cette construction politique qui s'est nourrie de différentes traditions (nationaliste, socialiste, indigéniste, etc.), et de différents mouvements sociaux et culturels. Cependant, une cohérence globale peut être trouvée, qui rend l'articulation entre les modèles politiques et économiques plus visible. La prise en compte d'une hétérogénéité double est le fondement du modèle bolivien : la reconnaissance d'une hétérogénéité culturelle fait écho à la reconnaissance d'une hétérogénéité des formes productives.

Le constat d'une Bolivie plurielle (multiculturelle et plurinationale), symbolisée par la diversité des groupes indigènes (aymara, quechua, guarani, etc.), mais étendue à une prise en compte des classes populaires indiennes comme des classes moyennes, sous-tend toute la logique du modèle. De la même façon, la reconnaissance et la prise en compte de la réalité économique bolivienne reprend cette vision d'une hétérogénéité qui peut être considérée comme un atout. L'hétérogénéité de formes productives, à la fois traditionnelles et modernes, informelles et formelles, rurales et urbaines, paysannes et micro-entrepreneuriales, est une réalité qu'il convient de respecter et promouvoir. Si l'on peut qualifier le changement social bolivien comme une émergence (ou tentative d'émergence) d'un nouveau modèle politique et économique, alors c'est dans cette prise en compte d'une réalité économique et culturelle hétérogène qu'il s'enracine et par lequel il se définit. Nous exposerons à présent les traits significatifs du modèle politique puis économique.

### *Quel modèle politique ?*

Pour introduire notre propos, nous nous attarderons sur la composition et « l'idéologie » du MAS, éléments intrinsèquement liés qui nous donneront le cadre politique de l'action gouvernementale.

Le MAS est constitué de différents mouvements sociaux et syndicats, issus ou liés à des mémoires et traditions différentes. Indianisme, socialisme et nationalisme sont ainsi articulés de façon complexe.

Cependant, la dimension indianiste paraît être au centre, si ce n'est de l'idéologie massiste, du moins de sa rhétorique. Ainsi, l'idée de la légitimité d'un accès au pouvoir des peuples indigènes, peuples « originaires » (*originarios*) historiquement « écartés », « exploités » par un état colonial, est fréquemment utilisée. Cette position est très présente dans le discours du MAS et d'Evo Morales<sup>6</sup>. Elle est, entre autres, à la base de la volonté de fonder un État plurinational et multiculturel qui respecte la diversité des cultures et des « nations » indiennes dans le cadre d'un État unitaire. Pour présenter cette originalité du modèle politique, nous nous baserons sur l'étude du Plan national de développement<sup>7</sup> (principalement le programme de décentralisation et de nouvelle territorialisation) ainsi que sur celle du processus constitutionnel, qui sont pour nous des éléments très caractéristiques du modèle politique en construction.

### *Le programme de décentralisation et territorialisation*

Tout d'abord, le programme « *Bolivia Democrática* », exposé dans le Plan national de développement, vise à réaliser un nouveau découpage décentralisé du territoire bolivien. Il est planifié sur la base de plusieurs facteurs dont le principal est l'appartenance des populations à une identité indigène particulière. Ce découpage prend en considération l'existence de plus de 60 ethnies recensées. Ce facteur est ensuite pondéré par des limites géographiques afin de réaliser un découpage cohérent avec l'actuel système municipal.

Par ailleurs, ce programme vise à privilégier le plus rapidement possible les « *Mancomunidades* » ou communautés de municipalités sur la base d'une appartenance à un même peuple indigène (ici aussi un peuple indigène particulier est entendu comme une ethnie). Pour cela il propose la création des « Entités indigènes territoriales » qui constitueraient un statut administratif à part entière et qui pourraient se substituer, selon les situations particulières et les demandes locales des populations, à l'actuel découpage municipal. Enfin, toute ethnie, peuple indigène ou fédération

---

6. Cf. notamment les discours d'investiture du président à Tiwanaku (21 janvier 2006) et à La Paz (22 janvier 2006).

7. Le Plan national de développement (PND, 2006) vise à définir les orientations générales des politiques qui seront mises en œuvre pour les cinq prochaines années.

d'ethnies pourra faire une demande auprès de l'État pour créer une nouvelle entité territoriale conforme à son histoire<sup>8</sup>.

Le Plan de décentralisation prévoit la construction d'une « démocratie participative basée sur les organisations communautaires, qui est le modèle le plus proche de la démocratie délibérative<sup>9</sup> ». La démocratie sera une démocratie sociale qui synthétisera les points forts de la démocratie représentative et de la démocratie participative. De cette manière, le gouvernement pense arriver « à construire un État multinational et communautaire avec des mécanismes autodisciplinaires internes inhérents au pouvoir et à la présence des peuples indigènes et des mouvements sociaux actuels<sup>10</sup> ». De plus, les communautés de municipalités ou les futures « entités indigènes territoriales » composeront à un niveau plus régional « le pouvoir social territorial » qui sera la structure administrative chargée de synthétiser les demandes locales et le « contre-pouvoir actif des décisions de l'État et des départements<sup>11</sup> ».

Ce programme est un axe essentiel de la définition de ce nouveau modèle politique, qui serait alors basé sur les structures sociales propres aux caractéristiques culturelles et historiques de la Bolivie. La structure communautaire, associative, à caractère paysan ou autochtone, serait alors considérée comme sujet politique à part entière<sup>12</sup>. Nous tenterons de discuter de la pertinence de ce modèle politique ultérieurement.

La présentation rapide du modèle politique bolivien peut être complétée par l'analyse du processus constitutionnel.

### *L'Assemblée constituante*

L'appel à une Assemblée constituante a été une des revendications majeures des mouvements sociaux à partir des années 2000. Cette demande a été reprise dans le programme du MAS et initiée par l'élection des constituants en juillet 2006. Le processus constitutionnel s'est clos le 24 novembre 2007 avec le vote par les constituants présents du projet de texte de la nouvelle Constitution. Après de nombreuses tensions, cette dernière

---

8. Ministerio de Planificación del Desarrollo, *Plan de Desarrollo Nacional*, 2006 (version CD Rom disponible sur le site [www.ine.bo.com](http://www.ine.bo.com)).

9. *Ibidem*.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. Nous pouvons constater la cohérence fondamentale de ce programme avec la composition organique du MAS basée sur les mouvements sociaux comme sujets politiques de premier plan, ces sujets politiques étant intrinsèquement liés aux références indianistes, communautaristes, paysannes ou autochtones.

sera finalement approuvée par référendum en janvier 2008 (62 % de votes favorables).

Le fonctionnement de l'Assemblée constituante a été le suivant. La volonté première du MAS était de créer une Assemblée constituante des mouvements sociaux, c'est-à-dire avec des constituants, représentants de chaque mouvement social. Jugeant ce principe trop complexe à mettre en œuvre, le Parlement bolivien a décidé, en juin 2006, d'appeler à des élections de constituants sur la base des partis politiques.

Cependant, les mouvements sociaux ont joué un grand rôle dans le fonctionnement de l'Assemblée constituante. En effet, les constituants ont décidé des thèmes majeurs de discussion en vue de la rédaction de la nouvelle Constitution. À chaque thème a été associée une commission qui a recensé les différentes propositions émanant des mouvements sociaux, civiques, paysans, indigènes. Ceux-ci ont ainsi eut un rôle consultatif, sur chaque thème, par le biais de leurs propositions (propositions du CONAMAQ, ou encore du Comité civique de Santa Cruz, par exemple sur le thème *Vision País*).

On peut ainsi voir l'importance que vont revêtir les mouvements sociaux dans ce nouveau modèle politique. Nous donnerons ici l'exemple du rôle qu'a joué le Pacte d'Unité (coalition de plusieurs mouvements sociaux de défense de peuples indigènes et mouvements paysans) dans l'écriture du texte constitutionnel. Cette coalition<sup>13</sup> a proposé un « État unitaire plurinational communautaire » fondé sur la reconnaissance des nations et peuples autochtones et afro-descendants (octroi du statut de nation, autogouvernement sur leurs territoires, pluralisme juridique, culturel, linguistique...). Cette proposition a été largement reprise dans le texte final comme nous allons le voir à présent.

### *Le projet de texte constitutionnel*

Le texte du projet de nouvelle Constitution a été voté le 24 novembre 2007 par les constituants présents. Les premiers articles du texte, sous le titre « Bases fondamentales de l'État », notamment les articles 2 et 5, reconnaissent de façon particulière les « nations et peuples indigènes origi-

---

13. Les organisations associées au sein de cette coalition sont : El Consejo Nacional de Ayllus y Markas del Qullasuyu (CONAMAQ), La Confederación de Pueblos Indígenas de Bolivia (CIDOB), La Confederación Sindical de Colonizadores de Bolivia (CSCB), La Confederación Sindical Única de Trabajadores Campesinos de Bolivia (CSUTCB), La Federación Nacional de Mujeres Campesinas, Indígenas Originarias Bartolina Sisa, El Movimiento Cultural Afrodescendiente, La Asociación Nacional de Regantes y Sistemas Comunitarios de Agua Potable, La Coordinadora de Pueblos Étnicos de Santa Cruz .

naires et paysans » selon la formule utilisée tout au long du texte, et leur garantit, dans le cadre de l'État, leur droit à l'autonomie, à l'auto-gouvernance, à leur culture et à la reconnaissance et consolidation de leurs institutions et entités territoriales, conformément à la Constitution. L'article 2 est précédé de la mention « Étant donné l'existence précoloniale de nations et peuples indigènes originaires paysans et leur propriété ancestrale sur leurs territoires ».

L'article 5 reconnaît comme langues officielles l'espagnol et toutes les langues des nations et peuples indigènes originaires paysans, en les citant, et garantit l'utilisation d'au moins une langue en plus de l'espagnol par l'État.

L'article 26 (2.4) énonce que le droit à la participation (politique) inclut : le choix direct des représentants des nations et peuples indigènes originaires paysans, en accord avec leurs normes et procédés propres. Ces quelques exemples choisis dans la première partie sont déjà très significatifs de l'esprit du texte dans son ensemble : la reconnaissance particulière des peuples indigènes, reconnaissance culturelle, politique, territoriale, est capitale tout au long du texte. Leur reconnaissance en tant que « nation » respecte la volonté du nouveau gouvernement de fonder un État « plurinational et multiculturel », ce qui implique l'autodétermination de ces « nations ».

Le quatrième chapitre du texte constitutionnel traite directement des « Droits des nations et peuples indigènes originaires paysans ». Son premier article, l'article 30, définissant cette notion de « nation et peuple indigène... » en tant que :

« Toute collectivité humaine qui partage une identité culturelle, langue, tradition historique, institutions, territorialité et cosmovision dont l'existence est antérieure à la colonie espagnole. »

Ces ensembles ainsi définis jouissent de différents droits territoriaux, politiques, juridiques, culturels, religieux établis dans cette partie. On ne doit cependant pas négliger le fait que dans ce modèle politique, le cadre reste celui d'un État unitaire, qui tire principalement sa force de son rôle économique comme on le verra par la suite.

### *La coca, un des nouveaux symboles de l'unité*

La définition d'une nouvelle conception du territoire, comme nous venons de le voir, est un des axes majeurs de la politique du gouvernement Morales. Mais ce remodelage territorial peut être contradictoire avec une vision unitaire du pays. Dès lors, le gouvernement bolivien s'emploie à construire une nouvelle culture nationale, faite de références à divers mou-

vements et traditions politiques, où l'indigénisme reste une clé rhétorique centrale. La coca s'est ainsi convertie en symbole d'unité nationale, principalement dans la sphère internationale. La feuille qui fédérait de nombreux mouvements sociaux en tant que symbole anticolonialiste et anti-impérialiste comme nous l'avons vu, est devenue un instrument politique précieux que Evo Morales va faire valoir non plus à l'intérieur du pays, mais à un niveau international. Celle-ci va ainsi symboliser une revendication nationale pour la reconnaissance d'une certaine dignité à un niveau international. Cette idée se concrétisera par les références systématiques faites à la feuille de coca dans les discours de Evo Morales devant les instances internationales (Parlement européen en 2007, ONU en 2007 et en 2009, etc.) lorsqu'il réclame que l'on retire cette plante de la liste des stupéfiants déclarée par l'ONU en 1961. Mais, au delà des symboles politiques, le modèle bolivien se fonde sur des principes économiques qui méritent notre attention.

### *Quel modèle économique ?*

#### *Les principes du capitalisme andin-amazonien*

La définition du concept de capitalisme andin-amazonien est donnée par celui qui l'a théorisé, Alvaro Garcia Linera :

« Il s'agit d'un régime capitaliste au sein duquel les potentialités familiales, indigènes, paysannes, sont équilibrées et articulées autour d'un projet de développement national et de modernisation productive. »

L'idée essentielle sous-jacente au concept de capitalisme andin, réside dans l'affirmation et la reconnaissance d'une hétérogénéité du système productif. Les grandes entreprises qui créent l'excédent économique (minerie, hydrocarbures) se juxtaposent au très grand nombre de micro-entreprises et entreprises communautaires ou associatives. Les excédents ainsi créés, sont utilisés pour promouvoir et financer l'activité des micro-entreprises mais surtout des organisations économiques communautaires, paysannes et/ou indigènes (OECAs).

#### *Le Plan de développement économique*

Le programme économique stipule qu'au découpage classique entre secteur public et secteur privé s'ajoutera un troisième secteur : le secteur

communautaire. Celui-ci sera composé d'unités de production indigènes ou paysannes et sera une priorité du Plan national de développement<sup>14</sup>.

Plusieurs mesures concrètes sont avancées par le Plan économique de développement. Une des mesures phare présentées dans ce plan est la création d'une Banque nationale de développement.

Cette banque est chargée de redistribuer une partie de l'excédent économique réalisé par les grandes entreprises nationales/nationalisées, *via* le soutien des petites unités de production et des entreprises communautaires. Ainsi, être originaire d'une communauté ou municipalité « indigène », ou faire partie d'une entreprise de type communautaire sont des éléments qui déterminent l'accès aux services de cette Banque au même niveau que les capacités de remboursement ou la nature de l'activité économique.

Cette Banque nationale de développement a initié un programme de crédit sur la base de « prêts à des entreprises communautaires rurales » en partenariat avec les Instituts de micro-finance (Linea Credito Sindicado, NAFIBO, 2007). Ce programme vise à promouvoir les unités productives qui travaillent en communautés, notamment dans les régions où la population indigène est importante. Il y a donc un encouragement à se présenter au gouvernement comme personne morale à caractère « indianiste » et représentant une ethnie particulière. À profil de remboursement et à profil d'activité économique égal, un entrepreneur issu d'une communauté indigène aura plus de probabilités d'être éligible à un programme de crédit.

Ainsi, par exemple, en mai 2006, la Banque de développement du Venezuela a fait une donation au gouvernement bolivien de 100 millions de dollars afin de financer les petits producteurs. Les premières opérations financières sur la base de cette somme ont été entreprises par la Banque nationale de développement en direction de producteurs de soja organisés en « communauté paysanne indigène » dans une petite municipalité du département de Santa Cruz. Cette décision fortement symbolique illustre bien l'orientation du programme économique massiste, basée sur le concept de « capitalisme andin ».

Après 6 mois d'activité du « *Banco de Desarrollo Productivo* », le montant des crédits distribués avoisine les 40 millions de dollars. 58 % des crédits ont été attribués à des associations de producteurs, sociétés coopératives et entreprises communautaires majoritairement dans le secteur de l'alimentation (83 % du nombre de crédits), du textile (7 %) et de

---

14. Le secteur privé traditionnel ne l'est pas en tant que tel. Ministerio de Planificación del Desarrollo, *Plan de Desarrollo Nacional*, *op. cit.*, chapitre 5.

l'artisanat (6 %). Parallèlement, 42 % du montant total des crédits ont été distribués à des micro, petites et moyennes entreprises, sous la forme de prêts individuels. Les secteurs privilégiés sont l'alimentation (60 % du nombre de crédits), le textile (19 %) et le bois (9 %).

Enfin, la mise en œuvre du Plan national de développement économique vise à mettre en pratique le concept de capitalisme andin-amazonien à travers la création d'entreprises mixtes « publiques et communautaires ». Ce projet, lancé en janvier 2008, s'est concrétisé par la création d'entreprises d'industrialisation dans les secteurs de la quinoa, des jus de fruits, de l'amande, du cuir et du papier. Ces ensembles visent à créer plus d'excédents à l'intérieur du pays, à travers la transformation de matières premières en produits à plus forte valeur ajoutée. Ceux-ci seront financés par du capital public (issu du Budget national) mais composés d'association de petits producteurs assurant à la fois l'approvisionnement et la transformation des matières premières.

### ***Pertinence et vulnérabilité du modèle bolivien***

#### *Le modèle économique*

La pertinence du modèle économique mis en place par le gouvernement bolivien est observable à travers différents éléments. Le premier élément repose sur l'idée de l'hétérogénéité du système productif. En effet, une très large majorité des entreprises boliviennes sont des micro ou petites entreprises<sup>15</sup>. Selon des estimations diverses, en Bolivie, il y aurait entre 500 000<sup>16</sup> et 700 000 entreprises (estimation de la Banque mondiale). Cependant, les études convergent sur les proportions de chaque type d'entreprise. Ainsi, pour reprendre une récente étude réalisée par la Banque interaméricaine de développement sur la situation de micro et petites entreprises<sup>17</sup>, environ 99,6 % des entreprises sont des micro-entreprises, 0,35 % des petites entreprises et 0,05 % des grandes entreprises. En outre, près de 80 % de la population active bolivienne travaille dans une entre-

---

15. Servicio de asistencia tecni-S.A.T., *Estadísticas de las MyPes bolivianas*, Ediciones S.A.T., La Paz, 2005.

16. Hernando LARRAZABAL, *Micro y pequeña empresa urbana y periurbana en Bolivia*, Ministerio de Trabajo, La Paz, 2002.

17. J. RAMIREZ et D. BORDA, *Bolivia : situación y perspectiva de las MPYMES y su contribución a la economía*, Serie de notas de referencia, BID, 2006.

prise de moins de 10 salariés<sup>18</sup>. Cependant, ce secteur ne contribue que pour 19,6 % du PIB<sup>19</sup>.

Ces données descriptives montrent bien la dualité du secteur productif bolivien caractérisé par un tissu très large et atomisé de micro-entreprises peu excédentaire et un secteur moderne industriel et commercial créateur de richesse. La pertinence du modèle économique proposé par le gouvernement actuel repose donc sur un solide diagnostic de l'hétérogénéité productive et a le mérite de proposer une politique cherchant à articuler ces deux pôles. La place de l'État comme articulateur de ces deux secteurs est un positionnement qui prend le contre-pied des politiques économiques mises en place en Bolivie depuis vingt ans, basées sur la privatisation, la dérégulation, le soutien aux micro-entreprises étant réservé au secteur de l'économie sociale (ONG, Instituts de micro-crédit, etc.).

Le deuxième élément repose sur une idée plus qualitative que quantitative. Il existe très peu de données sur le nombre d'entreprises communautaires et de communautés indigènes ou paysannes rurales en Bolivie. Cependant, nous pouvons dire que le succès de la micro-finance par le biais des prêts groupés ainsi que la promotion de ce type d'activité par des organismes de financement du développement (Fundapro, FinRural, ONGs, Organismes de commerce équitable, etc.) dans certains secteurs (cacao, quinoa, soja, artisanat) montrent que la taille de ce secteur n'est pas négligeable et est en plein essor. D'abord, nous pouvons avancer l'idée que ce secteur économique communautaire (au sens de communauté ou association de producteurs) est un secteur qui dispose d'une qualité distributive importante, c'est-à-dire que la distribution des revenus engendrés par l'activité productive sera réalisée *de facto* selon des principes d'équité et de solidarité dynamiquement réciproques. Même si aucune étude empirique n'a été solidement menée à ce sujet, quelques études monographiques ont été réalisées montrant les forces de ces entreprises communautaires (cf. à ce sujet le succès de *Conservacion Forestal, El Ceibo*, etc.).

Selon le Plan national de développement, 3 000 entreprises communautaires seront créées et soutenues par l'État, d'ici 2010, correspondant à 60 000 emplois<sup>20</sup>. Ce soutien des entreprises communautaires semble être également un positionnement intéressant en termes de commerce interna-

---

18. Hernando LARRAZABAL, *Micro y pequeña empresa urbana y periurbana en Bolivia*, *op. cit.*

19. Dionisio BORDA et Julio RAMIREZ, *Bolivia : situación y perspectiva de las MPYMES y su contribucion a la economia*, *op. cit.*

20. Ministerio de Planificacion del Desarrollo, *Plan de Desarrollo Nacional*, *op. cit.*

tional. En effet, ces entreprises communautaires sont souvent liées à des projets de commerce équitable (cas du cacao et de l'artisanat) et d'agriculture biologique (quinoa, soja, fruits secs) correspondant donc à une réponse positive à la demande des pays industrialisés de ces produits.

La vulnérabilité du modèle économique en Bolivie semble reposer en partie sur une vulnérabilité conceptuelle que nous allons analyser ici. Le concept de capitalisme andin amazonien cherche à prendre en considération l'hétérogénéité du système productif. Il est basé théoriquement sur l'idée d'une articulation entre des structures productives modernes (ou issues de l'histoire coloniale) et des structures productives traditionnelles (ou issues d'une histoire précoloniale). *A priori*, cette articulation devrait donner un rôle important à l'État, rendant ce concept pertinent par rapport à l'histoire et la réalité économique bolivienne. Cependant, ce concept demeure fragile dès lors que l'on intègre une réflexion sur la dynamique future du système économique. Cette dynamique est caractérisée par un certain nombre de forces d'attraction qui engendrent des mutations importantes dans la structure productive. Les systèmes économiques basés sur l'accumulation, l'investissement, la croissance, la productivité, engendrent des transformations continues (naissances, croissance, disparitions) du système productif. En effet, ces mutations sont elles-mêmes porteuses de gains de productivité, de croissance et d'accumulation. L'organisation (et l'articulation) d'acteurs économiques basée sur une économie de marché va dès lors accentuer ces transformations en rendant la dynamique productive plus intense par le biais notamment de la concurrence. Ainsi, un régime d'accumulation capitaliste associé à un fonctionnement libéral du marché augmente la vitesse de mutation des systèmes économiques. Dès lors, nous devons poser la question, le modèle bolivien cherche-t-il à limiter les effets du libéralisme économique ou s'attaque-t-il aux fondements du capitalisme traditionnel ? Si la réponse réside dans la première partie de la question, le modèle économique bolivien ne fera que freiner l'intensité des forces d'attraction porteuses de mutations des systèmes productifs.

Ce modèle présente des risques à trois niveaux, nous présentons ceux-ci sous forme de questions que nous soulevons. D'abord, toute promotion d'activités économiques (individuelles ou associatives) sera porteuse de gains de productivité, d'investissement et finalement de croissance. Les meilleures entreprises communautaires ou individuelles vont connaître logiquement une croissance, ce qui signifie qu'elles exerceront des forces d'attraction (en main-d'œuvre, capital, etc.) et des pressions concurrentielles. Jusqu'à quel point, ces forces dynamiques garantiront la pérennité

de l'hétérogénéité du système productif ? Ensuite, ces entreprises, pour croître, devront répondre à une demande plus importante. Celle-ci se trouvant dans les espaces urbains, on peut se demander de quelle manière la force d'attraction des espaces économiques urbains agira sur la localisation des entreprises communautaires rurales ? En outre, une question importante est celle de savoir comment la structure économique communautaire réalisera la gestion quotidienne de l'équilibre entre recherche de gains de productivité et qualité distributive ?

Ces trois questions soulèvent le problème de la dynamique du système économique bolivien et ouvrent le champ à de nouveaux défis pour l'État basés sur un nouveau rôle de créateur d'équilibres sur le long terme (capacité à équilibrer la structure productive, à équilibrer les espaces urbains et ruraux, à équilibrer de manière décentralisée la promotion de l'efficacité économique et la qualité distributive). En garantissant ces équilibres, l'État garantira la pérennité d'une structure productive hétérogène (moderne et traditionnelle, urbaine et rurale, efficace et distributive).

Ces équilibres sont des contraintes qui s'imposent à la politique économique afin de garantir l'existence du secteur économique indigène, communautaire, associatif et coopératif. L'analyse de Karl Polanyi sur les organisations sociales sous-jacentes aux modèles économiques a montré en quoi le capitalisme et le libéralisme économique peuvent être des modèles complémentaires et s'attirer entre eux. Si nous considérons que le socialisme est un capitalisme d'État, que le capitalisme moderne est un capitalisme basé sur l'individualisme, le modèle bolivien devra inventer un système où le capitalisme ne déstructurera pas la forme communautaire au profit d'une organisation sociale libérale et individualiste. Son rôle est donc double : à la fois promouvoir l'hétérogénéité du système productif et le pérenniser. Cela passe donc par la garantie d'un encastrement du modèle économique dans une hétérogénéité de la forme sociale (individuelle/moderne et communautaire/traditionnelle).

Enfin, un autre élément de vulnérabilité risque d'être lié à la reconstruction d'un État fort : le rôle de celui-ci est essentiel dans ce modèle. Cependant, les privatisations successives des années 1980 et 1990 ont fragilisé l'ensemble de son organisation. Les structures publiques d'aide au développement, les entreprises publiques nationales ou les services publics doivent être reconstruits, ce qui implique un effort financier considérable et un investissement en capital humain très important<sup>21</sup>. Les difficultés que

---

21. Cela justifie en quelque sorte la politique macroéconomique de la Bolivie qui cherche d'abord à rendre la politique budgétaire libre du poids de la dette (la Bolivie connaît pour la deuxième année consécutive un excédent budgétaire).

connaît le processus de nationalisation des hydrocarbures est l'exemple même de cet élément de vulnérabilité du modèle : la reconstruction d'une entreprise publique qui doit garantir la transparence et l'efficacité de son activité semble être délicate, au vu des moyens dont dispose le pays.

### *Le modèle politique*

On s'attardera ici sur quelques éléments qui pourraient constituer une vulnérabilité du modèle politique.

Tout d'abord, le cas des droits individuels doit être abordé. Le problème repose ici sur la valorisation et la reconnaissance légales de la communauté indigène. Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, la nouvelle Constitution reconnaît la communauté indigène comme organisation autonome, libre dans l'exercice de son système politique, économique et juridique (article 30). On se posera ici la question de la possibilité de l'individu à se soustraire aux normes et usages du groupe.

On peut supposer que les logiques qui semblent contradictoires, définies dans le projet de nouvelle Constitution, avec, d'un côté, une logique unitaire et, de l'autre, une logique de reconnaissance d'entités autogouvernées, risquent d'être à l'origine de difficultés de coordination. Cet élément peut être très problématique pour le respect d'un État de droit. Le morcellement géographique du pays (réseau de communication faible et précaire), ne favorise pas la présence de l'État et le respect de ses lois sur l'ensemble du territoire. Déléguer ses pouvoirs à des communautés traditionnelles, c'est en effet reconnaître leur légitimité à s'administrer sur leurs propres territoires et selon leurs propres usages et normes, mais cela peut aussi poser des problèmes au niveau des droits individuels.

L'exemple le plus médiatisé est celui de la justice communautaire, qui peut être d'une grande violence et qui est censée relayer la justice publique dans les cas de petits délits. Ce problème, s'il est moins répandu et dramatique que ne veut bien le faire croire la surenchère médiatique à ce propos, reste d'actualité et peut s'accroître si l'autonomie juridique est reconnue et encouragée. Sur ce même thème des droits individuels, on pourra aussi rajouter les problèmes qui risquent d'apparaître pour les personnes en situation, pour des raisons culturelles, de plus grande vulnérabilité comme les femmes ou les enfants. En effet, il est du rôle de l'État de garantir les droits de tout individu. Or, dans un pays où les droits des femmes sont encore peu reconnus et où la forme patriarcale est la plus répandue, cette reconnaissance d'autonomie juridique aux communautés peut aussi être perçue comme un désengagement de l'État. Nous reprendrons ici les arguments de groupes féministes boliviens, pour qui la déco-

lonisation de l'État ne va pas sans une remise en question du patriarcat qui lui est associé, et pour qui les revendications « *originarias* » ne favoriseront guère un meilleur respect des droits individuels. Ainsi, les contradictions entre la reconnaissance et l'autonomie des communautés, et une volonté d'unité de l'État, *via* un processus d'intégration nationale et l'affirmation d'un État fort, risquent de poser de vrais problèmes de compétences et pourraient engendrer une insuffisance de l'État à garantir les libertés et droits individuels.

L'unité du pays peut aussi être menacée par le nouveau modèle politique. Nous citerons ici Jean-Pierre Lavaud pour qui la Bolivie est en proie à un phénomène d'ethnisation, phénomène qui conduit à « une segmentation du pays, alimente des tendances centrifuges et finalement concourt à rendre le pays sinon ingouvernable du moins très difficilement gouvernable<sup>22</sup> ».

Nous parlerons ici plutôt d'une polarisation (entre l'orient et l'occident du pays) qui tend vers le régionalisme radical, phénomène qui, s'il s'amplifie, par une radicalisation d'un discours ethnicisé comme dans les affrontements qui y mènent, peut menacer l'unité nationale et l'établissement de normes communes.

Cette polarisation s'est construite autour de certains thèmes (richesses naturelles notamment) et s'est radicalisé autour de thèmes ethniques/racistes qui trouvent leur écho dans des partis extrémistes des deux côtés : le Mouvement indigéniste Pachakuti (MIP) et le Mouvement Nation Camba de Libération (MNCL), porté par les élites blanches de Santa Cruz.

Ces deux extrêmes sont loin d'être l'expression de la majorité mais illustrent bien ce phénomène de polarisation entre deux régions : la région des basses terres (*Media Luna*) qui se veut plus métissée, voire blanche, contre l'altiplano indien ; le dynamisme économique et les ressources naturelles de la *Media Luna* contre une région andine plus pauvre sur ces points-là. Ces quelques éléments rapides mettent en évidence une situation complexe entre ces deux pôles : à des intérêts économiques, administratifs et territoriaux se mêlent parfois des régionalismes voire nationalismes plus ou moins exacerbés basés la plupart du temps sur un essentialisme qui peut parfois être ethnique. Il nous semble que cette vulnérabilité soit bien plus latente que celle issue d'une ethnisation généralisée volontairement provoquée par les politiques publiques de l'actuel gouvernement, ce qui relativise les positions des auteurs qui voient un processus d'ethnisation en Bolivie.

---

22. Jean-Pierre LAVAUD, « Bolivie : vers l'anarchie segmentaire ? L'ethnisation de la vie politique », *Hérodote*, 123, 4<sup>e</sup> trimestre 2006.

Cette polarisation s'est accentuée au fil des sessions de l'Assemblée constituante, sur de très nombreux thèmes et *via* la confrontation partisane. La question des autonomies (ainsi que la question de la définition de la capitale) est la plus significative, les deux pôles défendant deux visions très différentes l'une de l'autre. La minorité (représentants des partis d'opposition) défend son projet d'autonomie départementale dans lequel l'État n'est que le coordinateur entre les différents départements et où les gouvernements départementaux ont un pouvoir législatif, exécutif et judiciaire<sup>23</sup>. À l'inverse, la proposition de la majorité (MAS) défend un rôle prépondérant de l'État où les autonomies sont plus municipales et indigènes que départementales.

Ces deux visions antagonistes de la forme nationale, si elles reflètent la polarisation qui existe en Bolivie, montrent bien la difficulté de surpasser les contradictions qui semblent inhérentes au modèle politique proposé. Après plusieurs étapes alternant négociations et affrontements violents, ce qui mena à la situation la plus critique (plusieurs « *campesinos* » sympathisants du gouvernement ayant été tués en septembre 2008 dans le département de Pando), le gouvernement d'Evo Morales semble avoir retrouvé un certain pouvoir (notamment après le soutien unanime des présidents des pays de la région en septembre 2008 et la division du bloc des préfets des régions autonomistes après les événements violents de Pando) qui cependant demeure fragile. Cette fragilité provient notamment de la difficile conciliation entre les positions régionalistes toujours présentes, les positions « indigénistes » véhiculées par la nouvelle constitution et certains dirigeants du MAS, et les positions d'une classe moyenne se sentant de plus en plus marginalisée par le programme économique et politique.

De même, si le modèle politique bolivien veut rester cohérent avec ses objectifs de prise en compte de l'hétérogénéité de la forme sociale et culturelle, il ne doit pas se limiter à la promotion de la forme communautaire, du mouvement social ou de l'entité ethnique car une bonne partie de la population (la classe moyenne entre autres) pourrait ne pas se retrouver dans les positions et procédés du gouvernement.

### **Conclusion**

Comme nous l'avons vu, le modèle qui se construit peut se révéler vulnérable sur bien des points.

---

23. Cette demande d'autonomie a été approuvée par la population des départements formant la *Media Luna* lors d'un référendum en 2006.

Le modèle bolivien a le mérite de remettre en cause (du moins conceptuellement) l'idée que l'avenir des nations et des États réside dans la marche inéluctable vers une modernité économique basée sur l'individualisme et l'économie de marché.

S'il ne semble pas avoir comme objectif l'invention d'une « quatrième voie » servant de norme ou de sens de l'Histoire, il ouvre néanmoins le champ des possibles, ajoutant une troisième dimension à la typologie des modèles politiques et économiques. Ainsi, la définition des modèles ne résiderait plus seulement dans le choix d'un équilibre médian entre économie de marché et rôle de l'État mais pourrait se faire selon les caractéristiques productives et sociales propres à chaque nation. La force du modèle bolivien réside d'abord dans la prise en compte de la diversité culturelle, géographique, ethnique et économique du pays. C'est en ce sens que les changements en Bolivie apportent des éléments intéressants aux débats actuels sur les modèles politiques et économiques. On avancera en conclusion que les défis que devra affronter le gouvernement, s'ils sont liés à sa capacité à faire des compromis, sont également les produits de la vulnérabilité même du modèle.

*CERDI, Université d'Auvergne (Diégo LANDIVAR)  
EHESS (Émilie RAMILLIEN)*

\* \* \*

# Annales

*Histoire, Sciences Sociales*

n°3

mai-juin 2009

---

## Sommaire

### État et réformes en Russie

MIHAIL M. KROM

Les réformes russes du XVI<sup>e</sup> siècle : un mythe historiographique ?

EKATERINA PRAVILOVA

Les *res publicae* russes. Discours sur la propriété publique à la fin de l'empire

### Aux origines de la Russie : Novgorod

VALENTIN L. JANIN

Les récentes découvertes archéologiques à Novgorod

### Le concours académique

JEREMY L. CARADONNA

Prendre part au siècle des Lumières

Le concours académique et la culture intellectuelle au XVIII<sup>e</sup> siècle

### Institutions marchandes au Moyen Âge

ROBERT BOYER

Historiens et économistes face à l'émergence des institutions du marché

Mondes slaves (comptes rendus)

Résumés / Abstracts

Livres reçus

## Rédaction

---

54 bd Raspail 75006 Paris • Tél.: 01 49 54 23 77 • [annaes@ehess.fr](mailto:annaes@ehess.fr)

## Abonnement

---

Armand Colin abonnements : 5, rue Laromiguière • 75240 Paris Cedex 05 • Tél.: 0820 065 095 (France) • Tél.: 33 (0)1 40 46 49 89 (international) • Fax: 33 (0)1 40 46 49 93 • [infos@armand-colin.com](mailto:infos@armand-colin.com)

## Vente au numéro

---

Prix d'un numéro simple: 17 € • Prix d'un numéro double: 25 €

En ligne et en librairie : Dif'Pop • 21ter, rue Voltaire • 75011 Paris  
Tél.: 33 (0)1 40 24 21 31 • Fax: 33 (0)1 40 24 15 88 • [www.difpop.com](http://www.difpop.com)

Sur place ou par correspondance : Éditions de l'EHESS • 131 boulevard Saint-Michel • 75005 Paris  
Facturation: 33 (0)1 53 10 53 56 • Fax: 33 (0)1 44 07 08 89 • [editions-vente@ehess.fr](mailto:editions-vente@ehess.fr)

## **Colonialisme, internationalisation, démocratie...**

Pierre ROLLE

Pourquoi beaucoup de pays nouvellement décolonisés, où l'on a revendiqué l'autodétermination et parfois combattu pour elle, n'adoptent-ils pas les institutions démocratiques qui semblent pourtant incarner précisément le même principe ? La réponse à cette question oblige à s'interroger sur les fondements de la théorie démocratique elle-même.

Il faut d'abord prendre acte de l'échec des théories du contrat social : l'accord des individus entre eux n'est pas à l'origine de la société, la démocratie ne fonde pas la nation. Quoiqu'en dise la légende dorée de l'État, celui-ci ne se constitue que par le troc et le pillage, c'est-à-dire la violence et le commerce. C'est ensuite que les populations ainsi rassemblées et unifiées peuvent décider éventuellement de se donner des institutions communes, et de se reconnaître à travers elles comme un peuple.

Les pays anciennement colonisés, c'est-à-dire réunis et délimités par un pouvoir étranger, ne forment pas, le plus souvent, des collectifs de ce type. Sans doute leur indépendance n'a-t-elle été reconnue que dans la mesure où ils se sont donné des administrations calquées sur celles de l'ancien colonisateur : un État ne peut reconnaître d'autre collectif qu'un autre État. Mais la pratique politique fait ressortir la persistance des anciennes organisations sociales.

Persistance d'autant plus compréhensible que les structures antérieures, qu'elles soient dites féodales ou tribales, ménageaient à leurs sujets des autonomies et des pouvoirs, limités, locaux, corporatifs sans doute, mais que l'État nouveau oblige d'emblée à abandonner. Sans doute promet-on de leur restituer des droits, mais par l'intermédiaire de la loi et de l'administration : la liberté des personnes, l'égalité des statuts... Cependant, les prérogatives du groupe disparaissent à jamais : le droit de propriété, par exemple, exclut tout contrôle du travail et des échanges.

L'État moderne, concentrant tous les pouvoirs du collectif, possède donc celui de diriger à son gré et de borner ses initiatives. Le régime démocratique, au contraire de celui que l'on décrit comme totalitarisme, s'oblige à respecter ce qu'il appelle la société civile, et interdit à ses membres comme à lui-même d'intervenir dans le système productif par d'autres procédures que les puissances impersonnelles et internationales de la propriété. Autrement dit, les mécanismes démocratiques sont ceux propres à un État engagé avec ses congénères dans une sphère marchande sans limites, lieu de rivalités, de collaboration, de prédation et de conflit qui s'accroît et se densifie depuis des siècles, et aboutit aujourd'hui à ce que l'on nomme mondialisation. Faute d'un aménagement et d'un appareil productif concurrentiels, les pays nouveaux conviés à participer à leur tour à ces échanges sont souvent forcés d'adopter des politiques d'urgence, un protectionnisme qui les isole, ou une dépendance unilatérale, qu'ils doivent imposer à leurs peuples.

À l'analyse, l'appareillage démocratique apparaît ainsi comme répondant à des besoins internes des nations et aux contraintes qui commandent les relations entre États dans une économie internationale. D'où la difficulté de l'instaurer dans certaines situations aujourd'hui courantes. Il faudrait d'ailleurs s'interroger sur la pertinence de la vieille tradition selon laquelle une société plus harmonieuse, dite socialiste, par exemple, se constituerait comme un prolongement naturel et un aboutissement de l'élan séculaire démocratique, par la généralisation à toute la nation, et à toutes les nations, des institutions nées lors de la Révolution française.

### *1 - Une recette pour fonder les sociétés ?*

Il suffit d'affirmer l'universalité du droit de propriété pour que l'emprise coutumière des anciens villageois sur leur domaine se découvre injustifiée. Le colon qui s'empare de cette terre désormais sans maître la fait entrer dans le monde des échanges. Il suffit d'affirmer la primauté de la démocratie pour que nombre de peuples apparaissent sans gouvernement, ce qui engage des États déjà constitués à leur offrir leur tutelle.

L'époque où ces règles semblaient justifier les pires abus est-elle aujourd'hui révolue ? Les saisies de terre, les corvées au profit d'intérêts inconnus, la dissolution des communautés traditionnelles, le désaveu des anciens chefs, tout ceci est-il disparu ? Dans une grande partie du monde, des révoltes, des insurrections, et parfois des guerres farouches opposant des troupes mal équipées, souvent paysannes, à des armées modernes, ont forcé le retrait des États colonisateurs. La résistance à une administration étrangère, qui interdisait aux populations soumises de décider de leur pro-

pre sort, devait se prolonger par l'instauration, dans les nations naissantes, d'un régime démocratique qui incarnerait le même désir d'émancipation. Comment imaginer qu'un peuple, après s'être uni pour conquérir sa liberté, n'use de ce pouvoir difficilement acquis que pour se combattre lui-même, ou pour l'abandonner à une bureaucratie usurpatrice ?

C'est ce paradoxe que l'on a observé bien souvent dans notre histoire récente. Pourtant, les nations qui sont de nouvelles venues dans la société planétaire sont tenues de constituer des États, c'est-à-dire des puissances aptes à faire respecter sur tout leur territoire, en surplus des normes propres à leurs citoyens, des règles explicites, s'appliquant à tous les individus qui s'y trouvent, y compris les étrangers : c'est seulement en respectant cette condition que le pays peut entrer en rapport avec les autres<sup>1</sup>. On observera que cette universalité de la loi, qui exclut clairement tous les privilèges, ne peut être formulée et imposée par une élite de privilégiés. Un État qui n'a pas fait accepter par tous ses membres les principes qui l'organisent est évidemment affaibli dans son rôle premier, qui est de protéger ces mêmes membres, tout en les faisant accéder à la société planétaire, la seule, au fond, qui existe aujourd'hui.

Seul un État qui se refuse à faire de différence entre ses citoyens peut arbitrer entre eux, les représenter dans leur ensemble, et négocier en leur nom avec l'étranger. Régime par lequel la nation se fonde, la démocratie est aussi celui qui lui permet d'entrer dans la sphère des échanges. On aura certes beau jeu de remarquer que, pour ce faire, les pays moins industrialisés sont obligés de céder leurs ressources et d'accepter les techniques de production et d'administration imposées par l'Occident<sup>2</sup>. Ou encore que le projet nécessaire de constituer un État est en même temps, de toute évidence, totalement inopportun, et soulève d'irréductibles antinomies, puisqu'il doit se réaliser à l'époque même où les nations prépondérantes se concertent pour leur part, s'associent pour ébaucher un ordre mondial, et déjà en imposent certaines normes. Combien de nouveaux États situés dans ce que l'on appelait le Tiers-Monde sont ainsi sommés aujourd'hui de renoncer à des prérogatives qu'ils n'ont jamais possédées, et dont ils ne peuvent par conséquent négocier l'abandon ! Jouissant comme toutes les autres du droit d'exporter et d'importer des fonds et des produits, les

---

1. Si Henri LEFEBVRE, en 1937, jugeait que la nation « cesse d'être pour les pays arriérés la forme inévitable du développement économique », c'est parce qu'il pouvait encore croire qu'une communauté humaine universelle se constituerait par « une vaste planification économique fondée sur la division du travail à l'échelle mondiale » : *Le nationalisme contre les nations*, E.S.I., Paris, p. 216 et 240.

2. On sait que ce terme désigne un centre de pouvoir caché sous une expression géographique, comme le disent, avec bien d'autres, Edward Saïd ou Georges Corm.

nations récentes, pauvres en industries, pauvres en capitaux, deviennent, du fait même de cette égalité, les territoires où les richesses produites séculairement dans les pays anciennement développés trouvent désormais à s'investir.

Ces difficultés expliquent-elles les défaillances de la démocratie dans d'anciens pays colonisés ? Ne devraient-elles pas plutôt en renforcer encore le besoin ? Au contraire de ce que l'on imagine parfois, le gouvernement représentatif semble mieux armé que d'autres pour soutenir ses productions et les activités de ses membres, sans risquer pour autant d'entrer en conflit avec l'ensemble des nations. Ne prenant pas parti dans les discordes entre ses citoyens, se bornant à faire respecter par les contractants les obligations qu'ils se sont librement fixées l'un à l'autre, l'administration démocratique rassemble toute sa population et, de ce fait, concentre tous les pouvoirs. L'autorité de l'État est garante de toutes les transactions entre citoyens et n'a pas d'autres limites que celles qu'elle se donne elle-même.

Le droit de propriété, par lequel le singulier est déclaré universel, et le contingent nécessaire, exprime cette limite : c'est pourquoi il fait partie de toute constitution démocratique<sup>3</sup>. Dans un tel système, l'individu s'affirme dans la mesure même où il se voit reconnaître une souveraineté entière sur une chose ou un territoire quelconque. En d'autres termes, le sujet n'est alors, dans son usage de l'objet, lié par aucune appartenance, aucune obligation envers un groupe quel qu'il soit, aucune règle. Le seul rapport social auquel introduit la propriété est l'échange marchand entre deux individus.

Dans son initiative économique, le citoyen échappe ainsi virtuellement au cadre national, et entre plus ou moins sciemment dans un autre domaine, le réseau mondial des transactions et de la production, réseau en fin de compte autonome, bien que dissimulé parfois sous des cloisonnements politiques. L'État qui prétendrait si peu que ce soit orienter les investissements de ses nationaux et ignorer les rythmes et les tendances de l'accumulation du capital planétaire serait soupçonné déjà d'une dérive communiste. Et ceci, probablement, avec juste raison : ce que l'on appelait le totalitarisme russe était-il autre chose qu'une tentative de maîtriser politiquement le développement économique du pays ? L'expérience so-

---

3. Jaurès remarque qu'il s'agit bien d'un principe politique, lequel ne s'affirme parfois qu'en se contredisant pratiquement. Il en conclut que l'on peut parvenir à la propriété commune en expropriant, pour raison d'utilité publique, toute la classe capitaliste : « [...] le capitalisme lui-même fortifie et assouplit l'outil juridique d'expropriation dont le prolétariat fera usage à l'égard de tout le système bourgeois », in *Études socialistes*, Paris 1902, p. LVIII.

viétique n'était-elle pas d'abord, et essentiellement, une dissidence opérée sur le marché mondial, à la suite d'une révolte nationale contre une guerre elle aussi mondiale ? Le régime parlementaire, pour sa part, implique la libre circulation des capitaux comme des produits et des techniques.

Le citoyen d'un pays démocratique entre donc dans un espace indéfini où il recherche des usagers, des financeurs, des fournisseurs, des employeurs ou des clients. L'État moderne, qui l'assure dans ses activités, et l'introduit dans l'univers, présente sur ce point une originalité décisive. Toutes les formes sociales qu'il remplace, qu'elles soient domaniales, tribales ou féodales, enferment leurs membres dans un enchevêtrement de pouvoirs disparates, des possessions conditionnelles entraînant des servitudes diverses, des réglementations jamais ratifiées, des subordinations jamais choisies, des privilèges héréditaires. N'est-ce pas cet état de fait, paradoxalement préservé, qui empêche parfois la fondation d'un ordre démocratique, c'est-à-dire d'une nation véritable ? Il est remarquable que les protagonistes du nouveau jeu politique, oppositionnels comme dirigeants, aient été souvent ceux-là mêmes qui résistaient à l'ancienne puissance coloniale, ou bien composaient avec elle.

## ***2 - Le colonialisme continué par ses colonisés eux-mêmes ?***

Sans doute, la conquête barbare des territoires, l'imposition à un pays d'une administration étrangère, l'exploitation effrénée de populations à qui l'on ne reconnaissait aucun droit, toutes ces violences ouvertes sont désormais dénoncées par les nations qui les ont naguère pratiquées. Si les expropriations, les déportations, les massacres se continuent, ils sont désormais à la charge de pouvoirs locaux. Qu'est-ce à dire ? Que le colonialisme ne se résumait pas à la sujétion d'un peuple par un État extérieur mettant à profit sa supériorité militaire. L'occupation directe d'un territoire et l'oppression de ses habitants n'étaient que des spécimens d'une poussée générale de l'Occident dont aucune partie du globe n'a pu se protéger. Des pays qui n'ont pas été conquis n'en ont pas moins dû, eux aussi, se transformer sur le modèle des pays industriels, et entrer dans leur sphère d'influence. Plus encore : ce mouvement a emporté et changé ses propres initiateurs. Les États qui l'ont incarné se sont affrontés ou associés sans avoir pu véritablement le dominer.

Certes, ce sont les expéditions et les conquêtes des nations industrialisées qui ont créé, ou révélé, ce que l'on appelle le marché mondial : la globalisation est quoi qu'on en dise engagée depuis des siècles<sup>4</sup>. Mais si ce marché sanctionne à l'origine la domination de l'Occident sur tous les autres continents, il ne se réduit pas à cette hégémonie. Soutenu par les États, il attaque sans cesse ces États, modifie leurs fonctions, commande leurs rapports. Le système planétaire des échanges, inégal et inique pour les pays pauvres, contraint aussi les pays riches. Les nations qui furent les agents les plus actifs de l'internationalisation en ont été transformées et dénaturées elles aussi. Il suffit de se référer à la construction européenne qui, aujourd'hui, tout à la fois cherche à sauvegarder des régulations locales, et se trouve mise en demeure de les imposer et de les défendre universellement, pour mesurer les ambiguïtés qu'a présentées de tout temps ce mouvement. L'Europe, tout à la fois, dissout les anciennes nations, mais s'efforce de préserver la forme nationale. Elle ne développe la solidarité entre ses membres qu'en provoquant des antagonismes entre tous ses voisins. La paix qui règne en son intérieur suscite la discorde autour d'elle. Institution forcément contradictoire, elle est déjà trop grande ou trop petite, parce que, tout à la fois, étape vers l'universel et refuge contre cette évolution.

Il n'en demeure pas moins que les fractures observables dans le monde d'aujourd'hui recourent et continuent pour une grande part celles qu'ont opérées les violences impériales, et que l'œuvre de la colonisation se poursuit, dans bien des endroits, mais à la charge des colonisés eux-mêmes désormais. Le refoulement des formes sociales antérieures au salariat, ou leur assujettissement, sous la figure de corvées dues à des entreprises modernes, représentait à la fois l'objectif et l'instrument de la domination coloniale. Cette conversion se réalise aujourd'hui sous l'égide d'États souverains. Elle s'effectue communément par des réformes agraires qui, attribuant la terre qu'ils cultivent aux paysans eux-mêmes, consolident précisément la norme de propriété qui permettra dans un second temps de les exproprier, et ceci par des moyens économiques plutôt que policiers.

Il serait à coup sûr vain de se demander si ces mutations auraient pu être entreprises indépendamment sur d'autres continents, et l'internationalisation de la production l'œuvre commune et pacifique d'une internationale des peuples, laquelle n'a jamais existé. On peut seulement constater que les États industriels ont pendant deux siècles au moins chevauché

---

4. Faut-il rappeler la phrase de Marx, dans sa lettre à Engels du 8 octobre 1858 : « la véritable mission de la société bourgeoise, c'est de créer le marché mondial, du moins dans ses grandes lignes, ainsi qu'une production conditionnée par le marché mondial » ?

le mouvement, en ont tiré profit, et que la hiérarchie actuelle des nations s'est formée à partir des dépendances que ces États ont créées, des collaborations qu'ils se sont choisies, et des résistances qu'ils ont provoquées. Mais certains pays rassemblés depuis des temps anciens, et que les expéditions coloniales n'ont pu définitivement disloquer, la Chine ou d'autres États asiatiques, par exemple, prennent peu à peu place parmi les dominants d'aujourd'hui. D'autres encore, situés aux confins de l'Europe, et qui avaient cru pouvoir s'associer librement au progrès industriel, l'Égypte de Mehemet Ali ou la Perse de la révolution constitutionnelle, avant d'en être féroce ment empêchés, ont de tout temps contesté la dépendance dans laquelle on les confinait. À travers des révoltes et des pronunciamientos, ces pays ont tenté de mettre à profit les conflits qui opposaient entre eux les États dominateurs pour conquérir leur autonomie. Les politiques de l'Occident, par calcul, et leurs idéologues, par ignorance ou arrogance, n'ont pas voulu, par exemple, au-delà des doctrines successives qui se sont affirmées en Iran, le nationalisme, le communisme, le républicanisme, l'islamisme, percevoir la constance d'un mouvement d'émancipation et le besoin séculaire de participer au développement de l'ensemble du monde. En résistant à l'Occident et à l'Amérique, l'Iran, aujourd'hui encore, s'oppose moins à l'internationalisation qu'il ne revendique le droit de se l'approprier et de la pratiquer lui-même.

L'expansion occidentale semble donc avoir constitué un ensemble nouveau qui, contrairement aux impérialismes antiques, ceux de Rome ou de la Chine par exemple, ne reproduit pas exactement les formes de la société initiatrice, et ne préserve pas les rapports de force qui l'ont pourtant déclenchée. Les nations les plus anciennement industrialisées paraissent rétrospectivement avoir été les profiteurs d'un mouvement qui les dépassait dès l'origine, et qu'elles ont longtemps, par la violence, détourné à leur profit.

### **3 - L'État dans le capitalisme**

La période qui précède la nôtre a été aussi celle des résistances et des initiatives nationales qui ont contribué à fonder le système planétaire des échanges. On ne peut réduire son histoire à la chronique des expéditions coloniales, même si ces événements symbolisent mieux que tout autre la brutalité de l'expansion européenne sur le reste du monde.

Cette expansion a pris bien d'autres formes, des extensions territoriales, la Russie vers son Orient, les États-Unis vers leur Occident, par exemple, ou encore des guerres par lesquelles de nouvelles nations se sont unifiées et d'anciennes se sont divisées. À toutes les dépendances qui se sont créées au cours de ces deux derniers siècles, les régions envers la nation, les fournisseurs de matières premières ou de force de travail envers les firmes multinationales, le colonialisme sert de métaphore plus ou moins adéquate. Il est vrai que l'impérialisme fut bien l'un des moteurs de la période. En Europe même, les États colonisateurs étaient contraints par le besoin de conquête dont ils se croyaient les instigateurs, et s'affrontaient dans des combats meurtriers. L'affaire du Maroc, et la revendication par l'Allemagne du droit à accroître son domaine africain, fut sans doute, autant que la question de l'Alsace-Lorraine, l'un des enjeux de la première guerre mondiale.

La paix instaurée de nos jours entre les anciennes nations impériales signifie-t-elle seulement la mutualisation de leur ancienne hégémonie, désormais maintenue collectivement ? La liberté dont jouissent les États nouveaux s'épuise-t-elle à choisir leur tutelle ? On pourrait penser dans ce cas que la démocratie est empêchée dans les anciens protectorats à peine émancipés, comme dans les antiques pays renaissants, par la persistance de leur lien avec l'Occident, ou par le besoin de s'affranchir de cette dépendance. Il faudrait alors admettre que, derrière l'autonomie apparente de leurs armatures politiques, le destin des nations est commandé, en fin de compte, par la force relative de leurs économies sur le marché mondial. D'autres préféreront une hypothèse toute différente, selon laquelle les difficultés du parlementarisme sur les autres continents répètent la genèse des nations occidentales qui ne sont, elles aussi, devenues conscientes d'elles-mêmes que graduellement, et non sans conflits et repentirs.

De toutes ces histoires, quelles qu'elles soient, le cadre est évidemment l'essor du capitalisme. Le colonialisme fut, tout au long de son développement, animé par un irrésistible dynamisme marchand. Mais le capitalisme n'était-il en l'occurrence qu'un instrument nouveau de l'éternel impérialisme, la tendance propre à tous les groupes humains de neutraliser leurs voisins en les absorbant<sup>5</sup> ? Les conquêtes coloniales ne seraient alors que les effets d'une inégalité fortuite de puissance entre diverses nations. Lorsqu'ils seront finalement défaits, les empires laisseront forcément réapparaître les nations abolies, qui, une fois libérées, s'institueront de nouveau. Juge-t-on au contraire que les invasions de l'Occident présentent dès l'origine des traits singuliers, la saisie des terres, le travail

---

5. Cf. Henry LAURENS, *L'empire et ses ennemis*, Seuil, Paris, 2009.

forcé, les déportations, le refus de donner aux populations dominées un quelconque statut ? On devra reconnaître alors, derrière ces événements, un souci, jusqu'alors inconnu dans l'histoire, d'exploiter directement le travailleur et d'attribuer les profits aux capitaux investis. Le colonialisme devra alors être vu comme un élément d'une révolution sociale qui le déborde, révolution au cours de laquelle s'impose une nouvelle forme d'État qui attaque les bureaucraties ou les féodalités d'ancien régime.

Mais par quel moyen le capitalisme commande-t-il la structure des administrations dans les pays qu'il investit ? Comment les mécanismes de la production et de l'échange, qui composent un réseau mondial, influent-ils sur le gouvernement des pays ? La question reste désespérément obscure, aussi longtemps que l'on confronte les unes aux autres des totalités positives, le capitalisme, le peuple, l'État, le colonialisme. L'économie industrielle impose-t-elle aux gouvernements une organisation démocratique ? Évidemment, disent les uns : l'initiative économique, par analogie, induit l'initiative politique. Ce à quoi d'autres rétorquent que la liberté consentie au citoyen masque tout au contraire la subordination du travailleur dans l'espace privé de l'entreprise... À moins que l'émancipation partielle par la loi prépare la révolte contre les mécanismes de l'exploitation et en forge les premiers instruments, comme l'espèrent certains socialistes ? Les nouveaux pays doivent-ils adopter les procédures démocratiques pour mieux préserver leur culture et leurs configurations propres, ou pour importer celles de la société planétaire ? Leur faut-il, pour accéder à un régime parlementaire, attendre que leur économie nationale soit capable de résister à la concurrence des autres, ou bien doivent-ils l'instaurer pour atteindre l'autonomie ? Toutes ces thèses ont été émises, et ne peuvent se départager. Il semble nécessaire, par conséquent, de changer de méthode.

Le réel est, par définition, ce qui peut être indéfiniment observé, et exprimé dans une infinité de langages, sans jamais s'épuiser : mais on ne peut le penser qu'à travers un appareillage conceptuel. Si l'on confronte deux faits, chacun formulé, comme il est possible, dans n'importe quel vocabulaire, et que ces deux lexiques sont intraduisibles l'un dans l'autre, tous les rapprochements et les croisements deviennent possibles, et restent tous incertains. Si l'on définit le capitalisme comme une période de l'histoire européenne par exemple, ou un certain type de stratification sociale, ou une variante de l'économie monétaire, on ne pourra utiliser immédiatement les notions ainsi élaborées pour analyser le mode de travail correspondant. Si donc l'on veut comprendre comment le capitalisme s'accorde avec certaines évolutions politiques, et peut-être fait obstacle à d'autres, il

faudra chercher l'univers du discours où ces compatibilités et ces oppositions peuvent se révéler. On ne préjugera pas dans ce cas de la forme définitive ni de l'importance réelle que prendront ces implications.

Le capitalisme pourra être décrit comme un mode de production où le travailleur est séparé des moyens de son travail. Quelle forme d'administration et de gouvernement cela suppose-t-il ? La distribution des individus dans les emplois s'effectue par des arrangements toujours révisables. Ces conventions n'ont pas d'autres garants, d'autre nécessité, que ceux que leur donne l'État, qui est donc partie prenante dans chacune. Les régulations locales et les juridictions professionnelles qui cristallisaient les rapports entre les métiers, les pouvoirs urbains et le souverain, et s'imposaient aux individus sous forme de caste, de privilège, de condition ou de corporation, sont forcément abolies dans les nations modernes, ou en voie de l'être.

Dans toutes les nations où se déploie la production capitaliste, et quelles que soient les constitutions qui les organisent, l'homme est déclaré libre, c'est-à-dire seul et sans attache dans le groupe. En face de lui, la puissance du collectif est concentrée dans l'État, et désormais sans entrave. Le travailleur et son poste de travail sont émancipés l'un de l'autre. L'entreprise se développe pour sa part selon sa logique propre, elle invente ses techniques, explore ses marchés, et institue une sphère d'échange autonome, celle de l'investissement. L'individu cherche l'emploi, il s'instruit et s'exerce pour s'y maintenir, ou pour l'améliorer. Toutes les législations sont tenues de confirmer plus ou moins rigoureusement la liberté du travailleur, dispensé de toute règle de métier ou de résidence, comme celle de l'entrepreneur, affranchi de tout devoir envers les personnes et les pouvoirs. En conséquence, les échanges et les implantations outrepassent essentiellement les frontières, tendent perpétuellement à les élargir, selon un mouvement que les pays d'origine sont contraints de suivre et de cautionner, quand bien même il les dépoussède de certains de leurs pouvoirs.

L'État moderne n'agit donc que par des lois formelles, qui s'adressent à des individus isolés et indiscernables. Si de nouvelles solidarités naissent en son sein, plus puissantes que les anciennes entraides communautaires, comme on peut l'observer dans nombre de nations, c'est en contrevenant à ce principe. En Occident, les gouvernements ont dû reconnaître la singularité du salariat, admettre le droit de grève, par exemple, bien qu'il soit exorbitant au regard des règles du contrat, limiter la subordination de l'employé en élaborant un code du travail opportuniste, établir des systèmes de protection sociale. L'usage de la main-d'œuvre par les entreprises est ainsi soumis à des normes collectives, et l'individualisation

de l'emploi tempérée par une mutualisation bureaucratique des risques et des ressources de la vie de travail. Cet ensemble de problèmes, qui touche à l'incorporation de l'activité productive dans la physiologie de la nation, constitue ce que l'on appelle la « question sociale », dénomination qui suggère bien que les difficultés concernées ne peuvent être ni éludées, ni résolues par des moyens purement constitutionnels.

La question sociale réapparaît à toutes les époques<sup>6</sup>. Elle induit des socialisations partielles du salaire, qui, d'une certaine façon, représentent, sous couvert d'une gestion par de prétendus partenaires sociaux en fait investis par le pouvoir lui-même, des expropriations de la classe des salariés. Ces procédures, n'étant pas incluses dans des constructions juridiques, ne sont pas réellement formalisables : elles relèvent de l'arbitraire pur de l'État, et varient en portée selon les factions politiques qui se trouvent l'incarner.

L'État du capitalisme, qu'on a vu affronté à d'autres, à l'intérieur d'une sphère d'échange et de production qu'il ne peut dominer, se révèle ainsi contenir comme élément ce que l'on appelle le totalitarisme... Ces contradictions compliquent singulièrement les descriptions que l'on peut en faire. En particulier, la métaphore traditionnelle, empruntée à l'architecture, qui compare l'État à une superstructure érigée sur un soubassement économique, paraît bien équivoque. Comment le système de la production pourrait-il servir d'assise au politique, quand le premier est planétaire et le second national ? L'image, attribuée à Marx, ne prétendait à rien d'autre qu'à illustrer une organisation complexe où les composantes du social ne se développent pas au même rythme, mais pourtant interagissent. Ceux des auteurs qui se sont aventurés à la transformer en théorie n'ont abouti qu'à des incohérences. D'autres analystes, qui n'imaginent entre les faits sociaux que des causalités et des contingences, ont cru pouvoir tirer de cet échec la thèse tout aussi spacieuse selon laquelle le dispositif politique était en fait indépendant de toute forme de production. D'où cette inquiétude : pourquoi le régime représentatif n'est-il pas universel, et en particulier, pourquoi est-il embryonnaire dans nombre des nouveaux États qui sont pourtant nés d'une révolte populaire contre l'oppression coloniale ? L'hypostase de la démocratie interdit de comprendre la cohérence des sociétés autres, et transforme en énigme la menace d'une dérive totalitaire qui pèse continûment sur les nôtres.

---

6. Robert CASTEL définit le « social » comme des « systèmes de régulation non marchands, institués pour tenter de colmater cette béance » créée par le « hiatus entre l'organisation politique et le système économique », in *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, 1995, p. 18-19.

#### 4 - L'apologie de la démocratie

Il faut bien avouer que, vus depuis notre Occident, les pays pauvres souffrent de nombre de tares qui nous sont inconnues. Trop souvent, on n'échappe aux angoisses du quotidien qu'en retenant à son profit quelques-unes des maigres ressources collectives. C'est à ce prix, aux dépens donc d'une administration incapable de protéger et de secourir tous ses citoyens, que se forme dans nombre de nouveaux pays une élite capable de se concerter avec les politiques, les financiers et les marchands de toute la planète. Il arrive que la disparité des pouvoirs et des revenus qui, en Occident, se reproduit tout naturellement au cours des échanges entre les individus, s'affirme dans les pays en développement par la violence. L'opprimé n'y est pas directement exclu par la distribution de monnaie, comme chez les modernes, mais parfois par les armes.

La classe dirigeante ne s'éduque, ne voyage, n'entreprend, et ne donne ainsi à la nation les moyens de son autonomie, qu'en accroissant encore l'inégalité entre les citoyens qui la composent, et la fragilité de son État. Comment maîtriser les déséquilibres qu'entraîne le renouvellement forcé des structures ? Le salariat progresse, il isole peu à peu les individus et attaque les rapports coutumiers qui existaient entre eux. Pourtant, les travailleurs restent bien souvent protégés et entretenus par leur communauté d'origine<sup>7</sup>. Le délaissement du salarié se trouve par ce moyen tempéré, et les profits de son employeur accrus. C'est seulement en tirant parti de leur configuration archaïque que certaines nouvelles nations parviennent ainsi à prendre place dans la sphère mondiale de la production.

Les solidarités anciennes, qui ordonnaient naguère les hiérarchies et les activités du groupe, et qui sont mobilisées aujourd'hui au service de l'économie salariale, sont ignorées de l'administration moderne. Cette contradiction ne manque pas de nourrir des revendications elles aussi contradictoires, qui cherchent à faire reconnaître en droit ces vieux usages. Mais ces règles, que l'on déclare sanctifiées par la religion, ou par leur antiquité, ne peuvent se formuler dans le langage juridique, ni être reprises dans un projet partisan, sans se trouver dénaturées. Coupées de leur pratique et de leur justification sociales, elles deviennent ou des dogmes rigides, ou des arguments opportunistes à l'usage des politiciens.

Le diagnostic est ainsi facile à faire : ces pays pâtiennent de la corruption, de la prévarication de leurs fonctionnaires, des fanatismes de leurs dirigeants. Le moindre des commentateurs occidental s'autorise à leur faire

---

7. Cf. les recherches de Claude MEILLASSOUX, *Terrains et théories*, Paris, Anthropos, 1977, réédité en deux volumes, Éditions Page Deux, Lausanne, 1999.

la leçon : que n'adoptent-ils la démocratie, qui est la condition évidente de tout développement ? En recherchant l'assentiment général, on est nécessairement conduit à utiliser toutes les énergies de la nation. La pauvreté ne persiste que du fait de l'égoïsme à courte vue, les entraînements partisans, le tribalisme des élites, leur intolérance, c'est-à-dire leur incapacité d'atteindre à l'universel : elle est donc pour une grande part de la responsabilité des pauvres eux-mêmes. Conclusion qui a l'avantage d'exonérer quelque peu les anciens colonisateurs, et qui est en conséquence répétée obligeamment par certains idéologues et journalistes.

On est tenté d'ironiser sur ces naïvetés et ces complaisances. Que signifie le postulat selon lequel le régime représentatif accompagne la richesse ? S'il est possible que l'abondance facilite le fonctionnement démocratique, ce qui ne manquerait pas de faire problème d'ailleurs pour l'idéologie commune, retourner cette implication ne conduit qu'à une ineptie. Et tout autant l'explication des difficultés du parlementarisme sur les autres continents par un retard, un défaut d'accoutumance des peuples nouveaux. Doit-on croire alors que la démocratie représentative ne prospère aujourd'hui dans nos pays que parce qu'elle y est instaurée depuis longtemps, et donc de façon non démocratique, de sorte qu'elle a modelé son peuple au lieu de l'exprimer ?... Ne faudrait-il pas par ailleurs s'interroger sur les procédures qui prétendent réaliser ce régime ? La distribution des pouvoirs entre les régions, les assemblées et le gouvernement, le mode d'élection des députés, le rôle des partis et des syndicats, toutes ces dispositions bureaucratiques se déduisent-elles directement du principe démocratique ? Ce principe ne couvre-t-il pas artificiellement des constitutions nationales bien différentes ?

Sans doute, diront les apologistes de l'Occident, mais tous ces procédés administratifs expriment une même posture politique, et même une forme sociale commune. Dans son essence, la démocratie, sous des formes variées il est vrai, se réalise lorsque des institutions unifient le collectif, dans sa diversité, au sein de l'État. Par définition, le pouvoir n'y est la projection d'aucun organe, ni d'aucun groupe de la société civile. Celui qui se trouve incarner l'État est entièrement défini par cette fonction, et disparaît lorsqu'il l'abandonne : « Le lieu du pouvoir devient un lieu vide<sup>8</sup> ». À cette condition, le pouvoir ignore les différences que leurs occupations et leurs relations instaurent entre les citoyens, et peut surmonter leurs conflits qui ne le concernent d'aucune manière. Au contraire de toutes les précédentes, depuis les Lois de Manou jusqu'à celles de Clithène, les constitutions démocratiques ne mentionnent pas les activités et les statuts

---

8. Claude LEFORT, *Essais sur le politique*, Seuil, 1986, p. 27.

des sujets auxquels elles s'appliquent. « La société démocratique s'institue comme société sans corps.<sup>9</sup> »

Qu'est-ce à dire ? Que, du point de vue de l'État, la nation n'est pas une totalité organique. Il s'en déduit que la société n'a pas d'autre unité que celle que lui donne l'appareil démocratique, et aussi, on va y revenir, que le régime représentatif peut s'appliquer à n'importe quelle collectivité. Déjà récusé dans sa méthode, le déterminisme des marxistes, accusés de rapporter toutes les institutions à une condition première, le mode de production, se trouve désavoué dans son application. Le totalitarisme, remarque Lefort, a précédé en Russie l'instauration de l'économie planifiée, et celui de Hitler a préservé l'organisation capitaliste du travail.

La démocratie serait ainsi une structure administrative dans laquelle les conflits effectifs, quelle que soit leur origine, se représentent et se débattent. Les protagonistes, opposés dans la société civile, s'y retrouvent comme citoyens et arbitrent entre eux. Ce formalisme n'existe que soutenu par une résolution commune, celle d'un groupe dont les membres acceptent leur variété, et même leur désaccord. Qu'est-ce qui fait obstacle à un tel régime ? Le refus de l'autre, le fanatisme, l'exclusion ethnique et religieuse. L'instauration de la démocratie découle d'une conversion de l'esprit. Qu'est-ce qui la menace ? La paralysie des organes de la représentation, la disparition de l'écart entre l'État et la société civile. La confusion des ordres conduirait à asservir le pouvoir à une faction particulière, ou bien, à l'inverse, à le doter d'un projet propre, forcément totalitaire, où s'abolirait la variété des situations et des personnes.

Si l'on en croit cette analyse, le mécanisme démocratique est celui qui s'offre à une société enfin réconciliée. Mais agit-il en éteignant les querelles, ou bien en instituant la concorde déjà retrouvée ? Sans doute, un tel *distinguo* n'est pas nécessaire dans l'ordre symbolique, où l'expression se confond avec l'action. Mais le symbolique peut-il être détaché de toute référence ? Et si la théorie démocratique n'avait de cohérence que parce qu'elle ne renvoie qu'à elle-même, et ne regarde les acteurs sociaux que comme des figurants du politique ?

### *5 - Le théâtre de la démocratie*

Si l'institution démocratique apparaît dans beaucoup de théories, comme le laissent prévoir les critiques apportées à Marx, détachée de toute condition matérielle, c'est sans doute parce que le vocabulaire employé dans cette description transfigure tout le collectif en théâtre de la démo-

---

9. *Ibidem*, p. 28.

cratie. La représentation parlementaire est certes déclarée traduire la réalité du groupe, mais celle-ci demeure inobservable, et s'évanouit dans le discours du pouvoir. Le député ne peut être celui de sa région, de sa corporation ou de sa classe, mais doit entrer dans le système national. En démocratie, la politique n'a pas d'extérieur, elle absorbe tout le social. Plus encore, elle le rassemble et le constitue par un acte originel, qui est une mutation symbolique. Il faut donc croire au miracle décrit par Jean-Jacques Rousseau, au « moment heureux » où le peuple, dans un même mouvement, parvient à se créer lui-même, et à se doter d'un pacte d'association civile.

On constatera aisément qu'interprété à partir de ses seules expressions politiques, le fonctionnement collectif devient incompréhensible. Comment croire par exemple que les hommes trouveraient naturellement intolérables leurs dissemblances ? Pourquoi même, dans l'indifférence primordiale qu'on leur suppose, les ressentiraient-elles comme significantes ? Les divergences de comportement ou de croyance ne provoqueront des conflits que si elles altèrent ou interdisent une entente au moins virtuelle. C'est le refus du semblable qui institue le différent, et l'antagonisme qui atteste de la communauté des intérêts. Partant, le pouvoir démocratique qui prétend apaiser les dissensions en imposant l'unité travestit et dissimule une réalité sociale d'un tout autre ordre, et bien plus complexe. Les individus considérés dans leur isolement, qui ne communiqueraient entre eux que par l'intermédiaire de leur référence commune à leur État et avec ses mots, et ne se présenteraient les uns aux autres que dans leur identité administrative, ces individus sont en fait de longue date déjà définis, associés, distribués, apparentés, opposés dans une architecture de relations multiples bâtie d'échanges et de contraintes.

Il faut donc adopter la démarche inverse, et comprendre l'appareil démocratique à partir de la société. Qu'est-ce alors que le sujet politique, source et objet du droit ? L'individu libéré de toute attache et toute législation particulière, et de ce fait indiscernable, égal à tout autre dans l'espace entier du collectif. Il est convié à ratifier des règles ou des dispositions qui concernent tous les citoyens, et donc lui-même, mais seulement à travers les situations qu'ils décideraient d'occuper. L'individu n'est obligé envers les autres, et les autres envers lui, que par ses propres décisions, il n'est engagé que par les contrats qu'il a souscrits, il n'est soumis aux normes et aux disciplines des conditions concrètes qu'après les avoir acceptées. Le lieu du travail est donc aussi vide que celui du pouvoir, parce qu'il n'est occupé que conditionnellement, pour un temps, et qu'il ne donne en principe aucun droit valide en d'autres lieux. Ce sujet politique

est clairement l'agent toujours disponible, toujours mobile, qu'appelle l'économie libérale, le travailleur libre de choisir son travail et son employeur, libre d'ailleurs de devenir employeur, lequel est libre aussi d'embaucher qui il veut, libre encore de devenir rentier, l'homme donc qui ne se définit jamais totalement, ni juridiquement, par son métier ou sa fonction.

Le régime représentatif n'est ainsi véritablement efficace que dans les pays modelés par le salariat, bien que le formalisme de ses principes ait pu laisser croire qu'il s'applique à n'importe quelle société. La démocratie, en effet, quoi qu'on en ait dit, n'institue pas la nation. On l'a définie, on l'a vue, comme le régime qui permet à des personnes ou des groupes disparates de coexister. Et pourquoi donc ces factions ne choisissent-elles pas de se séparer, pour former des pays différents ? Parce que, bien évidemment, des conquêtes, des féodalités, des empires ont réuni naguère des territoires aujourd'hui parcourus de relations marchandes et culturelles, et que ces violences ont rassemblé des populations qui se sont peu à peu confondues. La nation moderne reprend à son compte toute cette contingence sans la démentir. Les nouvelles nations, qui se forment souvent à l'intérieur d'anciens bornages coloniaux, n'héritent pas de leur histoire cette compacité. Pour s'insérer dans la société planétaire, ils doivent néanmoins constituer eux aussi un État. Mais peut-on leur imposer de soumettre leurs institutions et leur politique au choix de leur peuple, alors que celui-ci est mal unifié encore, et voué à des activités archaïques ? Ils ne peuvent souvent satisfaire à ces exigences qu'en apparence, une élite reconnue par l'Occident dressant le décor d'un parlement et mimant une campagne électorale.

Quel peut être d'ailleurs le résultat d'une consultation populaire dans un pays agencé en groupes locaux ? La légitimation des chefs traditionnels, dans bien des cas ! Faut-il s'en étonner ? Éblouis par la cohérence formelle du modèle démocratique, et les figures de l'unité que celui-ci reproduit et divulgue, nous sommes portés à ne voir dans cet état de fait que la division qui s'y manifeste, et le morcellement du collectif, il est vrai encore virtuel. Ce que l'on appelle le tribalisme ne serait que la persistance d'anciennes structures rivales entre elles, dans lesquelles les statuts et les privilèges s'héritaient, et les systèmes familiaux se confondaient avec les hiérarchies politiques. Or, ces chefferies étaient en fait des organisations sociales complètes, à la fois économiques et politiques, qui, à leur échelle, distribuaient les ressources, contrôlaient les activités et assuraient la solidarité entre leurs membres. D'ailleurs, le tribalisme n'apparaît qu'au cours de la construction d'une administration moderne : auparavant,

il n'y avait que des tribus. Les besoins et les projets des groupes locaux ne se rencontrent et ne s'opposent qu'au sein de la nouvelle nation, dans laquelle ces groupes sont plus ou moins fidèlement représentés. Les chefs traditionnels, comme en Afghanistan, se partagent le pouvoir, ou se le disputent, ou s'y succèdent. Qui donc, alors, incarnera le spiritualisme essentiel de l'État moderne, qui révélera cet intérêt collectif auquel il faut désormais subordonner tous les intérêts individuels, qui donnera corps à cette unité abstraite à laquelle les citoyens sacrifieront leurs singularités ? L'islamisme, évidemment ! La religion projetée sur l'État est à la fois un résultat de la modernisation et l'un de ses moteurs, en même temps que l'agent qui parachève la dénaturation des sociétés traditionnelles. D'où le paradoxe insurmontable de l'expédition occidentale en Afghanistan : elle renforce politiquement des condottiere dont elle combat les doctrines, alors que les insurgés imposent des structures modernes au nom de conceptions tribales...

De toute façon, dans un pays obligé de se moderniser, il serait impossible de pratiquer la démocratie, si celle-ci permettait véritablement aux citoyens d'influencer le pouvoir. Dans une telle situation, en effet, chaque personne est menacée d'être délogée de son métier et de son lieu, pour s'adapter à des activités et des rôles inconnus. Les sociétés anciennes sont paysannes : or, l'industrialisation oblige la plupart des agriculteurs à quitter la terre. Cet exode s'est accompli partout, mais dans des conditions bien différentes. Dans les nations développées de longue date, les villes et les industries ont depuis des siècles attiré les ruraux, artisans et paysans, en leur offrant des revenus et des conditions de vie supérieurs aux leurs. Pourtant, ce transfert de population vers les aléas du salariat ne s'est pas déroulé sans résistance, et provoqua à certaines périodes des difficultés politiques. Son accélération, après la seconde guerre mondiale, a contribué sans doute à l'instauration en Europe de régimes plus autoritaires. Reste que, en Occident, la rénovation de l'appareil productif s'est faite au rythme exact de l'enrichissement des nations, de sorte que leurs gouvernements n'ont eu qu'à accompagner, faciliter ou ralentir le mouvement, selon les circonstances.

La situation est tout autre là où l'État, ne se contentant pas du rôle que lui attribuent le commerce et la finance internationale, s'efforce de devenir un agent plus autonome, et d'agir dans ce but à sa cadence propre. Il faut alors obliger une partie de la nation, la majorité souvent, et d'abord les agriculteurs, à abandonner leur métier, à perdre leurs compétences et leur statut, à renverser leur morale, à bouleverser leur mode de vie. L'entrée dans le salariat n'entraîne pas toujours une perte de revenu, mais à

coup sûr plus d'insécurité, la déqualification, la perte des entraides familiales et locales, le risque d'une misère sans recours. Comment, dans ce cas, une volonté collective pourrait-elle se former ? Si les individus accédaient à un pouvoir réel sur leur sort, ils interdiraient certainement une politique qui les projette dans l'incertitude et la déréliction. Ou bien espère-t-on que les personnes fassent abstraction de leur intérêt personnel, et que, à l'abri d'un « voile d'ignorance » et se comportant comme des citoyens conscients, ils se décident pour l'option la plus rationnelle, c'est-à-dire celle de l'État ?

Si la démocratie fonctionne bien dans nos pays, c'est parce qu'elle ne conduit jamais ses citoyens à affronter un si effrayant dilemme. Mais cela ne signifie-t-il pas que nos nations ont abandonné à un dynamisme extérieur, celui du capital productif et financier, la faculté primordiale d'inventer les formes sociales où entrent ces citoyens ?

### *6 - Socialisme et démocratie*

S'il est vrai qu'une société humaine n'atteint sa forme consciente et efficace que dans la mesure où, grâce à un appareil de consultation de ses membres, elle les fait participer aux décisions d'une institution centralisant tous les pouvoirs, alors tous les autres systèmes collectifs sont inachevés ou difformes. Cette thèse recoupe, ou peut-être inspire, celle de l'analyse économique classique, selon laquelle les sociétés anciennes, patriarcales ou esclavagistes par exemple, sont, comme la nôtre, des configurations marchandes, mais embryonnaires ou entravées. Quelle malformation essentielle observe-t-on dans ces ébauches ? L'interférence d'organes politiques dans les relations d'échange, c'est-à-dire d'intérêts singuliers, portés par des coteries ou des classes oppressives, combattant l'universalité du marché. Le progrès de l'histoire aurait, selon cette théorie, consisté dans la séparation graduelle de ces deux instances, séparation que reproduit celle des deux sciences universitaires reconnues, l'économie, décrivant des relations intemporelles, et la sociologie, étudiant les totalités concrètes.

Une telle doctrine, basée sur l'hypothèse de la démocratie, ignore l'organisation complexe des sociétés autres. Elle ne peut non plus évaluer la menace du totalitarisme qui pèse sur les nôtres. D'une manière inquiétante, les États dits totalitaires présentent une architecture d'ensemble semblable à celle des États démocratiques, des entreprises rassemblant pour un temps des travailleurs et des outillages, un circuit de l'investissement commandant celui du travail, une administration concentrant les décisions collectives et garantissant les contrats individuels. On y observe seulement une pathologie de la représentation, l'écart entre le peuple et ses ins-

tutions devenant inappréciable, indéfiniment manipulable, de sorte que les arbitrages collectifs risquent d'être remplacés par des décrets, et la nation par sa bureaucratie. Comment se protéger de ce glissement, si l'on en ignore le mécanisme ? Et comment expliquer encore que la formule d'une autorité associant toutes les personnes soumises aux lois à leur élaboration, formule si évidemment rationnelle, ne s'impose pas toujours dans les nations anciennes et nouvelles que l'impulsion de la société mondiale entraîne à se constituer en États, et même semble parfois s'affaiblir en Europe où elle est apparue ?

Devra-t-on mettre en cause l'aveuglement des hommes, incapables de surmonter leurs singularités et leur fanatisme, contraints par leur « insociable sociabilité » ? Théorie décourageante, parce qu'on ne voit pas comment l'humanité pourrait se corriger elle-même. Ou bien doit-on supposer que les individus se détournent de la démocratie lorsque celle-ci ne s'est pas encore complètement accomplie, ou que ses effets ne sont pas visibles dans la vie quotidienne ? C'est ainsi que, pour beaucoup, de Jaurès à Bernard Friot par exemple, le socialisme continuera et achèvera la révolution républicaine, qui n'a pas pour l'heure atteint toutes les institutions. L'égalité n'est encore que l'indifférenciation des individus devant la loi : elle doit devenir une parité de condition et de statut. La liberté s'arrête à la porte de l'entreprise, où règne une loi particulière : le principe selon lequel aucun humain ne peut être soumis à une autre règle que celle qu'il s'est donné à lui-même doit y triompher comme ailleurs. Mais, si le socialisme désigne un régime dans lequel l'humanité domine les conditions sociales qui la dominent, suffit-il de multiplier les procédures de choix collectif pour l'instaurer ? La société n'est pas un empilement d'institutions, et l'autogestion de chaque institution n'entraîne pas l'autogestion de la société. La démocratisation de chaque organisme préserverait sa fonction propre<sup>10</sup>, l'organe qui coiffe la structure imposerait encore son mode de direction, et elle proposerait aux nouveaux acteurs les mêmes types de décision qu'auparavant. Imaginons l'entreprise aux mains de ses employés, et le plan ouvertement discuté par tous : les résolutions du centre l'emporteraient néanmoins, et elles fixeraient toujours tout à la fois l'emploi, la formation, le revenu des travailleurs. Plus encore, ces travailleurs ne participeraient à ces confrontations qu'à travers leur entreprise, en tant

---

10. Jean Jaurès rappelle que, lorsque la Verrerie ouvrière fut fondée, il s'opposa à ceux qui voulaient « la réduire à n'être qu'une verrerie aux verriers, simple contrefaçon ouvrière de l'usine capitaliste », au lieu de chercher un nouveau type de propriété qui se rapprocherait du « communisme prolétarien », in *Études socialistes*, Paris, 1902, p. LXVIII.

que salariés, alors que les conclusions adoptées intéresseraient leur condition sociale tout entière, laquelle serait donc déterminée de manière inconsciente et forcée. À moins qu'un parti, peut-être, les admette à ce nouveau débat, un parti qui rassemblerait alors en son sein l'ensemble de la nation ? Une histoire que l'on croyait tout juste achevée recommencerait alors...

On voit qu'il faut imaginer bien plus que des procédures qui mettent en débat les différents choix collectifs, un atelier autogéré, un plan démocratique, des partis ouverts et multiples. C'est la logique même de ces choix qu'il doit être question de réformer, et donc le système qui fait dépendre l'essentiel des rapports qui enserrant l'individu de l'emploi et du travail qu'il se trouve occuper.

### 7 - « *Totalitarisme* », *démocratie*, *internationalisation*...

Si l'on remarque que la démocratie est en réalité bien plus qu'un rouage des nations bourgeoises, qu'elle exprime un désir d'émancipation qui a chance d'être universel, qu'elle apprend aux peuples la tolérance et la réciprocité, autant dire l'intelligence, et qu'elle est par conséquent la matrice d'inventions précieuses dans les sciences, la philosophie, le droit, on aura raison. Les innovations sociales sont toujours plus riches, et éveillent plus de possibilités, que leur origine ne le laisserait croire. L'écriture, par exemple, procédé de marquage de la dîme dans les greniers mésopotamiens, est devenue l'instrument par lequel furent élaborées la poésie comme les mathématiques ou l'administration. L'impérialisme romain a ébauché l'Europe. Le colonialisme a révélé la société planétaire. Peut-être peut-on espérer que la bureaucratie démocratique, qui, pour l'heure, relaie et répète les contradictions de l'internationalisme capitaliste, forge obscurément quelques-uns des moyens qui permettront de les dénouer.

Reste que, pour l'heure, le mécanisme parlementaire est une forme de gouvernement appropriée à une organisation salariale de la production, des États tout puissants, des populations sans pouvoir réel sur leur sort, une internationalisation sans contrôle. Sans doute, le dispositif représentatif ne peut être rapporté à un conditionnement économique direct, à un socle industriel qui commanderait la position du pays dans la concurrence planétaire, et, par ce biais, déciderait de la forme et de la fonction de son gouvernement. De ce constat, on a conclu que la démocratie était une construction purement politique, la recréation de la société par une mutation symbolique immotivée. Mais si l'État parlementaire ne peut être décrit comme le résultat d'un processus social, c'est peut-être parce qu'il en

est un lui-même. S'il ne recouvre pas un ensemble collectif constitué, c'est bien qu'il participe plutôt à sa reconstitution perpétuelle.

Paradoxalement, lorsqu'on le considère dans le cadre de sa nation, qui a pourtant l'air d'être spécifiquement le sien, le régime représentatif devient énigmatique. L'État s'octroie d'emblée tous les pouvoirs, mais c'est afin de définir ses propres limites, et d'outrager à son gré ses propres principes, sans être tenu pour autant de les reformuler. La démocratie apparaît ainsi comme le système politique qui transcrit le plus fidèlement à l'intérieur des frontières et règlemente au plus juste les effets du dynamisme marchand mondial. Une théorie de la société est donc impossible, si elle cherche à décrire une unité qui serait constituée par des groupes ou institutions appareillés. En fait, les différents niveaux, les paliers, les couches sociales que l'on prétend distinguer, et dont on cherche les rapports, ne se superposent pas. La nation n'a de cohérence que relative, et sans cesse redéfinie.

Les restrictions que l'État s'impose dans son propre pays répondent à la fonction qu'il y joue, à savoir interpréter les déterminations qu'il subit, et leur donner une forme acceptable pour la population. Le mécanisme démocratique libère l'individu de ses sujétions politiques, pour le livrer aux déterminismes de ce qui est depuis longtemps, bien avant qu'on ne le reconnaisse comme tel, un marché mondial ; et il libère aussi la puissance législative et exécutive qui, suivant sa logique propre, articule sa politique intérieure à ses obligations extérieures. La « société civile » et la bureaucratie se différencient ainsi au sein de la nation. Entre les deux, l'appareil démocratique institue le mécanisme de la représentation, par lequel les besoins et revendications des citoyens se transposent dans la problématique du pouvoir : la représentation est en même temps imitation et dénaturation. L'État qui prétendrait s'affranchir totalement des contraintes et des rythmes de la division internationale de la production et de l'investissement serait forcément totalitaire en ceci qu'il voudrait tout à la fois faire corps sans médiation avec sa population, et s'opposer à la société universelle depuis longtemps en voie de constitution.

On ne peut donc parler des États modernes qu'au pluriel. Ils se sont constitués l'un contre l'autre, ou l'un avec l'autre, autour d'un espace à la fois partagé et disputé qui les contraignait à s'affronter, mais aussi à se ressembler, à unifier leur législation, leur monnaie, leur fiscalité, leur droit social, et même à se donner des normes et des institutions communes. Les nations nouvelles, que l'histoire n'a pas unifiées, ni l'essor du salariat, doivent paradoxalement constituer des États afin de participer à cette internationalisation. Adopter la démocratie, c'est faire violence à leurs

populations pour se livrer aux rythmes de l'accumulation et de l'exploitation du travail mondiales. La refuser, c'est s'opposer à la société planétaire... La globalisation capitaliste progresse nécessairement par des déséquilibres et des conflits : mais peut-il y en avoir une autre ?

*Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces  
(LADYSS) CNRS, Université Paris X*

\* \* \*

***Hors dossier***

---

***Vers un monde à la Disney***

## Enfances en péril



ANTHROPOLOGIE  
et SOCIÉTÉS

Achetez le numéro en ligne  
et abonnez-vous!

[www.ant.ulaval.ca/anthropologieetsocietes](http://www.ant.ulaval.ca/anthropologieetsocietes)

**Globalisation des cultures**  
*Traces, traverses et voix de jeunes anthropologues*

Maintenant disponible gratuitement  
sur le site Web d'Éruditt



## Prochains numéros

**Anthropologie de la citoyenneté**  
**Ethnoéthique**

## Enfances en péril

Volume 33, numéro 1 (2009)

Sous la direction de Chantal Collard  
et Isabelle Leblac

### PRÉSENTATION

**Enfances en péril : abandon, capture, inceste**  
*Chantal Collard et Isabelle Leblac*

« L'appel du sang ». Le débat sur la restitution des  
enfants de disparus en Argentine post-dictatoriale  
*Arí Gandsman*

Le « trafic légal » d'enfants au Brésil : l'adoption  
comme solution à la pauvreté  
*Andréa Cardarelli*

Entre abandon et captation  
L'adoption québécoise en « banque mixte »  
*Françoise-Romaine Ouellette et Dominique Goubau*

L'Arche de Zoé  
La chronologie d'un naufrage humanitaire (essai)  
*Isabelle Leblac*

Au prisme du VIH  
Enquêter auprès des enfants des rues au Cambodge  
*Anne Yvonne Guillou*

Inceste : la contagion épidémique du silence  
*Dorothee Dussy*

Identité et question des origines dans l'abandon  
d'enfants au Burkina Faso  
*Juliette Carle et Doris Bonnet*

Secret des origines/inceste/procréation médicalement  
assistée avec des gamètes anonymes.  
« Ne pas épouser » (essai)  
*Geneviève Delais de Parseval*

Les « faiseurs de parenté » : un organisme autorisé  
pour l'adoption (note de recherche)  
*Anne Cadoret*

La question du secret de la naissance dans les  
sociétés « traditionnelles » (note de recherche)  
*Suzanne Lallemand*

HORS-THÈME  
Choisir ses héritiers. Recompositions familiales et  
successions patrimoniales en France et au Québec  
*Agnès Martial*

Pratiques familiales transnationales : le cas des  
réfugiés colombiens au Québec  
*Stéphanie Arseneault*

L'expansion du travail précaire, conséquence du  
système japonais de production flexible  
*Bernard Bernier*

# De l'espace public à l'espace publicitaire Odysseum à Montpellier

Jean-Pierre GARNIER

« Tous les marketeurs sont des menteurs.  
Tant mieux, car les consommateurs adorent  
qu'on leur raconte des histoires. »

Seth GODIN<sup>1</sup>

À l'époque où la critique de la « société de consommation » était à la mode dans les milieux intellectuels français, il était courant, parmi les gens qui, pour une raison (professionnelle) ou une autre (politique), observaient avec attention l'évolution du phénomène urbain, de jeter un regard à la fois consterné et méprisant sur les vastes zones commerciales qui avaient commencé à se développer sur le pourtour des agglomérations. Perçues comme les symboles affligeants du triomphe de la rationalité marchande, il leur était reproché de concourir à une « urbanisation désurbanisée<sup>2</sup> », c'est-à-dire privée d'urbanité, qui faisait perdre à la ville sa qualité d'« œuvre », pour la rabaisser au rang de « produit ». Bref, l'« antville » par excellence.

Pourtant, une trentaine d'années plus tard, des sociologues français épris de « postmodernité », fascinés par le succès populaire des complexes commerciaux implantés dans ce que l'on appelait jadis la « banlieue » et maintenant le « périurbain », et surtout fortement influencés, semble-t-il, par les vents idéologiques nouveaux soufflant d'outre-Atlantique, croient

---

1. Seth Godin, consultant en communication d'entreprise est aussi un auteur étasunien dont les *best-sellers* et les conférences sont très appréciés dans les milieux d'affaires. La citation choisie pour exergue est tirée de *Storytelling : La machine à fabriquer des histoires et formater les esprits* du philosophe français Christian SALMON (La Découverte, 2007).

2. Henri LEFEBVRE, *Le Droit à la ville*, Anthropos, 1968.

déceler dans ces « *shoppings malls* » à la française autour desquels viennent s'agréger divers équipements de loisirs (cinémas, restaurants, bowlings, night-clubs...), les signes annonciateurs d'une centralité urbaine inédite<sup>3</sup>. À tel point que l'un de ces spécialistes, pour souligner l'importance culturelle d'une évolution qui remettait en cause la vieille dichotomie sociologique sinon géographique entre centre-ville et périphérie, n'a pas hésité à parler à ce propos de « ville émergente<sup>4</sup> ». Bien que scientifiquement peu contrôlée, cette appellation fut rapidement érigée en concept... au sens publicitaire du terme. Il faut dire que le contexte socio-historique français, marqué par la victoire idéologique et politique du néolibéralisme, s'y prêtait. Alors que les quelques « villes nouvelles » édifiées à grands frais en France sous l'impulsion de l'État et de sa technocratie ne parvenaient pas encore, 20 ou 30 ans plus tard, à mériter véritablement le nom de « villes », tant aux yeux de leurs habitants que de leurs visiteurs, voilà que, sous l'effet du libre jeu des lois du marché et des initiatives non coordonnées des acteurs privés, une vie urbaine d'un style nouveau était en train d'éclorre « à l'insu des décideurs institutionnels<sup>5</sup> », c'est-à-dire des pouvoirs publics.

Que de chemin parcouru ! Oubliée la dénonciation de l'« anarchie urbanistique » dont participe l'essaimage à la lisière des villes de ces mégacentres commerciaux avec leurs immenses parkings, implantés en fonction de critères définis à partir des « aires de chalandise » escomptées. Autrement dit, de préoccupations étroitement mercantiles. Oubliées, également, les diatribes contre cette « non-architecture » de « grandes surfaces », de « magasins-hangars » et de « boîtes à chaussures » auxquels s'ajoutent les « moyennes surfaces » de l'ameublement, de l'habillement et du jardinage, les fast-foods, et les stations-service, qui uniformisent en le défigurant le paysage urbain des entrées de villes. Oubliée l'ironie suscitée par cette foule d'individus errant comme des zombies ravis et hébétés derrière leurs caddies au milieu de cette « gigantesque accumulation de marchandises », comme aurait dit Marx, qui réduit les « suburbains » au statut de consommateurs.

Quitte à se voir soupçonné d'élitisme ou accusé de professer un radicalisme critique périmé, on pourrait être tenté, malgré tout, de se demander si les chercheurs concernés ne serviraient pas, consciemment ou non,

---

3. Michel PERALDI (dir.), *Rapport d'échange et ordre moral : l'épaisseur sociale de la grande surface : le cas de Plan de Campagne*, Lames-MMSH-CNRS, 2001 ; Samuel BORDREUIL (dir.), *Champs relationnels, champs circulatoires, « ville émergente » et urbanité au prisme de Plan de Campagne*, Lames-MMSH-CNRS, 2001.

4. Yves CHALAS (dir.), *La Ville émergente*, Dunod, 1996.

5. *Ibidem*.

de caution ou de boîtes à idées aux promoteurs de *shopping centers*. Et cela d'autant plus qu'il n'est pas rare aux États-Unis, mais aussi en France, de voir ces derniers faire appel à des anthropologues ou des sociologues pour observer les comportements des consommateurs dans les galeries marchandes, les *atriums* et autres *piazas*, analyser l'impact de l'« environnement » et des « ambiances » sur l'acte d'achat, certains chercheurs allant même jusqu'à officier comme « consultants » pour suggérer quelques innovations destinées à accroître l'attractivité de ces nouveaux « lieux urbains ».

Quoi qu'il en soit, le succès incontesté — et désormais incontestable — de ces temples marchands auprès de la population vaut désormais absolue. L'affluence qu'ils suscitent, l'animation qui y règne, le plaisir qu'éprouvent leurs habitués à les fréquenter seraient la preuve incontestable qu'ils correspondent à ce que réclame le peuple. Dès lors, ce qui était dénigré hier comme un « non-lieu » typique du règne de l'individualisme consumériste sera réhabilité. Sous prétexte qu'« on y déambule, qu'on y flâne, qu'on y attend, qu'on s'y rencontre ou qu'on y bavarde comme dans n'importe quel autre lieu animé de la ville », il sera célébré comme un nouveau haut lieu de l'« urbanité contemporaine », à la grande satisfaction des commerçants et des publicitaires<sup>6</sup>. Une vision quelque peu irénique qu'un écrivain nord-américain à l'esprit caustique qualifiera de « populisme de marché<sup>7</sup> ».

Il a paru intéressant, dans ces conditions, d'étudier la gestation hors du centre-ville traditionnel d'un autre type — ou supposé tel — de centralité urbaine à l'initiative et sous le contrôle, cette fois-ci, des pouvoirs publics : Odysseum à Montpellier. Certes, au vu de ses formes urbanistiques et architecturales, de son contenu programmatique et ses modalités de réalisation, cet « espace public inédit » ne paraît pas très différent de ce que l'on peut déjà voir ailleurs en France et, surtout, à l'étranger, contrairement à ce que cherchent à faire accroire les édiles montpelliérains. En revanche, la rhétorique performative qu'ils mettent en œuvre depuis une dizaine d'années à l'aide de tous les artefacts disponibles en matière de « communication » pour mobiliser la population locale autour du projet et l'impliquer dans sa réussite va bien au-delà des stratégies et des méthodes habituelles de marketing en usage parmi les promoteurs privés de centres commerciaux. À tel point que, lorsque l'on « parle » à Montpellier d'Odysseum, on ne sait pas trop s'il s'agit de l'espace réel construit sous ce

---

6. Samuel BORDREUIL, *op. cit.*

7. Tom FRANK, *One market under God : Extreme capitalism, market populism and the end on economic democracy*, Doubleday, New York, 2000.

nom ou bien de la (re)construction narrative dont il fait simultanément l'objet de la part de la municipalité ou de la Communauté d'agglomération<sup>8</sup> et de leurs conseillers en publicité.

Cette difficulté à démêler ce qui renvoie aux caractéristiques concrètes de l'Odysseum, de ce qui est diffusé et infusé par les instances publiques locales à son propos dans l'imaginaire des usagers actuels ou potentiels, laisse quelque peu perplexe. L'identification d'un espace à vocation principalement commerciale à un espace public, et son aptitude à incarner une centralité urbaine nouvelle tiendraient-elles moins, de nos jours, à sa configuration matérielle et aux activités qui y prennent place qu'aux récits officiels plaqués sur lui pour assurer sa promotion ? Les habitants qui le fréquentent sont-ils encore en mesure de le « vivre », c'est-à-dire de le pratiquer et de se le représenter, de manière autonome, ou leurs perceptions et leurs conduites ne sont-elles pas devenues largement tributaires des histoires pour ne pas dire des mythes répandus pour organiser leur expérience urbaine ? N'y aura-t-il bientôt plus, en fin de compte, dans l'esprit des citoyens subjugués par des fictions préférées à la réalité, d'autre espace public qu'un espace publicitaire ? Car comment dénommer autrement ce complexe soi-disant ludique installé à grands frais en périphérie<sup>9</sup> où, du fait de la mise en récit et en scène des possibilités qu'il est censé « offrir », chacun sera persuadé de pouvoir se comporter en acteur libre de « zapper » d'un « espace de consommation-plaisir » à un autre sans voir le contexte cadré qui ne fera que le confirmer — et le conformer — davantage dans son statut et sa fonction de consommateur.

### *Une centralité urbaine programmée*

Si l'on en croit les publications destinées à la population locale émanant de la mairie de Montpellier ou de la Communauté d'agglomération, la création de ce « centre ludico-commercial<sup>10</sup> », dont une partie a déjà été construite et ouverte au public, sur un territoire alors non encore urbanisé, obéirait en premier lieu à des finalités urbanistiques et culturelles, donc distinctes de celles qui président d'ordinaire à l'apparition des centres

8. Cette structure intercommunale regroupe actuellement 31 communes qui totalisent environ 400 000 habitants.

9. La présentation, vers la fin des années quatre-vingt, par la municipalité de Montpellier, de l'extension et du réaménagement de la place de la Comédie, centre traditionnel et symbolique de la ville, comme inscrite dans un processus de « théâtralisation de la vie urbaine », participait de la même stratégie de « communication ». Cette fiction pouvait d'autant mieux fonctionner que le lieu s'y prêtait en raison de son histoire, de la mémoire et des usages des habitants, et... de sa dénomination même.

10. Ou « ludo-commercial », du latin *lus* : le jeu.

commerciaux périphériques. À la différence de ces derniers, ce nouveau lieu public, localisé à l'est de l'agglomération existante pour rééquilibrer son développement à venir en direction de la mer, ne serait pas fréquenté par des consommateurs passifs et aliénés uniquement motivés par la nécessité ou la pulsion d'achat, mais des « visiteurs » d'abord « en quête de découverte, de fête et de convivialité urbaine ».



Pour peu que l'on y regarde de près, cependant, que ce soit en consultant des documents non rendus publics, en interrogeant certains responsables de l'opération ou gestionnaires d'équipements, ou, simplement, en se promenant sur le site, l'impression est tout autre. Présenté par la municipalité et ses chargés de « communication » comme un projet urbain dont les composantes commerciales ne seraient que des *moyens* pour atteindre des fins autres que mercantiles, Odysseum ressemble plutôt à un dispositif, à la fois matériel et idéologique, où la place et le rôle impartis au « ludique » apparaissent surdéterminés par une logique strictement marchande. « Un centre commercial habillé en zone de loisirs », titrait un quotidien national alors que les trois premiers équipements « ludiques » étaient sortis de terre<sup>11</sup>. On viendra peut-être, en effet, dans cet endroit « par plaisir et non

11. *Libération*, 4 janvier, 2000.

plus par obligation », mais sa « visite » s'annonce au moins aussi dispendieuse que les courses dans les grandes surfaces de n'importe quelle périphérie. Sous couvert de ne plus considérer les gens comme de simples consommateurs, mais comme des citoyens à part entière, de faire perdre à l'acte d'achat son caractère prosaïque en nimbant l'environnement où il s'effectue d'une aura « magique », on ne fait que tester de nouvelles voies pour « fidéliser le client ». Autrement dit, cet « espace public inédit » est destiné, avant tout, à fonctionner comme un espace publicitaire au profit des promoteurs immobiliers et des « enseignes <sup>12</sup> » déjà présents ou susceptibles de s'installer sur le site, voire pour la ville de Montpellier elle-même, à qui il apporterait une « image de marque » voulue originale afin d'améliorer, comme disent les experts en marketing urbain, son « positionnement sur le marché français des métropoles ».

Pour savoir en quoi consiste et à quoi doit servir Odysseum, selon la vision officielle des acteurs publics, on peut prendre pour point de départ la définition qu'en donnait l'initiateur du projet, l'ancien maire de Montpellier, aujourd'hui président de la Communauté d'agglomération montpelliéraine et, également, de la région Languedoc-Roussillon. L'Odysseum, selon Georges Frêche, est « un vaste espace public à vocation ludique et marchande, complément naturel au XXI<sup>e</sup> siècle du vieil Écusson [surnom du centre historique de Montpellier], conçu pour permettre le développement harmonieux de Montpellier et de son agglomération <sup>13</sup> ». Prenant place dans le Schéma d'organisation et de cohérence territoriale <sup>14</sup> approuvé par la suite, dont il constitue l'un des éléments majeurs, l'Odysseum est censé, en effet, contribuer à réorienter l'extension future de la métropole montpelliéraine.

En rupture avec la structure radioconcentrique qui la caractérisait jusqu'ici, l'expansion spatiale de l'agglomération serait désormais canalisée en priorité « vers la mer » — dont Montpellier est distante de 7 km — selon un schéma linéaire, le long d'un axe nord-ouest/sud-est matérialisé par la première ligne de tram dont l'Odysseum constitue l'un des terminus. En mettant en relation directe, grâce à ce moyen de transport collectif « rapide et sécurisé », les principales fonctions de la ville et les nouvelles zones à urbaniser sous une forme « compacte », les autorités municipales

---

12. Enseigne : terme métonymique utilisé dans les milieux économiques et médiatiques pour désigner, à partir du sigle propre à une chaîne de distribution, les magasins où sont vendus ses produits. Ex : *Mac Donald's, Ikea, Zara...*

13. Georges FRÈCHE, « Éditorial », *Montpellier, votre ville*, octobre 1998.

14. Schéma d'organisation et de cohérence territoriale (SCOT) : document fixant les orientations principales en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de transport à l'échelle d'une communauté d'agglomération.

affirment vouloir freiner<sup>15</sup>, à défaut d'y mettre fin, un étalement urbain à base de lotissements de maisons individuelles qui a tendance à s'effectuer principalement au nord de la ville, jusqu'à 20 ou 30 km à la ronde. Outre le gaspillage en terrains, l'accroissement de la circulation automobile et l'engorgement du centre-ville qu'il provoque, ce mode d'urbanisation fait peu à peu disparaître les terres agricoles subsistantes et surtout les « garigues », espaces naturels végétaux dont la préservation est considérée par la municipalité et les experts en protection de l'environnement — mais non par les maires des communes concernées, qui ont refusé d'intégrer la Communauté d'agglomération — comme un impératif écologique.

Implanté à 6 km de l'actuel centre-ville dont il ne serait que « l'extension logique », l'Odysseum est situé, comme on l'a signalé, à l'une des extrémités de la première ligne de tramway. Ce moyen de transport collectif relie directement le centre ludico-commercial aux autres points forts de la ville : le grand ensemble de logements sociaux (25 000 habitants) de La Paillade situé à l'autre bout de la ligne dans la partie occidentale du territoire communal, à 8 km du centre-ville ; la principale zone hospitalo-universitaire ; le siège du Conseil général<sup>16</sup> ; le Corum, imposant bâtiment regroupant le palais des congrès et un nouvel opéra ; la Place de la Comédie et ses alentours, épicerie traditionnelle de la vie urbaine montpelliéraine ; le Polygone, centre commercial de facture « moderne » construit dans le prolongement de cette place sous l'égide de la municipalité précédente ; le pôle multimodal des gares, ferroviaire et routière ; Antigone, ensemble monumental de style « néoclassique » — « mussolinien » ou « stalinien », disent ses détracteurs — de logements, d'équipements « haut de gamme » (siège du Conseil régional, piscine olympique, médiathèque centrale...), de bureaux, de cafés-restaurants et d'espaces publics spectaculaires<sup>17</sup> ; les nouveaux quartiers d'habitation récemment construits de part et d'autre des rives du Lez, un petit fleuve qui se traîne vers la mer à l'est de l'agglomération, et, enfin, faisant le lien avec l'Odysseum, ceux de Port Marianne et, au-delà, une série d'opérations d'aménagement urbain de grande ampleur (600 hectares de superficie) en cours de réalisation, prévues pour accueillir environ 40 000 habitants sur les 115 000 supplémentaires prévus d'ici 2015 sur l'agglomération, ainsi que des équipements

---

15. Le tracé sud-ouest/nord de la deuxième ligne de tramway semble toutefois démentir quelque peu cette volonté.

16. Institution représentative du département, collectivité territoriale placée entre la commune et la région dans la hiérarchie française des instances administratives élues.

17. Cette réalisation urbanistique et architecturale, dessinée par Ricardo Bofill, a valu à Georges Frêche une réputation internationale de « maire-bâtitisseur », confirmée par d'autres « grands projets » lancés par la suite.

collectifs et des bâtiments publics importants (Cité universitaire, nouvelle mairie, parc métropolitain, centre d'art contemporain...).



Comme à son habitude, le maire voyait grand. En plus de sa fonction de centre urbain à l'échelle de la métropole, Odysseum devait intégrer la vocation régionale voire supra-régionale de celle-ci. Grâce à la proximité de l'aéroport, d'un échangeur autoroutier captant les flux d'automobilistes venant du Nord de la France, d'Espagne et d'Italie, et d'une future gare de TGV<sup>18</sup>, ce « complexe de loisirs unique sur le pourtour méditerranéen » était appelé à « rayonner non seulement sur les 600 000 habitants futurs de l'agglomération, et les 500 000 estivants des plages voisines, mais aussi sur le losange Lyon, Nice, Toulouse, Barcelone ». Or, si l'on n'entend plus guère parler de ce « losange » depuis quelque temps, la capacité d'attraction d'Odysseum ayant été revue, avec réalisme, un peu à la baisse, il reste que, tant par le nombre et par la nature des équipements rassemblés, que par l'aménagement des espaces publics destinés à les mettre en valeur, ce « monde de loisirs et sensations aux portes de la Méditerranée », pour reprendre l'un des multiples slogans martelés pour assurer sa promotion, vise un potentiel de « visiteurs » chiffré à plusieurs centaines de milliers.

---

18. TGV : train à grande vitesse reliant les principales villes françaises.

Le programme est effectivement à la hauteur des ambitions : 150 000 m<sup>2</sup> de surfaces hors œuvre dont 90 000 m<sup>2</sup> pour le commerce, ramenées provisoirement à 60 000 m<sup>2</sup> en raison de l'opposition farouche de la Chambre de commerce et des associations de commerçants du centre-ville qui redoutaient la concurrence d'Odysseum<sup>19</sup>. Comme l'exige sa double fonction, la programmation se décompose en un « pôle ludique » et un « pôle commercial ». Au premier correspond une série d'installations consacrées à la détente et à la distraction : multiplexe cinématographique, patinoire à double piste dont une « ludique » avec mur d'images, sonorisation musicale et D'J pour l'animation, planétarium, aquarium « océanique », complexe aquatique de remise en forme, palais de la danse, complexe bowling-karting, *wake shake* (vague artificielle pour surfer), mur d'escalade, lieux de restauration « à thèmes » etc. Ces équipements devaient servir de « locomotives » au « pôle commercial ». Celui-ci prendra la forme d'un ensemble « intégré et paysagé » où coexisteront un hypermarché, une douzaine de moyennes surfaces spécialisées et plus d'une centaine de boutiques. Regroupées dans un « village commercial », elles devaient être « organisées autour d'un espace végétal et d'un plan d'eau » — qui se font toujours attendre —, et desservies par des rues semi-couvertes. Contrairement aux mails artificialisés des années 1980, « le village commercial ne sera pas climatisé, l'air naturel circulant depuis l'eau et les espaces verts qui l'entourent<sup>20</sup> ». Le tout sera « ordonné selon une composition scénographique » qui donnera la priorité à la « valorisation de l'espace public », car, précisait l'adjoint à l'urbanisme, « les gens, demain, ne viendront plus seulement dans les centres commerciaux pour acheter, mais pour voir<sup>21</sup> ».

Cette présentation, sur laquelle on reviendra plus loin, fait apparemment la part belle au « public » : intervention publique, équipements publics, transports publics, espaces publics... Néanmoins, l'accent mis sur le caractère public de l'opération, pour la distinguer des centres commerciaux classiques, ne doit pas leurrer. Il ne sert qu'à masquer la prédominance des *intérêts privés* qu'Odysseum se doit de servir sous peine de faire perdre au projet ses conditions de possibilité sinon sa raison d'être. Dès le départ, celui-ci a été élaboré en « partenariat » avec des investisseurs et des promoteurs privés. La part des collectivités locales dans le coût total

---

19. Il en résultera une série de procès, de demandes d'annulation et de recours, démêlés juridiques qui se solderont par un retard de 4 ou 5 ans par rapport au calendrier des travaux prévus.

20. <http://www.montpellier-agglo.com.fr>

21. Supplément à *Montpellier, votre ville*, octobre 1999.

de l'opération ne dépasserait pas 10 %, et c'est à deux sociétés immobilières privées<sup>22</sup> — l'une est également chargée de l'extension d'Eurodisney en région parisienne —, qu'ont été confiées la conception, la réalisation et la promotion du pôle commercial (montant de l'investissement : 5 millions d'euros). Et si la proportion des surfaces affectées aux magasins et aux boutiques a été temporairement réduite par rapport au programme initial, elle représente plus des deux tiers de la surface de l'ensemble si l'on y inclut les restaurants et les cafés, ainsi que deux « moyennes surfaces », l'une d'ameublement (*Ikea*) et l'autre d'équipements sportifs (*Dé-cathlon*), situées en dehors du « village commercial ».

Pourtant, si l'on s'en tient aux discours de la municipalité adressés au... public, l'Odysseum est bien autre chose qu'une sorte de centre commercial « disneylandisé », parachuté et isolé dans un no man's land à l'écart de la ville avant que ne viennent s'agglutiner tout autour, dans le désordre, des « résidences<sup>23</sup> » qu'il aura vite fait de satelliser. Il constituerait, comme on l'a signalé, l'une des composantes-clés d'un projet global d'aménagement urbain, mais aussi, plus largement, d'un « projet de ville » pensé et mis en œuvre à l'initiative et sous l'autorité des pouvoirs publics locaux. Dans ce projet, en effet, l'urbanisme et l'architecture jouent un rôle essentiel, mais celui-ci ne pourrait être compris qu'en l'articulant à d'autres dimensions de la politique urbaine menée à Montpellier.

Si'il fallait résumer la stratégie globale revendiquée par la municipalité visant à promouvoir la ville comme « métropole », on pourrait dire qu'elle obéit aux quatre commandements suivants :

1 - Une ville doit se construire une dynamique économique, c'est-à-dire une logique de développement en prise avec les « mutations technologiques » du système productif. Autrement dit prendre appui sur une synergie de type « technopolitain », combinant l'enseignement supérieur, la recherche et les activités de pointe. Soit des grandes écoles ou des départements universitaires « ouverts sur le monde de l'entreprise », des laboratoires et centres de recherche, et des industries et services « high-tech ».

22. *Ségécé*, filiale de la société Klépierre, elle-même filiale immobilière de la BNP, deuxième propriétaire et premier gestionnaire de centres commerciaux en Europe continentale ; et *Icade-Tertial*, filiale immobilière de statut privé de la Caisse des Dépôts. Celle-ci est une institution financière publique exerçant des activités d'intérêt général pour le compte de l'État et des collectivités territoriales, mais aussi, à travers ses filiales, des « activités concurrentielles ».

23. « Résidence » : appellation valorisante donnée par les promoteurs immobiliers à un ensemble de logements conçu comme un tout cohérent et fermé sur lui-même, destiné à une clientèle aisée.

2 - Une ville doit se redonner une forme physique, en d'autres termes se livrer à un « body-building » urbanistique et architectural pour adapter le cadre de vie à la vie de cadre menée par le type de population attendue (ingénieurs, chercheurs, universitaires, travailleurs de la « communication », etc.), c'est-à-dire des actifs scolairement dotés, aux revenus « confortables », et exigeants en matière d'habitat.

3 - Une ville doit se trouver un « look », c'est-à-dire se forger une image personnalisée, innovante et attrayante, une nouvelle identité à laquelle les habitants pourront s'identifier et qui permettra aux étrangers de l'identifier. Et tout part de la culture et des loisirs. Opéras, musées, médiathèques, palais des congrès, parcs d'attractions, expositions et salons, festivals et festivités y pourvoient.

4 - Une ville, enfin, doit se faire un nom, en clair, un renom grâce à la « communication ». Et tout est affaire de mise en discours.

On aura reconnu dans ces préceptes quelques-uns des ingrédients obligés du *marketing* auquel doivent avoir recours les élus locaux pour « vendre » leur ville, dans une période où, dans le champ urbain comme ailleurs, la concurrence fait rage. De ce point de vue, l'Odysseum jouerait en quelque sorte le rôle de « produit d'appel<sup>24</sup> » : sa notoriété en tant que « pôle d'excellence » en termes d'urbanité novatrice rejaillirait sur l'ensemble de l'agglomération, rendue ainsi plus attractive dans sa globalité. Reste à savoir si l'originalité et la spécificité postulées de ce « produit » suffiront à le rendre « compétitif ». Et, plus précisément, si l'argument publicitaire qu'il peut constituer pour la ville à qui il servira d'emblème réside dans ses qualités propres ou dans ce qui en est conté.

### **Du produit au récit**

À lire l'ouvrage que deux géographes urbains montpelliérains consacrent à l'affirmation progressive de Montpellier comme « métropole méditerranéenne », la ville, malgré de multiples emprunts à une « modernité » qu'ils qualifient, un peu vite, « de bon aloi », ne se serait pas « offerte aux arcanes d'une mondialisation qui refuserait toute identification et toute référence au local<sup>25</sup> ». Pourtant, telle qu'elle se concrétise à Montpellier,

---

24. Produit d'appel (ou d'attraction) : dans le jargon du marketing, cette expression désigne un produit mis en avant en raison de ses qualités (et/ou de son prix intéressant), et bénéficiant d'une opération de « communication » pour attirer le consommateur sur le lieu de vente dans l'espoir qu'il achètera également d'autres produits dont la marge, pour le distributeur, est plus rémunératrice.

25. Robert FERRAS et Jean-Paul VOLLE, *Montpellier Méditerranée*, Economica, Paris, 2002.

la « vision moderne d'une ville de plus en plus tournée vers le divertissement et les loisirs <sup>26</sup> », dont l'Odysseum serait le symbole et le parachèvement, ne se distingue guère de celle qui a cours parmi les élus locaux d'autres villes, françaises ou étrangères, soucieux de les adapter, pour ne pas dire les conformer, aux besoins du capitalisme « globalisé ». Les deux auteurs reconnaissent eux-mêmes, d'ailleurs, que les « ambiances volontiers qualifiées de méditerranéennes » dans les discours du maire de Montpellier ne sont pas sans évoquer, une fois transcrites sur les panneaux et les brochures publicitaires, les « *entertainment centers* de Londres, Toronto, Singapour ou Miami <sup>27</sup> ». De fait, c'est à la Floride ou encore à la Californie que fait irrésistiblement penser le décor urbain qui se met en place à l'Odysseum : côtoiement de bâtiments aux styles contrastés « post-modernes » et « futuristes », couleurs vives sinon criardes de certaines façades tranchant sur la dominante pastel des autres édifices, profusion de palmiers paraissant plus posés que plantés sur le sol artificiel... Les illustrations des prospectus et des numéros spéciaux de journaux consacrés à la promotion du nouveau complexe, de même que les dessins, les planches et les maquettes des architectes, confirment cette impression : ce qui est montré emprunte largement aux *shopping malls* édifiés dans les *edge cities* qui fleurissent sur les franges de la *suburbia* nord-américaine.

En France même, on ne peut manquer de songer, surtout, même si celui-ci ne peut rivaliser avec lui sur le plan du gigantisme et de la démesure, à l'immense centre commercial de Val d'Europe localisé au cœur de ce qu'il faut bien appeler *Disneyland*, au sens propre du terme. Ce territoire qui correspondait à l'emplacement prévu pour la dernière tranche de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, à l'est de Paris, inscrite dans le SDAURP de 1965 <sup>28</sup>, a été, en effet, concédé par la puissance publique à l'empire Disney qui l'a bel et bien colonisé. Aux abords des deux parcs d'attractions (Magic kingdom et Walt Disney studios) du Paris Disney Resort, non loin du *mall* de commerces et de divertissements du *Disney village* et des complexes hôteliers installés en bordure du lac artificiel aménagé pour donner une touche écologique à l'ensemble et en rehausser l'attrait, s'est bâtie une véritable « Ville Disney », polarisée par le néo-centre urbain de Val d'Europe. À l'affût d'investissements immobiliers et de manne fiscale, les élus locaux des communes voisines se sont empressés de donner carte blanche aux promoteurs pour implanter des unités résidentielles « thématiques » dont la typologie inspirée d'un *new urbanism*

---

26. *Ibidem*.

27. *Ibid.*

28. Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Région de Paris.

plus nostalgique et passéiste que novateur, en dépit de son intitulé, est la marque de fabrique architecturale de la firme Disney<sup>29</sup>.

On l'aura compris : le modèle « innovant » de centralité périphérique ludo-commerciale que matérialiserait Odysseum n'est que l'une des multiples copies dont l'original se trouve aux États-Unis. Les aménageurs et les ingénieurs de la Société d'Équipement de la Région de Montpellier (SERM), responsable de la maîtrise d'ouvrage du projet, avaient effectué au préalable de nombreux voyages, en particulier outre-atlantique, pour étudier les complexes de loisirs et de commerces qui rencontraient le plus de succès. L'un d'entre eux, en particulier, les aidera à trouver « un concept qui colle à la civilisation des loisirs dans laquelle nous entrons », selon le directeur de la SERM : *Coco Walk* à Miami, dont Odysseum serait une réplique « méditerranéenne<sup>30</sup> ». Et c'est à un cabinet canadien, *Design International*, qui avait réalisé plusieurs de ces complexes, que la municipalité de Montpellier confiera la mission de concevoir le plan d'ensemble initial de l'Odysseum. Un choix audacieux pour un centre urbain dont la modernité, en phase avec la mondialisation, n'exclurait pas pour autant « toute identification et toute référence au local » : les architectes paysagistes et graphistes de cette agence avaient déjà dessiné la *Pleasure Island* de Disneyworld en Floride ! Georges Frêche lui-même le reconnaîtra dix ans plus tard : « Odysseum est un concept californien adapté à la Méditerranée<sup>31</sup> ». Sans que l'on parvienne à discerner, toutefois, ce qui subsiste de méditerranéen dans son inscription sur le terrain.

Il est donc évident que l'on ne saurait, sur ce point comme sur bien d'autres, prendre au pied de la lettre et au sérieux les envolées à la gloire d'Odysseum dont la mairie et la Communauté d'Agglomération gratifient régulièrement les habitants de Montpellier ou les touristes. D'un discours à l'autre, le chiffre des « visiteurs » attendus ne cesse de fluctuer, même s'il reste toujours mirifique, et certains équipements initialement annoncés (un « palais de la danse », un « roller dôme » pour les adeptes du patinage à roulettes sportif ou acrobatique, un restaurant « sur le thème de l'aventure africaine ou australienne »...) disparaissent ensuite de la liste sans qu'aucune explication ne soit donnée. D'autres, lancés à grand bruit, ferment leurs portes peu après dans la plus grande discrétion, tel le Pavillon

---

29. Sur cette vitrine européenne de l'architecture urbaine à la mode Disney, lire : Pierre CHABARD, « Une souris et des hommes. L'architecture comme thème à Val d'Europe, 1987-2005 », *Les Cahiers du Musée national d'art moderne*, printemps 2006.

30. *Libération*, 4 janvier 2000.

31. *Harmonie*, n° 253, juillet-août 2008.

Royal, un music-hall qui renouait avec la tradition du repas-spectacle, placé en liquidation judiciaire trois mois après son inauguration. Cela dit, à en rester à la dénonciation ironique de l'écart entre les promesses et la réalité, on risque de ne pas remarquer, dans cet écart, l'effet et l'illustration d'une stratégie de « communication » de plus en plus répandue aujourd'hui dans de nombreux domaines, mais que le maire de Montpellier et ses collaborateurs furent les premiers et longtemps les seuls en France à appliquer de manière systématique pour populariser leurs choix urbanistiques et architecturaux.

Cette stratégie consiste purement et simplement à « créer la réalité » à partir de fictions qui viennent combler le vide laissé par la fin des « grands récits », c'est-à-dire, pour être clair, l'évanouissement des idéaux progressistes d'émancipation collective. À des degrés et des rythmes variables selon les pays, l'effondrement des utopies de transformation sociale et la longue suite de déconvenues politiques ont provoqué un désenchantement général dans l'imaginaire populaire. Pour le plus grand nombre, la dégradation continue des conditions d'existence, la longue suite des espoirs déçus et des défaites subies et, pour couronner le tout, la prise de conscience d'une dévastation écologique générale qu'aucun « développement durable » ne semble devoir entraver, ont mis fin à la vision optimiste de l'avenir qui avait prévalu durant des décennies, y compris parmi les démunis. De plus en plus incertain, le futur apparaît au contraire inquiétant voire angoissant. D'où, pour ne pas céder complètement à l'abattement, une propension névrotique à se rabattre sur le présent.

C'est ce temps devenu immobile faute de perspectives crédibles de changement positif, que les pouvoirs publics et les puissances privées ont entrepris de *réenchanter* à tout prix. Car rien ne garantit, pour les dominants, que le découragement et la résignation des dominés durent éternellement. La révolte peut resurgir de façon inopinée, d'autant plus violente qu'elle est désormais privée d'horizon d'attente. Ainsi, la « grande Histoire » dotée d'un « sens », c'est-à-dire à la fois une direction et une signification fondées sur l'espérance — ou le pari — de l'avènement d'un monde meilleur, sinon du meilleur des mondes, a-t-elle fait place aux « petites histoires » réconfortantes et édifiantes diffusées en « temps réel » par des professionnels de l'affabulation, en faisant appel aux technologies de l'information et de la communication (TIC) les plus performantes.

Conceptualisée et mise en œuvre sous le néologisme de « *storytelling* » à partir du début des années quatre-vingt-dix du siècle dernier aux États-Unis, la narration comme technique de gestion et de contrôle s'est rapidement diffusée de par le monde « développé » ou en voie de l'être. Elle

est employée non seulement dans le marketing et le management d'entreprise, mais aussi dans la propagande politique, la mise en condition de l'« opinion publique » lorsqu'il s'agit de défendre par les armes l'ordre capitaliste et même la préparation des combattants à la guerre (soldats, policiers, mercenaires) contre les ennemis de l'extérieur ou de l'intérieur<sup>32</sup>. Étayé sur des procédés de plus en plus sophistiqués de simulation/stimulation sensorielle, notamment, électroniques et audio-visuels, le récit en tant que moyen de mise en condition idéologique et psychologique consiste à immerger l'individu dans un univers thématique et scénarisé, (ré-)inventé de toutes pièces, en prise directe sur son imaginaire, ses affects et ses émotions, afin de le priver de toute aptitude au raisonnement rationnel et ajuster ainsi ses désirs, ses réactions et ses comportements aux objectifs poursuivis : vendre, mobiliser, inculquer, entraîner...

Sans doute les mises en scènes auxquelles elle donne lieu peuvent-elles paraître parfois burlesques voire franchement grotesques, pour peu qu'on les soumette à la rationalité critique. Mais on aurait tort de ne pas prendre au sérieux le principe d'action qui les inspire puisqu'il vise ni plus ni moins qu'à annihiler cette rationalité en la paralysant ou en la court-circuitant. Sous ses dehors plaisants, cette « machine à fabriquer des histoires » ne fait pas autre chose que « formater les esprits<sup>33</sup> ». Dans le cas de la « disneylandisation » de certains secteurs urbains ou de villes entières, elle risque de rendre inopérantes sinon caduques les déplorations sur « la fin des espaces publics<sup>34</sup> », puisque ceux-ci ne seraient plus identifiés, une fois le processus parvenu à son terme, qu'aux espaces publicitaires devenus la seule réalité de référence grâce à la « magie du récit » accompagnant leur promotion. À cet égard, la fabulation qui accompagne Odysseum depuis que le nom de baptême du projet fut publiquement dévoilé, au cours de l'été de 1998, constitue un modèle du genre.

Ce nom, on s'en doute, ne fut pas choisi au hasard, et sa divulgation orchestrée avec soin constitua en quelque sorte le coup d'envoi du récit. Avec l'indéniable sens pédagogique dont il avait déjà fait montre lors du lancement du quartier Antigone<sup>35</sup>, puis du Corum, palais des congrès et

---

32. Christian SALMON, *op. cit.*

33. *Ibidem.*

34. Michael SORKIN (ed.), *Variation on a Theme Park : The New American City and the End of Public Space*, New York, 1992.

35. Outre la référence à l'héroïne de la mythologie grecque, le maire, juriste féru d'histoire ancienne méditerranéenne, entendait marquer symboliquement par cette appellation l'opposition — *anti* en grec signifie « contre », « en face » — entre cet ensemble de logements sociaux à l'architecture néo-baroque et le Polygone, centre commercial « moderne » édifié par son prédécesseur.

opéra fusionnés en un seul bâtiment<sup>36</sup>, le maire de Montpellier, secondé par son staff de concepteurs — dans la *novlangue* publicitaire devenue de rigueur, y compris en architecture, l'Odysseum est d'abord un « concept » —, s'employa à faire savoir à ses administrés, en utilisant toutes les ressources de la panoplie médiatique, pourquoi cette appellation avait été choisie.

On ne sera pas étonné d'apprendre que c'est « en référence à l'Odyssee d'Ulysse, parce que c'est à une véritable aventure que nous convions les visiteurs, et aussi pour réaffirmer l'attachement de Montpellier à sa situation de ville de la Méditerranée<sup>37</sup> ». Néanmoins, pour une « métropole tournée vers l'avenir », cette incursion sémantique ne pouvait se limiter à une plongée dans le passé. De fait, « l'Odysseum, c'est aussi une référence à l'Odyssee de l'espace, à la grande aventure du futur, à la technologie<sup>38</sup> ». Le choix de ce nom était donc « judicieux », comme le maire et ses adjoints à l'urbanisme ou à la culture se plaisaient à le souligner. Ne permet-il pas de jongler avec le temps et l'espace ? « De culture profondément méditerranéenne, Montpellier n'oublie pas ses racines, ses traditions et son histoire, tout en s'engageant passionnément dans le XXI<sup>e</sup> siècle », déclarait ainsi G. Frèche à un journaliste parisien. Emporté par son élan, il ajoutait : « Montpellier, d'un seul coup, va sauter vingt-six siècles. On passe de la Grèce antique à Los Angeles !<sup>39</sup> » Et le maire de se féliciter, une fois de plus, de ce terme qui renvoie « au monde grec, aux exploits d'Ulysse, avec une terminaison romaine [sic]<sup>40</sup>, mais aussi à 2001 : l'Odyssee de l'espace, à Bruce Willis à Schwarzenegger, et donc à la jeunesse du monde [re-sic] ».

Ce que le maire aurait pu ajouter, pour enrichir encore le voyage imaginaire auquel il conviait ceux qui l'écoutaient, c'est que l'Odysseum, avec sa « terminaison romaine », évoquait également le Colisée. Ce rapprochement avec le gigantesque amphithéâtre édifié à Rome sur l'ordre de l'empereur Vespasien ne saurait surprendre étant donné la mégalomanie devenue légendaire du premier magistrat de la ville de Montpellier. Le gros titre qui figurait dans le quotidien local, au lendemain de l'inauguration

36. Le vocable « Corum » qui le désigne mixe plusieurs connotations : le forum romain (la fonction d'accueil des congrès d'affaires, des symposiums et colloques scientifiques), le cœur de la ville (emplacement) et... les chœurs de l'opéra.

37. « L'Odysseum en 8 questions », *Montpellier, notre ville*, octobre 1999.

38. *Ibidem*.

39. *Télérama*, n° 2603, 1<sup>er</sup> décembre 1999.

40. La « terminaison romaine » avait déjà été employée, comme on l'a noté, pour baptiser le nouvel opéra-palais des congrès.

du chantier par le maire, truelle à la main, était éloquent : « *Odysseum* : les nouveaux travaux d'Hercule-Frêche<sup>41</sup> ».

En fait, par-delà la personnalité de G. Frêche et aussi la propension séculaire des « méridionaux », c'est-à-dire des habitants du Sud de la France, à l'exagération, il faut savoir que l'enflure discursive aux dépens de la véracité des faits compte parmi les procédés rhétoriques inhérents au *storytelling* : peu importe que l'histoire racontée aux gens soit éloignée de la vérité voire carrément mensongère, pourvu qu'elle soit assez captivante pour les dissuader de se demander si elle est fausse ou vraie. C'est pourquoi la pléiade d'universitaires dont s'entoure le maire pour le conseiller, mais aussi pour en faire les avocats ou les hérauts de sa politique, n'est pas la dernière à faire chorus avec lui pour forcer le trait voire la vérité, et bluffer leurs auditeurs ou leurs lecteurs, quitte à en prendre à leur aise avec la rigueur intellectuelle qu'exige par ailleurs le métier d'enseignant ou de chercheur.

« Vitrine ludique d'une métropole regardant à nouveau vers la Méditerranée », « Proue tournée vers la mer », « Montpellier sur mer », « L'*Odysseum* prend la mer »... Destinées à mobiliser la population locale autour du projet, ces figures métaphoriques sont forgées ou reprises par des professeurs de géographie. Or, ces derniers sont bien placés pour savoir que le nouveau centre urbain, pas plus que la construction des quartiers de Port Marianne, ne parviendra à effacer ni la dizaine de kilomètres ni les communes<sup>42</sup>, sans parler des étangs, qui séparent la ville du littoral. À Port-Marianne, l'eau n'est présente que sous la forme d'un modeste bassin, vestige d'un projet avorté de port de plaisance relié à la mer par le fleuve. Bien que ce mince cours d'eau fût impropre à la navigation sur la partie qui mène à Montpellier<sup>43</sup>, il fallait une fable qui fasse rêver pour « vendre » les nouveaux quartiers qui seraient édifiés à proximité, d'abord *symboliquement* aux Montpelliérains, et pratiquement, ensuite, aux promoteurs puis aux acquéreurs de logements. Port Marianne ne sera jamais l'« escale recherchée des navigateurs du XXI<sup>e</sup> siècle » promise par le maire à ses administrés. Mais le récit a fonctionné et le nom s'est imposé.

---

41. *Midi libre*, 2 août 1998.

42. Lattes et Palavas, au sud, et Pérols et Carnon, au sud-est.

43. De coûteux travaux de creusement, d'approfondissement et de canalisation avaient été envisagés. Mais ils ont dû rapidement céder la place à des travaux d'endigement plus urgents : sous l'effet du réchauffement de l'atmosphère, les zones littorales sont menacées d'être en partie submergées par la montée des eaux d'ici deux ou trois décennies. Ce ne serait pas Montpellier qui se serait « rapproché de la mer » mais l'inverse !

Au-delà de la rationalité urbanistique qui peut justifier de prolonger le développement spatial de la ville en direction de la « Grande bleue<sup>44</sup> », ce qui compte avant tout, c'est, comme le disent les stratèges locaux de la communication, d'« ancrer l'idée de mer dans le schéma mental montpelliérain ». Comme l'admet lui-même l'un des géographes déjà mentionnés, qui n'hésite pas, comme G. Frêche ou d'autres personnalités proches de celui-ci, à puiser dans l'histoire lointaine de la région des références plus ou moins fantaisistes pour attester la vocation maritime retrouvée de la ville, « il ne s'agit pas tant aujourd'hui d'amener physiquement la ville jusqu'à la mer. Il s'agit de la rapprocher de l'idée de la mer<sup>45</sup> ». Un enseignant d'histoire, que les « reconstitutions » évocatrices à propos d'un prétendu passé fluvio-portuaire de Montpellier ne pouvaient que laisser sceptique, avouera quand même être, lui aussi, séduit : « Il me plaît que cette progression vers la mer soit décrite comme une épopée<sup>46</sup> ».

### *Des « visiteurs » très guidés*

Le terme d'« épopée », au sens de récit emphatique où le merveilleux se mêle au vrai, convient effectivement assez bien à l'image que les élus montpelliérains veulent donner d'un projet urbain censé « tirer la ville vers le sud », et de la construction d'Odysseum, notamment, qui en constitue le point d'aboutissement provisoire. Et cela d'autant plus que le périple d'Ulysse en Méditerranée, voyage épique s'il en fut, offre l'occasion ou le prétexte de mettre en avant un thème qui va être associé à la plupart des campagnes de promotion du « centre ludo-commercial » : l'aventure.

Déjà, au départ, l'idée même du projet puis sa mise en œuvre avaient été présentées comme une « aventure », non pas au sens d'une entreprise à l'issue incertaine, mais comme un pari sur l'avenir de la ville, optimiste et exaltant. Et les aventuriers, dans l'acception également positive du terme<sup>47</sup>, n'étaient autres que les audacieux visionnaires qui avaient conçu le projet, à commencer par le premier d'entre eux, c'est-à-dire le maire. Mais, dès l'ouverture des premiers équipements de loisirs, l'« aventure » et ses différentes déclinaisons vont servir de *jingle* publicitaire à l'intention des habitants de Montpellier et des environs. Car, ainsi que G. Frêche ne cesse de le proclamer : « Monde de loisirs et de sensations, Odysseum

---

44. Surnom populaire donné par les Français à la mer Méditerranée.

45. *Libération*, 15-16 décembre 2001.

46. *Ibidem*.

47. En français, le mot peut aussi désigner un intrigant qui vit d'expédients, et souvent un escroc. Ce qu'était en partie... le « rusé » Ulysse !

est une invitation au voyage, à l'instar de celui d'Ulysse, riche en émotions<sup>48</sup> ».

Se rendre à Odysseum, but du voyage en même temps que point de départ d'autres voyages, sera donc désormais synonyme de partir pour l'aventure. « Destination Odysseum », pouvait-on lire, par exemple, sur les panneaux installés dans la ville à l'approche de l'ouverture de la première ligne de tramway<sup>49</sup>. « Venez vivre une nouvelle aventure à l'Odysseum », intimement des affiches et des encarts dans les journaux avant l'inauguration d'une nouvelle attraction. « L'aventure Odysseum », titrait le supplément d'un journal gratuit local peu après l'ouverture de la dernière en date, *Mare Nostrum*. Et sur les plans d'orientation distribués figure inévitablement cet intitulé : « Odysseum Destination ». Une fois arrivés sur le site, c'est une série d'« aventures » qui attend les visiteurs : « voyage vertigineux dans l'immense cosmos » au planétarium Galileo, « immersion totale au cœur des océans » dans l'aquarium *Mare Nostrum*, « glisse sur la piste nordique » de Végapolis le long d'un « mur d'images géantes aux décors changeants », « saveurs d'ailleurs » dans les bars ou les restaurants à thème : *Route 66*, *Planet Asie*, *Cuba café*, *Picanha do Brazil* ou la « brasserie flamande à l'ancienne » des *Trois Brasseurs*...



48. Georges FRECHE, « Invitation au voyage », *Harmonie*, juillet-août 2004.

49. Le terminus opposé dessert le grand ensemble de La Paillade, classé « zone urbaine sensible » (ZUS). Il ne pouvait donc faire l'objet d'une publicité semblable. Il fut d'ailleurs baptisé « Mosson », du nom d'une petite rivière de l'endroit, et surtout d'un stade proche qui accueille de temps à autre de prestigieuses rencontres sportives entre équipes « de haut niveau ».

Ce voyage aussi imaginaire qu'imagé ne se limite pas au « pôle ludique ». Il se poursuivra dans le « pôle commercial » lui-même. Son architecture extérieure comme son agencement et sa décoration intérieurs ont, eux aussi, été conçus pour l'évasion, non pas hors des murs, bien sûr, puisqu'il s'agit au contraire de maintenir le « voyageur » prisonnier le plus longtemps possible dans ce temple *new-look* de la consommation, mais pour lui faire oublier la réalité prosaïque qui détermine sa présence en ces lieux.

Le « concept » auquel obéit leur configuration est encore et toujours l'« assemblage » de la mythologie antique et de la science-fiction<sup>50</sup>. En bas, l'« anneau elliptique des mails » relie des places aux noms évocateurs, ceux d'îles grecques, réelles ou imaginaires : Ithaque, Calypso, Circé, Cyclopes... Sur chacune, une étape du périple d'Ulysse sera mise en scène. Au niveau supérieur, c'est, logiquement, la conquête de l'espace qui sera évoquée. Les cheminements à ciel ouvert entre les boutiques prendront alors le nom de « Mail des constellations » ou de « Voie lactée ». Les matériaux, le graphisme, l'éclairage contribueront à donner la sensation à chaque « visiteur » qu'il se meut dans un « véritable vaisseau spatial » : acier, inox, lumières bleues, miroirs, toitures en ailes faisant saillie vers le dehors... À l'extérieur, en effet, tout sera mis en œuvre également pour que le passé mythique puisse « dialoguer » avec un futur fictif. Le socle du complexe commercial sera constitué d'« arches puissantes évoquant des architectures souterraines de grottes et de galeries ». Au-dessus, grâce aux « parois de béton colorées en bleu, texturées en forme de vagues », l'édifice apparaîtra « posé comme un morceau de mer [sic] », tandis que « les façades en tôle perforée rétro-éclairées viendront renforcer l'impression d'un bâtiment flottant sur sa base ». Peu importe, dès lors, qu'Odysseum ne se trouve pas au bord de la Méditerranée. Embarqués dans cet OVNI<sup>51</sup> d'un nouveau type, les « voyageurs » n'auront-ils pas le plaisir de s'imaginer en train de voguer à la fois sur les eaux et dans les airs en jetant leur argent par les fenêtres !

Tous ces équipements, en tout cas, méritent amplement leur nom d'« attractions ». Car, au-delà de l'attrait de ce que l'on peut voir, ressentir ou même y faire, leur raison d'être majeure est d'attirer (et retenir) le maximum de public durant le maximum de temps dans ce qui n'est, après tout, qu'un centre commercial. Pour ce faire, il suffit de le distraire car, ainsi que le rappelait une spécialiste, « il n'est de bon chaland que

---

50. Dossier de presse Odysseum du 2 juillet 2007.

51. Objet volant non identifié.

diverti<sup>52</sup> ». Le terme de divertissement doit être pris ici dans son sens commun d'amusement et de distraction, mais aussi dans son acception noble, pascalienne — osons le mot ! — de détournement de l'attention par rapport à l'essentiel. Non plus Dieu, évidemment, mais le Veau d'or, c'est-à-dire la marchandise. Non pas, on s'en doute, qu'il ne faille plus l'adorer. Cette adoration doit au contraire redoubler, mais, pour y parvenir, il faut qu'elle s'effectue à l'insu même des adorateurs. Là réside la véritable nouveauté.

« Destination Odysseum » ? « Destin » serait plus approprié si l'on songe au statut d'éternels consommateurs auquel sont voués les « voyageurs » qui se laissent embarquer. Or, l'enjeu à l'origine des centres ludocommerciaux est précisément de faire oublier aux gens qui les fréquentent cette destinée somme toute peu flatteuse. « Devenus de plus en plus informés et exigeants<sup>53</sup> », paraît-il, beaucoup, en effet, refuseraient aujourd'hui d'être considérés seulement comme de simples numéros interchangeables de cartes de crédit. Aussi convient-il de leur fournir des « espaces de convivialité », des « moments de plaisir » et autres « expériences de vie » qu'ils percevront comme autant d'agréments gracieusement offerts en plus. Sans voir que ce « plus » correspond justement à la « valeur ajoutée » des biens et des services qu'on leur vend en ces lieux enchantés. Mais chacun sera prêt à en payer le prix puisqu'il aura l'impression que « la relation marchande n'est qu'un prolongement éventuel de sa visite », comme à l'issue de celle d'un musée ou d'un monument<sup>54</sup>. On comprend, dès lors, que ces acheteurs en quête d'« émotions et de sensations » préfèrent être traités en « visiteurs » plutôt qu'en clients.

Certains esprits sarcastiques évoquent à ce propos le « syndrome Las Vegas », établissant un parallèle avec la transformation progressive de la « capitale du jeu » en un gigantesque parc à thèmes. Une mutation qui, bien sûr, ne vise pas à ôter aux visiteurs leur envie de jouer. L'euphorie provoquée par les spectacles de tous ordres offerts à leur vue hors des salles de jeu aurait au contraire pour effet de les rendre encore plus vulnérables à la fascination que celles-ci exercent sur eux. Et de dissiper l'idée assez désagréable qu'ils ne seraient prisés par les gens du cru qu'au titre de joueurs, « loosers » de préférence, et donc méprisés en même temps,

---

52. Martine ALLAMAN, « Le vrai prix du plaisir d'acheter », in *Diagonal*, mars/avril 2002, n° 19.

53. Thierry PAQUOT, « Commerce urbain », *Urbanisme*, n° 321, novembre-décembre 2001.

54. Martine ALLAMAN, *op. cit.*

comme en témoignent les commentaires cyniques à leur égard des maires successifs de la ville ou des gérants d'hôtels-casinos contrôlés par la mafia.

Mais le rapport utilitariste du « ludique » au commercial que l'Odysseum matérialise et symbolise à la fois suggère un autre rapprochement, plus aisé à effectuer puisqu'il suffit d'ouvrir un poste de télévision. N'imaginant pas que ses paroles puissent être rendues publiques, le directeur de la chaîne privée TF1, la plus regardée en France, avait fait scandale en énonçant comme une évidence, devant quelques intimes, que les émissions de sa chaîne avaient « pour vocation de rendre le cerveau du téléspectateur disponible, c'est-à-dire de le divertir, de le détendre, pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible. » Et d'ajouter, sans doute pour justifier le coût prohibitif des « espaces publicitaires » vendus aux annonceurs : « Rien n'est plus difficile que d'obtenir cette disponibilité ». Autant dire que la programmation de la chaîne n'obéit qu'à cette finalité. Si l'on transpose cette logique à Odysseum, en remplaçant les émissions télévisées par les attractions, et les espaces publicitaires de la chaîne par les espaces commerciaux du nouveau centre urbain, on est tenté de se demander si, toutes choses égales par ailleurs, les premières ne joueront pas un rôle un peu analogue au profit des seconds : procurer du *fun*, ce « sentiment bizarre [...] où alternent une exaltation soudaine et une passivité qui ne porte pas à conséquence<sup>55</sup> », pour rendre chaque « cerveau » plus disponible au *shopping*.

Une telle interprétation ne manquera pas de heurter tous ceux qui prennent pour argent comptant les vaticinations de chercheurs qui n'ont rien trouvé de mieux que de mettre en musique « scientifique » les supputations intéressées des publicitaires. À en croire la propagande municipale ou celle de « Montpellier-Agglomération », par exemple, la programmation et l'aménagement de l'Odysseum répondraient aux « aspirations des nouvelles générations dans une civilisation du temps libéré », telles qu'elles se dégagent « des enquêtes sociologiques les plus récentes sur l'évolution future des modes de vie ». En matière de *storytelling*, il en va cependant de la sociologie comme des autres sciences humaines. Le but du marketing narratif n'étant pas de convaincre à l'aide d'arguments, mais de produire un effet de croyance, cette discipline n'est, elle aussi, convoquée ou invoquée que pour renforcer la crédibilité du récit. Celui-ci s'alimente à une pseudo sociologie des loisirs où le chômage, la précarité et la pauvreté sont absents du tableau, ou à une typologie sociale scientifiquement douteuse (mais lucrative au plan éditorial) connue sous le nom de « socio-

---

55. Bruce BEGOUT, *Zéropolis*, Éditions Allia, Paris, 2002.

styles », en vogue dans les magazines de mode et les rubriques « tentances » ou « tentations » des journaux.

Ainsi nous révèle-t-on que, « encore plus que dans d'autres villes universitaires et jeunes, la population de Montpellier présente une structure sociologique particulière avec 75 % des ménages composés de 1 à 2 personnes et 50 % d'une seule personne », en raison de la forte proportion de population étudiante (plus de 60 000). Et que « cette "célibatérisme" en augmentation constante, induit une forte demande de liens sociaux et de convivialité à laquelle la ville doit répondre ». D'où une série d'impératifs pour faire face à une évolution particulière de la consommation, encore plus marquée à Montpellier que dans nombre d'autres villes : « mixer les achats de loisirs, de découverte, de rencontre... ; [...] concilier rencontres collectives et expériences individuelles, donc d'offrir le choix et la diversité » pour tenir compte du « "zapping" urbain » ; enfin, pour intégrer la « demande ludique », « offrir du contenu, non pas comme dans un parc à thèmes trop typé, mais en proposant une multi-thématique [...] »<sup>56</sup>.

Au travers de ces clichés et de ce jargon transparait le profil du « consomm'acteur » tel que le dépeignent des penseurs complaisants de l'urbanité contemporaine. Celui qui « ne subit plus passivement divers déterminismes », qui « n'est plus une victime consentante de la mode, de la publicité, de l'imitation ». Celui qui « exige de la fantaisie, de l'excès, du luxe, du gaspillage »<sup>57</sup>. Bref, ce consommateur « libre » qui « peut choisir en fonction de ses goûts, de ses moyens, de ses besoins »<sup>58</sup>, et à qui il suffira d'une virée à Odysseum pour satisfaire toutes ses envies. Néanmoins, l'image de cet Ulysse des temps post-modernes virevoltant librement entre le « pôle ludique » et le « pôle commercial » est, on le devine, assez trompeuse. Pour avoir une idée plus proche de ce qu'il en sera, en réalité — et de ce qu'il en est déjà —, de cette liberté, deux évocations suffiront.

La première se réfère à l'inauguration, à l'automne 2004, de l'allée Ulysse, l'axe piétonnier principal du centre ludico-commercial. Comme à l'accoutumé, une mascotte était de la fête<sup>59</sup>. Baptisée... Ulysse et censée « accompagner le développement d'Odysseum », elle était, pour la cir-

---

56. <http://www.montpellier-agglo.com.fr>

57. Thierry PAQUOT, *op. cit.*

58. *Ibidem.*

59. Considérant sans doute que Montpellier est une ville dont le prince ne peut être qu'un citadin infantilisé, la municipalité a doté plusieurs de ses projets ou manifestations d'une mascotte : « La Panthère rose » pour le premier tramway, « Flamigo », un « oiseau citoyen interactif », pour la Foire internationale de Montpellier, etc.

constance, incarnée par une fillette que l'on avait affublée d'un costume du genre BD qui alliait le mauvais goût à l'inanité. Mais le spectacle de cette enfant encadrée et conduite par le président et l'un des vice-présidents de Montpellier-agglomération était emblématique de la nature du voyage auquel est invité le « visiteur » d'Odysseum. La mascotte Ulysse était censée guider Georges Frêche et son compère, et c'étaient eux deux, en fait, qui la guidaient. Involontairement, cette scène confirmait qu'à l'instar de l'Ulysse de la légende, dont les pérégrinations étaient, tout « rusé » qu'il fût, supervisées par les Dieux de l'Olympe, celles du « consommateur malin » le seraient par le « Divin Marché » dont les deux élus locaux n'étaient, ce jour-là, que les intercesseurs momentanés en attendant que les vigiles et les caméras de vidéosurveillance prennent le relais.

La deuxième évocation sera plus courte. Peu après l'inauguration de l'aquarium *Mare Nostrum*, à la fin de l'année 2007, qui avait vu affluer des milliers de visiteurs attirés par la nouveauté et, durant les deux premiers jours d'ouverture, par la gratuité de l'entrée, Georges Frêche en avait immédiatement tiré la conclusion sous la forme habituelle de la proclamation : « Les Montpelliérains se sont approprié le site<sup>60</sup> ». Le spectacle de la file d'attente de plusieurs centaines de personnes piétinant patiemment dehors sous la pluie pendant de longues heures pour pénétrer dans la nouvelle attraction donnait l'impression inverse : c'est plutôt le site qui prenait possession des Montpelliérains !

Utilisée autrefois par les gestionnaires des centres commerciaux périphériques à propos des résidents de banlieues contraints, faute d'alternative commerciale proche, de s'y approvisionner, l'expression de « clientèle captive » semble aujourd'hui appartenir à une époque révolue. Pour désigner les « visiteurs » que les séductions du *magic kingdom* ludo-commercial convertissent en véritables « possédés » du consumérisme, c'est plutôt de population « captivée » qu'il conviendrait de parler. Orientés dans leurs parcours par les sollicitations insistantes et incessantes des histoires que l'on raconte sur les lieux, plus surveillés et contrôlés que jamais au nom de la « sécurité », ils doivent néanmoins avoir l'illusion grisante de vaquer à leur guise. Ils se verront proposer des « produits » (vêtements, meubles, repas, spectacles, loisirs, etc.) normalisés, formalisés et formatés, mais ils ne devront pas soupçonner d'être manipulés. Ils seront enrôlés dans des ensembles massifiés, mais ils devront croire à la primauté reconnue des choix individuels et des achats personnalisés. Par quels artifices ? Grâce à la multiplication infinie des « environnements » de synthèse, des « ambiances » préfabriquées et des « événements » programmés

---

60. Georges FRÊCHE, entretien, *Montpellier plus*, 20 décembre 2007.

et sponsorisés. Autrement dit, grâce à cette « création de réalité » qui, bien que « virtuelle », concourt à déréaliser un monde qu'il n'est plus question de transformer ni même d'interpréter puisqu'il s'agit de le « vivre pleinement dans l'instant », ce fameux « temps réel » qui laisse peu de temps à la réflexion et encore moins à la critique.

À lire les dépliants et les encarts publicitaires de la Communauté d'Agglomération ou de la municipalité vantant les charmes d'Odysseum, ceux-ci résideraient essentiellement, en fin de compte, dans la liberté de choix infinie « offerte », si l'on peut dire, au consommateur. Comme s'en félicitait à l'avance le maire adjoint de Montpellier en charge de l'urbanisme, inspirateur aux côtés de G. Frêche des « grands projets » de la municipalité, on pourra « patiner, découvrir les étoiles au planétarium, frissonner dans le bassin aux requins de l'Aquarium, manger des tapas, boire dans une vraie brasserie du Nord<sup>61</sup> ». Et se ressourcer corporellement dans les



bassins de Baltineïs ou apprendre à danser le tango au *Danso palatio*, le futur Palais de la danse. Le directeur adjoint de la SERM, pour sa part, définissait ainsi le « concept » d'Odysseum :

« Les barrières entre les différentes activités de loisirs tombant au profit d'activités nouvelles, culture, sport, restauration, découverte de l'environnement, jeux,

---

61. Raymond DUGRAND, supplément Odysseum, *Montpellier notre ville*, octobre 1999.

concerts... ne constituent plus des champs différenciés, mais se décloisonnent progressivement. L'usager d'Odysseum, loin d'être enfermé dans un champ d'activité déterminé, sera d'abord un hédoniste.<sup>62</sup> »

Comme si l'hédonisme se ramenait de nos jours à évoluer à son gré dans un champ — pourquoi pas un camp ! — d'activités de loisirs diversifiées... et tarifées.

En rester à cette remarque affligée serait cependant faire preuve de naïveté. Pour que la « démocratie de marché » soit à la hauteur de son appellation, en effet, « il faut que chacun se dirige librement vers les marchandises que le bon système capitaliste fabrique pour lui. "Librement" car, forcé, il résisterait. La contrainte permanente à consommer doit être constamment accompagnée d'un discours de liberté [...].<sup>63</sup> » Inscrit sur les cartons publicitaires distribués aux « visiteurs », un slogan, en forme d'injonction paradoxale, est à cet égard on ne peut plus clair : « libérez votre tendance shopping à Odysseum ! ». C'est pourquoi, au-dessus de l'entrée principale de ce qui ne sera, somme toute, qu'un lieu parmi bien d'autres emblématique de l'enfermement de nos contemporains dans l'univers de la marchandise — un éditorialiste parlait à ce propos d'« enclos à consommation tous azimuts<sup>64</sup> » —, où le « ludique », jadis synonyme de gratuité, sert dorénavant d'adjuvant et d'alibi à l'intensification de la frénésie consumériste, on verrait bien figurer, dans un futur proche, une annonce géante en lettres lumineuses. À moins qu'on ne la fasse passer subrepticement sous une forme subliminale, comme le permettent les nouvelles technologies de la manipulation. Au plus profond du cerveau, rendu disponible, des « visiteurs », venus en troupeau, mais se croyant libre pour « retrouver le plaisir de faire des courses dans un monde de loisirs et de sensations », elle inscrirait le précepte qui résume tous les autres : « LA CONSOMMATION REND LIBRE ».

\* \* \*

---

62. Marc LEMONIER, « L'Odysseum de Montpellier s'arrêtera-t-il aux loisirs ? », *Diagonal*, mars-avril, 2002.

63. Dany-Robert DUFOUR, *Le Divin Marché. La révolution culturelle libérale*, Denoël, 2002.

64. Jacques AMALRIC, « L'enclos », *Libération*, 28 août 2002.

## Construire un passé : Les enjeux du *New Urbanism* en Allemagne

Margaret MANALE

Juin 2007 : les caméras télé du monde entier sont braquées sur la station balnéaire de Heiligendamm, sur la mer Baltique. Au fond, un rideau de ciel bleu, encadré par l'intense vert des forêts de hêtres, se reflète dans les eaux froides de la côte. Devant le décor de cette resplendissante « ville blanche sur mer » au passé mythique de villégiature grand-ducale, mais au bâti classiciste flambant neuf, la chancelière Angela Merkel reçoit chefs d'État et autres représentants des puissances mondiales. Image de la modernité triomphante sur fond de tradition indéradicable, Heiligendamm est le plus ancien lieu de villégiature des pays germaniques. Mais ce qui n'apparaît pas sur ces images est moins flatteur : sur les terres déséconomisées et désindustrialisées de l'Est de l'Allemagne, ce site a été entièrement « réinventé » à l'aide des plans élaborés par Robert A. M. Stern, architecte maison de la marque Disney.

Après la chute du Mur, hommes d'affaires et politiciens de rang de l'ancienne République fédérale ont fait cette étonnante découverte : quarante ans de socialisme réel avaient laissé intacts des paysages d'époques révolues et conservé un bâti ancien, dont Heiligendamm est le plus emblématique. Autant de matériaux bruts pour les nouveaux investisseurs. Et c'est pourquoi, depuis la réunification, constructions ou reconstructions historicisantes dans les nouveaux Länder ont le vent en poupe, soutenues par les généreuses mesures — prêts, subventions et avantages fiscaux — accordées par le gouvernement. Le public se réjouit de revoir l'Hôtel Adlon et la *Kommandantur* au centre de Berlin, et de pouvoir visiter l'église Notre-Dame à Dresde. Résidents et touristes se pressent dans ces quartiers qui font l'objet d'une « reconstruction critique » : le secteur Daimler à la *Potsdamer Platz*, et tout à côté, les palais bourgeois qui bordent la *Pariser Platz*, ainsi que les rues du « *Neumarkt* » à Dresde.

D'autres réalisations sont encore prévues : la reconstruction, à Berlin, des façades de l'ancien château des Hohenzollern et de la *Bauakademie* de Karl Friedrich Schinkel, et, à Potsdam, celle de la résidence royale : le *Stadtschloß*.

Juin 1991 : la décision est prise de ramener de Bonn à Berlin le siège politique de l'Allemagne réunifiée, et la « reconstruction critique » devient alors le dogme officiel de la municipalité en matière d'urbanisme pour la nouvelle capitale à construire. Derrière cette étiquette, on retrouve l'idée d'un retour à un modèle de « ville historique », et notamment les mesures de « renouvellement urbain discret » proposées par l'architecte Joseph Paul Kleihues à l'époque de l'Exposition internationale de la construction (IBA) à Berlin-Ouest pendant les années quatre-vingt. Toutefois, à part un plan au sol historicisant pour les quartiers à l'est et des recommandations sur le choix des matériaux, la hauteur et l'alignement du bâti, dans la pratique, la reconstruction critique s'avère peu contraignante. En Allemagne, la politique urbaine est un domaine qui appartient en premier lieu aux Länder, et les communes, pour promouvoir la construction, accordent une très grande liberté à la propriété privée au détriment de la collectivité. En l'absence d'une législation adéquate pour imposer le ravalement du bâti vétuste, par exemple, les pouvoirs publics ont recours aux subventions et crédits d'impôts pour encourager des mesures d'assainissement. Et, de fait, il leur faut s'en remettre à la bonne volonté des propriétaires s'ils veulent réaliser les projets qui donneront une marque de renom à leur ville.

C'est ainsi que le *New Urbanism*, une initiative venue du secteur privé, emporte en Allemagne l'adhésion des nostalgiques. Les idées du *New Urbanism* jouissent en particulier du soutien des sociaux-démocrates, modernisateurs de l'État-providence, et elles lui servent alors de relais dans le secteur public. Les architectes du *New Urbanism* proposent non seulement un produit, mais aussi une conception de la ville européenne de jadis : une « marque », dont la réussite a été fulgurante, grâce la notoriété procurée par des réalisations pour le compte de Disney Corporation et pour Charles, prince de Galles. Ce dernier en est même devenu un fervent défenseur, sponsor et parrain à la fois. En peu de temps, les *New Urbanists* ont été promus au rang d'« archistars », maîtres dans l'art du spectacle architectural qui fait d'une construction un message d'auto-promotion pour l'architecte. La « charte » du *New Urbanism*, leur carte de visite en quelque sorte, va au-delà d'un appel à des principes d'urbanisme traditionnels : elle élabore un discours vertueux avec des poncifs sur la démocratie participative et sur le développement durable. Néanmoins, pour leur chef

de file, Andrès Duany, démocratie veut dire marché<sup>1</sup>. Et, en effet, le succès du *New Urbanism* n'est dû ni à sa « philosophie », ni à son programme urbanistique, mais à l'efficacité de la marque elle-même, nécessairement emblématique, voire élitaire.

Aux investisseurs ouest-allemands intéressés par les perspectives que leur ouvrent la reconstruction et l'assainissement du bâti dans les territoires de l'ancienne RDA, le *New Urbanism* apparaît séduisant à plus d'un titre : dans la pratique, ses architectes et urbanistes ont des visées résolument mercantiles, alors que ce label apporte la preuve que la démocratie s'impose en maître d'œuvre de cette nouvelle Allemagne. Un de ces investisseurs est le groupe « Fundus », une société d'investissement immobilier, à qui l'on doit la réédification « à l'identique » de l'Hôtel Adlon à Berlin selon les principes de la « reconstruction critique ». Et c'est sur la recommandation du sénateur social-démocrate Hans Stimmann, alors directeur de la construction pour la municipalité de Berlin, que le patron de Fundus fera appel aux architectes-urbanistes du *New Urbanism* pour une série de projets, notamment la station balnéaire de Heiligendamm.

Pour ce qui est de la rentabilité de l'Adlon, Anno August Jagdfeld, patron de Fundus, n'avait guère de soucis à se faire, même sans la référence au *New Urbanism* : en vertu de son emplacement sur la *Pariser Platz*, à proximité de la porte de Brandebourg, et du caractère mythique de l'original, ce fastueux hôtel était déjà un puissant aimant touristique alors même qu'il était encore en chantier. Première œuvre historicisante à voir le jour dans la capitale allemande après la réunification, l'Adlon est aujourd'hui un monument, au même titre que la Porte de Brandebourg qui le jouxte<sup>2</sup>. Il a été présenté comme une réplique conforme à l'original de 1907, mais en réalité il comporte deux étages supplémentaires, de sorte que, à l'intérieur, le bas niveau des plafonds et les volumes des pièces démentent l'apparence en façade qui imite le style de l'époque *Gründerzeit*. Lors de sa réouverture en 1997, l'Adlon, avec des suites à 20 000 euros la nuit, a attiré l'attention des médias, fiers de cette première adresse de la capitale. Et pour donner à la cérémonie inaugurale une dimension politique, Roman Herzog, alors président de l'Allemagne réunifiée, a qualifié la renaissance de l'Adlon de « symbole pour la transformation de Berlin<sup>3</sup> ».

---

1. Cité par Jens SETHMANN, « Downtown Kitsch-Town », *MieterMagazin*, septembre 2001, p. 24.

2. Architectes Patzschke, Klötz et partenaires, Berlin, et AIC de Munich.

3. *Berliner Morgenpost*, 27 août 1997.

Le credo de Fundus est simple : ce fonds immobilier, créé en 1975, mise sur le marché du très haut de gamme, car « le luxe attire les hommes au fort pouvoir d'achat <sup>4</sup> ». Il s'agirait, d'après Jagdfeld, de cibler le « *Luxus-Lifestyle-Zielgruppe* », la catégorie de ceux qui mènent un train de vie somptueux, « des gens qui achètent Prada et Gucci ». Autrement dit, on s'adresse aux 365 000 Allemands qui disposent de plus d'un million d'euros <sup>5</sup>. Mieux encore ! À ceux qui cherchent à mettre leur patrimoine à l'abri de l'imposition, Fundus offre la possibilité de défiscaliser les sommes investies en parts dans ses divers projets. Référence de Jagdfeld ? Alan Greenspan, ex-patron de la Réserve fédérale américaine. Il aurait déclaré que les besoins en luxe sont illimités, et que, par conséquent, ils feront toujours l'objet d'une forte demande et que le public sera toujours prêt à en accepter l'existence.

Les campagnes marketing autour des sites comme Heiligendamm, à valeur patrimoniale ajoutée, jouent sur une autre corde sensible : Fundus ne perd jamais de vue les *Bildungsbürger*, ces « bourgeois cultivés » des *Länder* de l'Ouest qui aiment faire du « tourisme culturel » dans un environnement idyllique, prestigieux et... sécurisé. Les experts soulignent que les Allemands ne sont pas seulement les champions du monde en matière de tourisme à l'étranger, mais qu'ils se plaisent aussi à visiter leur propre pays. Or, à ce jour, la moitié seulement des Allemands de l'Ouest seraient déjà allés, ne serait-ce qu'une seule fois, dans les régions de l'ex-RDA. Et Jagdfeld a bien compris que l'argument patrimonial fait des terres à l'Est de l'Allemagne un musée à ciel ouvert. Les personnes aisées, de la génération des héritiers, ont vécu à l'époque des « deux Allemagne ». Ils sont aujourd'hui en quête de symboles identificatoires : ils achètent non seulement un produit, mais aussi de l'histoire <sup>6</sup>. Pour l'investisseur averti, ces « valeurs immatérielles » pourront aussi se monnayer.

De toute évidence, Heiligendamm, ce lieu de grande valeur symbolique, était porteur de cette garantie d'authenticité et de pérennité dont la nouvelle République de Berlin se voulait la gardienne. Lors de la vente de ce site, les autorités politiques ont donc veillé à ce que le choix d'un acheteur puisse rassurer sur la réalisation de ces espoirs. Et ils étaient nombreux à vouloir acquérir l'un ou l'autre de la vingtaine de bâtiments qui

4. Joachim STOLTENBERG, « Ein Mann von Geld und Geist », *Berliner Morgenpost* du 8 janvier 2005.

5. Recensés selon les critères de la banque d'affaires nord-américaine Merrill Lynch, cité dans l'entretien avec A. A. Jagdfeld, « So viel Luxus braucht das Land », *Die Welt am Sonntag*, 5 août 2000.

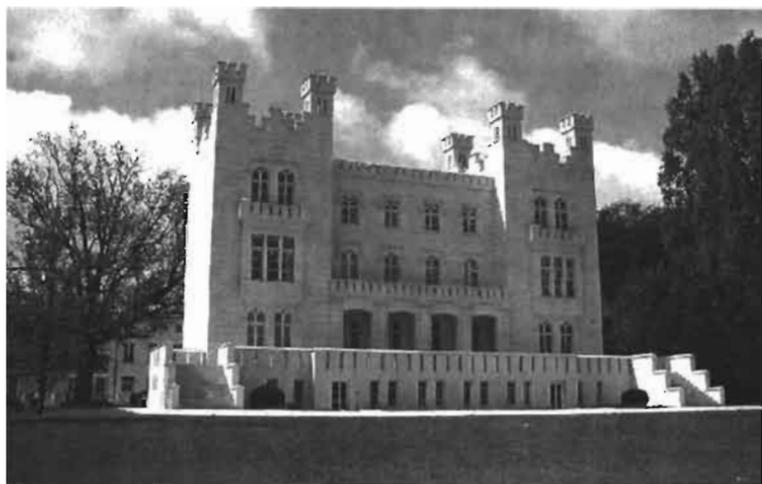
6. « Luxus lebt - trotz der Wirtschaftskrise blüht das Geschäft mit Edelprodukten », *Wirtschaftswoche*, 11 janvier 2001.

composent cette station balnéaire. Mais Detlev Rohwedder, alors patron de la *Treuhand*, a imposé que tout soit vendu en un seul lot, pour éviter le morcellement et maintenir la valeur patrimoniale. C'est le groupe Fundus qui prendra alors l'avantage sur ses concurrents, mais dans des circonstances assez troubles : Jagdfeld, membre du parti libéral FDP, considéré comme seul investisseur disposant des moyens nécessaires pour réhabiliter cet ensemble, aurait bénéficié de l'appui d'un ami d'enfance, directeur de la *Treuhandliegenschaftsgesellschaft* pour la région de Mecklembourg. Et comme par hasard, cet ami était chargé de conclure les transactions à la fois pour Heiligendamm, que Fundus acquiert en 1996 pour quelques 7,5 millions d'euros, et pour la péninsule de Wustrow, autre site sur la mer Baltique, qu'il achète en 1998.

On peut s'étonner que Fundus ait éprouvé le besoin de disposer de Wustrow à peine deux ans après avoir obtenu Heiligendamm. Mais il y avait là une nécessité très terre-à-terre pour l'investisseur : il fallait faire barrage à tout autre projet de construction qui risquait de mettre en péril la réussite du premier site. Autrement dit, Jagdfeld semble avoir eu d'emblée l'intention de geler Wustrow pour un laps de temps indéterminé afin d'assurer la rentabilité de Heiligendamm. C'est Heiligendamm qui aura bien évidemment la priorité, car l'histoire de ce lieu est un argument marketing exceptionnel : les premiers travaux remontent à 1793 et ils furent dirigés par le grand duc Frédéric François I<sup>er</sup> de Mecklembourg-Schwerin. Devenu rapidement un lieu de villégiature de la noblesse, ce site doit son éclat à la « chaîne des perles », une suite de sept villas blanches qui s'étièrent le long de la côte à 4 km de la commune de Bad Doberan. Occupés après 1933 par le fabricant d'armements Ernst Heinkel, ces bâtiments ont ensuite été mis à la disposition de la marine de guerre. Du temps de la RDA, ils ont accueilli des colonies de vacances, des mineurs souffrant de maladies pulmonaires et ils ont servi de résidence aux étudiants d'une proche école professionnelle d'arts appliqués à Bad Doberan.

À ce jour, la rénovation de Heiligendamm est toujours en cours. La première tranche du projet était centrée sur la réalisation du complexe hôtelier, c'est-à-dire six bâtiments contenant des appartements et des chambres de grand standing : la « *Burg Hohenzollern* » ; l'ancien sanatorium (*Kurhaus*) ; le « Grand Hôtel » lui-même, auquel on a adjoint d'autres villas : « l'Orangerie » qui servait autrefois de bureau des postes et télégraphes, la « Maison Mecklembourg » et le « palais Séverin », une construction entièrement nouvelle réalisée dans le style néoclassique. S'ajoute un « *remake* » de villa romaine qui abrite une clinique de soins esthétiques. Il

est question aussi d'un « palais indien » avec un centre thalasso et ayurvédique. À Bollhagen, lieu-dit à proximité, Jagdfeld a fait l'acquisition pour son propre usage d'une ancienne coopérative agricole, « LPG », qu'il a transformée en domaine maraîcher afin de pouvoir fournir les hôtes du Grand Hôtel en produits « bio ». Et pour les distraire, on a aménagé deux parcours de golf de dimension internationale, deux ports de plaisance pour des yachts et un terrain de chasse. Un nouvel hippodrome a été inauguré sur le site qui, en 1822, avait accueilli le premier champ de courses des contrées allemandes. Les nostalgiques de l'époque de l'industrialisation pourront embarquer sur le « Molli », un petit train qui date de 1886. En 1995, la régie des chemins de fer allemands, la *Deutsche Bahn*, avait privatisé cette ligne ainsi que le reste du réseau à voie étroite qui fonctionnait encore sur le territoire de l'ex-RDA. Aujourd'hui, « Molli », qui roule sur une distance d'une vingtaine de kilomètres, relie la station balnéaire de Kühlingsborn à Bad Doberan *via* Heiligendamm. Les billets en papier cartonné se vendent à un guichet refait à l'ancienne, et la station tout entière remplit le rôle de boutique de souvenirs.



Burg Hohenzollern

Lors de l'ouverture du Grand Hôtel, en été 2003, Johannes Rau, alors président fédéral, saluera dans cet événement le symbole du renouveau dans les Länder de l'Est : il « attirera les habitants des autres régions de la République fédérale jusqu'à la mer Baltique, dans un des plus remarqua-

bles lieux de villégiature que compte le pays<sup>7</sup> ». Et le chancelier Gerhard Schröder aura des mots tout aussi élogieux pour Heiligendamm, un « pôle d'attraction fascinant qui donne un nouvel élan au tourisme dans toute l'Allemagne<sup>8</sup> ». Des remarques d'autant plus intéressantes qu'elles émanent de deux sociaux-démocrates, alors que les critiques ont à maintes reprises souligné que le projet Heiligendamm fait surtout réapparaître la vieille ligne de front entre riches et pauvres. D'où ce constat laconique de la presse : « Maintenant, le capitalisme est de nouveau maître à Heiligendamm<sup>9</sup> ». Avant tout, Heiligendamm est redevenu ce qu'il a si longtemps été — une résidence fastueuse pour la nouvelle noblesse, celle qui sait conjuguer le luxe et les affaires.



Le Grand Hôtel rebaptisé « Hôtel Berlin » du temps de la RDA

Un mot sur la rénovation romantique du Grand Hôtel : son assainissement et la réhabilitation n'ont épargné que les seules façades. L'octroi du statut de monument historique, qui est du ressort des régions en Allemagne, n'entraîne pas pour le propriétaire les mêmes obligations de sauvegarde et le même contrôle qu'en France. Et d'ailleurs, le classement du bâti n'est pas non plus soumis à des exigences précises relatives à l'intérêt historique. Parler de « restauration » dans le cas précis du Grand Hôtel est erroné, puisque cet ensemble a été non seulement évidé et agrandi,

7. Discours du 30 novembre 2002.

8. « Luxus lebt », *op. cit.*, 11 janvier 2001.

9. Harald JÄHNER, « Zweihundert Jahre Urlaub im großen Stil », *Berliner Zeitung*, 9 août 2003, p. 9.

mais littéralement refait à neuf. On lui a redonné, en les agrandissant, tourelles, saillies et pignons d'antan qui avaient été enlevés du temps de la RDA. Et, comme pour l'Adlon, la hauteur sous plafond a été sensiblement réduite pour caser un étage d'appartements supplémentaire. Le bâtiment actuel n'est qu'un simulacre de l'ancien. Tant et si bien que l'on parle désormais d'« Adlonisation » : l'Hôtel Adlon est devenu synonyme du faux ancien, d'une représentation qui exalte le superficiel et joue sur le fait que les hommes « aiment être trompés ».



Le Grand Hôtel

Quant aux sept villas d'époque, la « chaîne des perles », il n'en reste plus que six, et seules quatre peuvent encore espérer restauration et réhabilitation. Ces bâtiments avaient été classés monument historique du temps de la RDA, sous le régime du SED, statut que l'Office régional du patrimoine du nouveau Land de Mecklembourg a confirmé en 1996, après la réunification. C'est à ce moment que Fundus s'en est porté acquéreur avec la « promesse » de restaurer, jusqu'en 2000, la totalité des bâtiments. À ce jour, l'investissement total pour ce site s'élève à environ 200 millions d'euros, dont un montant de 60 millions d'euros de fonds publics. Toutefois, même dans le cas d'un monument historique, les pouvoirs publics n'ont aucun moyen de pression sur le propriétaire. Résultat : d'année en année, les villas se sont dégradées bien plus rapidement qu'à l'époque de la RDA,

quand elles étaient encore habitées. Et comme le nouveau propriétaire a en tête des projets autrement plus importants, et surtout plus rentables, il a obtenu de l'administration municipale que soit révoqué le classement pour trois des sept villas, et cela sans aucune contrepartie, afin de pouvoir les démolir. Initialement, Jagdfeld aurait même eu l'intention de démolir *le tout* pour reconstruire en plus grand, comme cela a été fait pour l'Hôtel Adlon. Il a dû revoir ses ambitions à la baisse.



La « Chaîne des Perles »

Néanmoins, en janvier 2007, les habitants de la proche commune de Bad Doberan ont pu assister à cette étonnante scène de vandalisme moderne : le maître d'ouvrage a donné le feu vert pour raser la « Villa Perle », la plus renommée des sept villas, et construire, à la place, une tribune qui permettra aux journalistes de la presse mondiale de suivre et de filmer d'un point de vue avantageux le sommet du G8. Les médias allemands ont dénoncé ce véritable scandale. Trop tard. La mise à mort de deux autres villas, « Schwan » et « Möwe », est elle aussi programmée pour l'après G8. Pour calmer l'opinion publique, la direction de Fundus a déclaré : « Ces

villas seront rendues à la vie, reconstruites neuves, à savoir exactement comme elles étaient.<sup>10</sup> » Le capital privé s'autorise à rayer du patrimoine tout ce que le socialisme réel, bien moins audacieux dans ce domaine, avait laissé debout, et personne ne songe à lui faire un quelconque procès pour avoir menti afin d'engranger subventions et gains faciles.



La Villa Perle

Les habitants, de moins en moins nombreux, certes, de cette région désindustrialisée et dépourvue de ressources naturelles, s'indignent tout de

---

10. Cité par Dirk BÖTTCHER, « Eine Perle weniger - Eine denkmalgeschützte Villa wird zu Straßensplitt », *Die Welt am Sonntag*, 21 janvier 2007.

même de tant de désinvolture. Des nantis venus de l'Ouest se sont emparés de leurs bijoux architecturaux et paysagers pour en faire des farces-atrappes dans une compétition commerciale internationale ! Toutefois, les anciens n'ont guère les moyens, politiques ou financiers, de faire pression sur le nouveau propriétaire du lieu, dont le gouvernement régional est ouvertement complice. En 2003, des habitants de la région se sont constitués en association citoyenne : « Pour un espace public à Heiligendamm » (*Für Oeffentlichkeit in Heiligendamm e.V.*). Son objectif est de rétablir le libre accès à ces lieux, et en particulier pour ceux qui désirent se promener à pied sur cette belle côte. En effet, les préparations du G8 avaient conduit les responsables locaux à interdire dès janvier 2007 tout accès au front de mer et à la plage et à fermer les voies piétonnes qui traversent Heiligendamm. Tout autour, un mur de plus de 12 km de long a été élevé, pour environ 12 millions d'euros, afin de contenir les manifestants opposés au sommet. Le contrôle était donc total, sur la mer et sur terre, et cela pour un coût estimé à environ 150 millions d'euros ! Tout a été pensé pour rendre Heiligendamm parfaitement inaccessible au public non autorisé et pour assurer « la tranquillité des hôtes du Grand Hôtel » avant et après le sommet des Grands. Autre restriction à la libre circulation : la commune comprend une clinique qui ne fait pas partie de l'empire Fundus. Or, les patients de cette clinique, s'ils veulent obtenir un accès à la plage à travers le site hôtelier, doivent verser une dîme. Autrement dit, l'accès à la mer est devenu payant !

Et cependant, le Grand Hôtel, géré jusqu'en 2009 par Kempinski, qui est également l'exploitant de l'Hôtel Adlon, n'est pas une affaire rentable, et le taux d'occupation moyen des lits n'atteint même pas les 50 %, malgré le prestige que lui a apporté la présence dans ses murs des grands de ce monde. Quant à son côté social dans cette région économiquement sinistrée, on peut s'interroger : l'Office pour l'emploi à Bad Doberan refuse de communiquer un chiffre exact concernant le nombre d'emplois qui auraient été générés pour les gens de la région. Entre-temps, le fonds a dû prendre en main la gestion du site après la défection de Kempinski. Jadis considéré comme « une institution "blue chip" » par les journalistes financiers, Fundus n'a pu verser à ce jour aucun euro de retour sur investissement aux actionnaires pour ce projet. La presse spécialisée rapporte même que le groupe doit faire face à des pertes sérieuses<sup>11</sup>.

À seulement vingt kilomètres de Heiligendamm, sur cette même côte baltique, s'étend la péninsule de Wustrow, une langue de terre de 12 km, large de 1,5 km. La péninsule abrite encore quelques constructions du dé-

---

11. *Handelsblatt*, n° 113 du 22 juin 2007, p. 27 ; *Welt On-Line*, 3 février 2009.

but du siècle dernier, inspirées par l'architecte Heinrich Tessenow, originaire de la proche ville de Rostock. Ce représentant du « néoclassicisme sobre », qui a joué un rôle important dans le mouvement dit des cités-jardins, pensait que, pour marier idylle naturelle et culture urbaine, il fallait construire des cités sur des terrains qui resteraient dans le domaine public. Grâce à des loyers et des biens de consommation très bon marché, on pourrait faire venir des quartiers malsains des grandes villes des familles qui habiteraient ensemble dans de petits immeubles entourés de jardins potagers. La reprise aujourd'hui de cette notion de *Gartenstadt* demeure toutefois on ne peut plus ambiguë, car, sous cette étiquette, les réalisations d'avant-guerre ont souvent été marquées par un esprit de communautarisme *völkisch*.

Mis à part l'attrait touristique de sa côte sauvage, Rerik, la petite commune de 2 000 habitants à l'entrée de la péninsule, ressemble sur bien des points aux autres communes, petites et grandes, à l'Est de l'Allemagne, toutes en voie de dépeuplement. La gare de chemin de fer la plus proche est à dix kilomètres, il n'y a ni cinéma, ni piscine municipale et les services publics sont très limités. De nombreux immeubles d'habitation sont maintenant inoccupés, et les jeunes partent chercher du travail ailleurs. Dès la rentrée 2004, la dernière école communale a fermé ses portes, faute d'élèves en nombre suffisant. Malgré l'exode, le taux de chômage dans cette région au Nord-Est de l'Allemagne, officiellement à 25 %, reste alarmant.

Sceptique quant aux promesses d'emploi, la population locale n'est guère plus rassurée quant à l'avenir de leur bijou, Wustrow, qui est entre les mains de Fundus. Après la réunification, les habitants avaient espéré que cet espace de nature côtière leur reviendrait après des siècles de domination par les puissants de ce monde. Nous avons vu que jusqu'en 1933 la péninsule était sous la coupe d'un grand propriétaire foncier. Après avoir été le siège d'une école d'artillerie sous le national-socialisme, elle est restée domaine militaire, fermé au public entre 1947 et 1993, quand l'armée soviétique s'y est installée à son tour. Durant cette dernière période, Wustrow s'est muée en biotope exceptionnel, malgré les stocks de munitions enfouis dans son sol. Cependant, depuis que Fundus en est devenu propriétaire, il est à craindre que cet îlot préservé ne connaisse un sort semblable à celui de Heiligendamm et ne se transforme en une sorte de nid pour des nantis au cœur des terres déshéritées de l'Est. Comme il s'agit d'une péninsule, la transformation en communauté fermée serait d'autant plus aisée. C'est donc pour tenter de sauvegarder Wustrow comme réserve naturelle que les élus municipaux de Rerik ont adopté au prin-

temps 2003 un décret interdisant tout passage de véhicule motorisé sur l'isthme entre Rerik et la péninsule. Fundus a riposté et en septembre 2004 le public s'est vu interdire tout accès à la péninsule, par terre ou par mer. Ainsi condamné à l'abandon, le bâti se dégrade de manière accélérée et, si rien ne se passe, le temps aura raison des quelques constructions d'une réelle valeur historique, avant même l'arrivée des bulldozers.

Qu'à cela ne tienne ! Jagdfeld, patron du groupe Fundus, n'ignore nullement la popularité dont jouissent les très nombreuses reconstructions historicisantes déjà réalisées en RFA. Il sait qu'aujourd'hui il n'y a guère besoin de la valeur d'ancienneté pour faire recette. C'est dans cet esprit que ce magnat de la finance, qu'on surnomme « l'architecte d'une Allemagne mondaine <sup>12</sup> », s'est tourné vers le plus célèbre des *New Urbanists* nord-américains, le bureau de Duany/Plater-Zyberk (DPZ), en lui demandant d'élaborer un projet d'urbanisme pour la péninsule. Jagdfeld, qui tient par-dessus tout à la référence nord-américaine, se plaît à raconter aux journalistes comment il s'inspire, pour choisir ses projets, de l'imaginaire nord-américain. À ses yeux, New York est pour le continent américain ce que Berlin doit être pour l'Europe, et sa vision d'avenir pour les sites de Wustrow et de Heiligendamm est à trouver dans une représentation de « nature sauvage » tirée de sa propre expérience de la côte est américaine <sup>13</sup>.

Le projet à Wustrow est comme le contrepoint du programme patrimonial mis en œuvre à Heiligendamm. L'argumentaire de vente élaboré par D/PZ décrit l'implantation comme une prolongation de la commune de Rerik pour accueillir une population supplémentaire de 2 100 personnes. Le site devra fonctionner comme une véritable « communauté » et non pas comme simple lieu de villégiature. Un tiers des logements sera réservé à ceux qui en feront leur résidence principale. On insiste sur les qualités écologiques du projet : une partie de la péninsule (environ 30 %) sera conservée comme parc naturel. Toutefois, on peut douter de cette bonne volonté écologique quand on sait que ce biotope exceptionnel doit accueillir quelques 230 000 m<sup>2</sup> d'habitations individuelles — villas et maisons — et de commerces. Certains des édifices existants, qui datent de la période 1933-1945, seront éventuellement rénovés, du moins il le promet, et le « type architectural » des maisons futures portera l'empreinte des constructions des cités-jardins de Tessenow. Mais qu'est devenu l'esprit de réforme sociale et de pédagogie qui habitait la péninsule d'avant-guerre ?

---

12. Johannes SCHWEIKLE, « Stil hat es, Zauber - und eine grosse Vergangenheit. Und die Zukunft ? ... », *Die Zeit*, n° 342, 23 avril 1998.

13. « Investieren in Berlin », Interview avec A. A. Jagdfeld le 3 septembre 1998, *Bauwelt Berlin Annual 1998*, Bâle, Berlin, Boston, Birkhäuser Verlag, 1999, p. 88-92.

Mieux encore, les concepteurs nord-américains prévoient de construire divers équipements sportifs socialement connotés : un bâtiment pour le yacht club qui agrémentera une future marina pour 240 bateaux ; un hôtel et un « club house » pour les amateurs de golf (le parcours, prévu initialement à 18 trous, sera de 27 trous, de manière à pouvoir accueillir des compétitions internationales) ; un centre équestre avec une écurie (ce qui implique un maillage de sentiers de randonnée pour cavaliers) ; enfin, un stade sportif. Le projet D/PZ propose également de limiter l'accès motorisé à la péninsule aux seuls véhicules des propriétaires et de leurs amis, mais cette curieuse manière de défendre l'écologie heurte les sensibilités des gens concernés qui voient déjà ce qui est au bout de ce programme immobilier, s'il se réalise : la création d'un lieu privilégié pour les nantis du troisième âge venus de l'Ouest. Il est, en effet, peu probable que des familles originaires de la région environnante parviennent à s'y installer, vu le niveau de leurs revenus.

Dans l'attente de cette heureuse conclusion, le patron de Fundus a confié au bureau D/PZ un troisième projet, projet capital pour le Berlin du XXI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un terrain acquis par Fundus en 1995 pour 80 millions de DM (40 millions d'euros), 2,19 hectares entre la Friedrichstrasse et *Oranienbergerstrasse*, donc le plus important vide à combler du centre-est de la ville. Un seul bâti occupe cet espace, le « *Tacheles* », un squat artistique, devenu, après la chute du Mur, La Mecque des nostalgiques d'un mythique Berlin alternatif. Ruine d'un grand magasin, cet édifice construit en 1909 fut à l'époque un modèle des techniques modernes de construction en acier et en béton. Après deux ans de tractations, Fundus a signé avec les squatters un bail de dix ans, bail résilié à son échéance fin 2008. À présent, la situation financière du projet est si compromise qu'une procédure de vente par adjudication est en cours : elle permettrait éventuellement à Fundus de récupérer les parcelles... avec une partie de ses dettes en moins.

L'étiquette *Johannisviertel* est une création de D/PZ. Elle ne correspond à aucun élément de l'histoire de Berlin, mais elle est destinée à faire naître une identité pour un quartier à créer de toutes pièces. Avec ce projet, les *New Urbanists* entendent hisser Berlin à hauteur de ce mythe américain qui lui a si souvent servi de référence au siècle dernier pendant sa fulgurante ascension au rang de ville industrielle. C'est en effet l'« *Upper East Side* » de New York, un quartier où réside bon nombre des plus grandes fortunes d'Amérique, qui fournit à ces architectes le prototype pour ce nouveau quartier berlinois. Et le *Johannisviertel* viendra mimer des rues new-yorkaises qui elles-mêmes ne seraient autre qu'une figure de... « la

ville européenne » ! Les architectes D/PZ ont imaginé, sans égard pour les constructions environnantes, un nouveau « quartier<sup>14</sup> » composé d'imposants « buildings » de sept à huit étages, des copies miniaturisées des icônes new-yorkaises : le « Flatiron », les immeubles Beresford, Dakota et San Remo, décorés de tourettes, saillies et pignons, références nostalgiques. Les grands axes entre ces immeubles seront reliés par des « passages », avec des squares et des cours intérieurs. Sont prévus un hôtel cinq étoiles et, en sous-sol, un centre commercial et trois niveaux de parkings. Afin d'assurer une certaine « mixité » des fonctions, 20 % de la surface construite seront réservés aux « *penthouses* » et autres pied-à-terre pour ceux que Berlin espère attirer avec son nouveau visage de ville de luxe.

\* \* \*

L'Hôtel Adlon et Heiligendamm, les projets de Wustrow et du *Johannisviertel* : ce sont avant tout des investissements dont il s'agit d'obtenir une rentabilité maximale. Mais leur valeur marchande est fondée sur l'attractivité d'une certaine idée de l'Allemagne réunifiée, sur la mise en place d'une cohérence territoriale à créer de toute pièce. Dans les villes et les campagnes à l'Est, cette politique de l'identité s'est accompagnée de la destruction des « lieux communs » qui marquaient le quotidien des habitants de l'ex-RDA. Mieux que tout discours, la mise en scène d'un nouveau patrimoine, vrai et/ou faux, donne un ancrage à cette image d'une Allemagne au passé lisse et harmonieux. Toutefois, la gestion financière de ces projets s'avère moins facile qu'escomptée, à l'heure où la notion même de patrimoine national apparaît comme dépourvue de sens. Au regard de la mobilité des capitaux qui ne connaissent que des marchés — et des marques — globaux, construire un passé sur un socle solide n'est pas une mince affaire. C'est la raison pour laquelle les territoires de l'Est de l'Allemagne, qui conservent encore une réelle consistance historique, sont mis si largement à contribution.

CNRS, FRE 3221, Architecture, Urbanisme, Société

\* \* \*

---

14. Le mot « quartier » est impropre s'agissant de Berlin. Ce vocable a-localisé chasse peu à peu le terme traditionnel de *Kiez*, qui s'emploie dans les villes du Nord de l'Allemagne, et dont la connotation « prolo » ne fait pas toujours bien vendre.

# Cahiers d' HISTOIRE

revue d'histoire critique

Nouvelle parution !  
N° 105-106

Le mot de la rédaction

## Dossier

### LES GAUCHES EN ÉGYPTÉ (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIÈCLE)

Dossier coordonné par Didier Monclaud

*Didier Monclaud*, Histoire de la gauche en Égypte (1870-1965) : expériences, contributions et enjeux

*Iliham Khuri-Makdisi*, Intellectuels, militants et travailleurs : la construction de la gauche en Égypte, 1870-1914

*Anthony Gorman*, Socialisme en Égypte avant la Première Guerre mondiale : la contribution des anarchistes

*Zachary Lockman*, La gauche et le mouvement ouvrier au début des années 1920

*Katérina Trimi-Kirou*, Être internationaliste dans une société coloniale : le cas des Grecs de gauche en Égypte (1914-1960)

*Anouar Moghith*, Un travailisme égyptien autour de 'Esām Hefnī Nāsif, ou la production d'un marxisme indépendant et modéré dans l'entre-deux-guerre

*Joël Beinin*, Le marxisme égyptien (1936-1952) : nationalisme, anti-capitalisme et réforme sociale

*Sherif Younis*, Marxisme et patriotisme dans les régimes militaires de libération nationale : les officiers libres et les « communistes égyptiens »

*Tewfik Acilmandos*, Officiers libres et officiers communistes : collaborations et confrontations

*Roel Meijer*, Un modernisme autoritaire : les intellectuels de gauche et la réforme de la société égyptienne dans les années 1950

*Didier Monclaud*, Une trajectoire féminine dans la gauche égyptienne : dimensions et enjeux des engagements de Soraya Adham (1926-2008)



## Revue des revues

Thierry POUCH

*Raison présente*, Nouvelles Éditions rationalistes, n° 169, 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

Profitions de la parution de deux numéros successifs sur le colonialisme dans la revue *L'homme et la société* pour accorder une place à la question de l'identité et à ses usages politiques, avant de s'arrêter, dans la recension qui suivra, sur l'héritage de Frantz Fanon vu par les auteurs ayant contribué au numéro de la revue *Tumultes*.

Le numéro 169 que vient de publier la revue *Raison Présente* est entièrement consacré aux usages politiques de l'identité. Numéro plein d'intérêt au regard de l'ordre d'apparition des articles, qui semblent s'emboîter et se répondre les uns les autres. On sait que dès son élection à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy a voulu que soit créé un ministère de l'Identité nationale. Une telle posture constituait une réponse, ou plutôt un rempart face au caractère anxiogène suscité par la mondialisation et les conséquences qu'elle a engendrées sur les migrations<sup>1</sup>. Anxiogène en raison du fait que la mondialisation, pourtant politiquement organisée par les États eux-mêmes au début des années quatre-vingt, opère un brouillage des frontières entre la France et les autres populations du monde, ces dernières étant perçues comme prédatrices. Aux politiques publiques établissant une économie mondialisée, s'ajoutent aujourd'hui des dispositifs publics visant à maintenir les frontières entre les peuples.

L'article de Vincent Duclert, « Identité nationale et risque démocratique », revient justement sur les conditions d'émergence de l'usage par Sarkozy et l'UMP de l'identité nationale en France, tout en identifiant les risques qu'un tel usage comporte en termes de démocratie. Il voit dans l'usage qui est désormais fait de la notion d'identité non seulement une liquidation du principe de la reconnaissance de l'autre, y compris à l'intérieur du pays — allusion est faite par exemple sur ce point aux luttes et conflits entre catholiques et protestants et à la Révolution française — mais surtout un « risque démocratique » porteur de procédés politiques et administratifs liberticides. Ces procédés sont déjà perceptibles, d'une part, dans le secteur judiciaire, puisque son indépendance est de plus en plus menacée, et, d'autre part, dans la politique d'expulsion menée depuis deux ans et

---

1. Sur les liens entre mondialisation (globalisation) et migrations, on suggérera ici la lecture de Saskia SASSEN, *La globalisation. Une sociologie*, éditions Gallimard, coll. « NRF Essais », 2009 pour la traduction française, cf. notamment le chapitre 4.

demi. Selon Vincent Duclert, l'usage de l'identité nationale qui se déploie depuis mai 2007 s'assimile en réalité à un harcèlement idéologique, lequel doit impérativement conduire à rouvrir les œuvres des théoriciens du libéralisme politique. Pour sa part, l'auteur cite en fin d'article Élie Halévy et Raymond Aron, deux penseurs tournés en leur temps vers l'instauration d'un « esprit de compromis » plutôt que vers l'affirmation du principe nationaliste. Un appel à lutter contre le conservatisme et le fanatisme nationaliste qui, l'auteur aurait sans doute pu le mentionner, n'a rien à envier à d'autres formes de fanatisme. Cela passe par une réhabilitation de l'esprit critique, par le canal de l'éducation par exemple, ce que justement entend empêcher l'idéologie nationaliste en France.

En revisitant le concept de reconnaissance, tel qu'on le trouve par exemple chez Hegel à propos de la célèbre dialectique du maître et de l'esclave, le texte que signe Alain Policar, « Reconnaissance de quoi ? Les revendications collectives d'identité », montre que la recherche d'une appartenance collective peut déboucher sur la peur de l'autre, peur pouvant aller jusqu'à sa négation. Les continuateurs de Hegel, comme Taylor, pour qui la reconnaissance exprime un « besoin vital », élément fondamental car indispensable à la formation d'une « identité collective », ou plus près de nous encore Honneth, se heurtent toutefois à une certaine critique consistant à dire que toute recherche de reconnaissance peut, comme chez Rorty ou Oliver, œuvrer à l'élimination de la différence, en particulier dans le champ culturel. En découle la légitimité du « droit à la différence », afin de s'affranchir du risque d'enfermement dont est porteuse l'idée de reconnaissance. La critique se renforce dès qu'il s'agit d'une appartenance à l'humanité tout entière. Les exemples qui sont rappelés dans ce texte par Alain Policar sont de ce point de vue éclairants (on lira notamment le passage sur la reconnaissance institutionnelle des noirs ou des femmes aux États-Unis), puisqu'ils indiquent comment et en quoi la reconnaissance des uns se fait nécessairement au détriment des autres (voir « l'exemple de l'ouvrier blanc hétérosexuel »). De cette approche critique de la reconnaissance, l'auteur en tire un enseignement ayant trait à l'idée que les « individus de cultures différentes vivent dans des univers incommensurables » (page 15). En toile de fond, la position somme toute très kantienne de l'auteur de cet article, puisqu'à la reconnaissance risquant à tout moment d'enfermer celui qui la revendique, il oppose la raison émancipatrice comme principe permettant de s'affranchir des codes culturels.

L'article de Nathalie Rubel, « Ce que l'état civil fait aux individus », s'inscrit quant à lui dans un débat sur le découpage des sexes dans une République laïque comme la France, découpage — ou comme elle l'indique « assignations sexuelles » — qui aurait pour fonction, avec le mariage et selon le Code civil, de faire respecter et donc de perpétuer un ordre social, essentiellement patriarcal. En participant de cette fabrication du sexe, l'État et son législateur se font les créateurs et les garants d'une naturalisation des sexes. En découle un questionnement portant sur la possibilité d'en finir avec l'état civil, en tant que celui-ci s'assimile *in fine* à une forme de « fiche policière ».

L'idée d'enfermement que contiendrait toute adhésion à une identité constitue également la trame de l'article suivant, écrit par Christian Ruby, intitulé « Scènes

d'identité ». Selon l'auteur, le référentiel identitaire ne saurait être un instrument d'anticipation de l'évolution du monde. Au contraire, tout mécanisme politiquement construit d'identification à un passé, glorieux bien évidemment, à une histoire — ou « fictions d'État » comme Ruby les appelle — ne peut que déboucher sur une falsification de la réalité et avoir comme effet, inverse du coup, de renforcer la peur d'autrui. S'ensuit une démonstration convaincante de ce qu'est l'identité, de ses implications, et, surtout, de l'impossibilité de la définir comme pure, pureté de l'identité vers laquelle les sociétés ont souvent tendu. S'appuyant sur les travaux de Jacques Rancière, et en particulier sur son livre *Aux bords du politique*, Ruby montre que l'adhésion à ce fantasme d'une identité pure est nécessairement politiquement construite, au travers de principes institutionnels d'exclusion et d'ostracisme. La politique apparaît dès lors pour ce qu'elle est, à savoir une gardienne de l'identité pure, naturelle. La lecture que Ruby fait de Rancière le conduit à avancer l'idée qu'il y a « autant d'enfermement dans l'universalisme que dans l'identitarisme ».

La perception de l'identité par les jeunes est au centre de la réflexion que livre Évelyne Perrin, dans son article « L'identité nationale vue par les jeunes franciliens ». Là aussi, la création d'un ministère de l'Identité nationale en mai 2007 dévoile les véritables intentions de l'État français, et en particulier l'inculcation de ce fantasme d'un ennemi intérieur. L'auteur a voulu évaluer, au travers d'une enquête menée auprès de jeunes franciliens, la réception de cette politique identitaire mise en place et d'un ministère de l'Identité en France. Il ressort de l'enquête que, outre la stigmatisation des populations perçues comme ennemies de la France que contient la violence institutionnelle politiquement construite, c'est davantage une vision originale de l'identité qui découle des entretiens recueillis par Évelyne Perrin. L'identité de la France apparaît plurielle, « composite et non figée », une « identité-rhizome » et non « racine », dans laquelle la présence de l'autre est source d'enrichissement (page 43). L'auteur en arrive *in fine* à pointer la rupture, le divorce, entre les intentions de l'État sarkozien et les aspirations des jeunes s'inscrivant dans une démarche de construction d'une citoyenneté du monde.

Des jeunes, il en est en quelque sorte encore question dans l'article qu'a signé Benoît Larbiou, intitulé « Entre nature et culture. Les *inéducables* étrangers et la politique de civilisation ». L'idée développée, et qui mériterait d'être largement diffusée, notamment dans les lycées, est que les réformes successives du système éducatif apparaissent sous-tendues par une image du rapport qu'entretiennent les classes populaires vis-à-vis de la Culture, image qui s'est progressivement généralisée aux populations immigrées. On sait, depuis les travaux de Pierre Bourdieu, que l'organisation du monde scolaire est l'objet de conflits de classe parfois violents. Ces conflits portent également, et c'est ce que nous rappelle cet article, sur le fantasme de la « dégénérescence de la culture nationale menacée dans son essence par la *Nature des autres* » (page 45). En découle que les politiques visant à réformer le système éducatif s'assimilent désormais à une « politique de Civilisation », dont l'une des conséquences importantes est de stigmatiser et donc d'exclure du savoir les catégories les plus populaires et parmi elles les étrangers,

« outsiders incapables d'accéder au rang d'homme universel » (page 49). L'auteur nous indique que les enseignants se font parfois les complices actifs de ces réformes, afin de préserver leur autorité pédagogique, véritable instrument de discrédit du « relativisme culturel ». Ce sont les attributs propres à ces populations qui seraient ainsi à l'origine de la violence scolaire et du rapport distant ou conflictuel avec les enseignants. Cet article a le grand mérite de mettre au jour les fondements cachés des réformes de l'éducation et les visées conservatrices que renferment les conditions sociales de l'accès au savoir.

L'article qui suit fait écho au précédent dans la mesure où il est encore, mais en partie, question de la conduite et de l'éducation des enfants. Inscrivant sa réflexion dans le prolongement de travaux menés dans les années soixante-dix auprès de populations d'HLM de banlieues, Monique Sélim, dans son article intitulé « Les figures imaginaires de l'étranger dans le cadre de la globalisation » rappelle que les figures imaginaires de l'étranger se sont construites sur la cohabitation résidentielle entre les ouvriers français venus de Paris ou de province et les populations immigrées. Il s'ensuit que le rejet de l'étranger n'avait *in fine* d'autre motivation que de préserver les restes d'une identité ouvrière, largement amorcée pourtant par le jeu de la relégation sociale qu'organise le capitalisme. L'auteur s'appuie sur cette enquête pour conduire le lecteur à prendre la pleine mesure de la banalisation des configurations antérieures, au travers notamment de l'usage des mots et des postures culturelles prises par les individus. Monique Sélim parvient du même coup à anticiper la disparition programmée de la diversité culturelle, en raison notamment du contrôle qu'exerce sur elle le couple universalité-démocratie. L'exemple des signes distinctifs religieux en est une parfaite illustration.

Suivent deux articles dont l'élément commun a trait à la construction de l'identité dans un monde qualifié par Stanislas d'Ornano de « monde liquide » — concept emprunté au sociologue Zygmunt Bauman —, et par Olivier Lazzarotti de « société à habitants mobiles ». Le premier article revient sur les menaces que fait peser la vie liquide sur les vies proprement dites, en termes d'authenticité notamment, et qui n'est pas sans rappeler la notion de « vie mutilée » énoncée en son temps par Adorno. Quant au second article, il développe cette ambivalence propre à la mondialisation qui, d'un côté, libère les espaces et les mobilités, la mobilité étant perçue comme une « pratique géographique structurante », dont l'Europe forme en quelque sorte le laboratoire, mais qui, de l'autre, accentue les contrôles politiques de ces mêmes mobilités. Les recours multiples et les usages politiques de l'identité témoignent de la fermeture des frontières, de l'affirmation de ce non-être au monde au détriment de son contraire, l'être au monde.

Ce numéro de *Raison présente* se termine sur la perception qu'a pu avoir Claude Lévi-Strauss de l'identité, en prenant appui sur un séminaire qu'il dirigea au Collège de France en 1974-1975<sup>2</sup>. L'article, signé par Pierre-Noël Denieuil,

---

2. On pourra lire également, en toute fin de ce numéro de *Raison présente*, l'article que consacre Alain Policar à l'ethnopsychanalyste Georges Devereux, où est rappelé en

fait retour sur la controverse, parfois violente, qui s'installa entre l'auteur de *Race et histoire* et notamment la sociologie française autour de Touraine, Dubet, ainsi que l'ethnologie avec Clastres et Jaulin, au sujet de l'identité. Ce sont les termes de cette controverse qui incitèrent Lévi-Strauss à organiser le séminaire sur lequel revient l'auteur de cet article. L'idée générale sur laquelle revient le texte a trait à la conviction que l'identité ne peut être substantialisée, dans la mesure où, pour Claude Lévi-Strauss, elle est « subsumée par la soumission au code social et par l'emprise structurante de la société sur toute initiative individuelle » (page 87).

La disparition de Claude Lévi-Strauss offre une formidable occasion de revenir, comme nous y invite Pierre-Noël Denieul, lequel, soit dit en passant, expose davantage qu'il ne critique la position de Lévi-Strauss, sur la signification réelle de la pensée du professeur au Collège de France. La presse et pas mal d'intellectuels, ou plutôt de ces « penseurs sans pensées » comme aimait à le dire Pierre Bourdieu, ont indiqué que cette mort était celle du dernier grand penseur du XX<sup>e</sup> siècle. Là n'est pas le plus important. L'essentiel réside dans le fait que la pensée de Lévi-Strauss, et la publication d'un article concernant son séminaire de 1974-1975 sur l'identité en offre une belle occasion, traduisait un non moins réel et profond anti-humanisme.

*Tumultes*, n° 31, octobre 2008, éditions Kimé.

Il était souhaitable d'attendre la publication des deux numéros que la revue *L'homme et la société* consacre au colonialisme pour parler de Frantz Fanon et de la vision qu'en avaient les auteurs de ce numéro de *Tumultes*, numéro intitulé « Vers une pensée politique postcoloniale. À partir de Frantz Fanon ». Il ne s'agit nullement d'un numéro anniversaire, mais d'une volonté de revenir sur une pensée postcoloniale qui, si elle évoque quelque chose en Europe et singulièrement en France, n'en reste pas moins, comme l'indique en ouverture Sonia Dayan-Herzbrun, encore méconnue ou, plus précisément, a été tardivement mise au jour. La seconde raison qui a conduit à la production de ce numéro a trait au fait que les travaux de Fanon sur le colonialisme et sur les modalités de la lutte anticoloniale demeurent d'une actualité brûlante. Le numéro se compose de quatre parties, la première étant consacrée au parcours de Fanon durant la révolution algérienne. La deuxième, tout à fait passionnante et d'une réelle actualité, aux liens institutionnalisés entre pouvoir politique et psychiatrie, alors que la troisième traite de la « décolonisation du savoir », et que la quatrième s'interroge sur l'empire et la nation.

Concernant l'Algérie, un témoignage, celui de Mohammed Harbi, revient sur le « messianisme paysan » de Fanon, c'est-à-dire sur le rôle de la paysannerie dans le processus de lutte contre le colonialisme. Dans son article « Discrimination et violence », Tassadit Yacine revient sur l'analyse du rôle de la violence

---

quoi les cultures ne forment pas des espaces séparés, mais des manifestations diversifiées de l'universel.

dans les luttes politiques en faveur de la décolonisation. S'appuyant assez largement sur *Les Damnés de la terre*, publié en 1961, l'auteur rappelle que, selon Fanon, l'État colonisateur était par définition « irréformable », conduisant le colonisé à faire usage de la violence pour s'émanciper et accéder à la liberté. Ces deux articles sont importants, en ce sens qu'ils invitent le lecteur à prendre la pleine mesure de l'impact de la colonisation en Algérie dans la décision de Frantz Fanon de s'engager en politique et aux côtés des peuples dominés.

On sait en effet que Fanon, en tant que psychiatre de formation, fut affecté comme médecin-chef à l'hôpital psychiatrique de Blida entre 1953 et 1957. Ces années-là ont été décisives. C'est sur cet aspect de la figure de Fanon que revient l'article de Numa Murard, « Psychiatrie institutionnelle à Blida », en partant d'un extrait de la lettre de démission de ses fonctions, adressée au Ministre Résident d'Algérie. Car cette expérience comme médecin de la psychiatrie à Blida va conduire Fanon à prendre la mesure des pratiques de l'institution psychiatrique (Numa Murard opère ici un *distinguo* astucieux entre l'Institution et les institutions) et de la déshumanisation qui en découle. Lutter contre ce processus de déshumanisation revient, nous dit l'auteur, à s'en prendre à cette Institution psychiatrique, en cherchant à mettre au jour des expériences plus humaines, dont le dénominateur commun, l'axe central, sera la prise en compte de l'aliénation sociale, laquelle s'articule à l'aliénation mentale (on pourrait bien se demander ici, dans le sillage de Pierre Bourdieu, si la psychanalyse et la psychiatrie, ne seraient pas des cas particuliers de la sociologie). Même si Fanon n'a finalement guère adhéré à la psychothérapie institutionnelle, il a tout de même exercé quelques années une psychiatrie allant dans le sens d'une immersion du malade mental dans son environnement.

Le passage le plus important de l'article, pour comprendre les raisons de l'engagement politique de Fanon, se situe dans la mise en perspective historique à laquelle procède Numa Murard. Fanon va en effet progressivement accorder un intérêt à la société algérienne elle-même, en se demandant si ce qu'il découvrait relevait des structures mêmes de cette société ou bien des effets de la colonisation, au risque de tomber dans le courant de l'ethnopsychiatrie. C'est dans ce registre que Numa Murard situe les tourments de Fanon, médecin et engagé politique écartelé, d'un côté, entre une structure coloniale concourant à la déshumanisation sans espoir d'humanisation, et, de l'autre, une impasse tout aussi cruelle, celle d'une décolonisation ne rétablissant pas le dialogue entre folie et raison.

Du rapport entre psychiatrie, voire psychanalyse, et pouvoir politique, il en est encore question dans les deux articles qui suivent, celui de Maria-Bénédicta Basto « Le Fanon de Homi Bhabha. Ambivalence de l'identité et dialectique dans une pensée postcoloniale », et celui de Ruchama Marton. L'actualité de Fanon se retrouve dans l'article signé de Ruchama Marton, intitulé « En relisant Fanon. Le droit à la folie. Les luttes contre la psychiatrie institutionnalisée en Israël ». À travers l'expérience de la psychiatrie en Israël (voir l'étude de cas relatés dans le texte) et en faisant retour sur l'histoire de la psychiatrie comme institution complice des pouvoirs (Allemagne nazie, Argentine, Chili, Union soviétique...), l'auteur démontre de façon convaincante en quoi l'exercice de la psychiatrie en Israël

— dans un contexte de conflit avec des Palestiniens revendiquant la création de leur État — assimile le plus souvent maladie mentale et « crimes » politiques, faisant du malade mental palestinien un « imposteur » devant être jugé et emprisonné (page 77). C'est pourquoi la pensée de Fanon élaborée au moment de la guerre d'Algérie demeure d'actualité, en ce sens que, sans une incursion dans le vécu social du malade, sans une investigation sociologique, la psychiatrie entrave la parole de ce malade et débouche sur un pouvoir aux effets pervers incalculables. Le regard que Fanon jetait sur le colonialisme français en Algérie doit être porté aujourd'hui sur Israël à propos de la Palestine.

Le troisième volet de ce numéro traite de la décolonisation du savoir et s'ouvre sur un article intitulé « La réception de Frantz Fanon au Brésil », réalisé par Antonio Sérgio Alfredo Guimarães. La réputation et l'influence des travaux de Fanon à l'échelle internationale n'est plus à démontrer. Sauf que, dans le cas du Brésil, la réception de la pensée de l'auteur des *Damnés de la Terre* a été, selon Guimarães, beaucoup plus tardive et compliquée à s'affirmer. En s'appuyant sur un travail bibliographique solide, l'auteur de l'article indique que, dans les années cinquante, l'œuvre de Fanon est demeurée marginale, ou plutôt embryonnaire. Ce n'est qu'à partir du début de la décennie soixante, et à la faveur d'un séjour de Jean-Paul Sartre et de Simone de Beauvoir au Brésil, que la circulation des idées fanoniennes prend forme. Les conférences successives de Sartre au Brésil, ayant trait à la lutte contre le colonialisme et à la nécessité pour les peuples de ce que l'on nommait à l'époque le Tiers-Monde de construire leur émancipation, ont fortement contribué à la diffusion de la pensée de Fanon, sans oublier bien sûr la célèbre préface que Sartre signa pour *Les Damnés de la terre*. Il faut y voir aussi, nous dit Guimarães, l'influence de la revue *Les Temps modernes*, très lue au Brésil, revue qui publia des extraits des ouvrages du médecin guadeloupéen.

Les raisons avancées pour expliquer cette discrétion de l'œuvre de Fanon au Brésil sont, selon l'auteur, de deux ordres. Le premier tient au fait que les conflits de race ne sont que très peu répandus dans la société brésilienne. La seconde a trait à l'organisation de la vie universitaire brésilienne. Celle-ci n'a pas « provoqué l'entrée massive de Noirs dans les universités et la création de centres d'études afro-brésiliennes est relativement récente dans le pays » (page 100). En a découlé, selon Guimarães, un frein à la formation d'une identité noire et à la diffusion de la référence aux travaux de Fanon au Brésil. La période récente, qui atteste de l'entrée des Noirs dans ces mêmes universités, pourrait constituer un tournant.

L'article que livre Lewis Gordon, « Décoloniser le savoir à la suite de Frantz Fanon », se situe résolument sur le registre de l'épistémologie et de la philosophie. La richesse et la portée du propos nous oblige à un redoutable travail de synthèse, et certains aspects de la réflexion de l'auteur, hélas, seront nécessairement écornés. L'idée générale de l'article consiste à montrer que l'on ne peut dissocier la lutte politique pour l'indépendance des peuples d'une décolonisation du savoir. La critique du fait colonial passe aussi, chez Fanon, et selon Lewis Gordon, par une décolonisation au niveau épistémique (page 112). Tout le travail politique visant à libérer les peuples est assorti d'une reconfiguration des con-

cepts « y compris ceux grâce auxquels la pratique peut devenir praxis ou une activité constituant la liberté ». Le passage soulignant la futilité d'une stratégie de reconnaissance des opprimés par leurs oppresseurs (« image trompeuse renvoyée par le miroir » (page 113)), apparaît de ce point de vue des plus éclairants (peut-on du coup s'empêcher de faire allusion aux efforts fournis aujourd'hui par les pays émergents ou en développement pour être reconnus sur la scène internationale, dont les règles du jeu sont définies par les pays occidentaux, et s'interroger, comme nous y invite l'auteur, sur le caractère réactionnaire de l'esprit de vengeance qui anime les États postcoloniaux ?). La conséquence directe de l'analyse livrée par Gordon, consiste alors en une relecture de la critique des sciences humaines occidentales et de leur prétention à l'universalité (ontologie). On comprend pourquoi, vers la fin de son article, Gordon revient sur l'appel à la construction d'un homme neuf que l'on trouve chez Fanon.

La dernière partie de ce numéro de la revue *Tumultes* est consacrée aux nations et à l'empire, dont la lecture renforce l'actualité de Fanon. La globalisation des économies a fait surgir des formes d'empire obligeant l'observateur à réexaminer tous les colonialismes qui opèrent dans la globalisation, oubliant l'idée fondamentale de Fanon, à savoir que la lutte pour l'indépendance, supervisée par un parti national, ne pouvait être qu'une étape dans l'émancipation des peuples. L'article de Partha Chatterjee, « Retour sur l'empire et la nation. Cinquante ans après Bandung », revient sur la célèbre Conférence qui se tint en 1955. Il est montré que, si cet événement a constitué l'ultime facteur de consolidation des États-nations, l'affirmation de la globalisation et du modèle d'accumulation flexible du capital — sans oublier le processus de financiarisation — est sous-tendue par un vaste démantèlement des souverainetés nationales, en tant que ces dernières furent revendiquées par les pays du Tiers-Monde dans le cadre de leurs luttes anti-coloniales.

S'ensuit une virulente critique de la thèse de Toni Negri et de Michael Hardt à propos du nouvel *Empire*, dont on sait qu'elle fit couler beaucoup d'encre. Loin de s'articuler sur le « pouvoir constituant de la multitude qui s'exerce à travers un réseau d'institutions autonomes incluant de nombreux mécanismes de pouvoir et de contrepouvoir » (page 158), la globalisation apparaît au contraire comme l'expression de la puissance du capitalisme occidental, qui cherche à homogénéiser le monde selon ses propres intérêts. C'est en ce sens, nous dit Partha Chatterjee, que l'empire n'est pas mort. L'article qui suit, de Patricia McFadden, intitulé « Les limites du nationalisme : citoyenneté et État », constitue une bonne illustration de l'emprise des anciens pouvoirs coloniaux sur les États indépendants et sur la classe dirigeante noire. La démonstration qu'elle apporte sur le cas du Zimbabwe est riche d'enseignements.

*Cahiers internationaux de sociologie*, Presses universitaires de France, volume CXXVI, janvier-juin 2009.

On terminera cette Revue des revues par l'excellent numéro des *Cahiers internationaux de sociologie*, entièrement consacré aux « experts » et à leur utilité. Comme l'indiquent les deux coordonnateurs de ce numéro dans leur préambule, l'objet des contributions est de décortiquer la « figure moderne de l'expert », et de montrer en quoi elle répond aux mutations du système productif et aux exigences de la logique de la performance et de l'efficacité. Questionnement de la plus haute importance pour nos sociétés contemporaines, lorsque l'on sait que cette logique de l'expertise a envahi non seulement les sphères privées, mais, pire encore, s'est imposée avec une extraordinaire mais inquiétante facilité dans la sphère des services publics. Allant au-delà, les auteurs de l'introduction à ce numéro, Isabelle Berrebi-Hoffmann et Michel Lallement, préparent le lecteur à prendre la mesure de ce que l'expertise « fait » au monde social. On saluera d'autant plus la parution de cette livraison des *Cahiers internationaux de sociologie*, qu'elle s'inscrit dans un contexte de crise économique mais aussi et surtout dans une crise sociale dont la dimension la plus préoccupante concerne le rapport au travail des salariés qui ont, durant des années, subi le joug de l'expertise, dont on peut évaluer aujourd'hui les dégâts sociaux et humains.

Parmi la petite dizaine d'articles composant ce numéro, et sans négliger l'importance des autres, quatre méritent un développement particulier. Le premier d'entre eux est signé d'Isabelle Berrebi-Hoffmann et de Pierre Grémion, intitulé « Élités intellectuelles et réforme de l'État, esquisse en trois temps d'un déplacement d'expertise ». Il apporte des informations précieuses sur l'avènement et l'affirmation des acteurs et de savoirs experts, en tant qu'ils ont été les instigateurs des réformes successives de l'État jusqu'à aujourd'hui. Cette généalogie est des plus intéressantes pour qui souhaite comprendre les ressorts du démantèlement des services et de la fonction publics, renforcé avec l'instauration à partir de 2007 de la *Révision générale des politiques publiques* (la tristement fameuse *RGPP*), tout en ayant des points de comparaison avec quelques expériences étrangères.

En procédant par périodisation, les deux auteurs mettent en relief le rôle considérable que joua le sociologue français Michel Crozier dans la montée en puissance de la logique du « *new management* » en France, logique qui tire ses fondements de l'admiration sans borne que vouèrent ce sociologue et ses épigones à la grande entreprise, et la haine nourrie qu'ils entretenaient vis-à-vis de la bureaucratie d'État. Il est de ce point de vue frappant de voir que, dans des termes à peine voilés, les auteurs nous invitent à resituer dès le début des années soixante la naissance de ce courant de pensée hostile à l'État, et qui enclencha, à sa manière, le processus de libéralisation de l'économie.

La solidité de l'article réside par ailleurs dans la mise au jour que les auteurs entreprennent des réseaux multiples et variés auxquels Crozier était associé, et qui constituèrent de puissants relais à sa théorie. Mais les auteurs rappellent que Crozier ne fut pas une figure isolée. Des polytechniciens comme Jacques Lesourne, des énarques et Premier ministre comme Michel Rocard, sans parler des

écoles de management diverses et variées, ont apporté leurs pierres à l'édifice. Et c'est bien à partir du début des années quatre-vingt-dix que, une fois le travail de sape et d'infiltration accompli, le « *New Public Management* » a pu s'imposer dans la fonction publique.

C'est précisément ce « nouveau management » qui reconfigura ensuite le mode de fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que l'analyse l'article suivant, « Des pairs aux experts : l'émergence d'un "nouveau management" de la recherche scientifique », signé de Catherine Vilkas. Là aussi, ce furent les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix qui constituèrent ce que l'on nomme désormais « le tournant néolibéral », expression que l'on doit à Bruno Jobert et Bruno Théret. L'apothéose est atteinte avec la signature de la Stratégie de Lisbonne en 2000. La « cité scientifique » devint la proie de la logique gestionnaire, et substitua la figure du « chercheur-entrepreneur » à celle du chercheur tout court. La signification de cette substitution était que la production de connaissances n'était désormais plus prioritaire, mais qu'elle devait s'articuler sur la fourniture de normes et de techniques aptes à susciter l'innovation et à répondre aux exigences de la concurrence (on soulignera ici l'extraordinaire actualité de la relation que Marx avait établie en son temps entre science et capital). De nouveaux acteurs s'immiscèrent dans la « cité scientifique », tels les *Cercles de réflexion* et autres *Think Tanks* (Institut Montaigne, Institut français des relations internationales...). On connaît la suite, en particulier avec le fameux et très controversé classement de Shanghai, et l'engouement pour ce type de classement dans les milieux de l'entreprise et au sein de l'État. Et les auteurs de conclure que le contrôle qu'exercent désormais les experts sur les pairs aboutit progressivement à la déliquescence du modèle français de la recherche scientifique.

Les syndicats n'ont pas été épargnés par la montée en puissance de l'expertise, comme nous le rappelle Paula Cristofalo dans son article « L'institutionnalisation d'une fonction d'expertise et de conseil auprès des élus du personnel ». Les organisations syndicales ont dû se doter, après la guerre, d'un outil d'analyse des comptes des entreprises, doublé d'une expertise économique, notamment par le biais de la création de centres d'études. Au travers d'une réflexion riche et patiente menée sur la formation et l'évolution de ces centres d'études, l'auteur montre en quoi, dans une première phase, les syndicats furent hostiles à l'intégration d'éléments extérieurs à leurs organisations, afin, notamment, de ne pas être dépossédés de leurs revendications et de leurs prérogatives d'élus syndicaux, l'information comptable et économique sur l'entreprise revêtant un enjeu de luttes au sein de la firme. Mais la complexification des questions économiques, des procédures comptables et juridiques, ont exercé une pression suffisante pour que les centres d'études s'ouvrent aux experts extérieurs. Paola Cristofalo en déduit qu'une tendance à la technicisation du social s'est affirmée depuis les années quatre-vingt.

La figure de l'expert souffre pourtant de quelques réticences et critiques, en particulier chez les jeunes générations formées aux techniques sophistiquées de la finance et de l'informatique. L'article que livrent Michel Lallement et François Sarfati montre de façon convaincante que, malgré leur capacité à s'identifier

à l'expert et à sa fonction sociale, la vision du travail que les jeunes détiennent est de nature à « déstabiliser ce modèle ». Deux facteurs jouent puissamment en ce sens, d'une part, le temps, qui engendre usure et lassitude et, d'autre part, le processus de restructuration des entreprises, assorti le plus souvent de mobilité forcée, et qui touchent souvent les secteurs dans lesquels cette jeune génération s'est investie. Mais surtout, c'est aussi par le jeu de l'opposition entre « carrière » et intérêt pour le travail que s'effectue le recul qui s'empare de ces individus. Faut-il en déduire que ce numéro des *Cahiers internationaux de sociologie* livre une note d'espoir dans le marasme humain dont est porteur la figure de l'expert ? Un numéro à se procurer et à lire !

\* \* \*

# *Revue française de sociologie*

publiée avec le concours du  
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

59-61, rue Pouchet 75849 Paris Cedex 17 – Tél. : 01 40 25 11 87/88

JUILLET-SEPTEMBRE 2009, 50-3

ISBN 978-2-7080-1235-6

## **La Revue française de sociologie en 2008**

### **Espace et ségrégations**

**Ségrégations en quartiers sensibles** Jean-Louis PAN KÉ SHON  
**L'apport des mobilités résidentielles**

**La ségrégation ethno-raciale** Edmond PRÉTECEILLE  
**dans la métropole parisienne**

**La dimension spatiale de l'intégration** Mirna SAFI  
**des populations immigrées (1968-1999)**

#### **NOTE CRITIQUE**

**Ghettos et marginalité urbaine** Michel KOKOREFF

**Incertitudes et médiations** Marie-Christine BUREAU  
**au cœur du marché du travail** Emmanuelle MARCHAL

**Un modèle de structuration** Hervé GLEVAREC  
**des goûts musicaux** Michel PINET

#### **LES LIVRES**

#### **Abonnements/Subscriptions (2009) :**

*L'ordre et le paiement sont à adresser directement à :*  
*Please send order and payment to:*  
Éditions OPHRYS – 25, rue Ginoux – 75015 Paris  
01 45 78 33 90

#### **France :**

Particuliers : 85 € (4 numéros trimestriels)  
Institutions : 95 € (4 numéros trimestriels)  
Institutions : 120 € (4 numéros trimestriels + supplément en anglais)  
Étudiants : 65 € (4 numéros trimestriels)

#### **Étranger/Abroad :**

125 € (4 numéros + supplément en anglais/  
*four quarterly issues + the English selection*)

#### **Vente au numéro/Single issue :**

Le numéro trimestriel/for each quarterly issue : 23 €  
(jusqu'en 2008/until 2008)  
Le numéro trimestriel/for each quarterly issue : 25 €  
(à partir de 2009/from 2009)  
La sélection anglaise/for the English selection : 30 €

## Comptes rendus

Anne DHOQUOIS, Marc HATZFELD, *Petites fabriques de la démocratie. Participer : idées, démarches, actions*, Paris, Éditions Autrement, 2007.

Il s'agit, disent les auteurs en quatrième de couverture, d'« éclater les limites du politique ». Nous ajouterons, pour notre part, du politique actuel, cherchant à forger — ou à condition de forger — une autre ou d'autres politiques. Car si l'inspiration du livre est puisée dans les révolutions françaises (sans doute, 1789, 1830, 1848, 1871 et l'on pourrait ajouter une révolte : 1968), c'est bien pour dynamiser une réflexion qui s'oriente sur la pratique, et tout particulièrement sur la pratique démocratique.

La préface s'efforce de faire le point sur la question de la démocratie et sur celle de la participation des citoyens à l'activité politique au-delà des institutions représentatives. À ce titre, l'ouvrage est passionnant puisqu'il offre une panoplie d'expériences faites, si l'on peut dire, sur le vif, à l'intérieur du social et de l'économique, qui, toutes, se veulent un jalon vers plus de participation effective au politique (plus qu'à la politique), souvent par le biais du socioéconomique.

C'est sous la catégorie du désir que les auteurs placent, dès le début, la démocratie participative, « un désir en politique » comme ils le disent. Chaque chapitre comporte deux rubriques : ce que les auteurs appellent d'abord les initiatives et une seconde rubrique qui est faite d'entretiens. Le premier chapitre s'intitule « Le débat » et va de l'utilisation du théâtre pour pointer les dysfonctionnements à la manière de favoriser la participation de détenus. On retiendra, dans les entretiens, celui de Michel Henry racontant comment il fait fonctionner son entreprise ou plutôt comment lui et les membres de l'entreprise la font fonctionner. Le deuxième chapitre sur l'État de droit rapporte des expériences de participation à la lutte contre la pauvreté et contre la corruption. Le troisième chapitre sur la représentation est l'un des plus riches. Il porte sur des expériences de quartiers, de villes, mais surtout sur la participation de citoyens à l'élaboration de choix budgétaires au niveau des municipalités. Un excellent entretien avec Yves Sintomer précise au mieux ce que l'on peut entendre par démocratie participative : au fond, elle est des actions de démocratie directe sans lesquelles la démocratie représentative risque de perdre tout sens.

Le quatrième chapitre : « l'égalité entre les hommes », évoque les coopératives d'habitation, le développement de l'écrit public, la mise en commun du savoir humain, la gestion de l'eau. L'entretien rappelle l'importance, aujourd'hui, d'Internet.

Le dernier chapitre sur les dynamiques citoyennes montre notamment l'implication des lycéens(ennes), des collégiens(ennes) à une participation politique, la nécessité de faire du soldat un citoyen.

Le livre ne conclut pas, car il n'y a pas de conclusion possible à un phénomène en éveil, en progression, en recherche. Faut-il ajouter que chaque expérience évoquée est localisée, que les associations et organisations sont référencées dans le livre par leur courriel et qu'il se présente en quelque sorte déjà comme un annuaire où peuvent puiser ceux que « le désir en politique » intéresse ?

Il était bon de démontrer que la démocratie, comme le disait déjà Tocqueville, ne se fabrique pas seulement par en haut (les institutions), mais aussi par en bas dans l'état social. Cette (ces) fabrique(s) de démocratie est (sont) en œuvre. Cela donne de l'espoir.

Louis MOREAU DE BELLAING

Boris GRÉSILLON, *L'Allemagne, Vingt ans après la chute du Mur*, La Documentation française, coll. « La Documentation photographique », n° 8070, Paris, 2009, 64 pages.

Cet ouvrage sur papier glacé se présente tel un magazine à feuilleter. Les numéros de cette collection de La Documentation française sont proposés avec en supplément un portefeuille contenant des transparents projetables et des propositions de travail didactique pour l'utilisation des documents. *L'Allemagne, Vingt ans après* comprend deux parties distinctes, un texte d'auteur d'une quinzaine de pages, puis un ensemble de vingt-trois thèmes documentés et illustrés par des extraits de publications françaises et allemandes, des cartes, tableaux et graphiques en couleurs que Boris Grésillon présente et commente. Les sujets, à la fois sociaux, économiques et culturels, vont de « la Bavière moteur économique » aux problèmes démographiques en passant par la « nouvelle visibilité culturelle » de l'Allemagne. Est mis en exergue, pour donner une valeur factuelle à cette déclaration, la reproduction sur une pleine page de l'affiche publicitaire du film *La Vie des autres*.

Boris Grésillon, géographe de formation, agrégé et normalien, enseigne à l'université de Provence. Il présente, en tête du recueil de documents, une carte qui montre la République fédérale divisée en quatre ensembles régionaux. « Il est d'usage, souligne-t-il, de dire qu'une carte est toujours une projection de la réalité selon une intention de l'auteur » (p. 18). Mais cela vaut « *a fortiori* pour la carte de synthèse », de même évidemment que pour l'ouvrage de synthèse dont la présente publication est l'exemple par excellence.

On constate un parti pris, celui de privilégier une certaine actualité journalistique récente et de mettre en avant une vision consensuelle de ces événements. Aussi l'auteur parle-t-il de deux reprises des événements « footballistiques » des dernières années, ce qui permet des remarques dont on peut discuter le bien-

fondé. Nous apprenons, en effet, qu'à l'occasion de la coupe du monde de football en 2006, « tous les Allemands... ont communié dans la ferveur et la bonne humeur autour de leur équipe nationale » (p. 3). Mieux encore, le match de juin 2008 opposant l'équipe nationale allemande à celle de la Turquie en demi-finale de l'Euro est illustré par une photo d'une demi-page. Elle aurait une « valeur symbolique forte », car elle met en scène : « une occasion unique de fête populaire et fédératrice » (p. 36). Autant d'occasions pour fantasmer des identités collectives qui occultent les clivages réels.

Pour produire du consensuel, il convient donc de laisser de côté bon nombre de faits qui, en rapport avec les transformations qui suivront la chute du Mur et la réunification, ont soulevé des doutes quant aux véritables enjeux des processus en cours. Il n'est pas question, par exemple, de l'affaire Detlev Karsten Rohwedder — le président de la Treuhand avait été assassiné en 1991 ! — ni du scandale financier, le plus important que la RFA ait connu, qui éclate en 1994 autour des affaires immobilières menées par Jürgen Schneider à Leipzig avec la complicité des banques et des autorités. On préfère insister sur tels aspects de la réunification : la conversion brutale de l'économie est-allemande, obsolète, au capitalisme, conversion que l'auteur reconnaît avoir été politiquement orientée pour favoriser les grands groupes industriels de l'Ouest. Or, de nombreux secteurs de l'économie est-allemande étaient déjà présents sur les marchés occidentaux au moment de la réunification, et le parc industriel de l'Est était loin d'être aussi archaïque qu'on le dit en général. Les mécanismes de la réunification sont allés bien au-delà de l'adaptation de l'industrie d'État au capitalisme privé : ils ont entraîné la destruction de tous les repères de la population des nouveaux Länder, repères économiques, bien entendu, mais aussi culturels au sens le plus large du terme.

L'auteur n'a de cesse de répéter que les importantes sommes d'argent transférées vers les nouveaux Länder constitueraient un « véritable plan Marshall » (p. 6, 7 et 24). Ce serait la preuve que les gouvernements successifs n'ont jamais « laissé tomber » les régions de l'Est. On peut y voir plus de pragmatisme, au sens où le gouvernement ouest-allemand ne laisse pas tomber son argent n'importe où, car, depuis vingt ans, les sommes investies à l'Est ont constitué un énorme appel d'air au profit des entreprises de l'Ouest qui ont vu leur chiffre d'affaires exploser. Les médias ouest-allemands ont été constamment à l'œuvre pour culpabiliser les habitants de l'Est au sujet de ces aides et renforcer le sentiment de supériorité des citoyens de l'Ouest qui seraient leurs bienfaiteurs. On peut donc se demander pourquoi, parmi les thèmes retenus par l'auteur pour ce bilan, cette dimension est absente. Serait-ce que ce thème n'est pas en mesure de produire un discours de consensus ?

En revanche, ce volume contient un certain nombre de déclarations péremptives concernant l'apaisement des « tensions d'ordre identitaire » entre Est et Ouest (p. 38). On y parle de « rapprochement identitaire » (p. 12), là, il nous paraîtrait sans doute plus approprié de constater qu'avec le temps, les dernières

traces d'identité est-allemande s'effaceront, faute d'individus pour faire la différence. « Les habitants de l'Est dans leur grande majorité ont accepté les règles de l'économie de marché et se reconnaissent dans la nation allemande », ce qui veut être une traduction en termes politiques de la résignation manifeste de cette population de plus en plus nombreuse à s'abstenir aux élections. D'où la conclusion : « Même si les problèmes demeurent, la fameuse devise européenne, " Unis dans la diversité " semble s'appliquer à la nouvelle Allemagne » (p. 3).

Vingt ans après la chute du Mur, c'est, en effet, la référence à l'Europe qui permet d'établir une nouvelle idéologie consensuelle. Ainsi Boris Grésillon nous présente-t-il les chanceliers allemands, d'Adenauer à Merkel, comme des « authentiques Européens » [sic] (p. 58). Et après avoir déclaré que l'Allemagne « assume pleinement son rôle moteur en Europe sans velléités hégémoniques », il met en garde les sceptiques qui seraient « tentés de se livrer à des assimilations hors de propos », puisque « l'Allemagne ne recherche qu'une chose : la stabilité et la paix sur le continent européen, propices au commerce et aux échanges » (p. 14 et 60).

Or, l'un des enjeux majeurs de l'Europe est précisément de servir, pour les États membres qui en ont les moyens, de couverture à des intérêts bien particuliers. Ainsi en est-il de l'« histoire européenne ». Et comme depuis la chute du Mur, l'Allemagne a saisi l'occasion de la reconstruction de sa capitale pour se forger une mémoire européenne toute neuve, l'auteur ne manque pas de s'en féliciter : « Aucun autre pays au monde n'a accepté de prendre son Histoire à bras-le-corps et de s'attaquer à ses propres tabous avec autant de vigueur que l'Allemagne. En matière de traitement du passé, même le plus douloureux, elle n'a donc de leçons à recevoir de personne » (p. 40).

Le fil conducteur du travail de mémoire mené par l'Allemagne fédérale est dicté par une préoccupation dont il n'est pas interdit de penser qu'elle est avant tout partisane. Rappelons, pour ce qui est de Berlin, le destin de cette pierre qui commémore la grande manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1916 et le leader spartakiste Karl Liebknecht. Les autorités l'ont fait disparaître de la Potsdamer Platz après la chute du Mur et les Berlinoises de l'Est ont dû batailler pendant dix ans pour faire rétablir ce modeste socle d'un mémorial qui n'a jamais été terminé. On pense aussi à la vive controverse qu'avait suscité le projet, également venu des habitants de l'Est, d'un monument à Rosa Luxemburg. Les parlementaires sociaux-démocrates ont exprimé leur hostilité, alors que les libéraux ont immédiatement lancé le projet de construction d'un monument à Gustav Noske, ministre social-démocrate des armées de l'après-guerre qui a couvert de son autorité l'assassinat par les corps francs de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht. Une mémoire qui n'entre pas dans la « vision à la fois synthétique et originale » (la quatrième de couverture) que nous offre ce volume, ce qui en amoindrit la portée.

Margaret MANALE

Elsa DORLIN, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui/genre et sexualité », 2006.

Le titre est à prendre au sens littéral et non métaphorique du terme matrice ; c'est la matrice qui est le berceau de la nation puisque ce sont les femmes qui font les enfants.

Mais, avant d'en arriver là, Elsa Dorlin nous fait passer par les écrits des médecins du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles qui eux-mêmes font référence aux médecins de l'Antiquité. Elle note dès le départ : « Le tempérament est un concept central de la médecine et de la philosophie depuis l'Antiquité, qui désigne la conformation interne du corps (composé de plusieurs humeurs) » (p. 22).

Les maladies des femmes tiennent à leur tempérament qui n'est pas celui des hommes. La maladie a un sexe, celui des femmes, hystériques, vaporeuses, etc. Dans le tempérament, elles recueillent tout ce qui est maléfique, faible, instable. Il y a donc un tempérament de sexe qui, pour les médecins, est incontestable jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle sinon au XX<sup>e</sup>, la théorie d'Aristote servant de modèle. « La conception du corps des femmes comme corps malade justifie efficacement l'inégalité des sexes » écrit l'auteure.

Mais le livre ne porte pas directement sur les rapports de genre, ni sur la construction naturaliste des sexes. Ce qu'Elsa Dorlin veut montrer c'est que les naturalistes du XVIII<sup>e</sup> siècle (Swedenham, Buffon, Pauw) ont élaboré le concept de race à partir de l'inégalité des sexes. C'est au moins son hypothèse. Elle dit que, pour ces naturalistes, il y a un tempérament de sexe et un tempérament de race. Et l'on retrouve dans celui de race toutes les faiblesses, les maladies, les souillures, les maux attribués au tempérament de sexe féminin.

Mais pourquoi ce glissement du sexe à la race ?

C'est que les naturalistes, face à la diversité des êtres humains, veulent classer. À partir de la traite (Louis XIII), il faut donner un statut à ces populations que l'on déporte. C'est sur l'exemple du tempérament féminin — dit alors efféminé, faible, pathogène — que l'on prend modèle.

Paradoxalement, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, se développe l'idée de nation — que l'on trouve déjà chez Saint-Simon le mémorialiste, mais accrochée au corps du peuple lui-même articulé au corps du roi et à Dieu. L'idée de nation, dit Elsa Dorlin, va naître d'un détachement vis-à-vis de l'incorporation royale. Les luttes parlementaires y ont contribué, mais aussi, pensons-nous, la désaffection vis-à-vis de la religion catholique.

Il fallait remplacer. Et c'est là que nous rencontrons la matrice : la « mère » va être valorisée, donnant corps à l'idée de nation. Pas n'importe quelle mère, la blanche, saine et maternelle, opposée à la féministe « dégénérée » : la femme-homme, la sorcière, la nymphomane, l'esclave africaine.

Pourquoi l'esclave africaine ? Parce que la féministe « dégénérée » sert de modèle à la race. Mis à part les nobles issus des Francs (thèse de Boulainvilliers), la race désigne des populations peu « masculines ». Elsa Dorlin en vient à dire, à propos de l'esclavage, que pour les planteurs (les colons), les Noirs ne sont pas forts et endurants par leur tempérament qui est faible et efféminé, mais le deviennent grâce à l'esclavage. Extraordinaire renversement de la perception d'êtres humains.

À propos des Indiens et Indiennes des Caraïbes qui épousent des Noir(e)s, l'auteure montre la difficulté à les classer. Ils/elles aplatissent le visage de leurs enfants pour se donner un signe distinctif. Du coup, ils deviennent un « peuple hybride » qui menace les catégories raciales.

Elsa Dorlin a pris la suite de Colette Guillaumin, en développant ce que, sur ce point, elle entrevoyait. Son livre — que cette brève recension vise seulement à faire lire — est capital pour l'histoire du racisme.

Louis MOREAU DE BELLAING

Martine ARINO, *La subjectivité du chercheur en sciences humaines*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Il ne s'agit pas d'une recherche sur la subjectivité du chercheur, autrement dit sur la part singulière qu'elle peut avoir dans une recherche. Martine Arino tente une entreprise beaucoup plus difficile : comment une tension s'établit entre la subjectivité du chercheur et sa volonté d'objectivité dans la recherche. Loin de toute sociologie de la connaissance subjective, le propos se veut résolument attelé à la signification et au sens et à la mesure du degré que le chercheur, à la poursuite de l'objectivité, peut tolérer dans son implication.

Martine Arino va envisager successivement les approches de différents auteurs en sémiotique, c'est-à-dire en recherche de la signification, la sémiologie étant, nous semble-t-il chez elle, beaucoup plus la recherche du sens. À ce titre, l'ouvrage est nouveau, d'autant plus que, pour Martine Arino, ce n'est pas l'inconscient structural ou freudien qui structure la pensée du chercheur. Pris dans la dialectique objectiviste/subjectiviste, ce dernier est à la fois observateur et observé, chercheur et partie de la recherche. Il ne produit des connaissances que parce qu'il est lui-même, en tant que chercheur situé, positionné, un produit de la connaissance. Il est aussi renvoyé à une incertitude aussi bien en sciences humaines qu'en sciences exactes. Comme l'ont montré depuis longtemps le principe d'Heisenberg et le théorème de Göddel.

Martine Arino déploie, avec une érudition impressionnante, ce qu'on pourrait appeler les théories de l'implication, qu'il s'agisse de Peirce, qui inspire à l'auteur un modèle construit à la lumière de la sémiotique, de Bateson, de Hall, de Barthes ou de l'École de Paolo Alto.

La technicité du propos ne permet guère au lecteur non averti que nous sommes de pénétrer les arcanes d'une explication rigoureuse. Autant que des théories de l'implication, ce sont des théories de la communication qui s'offrent à la pensée et l'oblige à aller plus loin que la réflexion classique sur les motivations dans la recherche. Car il s'agit de « prendre en compte les effets pratiques (d'un savoir profondément pragmatique) sur le chercheur qui tente de le produire ».

Le modèle proposé, inspiré de Peirce, s'enrichit de sa référence à l'analyse institutionnelle. Peut-être est-ce par elle qu'il trouve sa véritable dimension. En effet, en reprenant la distinction instituant/institué, dont Castoriadis, Lourau, Fernand Oury avaient su montrer l'importance, Martine Arino rattache sa réflexion sur les systèmes de pensée aux rapports sociaux où ils se produisent. Institutionnalisés, ils sont aussi historiques, historicisés. L'objectivité absolue est un rêve. L'implication du chercheur, sa subjectivité demeurent toujours en tiers dans sa recherche.

Louis MOREAU DE BELLAING

Séminaire de Jean MALAURIE (2000-2001), *De la vérité en Ethnologie*, Paris, Éditions Economica, coll. « Polaires », 2002.

Le séminaire de Jean Malaurie au cours de cette année 2000-2001 s'est divisé en plusieurs parties : d'abord un premier temps sur des sujets théoriques, la perception extra-sensorielle, la nature selon Humboldt et Goethe par exemple. Puis, dans un deuxième temps, sont abordés des problèmes concernant l'Arctique — terrain notamment de Jean Malaurie. Dans un troisième temps, il s'agit de sujets divers portant sur l'Inde (du moins pour une partie d'un article, l'autre se référant à l'Arctique), sur le Sahara, sur l'Ouest américain (les Haïdas), sur l'ethno-astronomie, sur l'Afrique. Enfin, la quatrième partie s'interroge aussi bien sur l'université que sur l'école, sur le ministère public, sur le rôle de l'avocat, sur la médecine légale, sur l'enquête de police, enfin sur le totalitarisme roumain. Les annexes sont importantes : le Fonds polaire, des documents, la liste des congrès du Centre d'Études arctiques.

Il serait difficile de rendre compte de toutes les contributions à ce séminaire. Il est fort justement placé sous le signe de la vérité. Car chaque auteur la recherche d'une manière différente, bien que ce soit la même vérité, celle qui commence à apparaître au bout d'un long processus. Le livre ainsi composé est d'une originalité rare et, à notre avis, d'une grande valeur pédagogique. D'abord parce qu'on y trouve des réflexions qu'on ne rencontre pas ailleurs. Il y a cette idée, dans le deuxième temps du séminaire, qu'il n'est guère possible d'objectiver complètement une recherche, qu'il y a toujours un plus fort reste qui relève de ce qui ressemblerait à l'approche poétique. Or, celle-ci ne circonviendrait pas les objets matériels et humains, comme le font les sciences humaines.

Si, pour notre part, nous sommes un peu réticent devant la proposition — maintes fois répétée ici et ailleurs — que l'homme est avant tout une partie du Cosmos et qu'il l'oublie trop, on ne peut qu'être convaincu par ce qui relève de ses productions, aussi bien au pôle arctique que dans les autres terrains inventoriés. Nous hésitons à citer un auteur, car, pour ne pas être injuste, il faudrait les citer tous. Mais l'admirable article comportant un commencement d'explication de ce qu'est l'Allée des Baleines dans l'Arctique, ou la découverte d'une ville en ruines en plein Sahara, ou les belles analyses psychologiques, à l'aide du test de Rorschach, sur un groupe d'esquimaux de Sibérie orientale et de Tchoutkiches, ainsi que sur des populations indiennes du Rajasthan, sans compter l'article sur les Tambars du Togo et celui, remarquable, sur l'ethnoastronomie, constituent une palette d'une incontestable variété méthodologique et analytique où l'on apprend à chaque fois beaucoup plus que ce que l'on peut savoir déjà.

La quatrième partie ou quatrième temps nous ramène dans notre propre contrée. Toujours à la recherche de la vérité, enseignant, juge, médecin, commissaire de police nous font part de leur expérience. Le témoignage final sur la Roumanie (avant Ceaucescu) nous fait voir le pire.

Un beau livre, riche et nouveau.

Louis MOREAU DE BELLAING

\* \* \*

## Résumés/Abstracts

### Monique Selim

#### « De la globalisation des métaphores coloniales »

Cet article interroge les usages actuels du terme de colonisation qui s'est progressivement étendu à une multitude de faits sociaux, culturels et politiques. L'auteur illustre à travers plusieurs exemples comment la généralisation du terme de colonisation, évacuant les analyses de la domination, a permis une mutation profonde des représentations de l'oppression.

#### *Abstract*

This paper analyses the current uses of the word « colonization » that get broader to a lot of social, cultural and political facts. The author illustrates with several examples the great change of the representations of oppression because of the generalization of this word that disposes of the matter of domination.

### Marlène Laruelle

#### « Le paradigme du colonialisme en Asie centrale postsoviétique »

Dans l'espace postsoviétique, les débats sur le « colonialisme » sont marqués par l'interprétation du passé soviétique et la dissociation entre des discours politiques souvent victimisateurs et des habitus qui intègrent et même revendiquent des éléments du quotidien soviétique. En Asie centrale, le thème du colonialisme russo-soviétique est contrasté : certains États comme l'Ouzbékistan et le Turkménistan se posent en victimes du colonialisme russe, tandis que le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan hésitent entre victimisation et approbation des logiques de modernisation sociale, culturelle et économique qui ont permis d'accéder à l'indépendance. De nombreux impensés politiques liés à l'histoire mouvementée du XX<sup>e</sup> siècle forment le soubassement idéologique de cette difficulté à prendre parti sur le débat du colonialisme.

#### *Abstract*

In post-Soviet space, debates about « colonialism » are stamped by the interpretation of the Soviet past and the dissociation between political discourses of victimhood and habituses which integrate and even assert elements of everyday Soviet life. In Central Asia, the topic of Russo-Soviet colonialism evokes contrasting responses : some states such as Uzbekistan and Turkmenistan cast themselves as victims of Russian colonialism, while Kazakhstan, Kyrgyzstan and Tajikistan vacillate between victimization and approval of the logics of social, cultural and economic modernization that enabled the accession to independence.

Underlying the difficulties involved in taking a stance on the colonialism debate, then, is an ideological foundation comprising many uncognized political issues tied to the eventful 20th century.

### **Lydie Fournier**

« Une gestion publique de l'islam entre rupture et rhétorique »

Particulièrement orienté sur les enjeux politiques inhérents à la gestion publique de l'islam, cet article repose sur l'analyse des modes et logiques de sélection des partenaires musulmans dits « légitimes » au sein des réseaux d'action publique. Historiquement structurées en « réseaux d'acteurs fermés » fondés sur une volonté de contrôle d'une religion présentée comme délétère, ces politiques publiques subissent depuis une dizaine d'années les effets des évolutions sociologiques de l'islam en France, et des enjeux électoraux qui y sont liés. L'analyse des politiques publiques locales (Montpellier) et nationales démontre que si les responsables politiques cherchent à générer un sentiment de rupture avec cette gestion historique de l'islam, ils contribuent pourtant, dans les faits, à faire perdurer cette pratique.

« A Public Management of Islam between Rupture and Rhetoric »

This paper analyses the political challenges that are inherent to the public management of Islam and is interested in the ways and logics of the selection of the so-called valid muslim partners to take part in the network of public action. This public politics were used to operate as closed networks. For ten years, this networks have been obliged to change their working. In spite of the will to show their intention of functioning otherwise, the same working endures, as the local level (Montpellier) as the national one.

### **Mathieu Rigouste**

« Le pourrissement rouge et vert.

Les militaires français face au communisme et à l'islam : une pensée de l'infection par l'ennemi intérieur autour du 17 octobre 1961 »

La doctrine française de la guerre contre-révolutionnaire, conçue durant les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie a été organisée autour de la représentation d'un « pourrissement rouge et vert », désignant l'alliance des communistes et des colonisés. Cette double coloration, par le corps et par le camp, a accompagné le passage de techniques de guerre dans le domaine policier et permis de gérer une manifestation de colonisés comme une opération de défense en contexte de guerre totale. On peut interroger le rôle que jouent des dispositifs imaginaires comme les métaphores et les couleurs dans la traduction de doctrines de guerre en pratiques de contrôle.

« The Red and Green Deterioration

The French Military Facing Communism and Islam : a Conception of the Infection by the Enemy within the country around the 17th of October 1961 »

The French doctrine of counter-revolutionary war, conceived during the Indo-China and Algeria's colonial wars, has been thought according to the representation of « a red and green deterioration », that is the union of Communists and colonized peoples. This representation that combines Communists and colonized peoples justified the use of the military technique by the police force.

**René Gallissot**

« Socialisme colonial, socialisme national des pays dominés. Le socialisme contraint par le nationalisme »

Retour sur l'histoire du socialisme dans les pays dominés, celui des partis socialistes et du travail (*labour*) et non pas communistes, tant pour le socialisme colonial pénétré de racisme blanc, qu'ensuite sous les références socialistes des partis nationalistes à travers les luttes d'indépendance.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le premier gouvernement travailliste au monde, en Australie, inaugure un socialisme blanc. Établi sur la frontière coloniale, le socialisme petit-blanc rend l'anticolonialisme minoritaire ; au mieux un évolutionnisme célébrant le progrès par l'école et le syndicat, permet une velléité de fraternité des races. Les socialismes de collaboration coloniale (et celui des partis métropolitains) ne voyant pas leur propre enfermement nationaliste, refusent le nationalisme des colonisés, plus encore s'il devient nationalisme révolutionnaire.

Dans les mouvements de libération nationale (sans rappeler ici l'exception communiste nationale chinoise et indochinoise), l'affirmation socialiste est prononcée par des « partis du peuple ». Cet amalgame se traduit en populismes socialistes ou marxisants qui, à l'indépendance, se figent en nationalisme d'État notamment dans l'illusion développementaliste par l'État national. Le projet internationaliste de la Tricontinentale est liquidé ; les pan-nationalismes culturalistes cèdent place au chaos communautaire « religieux » ou « ethnique », fruit pourri de la colonisation.

« Colonial Socialism, National Socialism of the Ruled Nations. Socialism Constrained by Nationalism »

At the beginning of 20th, the first labour government that has been established in the world, in Australia, started the tradition of « white socialism ». This kind of socialism made the anticolonialist stance minority. At best, it developed an evolutionism celebrating progress because of education and unions. Unaware of his own nationalism, the socialism of the colonial collaboration rejected the nationalism of the colonized peoples, all the more reason it was revolutionary.

Inside the national liberation movements, the socialist plan was supported by the « people's parties ». With the result that socialism has been converted into

nationalism of state at the time of independence. The internationalist plan has been abandoned to let the community ethnic and religious chaos take its place.

### **Diego Landivar et Émilie Ramillien**

« Indigénisme, capitalisme, socialisme : l'invention d'une "quatrième voie" ?  
Le cas bolivien »

La victoire du Mouvement vers le Socialisme (*Movimento Al Socialismo, MAS*) en Bolivie (et l'élection d'Evo Morales qui remporte 54 % des suffrages au premier tour) représente un véritable tournant dans la vie politique bolivienne.

On s'intéressera dans cet article à l'étude du cas bolivien, qui représente le mieux la mutation d'un régime économique et politique en Amérique latine. En effet, l'objectif du gouvernement bolivien est d'inventer un modèle économique et politique sur des bases culturelles et historiques propres.

L'objectif de cet article est de montrer l'originalité, la pertinence ainsi que la vulnérabilité du modèle politique et économique proposé en Bolivie. La première partie traite des origines de la synthèse idéologique opérée par le *MAS* à travers un rapide détour historique. La deuxième partie analyse le modèle politique et économique mis en place en Bolivie depuis janvier 2006.

Enfin, la troisième partie aborde la question de la pertinence du modèle bolivien, de sa vulnérabilité et les risques inhérents à son développement. Il s'agit de comprendre les contradictions internes du modèle bolivien et sa difficulté à se définir en dehors des structures économiques « classiques » de type capitaliste ou socialiste.

« Indigenism, Capitalism, Socialisme : the Invention of a "fourth way" ? The Bolivian Case »

In Bolivia, the election victory of the Movement to Socialism (*Movimento Al Socialismo, MAS*) and the election of Evo Morales with 54 % of valid votes in the first ballot have been a watershed in Bolivian politics. The Bolivian government's plan aims to invent a new economical and political model based on the own cultural and historical bolivian characters. The purpose of this paper is to prove the novelty, the relevance and the vulnerability too of this actual bolivian model.

### **Pierre Rolle**

« Colonialisme, internationalisation, démocratie... »

Les théories traditionnelles de la démocratie décrivent ce régime comme celui qui rassemble et unifie un peuple. Un tel mode de gouvernement passe pour applicable à toutes les nations. Si donc des pays nouveaux, sortis du colonialisme, ou suscités par l'expansion européenne, n'adoptent pas le système représentatif, ce ne peut être que l'effet d'un abus de pouvoir, une fraction du peuple dominant les autres, ou une élite menant une politique aveugle.

Cette conception apologétique manque tout à la fois de cohérence, et de base empirique. Les nations anciennes se sont constituées par la violence et le commerce, qui créent entre les personnes des intérêts communs et des dissensions, et non comme accomplissement d'un projet collectif. La démocratie obéit à des conditions sociales précises : elle implique un pouvoir unique, qui n'a pas d'autres limites que celles qu'il se fixe lui-même. En s'interdisant de régler rigoureusement les objectifs et les moyens de dispositifs de travail, l'État insère l'économie nationale dans l'espace international des échanges.

Les nations nouvelles se trouvent ainsi au centre de contradictions insolubles, et obligées de constituer à contretemps des États de type ancien au moment même où les pays dominants entrent dans une nouvelle étape de leur mondialisation.

#### *Abstract*

According to the common theory of democratic government, such an institution is the only one which sustains cohesion of the community and expresses the unity of the people. This political system is available to every country. It follows that the shortage of democratic institutions in many postcolonial nations is the effect of the domination of some groups over others, or the elite's blindness or indifference.

This justificatory conception seems seriously deficient, and its empirical basis is questionable. The old nations were not invented to achieve a common design. They were established by violence and trade that actually created between people shared interests, solidarities and hostilities. « Democratic institutions » means a sole power, which has no other limits than the ones it imposes upon itself. When it refrains from imposing any set way or purpose to the productive occupations, the State manages the strategy of the nation in the international sphere of exchange transactions.

The new nations are, as a result, forced to solve several contradictions. They have to establish an old type of State institution, at the very time when the old countries are entering a new stage in their international relationships and development.

#### **Jean-Pierre Garnier**

##### « De l'espace public à l'espace publicitaire Odysseum à Montpellier »

Présenté par la municipalité de Montpellier et ses chargés de « communication » comme un projet urbain dont les composantes commerciales ne seraient que des moyens pour atteindre des fins autres que mercantiles, Odysseum ressemble plutôt à un dispositif, à la fois matériel et symbolique, où la place et le rôle impartis au « ludique » apparaissent surdéterminés par une logique strictement marchande. N'y aura-t-il bientôt plus, dans l'esprit des citoyens subjugués par des fictions préférées à la réalité, d'autre espace public qu'un espace destiné à les conformer et les conforter dans leur statut et leur fonction de consommateurs ?

*Abstract*

## « From the Public Space to the Odysseum Advertising Site in Montpellier »

Officially Odysseum had been presented in a favourable light by the town of Montpellier and her public relations team as an urban plan. His trading feature had been planned to be the mean to achieve other aims. In truth, Odysseum is rather a material and symbolic plan in which the play side is overdetermined by trading goals. Seduced by fictions instead of reality, the city dwellers are going to confuse the public space with a site designed to prepare them to adopt a very consumerist behaviour.

**Margaret Manale**« Construire un passé : le *New Urbanism* en Allemagne »

Pendant un demi-siècle, le Mur a préservé la République démocratique allemande, au centre de l'Europe, des opérations de démolition modernisatrice. Villes et campagnes sont aujourd'hui rattrapées par une spéculation immobilière effrénée qui prend pour prétexte la défense du patrimoine. Le développement du tourisme est censé procurer travail et élévation de son niveau de vie à une population vieillissante, en même temps que la reconstruction/déconstruction du bâti reflète une certaine idée de ce pays réunifié. Nous étudions cette problématique à partir de deux sites balnéaires de la province de Mecklembourg, Heiligendamm et Wustrow, et du quartier dit le *Johannisviertel* à Berlin. Trois projets, tous propriété de Fundus, un fonds d'investissement ouest-allemand, dont la planification a été confiée à de célèbres architectes/urbanistes nord-américains du *New Urbanism*. Au mépris des populations locales, et de leur histoire, on se sert de simulacres pour confectionner la scénographie d'une Allemagne au passé lisse et à l'avenir radieux.

« Constructing a Past : *New Urbanism* in Germany »

For nearly half a century the Wall preserved the German Democratic Republic, in the heart of Europe, from the devastations of modernisation. Today, however, frantic real-estate speculation has overtaken both cities and the countryside, under the pretext of a concern for cultural heritage. The development of sites with potential touristic interest is supposed to offer work and a higher standard of living to an ageing population, and this spatial reconstruction, or, as the case may be, the deconstruction of built sites, reflect a certain idea of reunified Germany. We explore this issue through the examples of two seaside resorts in the province of Mecklenburg, Heiligendamm and Wustrow, and that of the *Johannisviertel* in East-Berlin. All three projects belong to a West-German investment fund called Fundus, and their realisation has been entrusted to famous North-American architects/urban planners of the *New Urbanism* movement. Sham constructions, disrespectful of the local citizenry and their history, provide the stage design for an unruffled version of Germany's past and a radiant vision of its future.

## Colloque « Simone de Beauvoir et la psychanalyse »

[www.beauvoirpsychanalyse.com](http://www.beauvoirpsychanalyse.com)

En 1976, Simone de Beauvoir déclare à Alice Schwarzer : « Il y a une autre chose que j'aimerais beaucoup faire si j'avais aujourd'hui 30 ou 40 ans : c'est un travail sur la psychanalyse. Pas en repartant de Freud, mais en retraçant le chemin d'un point de vue féministe : selon le regard d'une femme et non celui d'un homme » (*Simone de Beauvoir aujourd'hui*, 94).

Par cette phrase, Simone de Beauvoir rappelle à la fois son intérêt pour la psychanalyse et sa position critique vis-à-vis de l'œuvre de Freud. C'est ce rapport de Beauvoir à la psychanalyse qui sera étudié lors du colloque qui se tiendra à Paris, les 19 et 20 mars 2010.

Après avoir enseigné les théories freudiennes dans ses classes de lycée, Beauvoir les a souvent utilisées, critiquées ou simplement évoquées dans son œuvre écrite. C'est, bien sûr, plus particulièrement le cas du *Deuxième Sexe* (1949), œuvre qui révèle l'enchevêtrement entre l'histoire du féminisme et les théories psychanalytiques en matière de sexualité. En établissant un rapport étroit entre la sexualité et l'émancipation des femmes, Beauvoir ouvre la voie à de nouvelles générations de féministes qui intégreront dans leur réflexion la question de la différence des sexes.

Dans son œuvre romanesque et autobiographique aussi, Simone de Beauvoir a donné beaucoup d'importance à la psychanalyse. Elle raconte ses rêves ; elle met en scène des psychanalystes.

Le colloque que nous organisons invite des psychanalystes et des philosophes à relire les textes de Simone de Beauvoir pour débattre de sa position face à la psychanalyse.

## Programme

**Vendredi 19 mars 2010 de 13h à 17h30**

- **13h** : Accueil du public
- **13h30** : Ouverture :

**Danièle Brun**, Université Paris 7 – Psychanalyste – Présidente du comité scientifique du colloque

**Françoise Barret-Ducrocq**, Présidente de l'IEC

- **13h45** : Conférence inaugurale :

Présidence : **Francis Marmande**, directeur du laboratoire CERILAC, Université Paris 7

### Conférence d'Élisabeth ROUDINESCO

Historienne – Psychanalyste

#### **SIMONE DE BEAUVOIR, LE DEUXIEME SEXE A L'EPREUVE DE LA PSYCHANALYSE**

- **14h30** : Discussion ouverte par **Danièle Brun**
- **15h00** : **Pierre Bras**, University of California at Santa Barbara - Membre du comité scientifique du colloque : *Panorama bibliographique sur le thème « Beauvoir et la psychanalyse »*
- **16h00 - 17h30** : Table ronde n° 1 : *L'écriture du roman et de l'autobiographie*

Présidence : **Françoise Gorog**, Chef du service de psychiatrie à Sainte-Anne – Psychanalyste

Présentation par **Danièle Brun** de la problématique de la table ronde : *La part du rêve dans l'écriture de Beauvoir*

**Lisa Appignanesi**, Écrivaine et Présidente, English PEN : *L'écriture autobiographique*

**Françoise Gorog** : *Simone de Beauvoir et les impasses de la vie amoureuse*

**Laurie Laufer**, M.C. Université Paris 7 – Psychanalyste : *Simone de Beauvoir et la psychanalyse : haine, attrait ou résistance ?*

Débat avec la salle

**Samedi 20 mars 2010 (matin)  
de 8h30 à 11h30**

- **8h30** : Accueil du public
- **9h00** : Retour sur *Le Deuxième Sexe*

Présidence : **Jacques Sédad**, Vice-président de l'Association Internationale d'Histoire de la Psychanalyse – Psychanalyste

**Conférence plénière de Monique SCHNEIDER**

Directrice de recherche au CNRS – Psychanalyste :

***LA MATERNITE : UNE ALIENATION ?***

Discutantes :

**Juliet Mitchell**, Jesus College, University of Cambridge – Psychanalyste

**Jacqueline Rose**, Queen Mary University of London

Débat avec la salle.

- **11h30 - 13h00** : Déjeuner libre

**Samedi 20 mars 2010 (après-midi)  
de 13h00 à 16h30**

- **13h00** : Table ronde n° 2 : *Questions sur « la psychanalyse existentielle »*

Présidence : **Michel Kail**, co-directeur de la Revue *L'Homme et la Société* – Membre du comité scientifique du colloque

Présentation par **Michel Kail** de la problématique de la demi-journée

**Ulrika Björk**, Université d'Uppsala : *L'argument de Simone de Beauvoir contre le naturalisme.*

**Cécile Decousu**, Université Denis Diderot Paris 7 : *Beauvoir - Merleau-Ponty, La psychanalyse comme chiasme.*

**Geneviève Fraisse**, directrice de recherche au CNRS – Philosophe : *Étude, souffrance, jouissance.*

Débat avec la salle

- **15h00** : Présidence : **Lisa Appignanesi**, Écrivaine et Présidente, English PEN

**Conférence de clôture par Julia KRISTEVA**

Université Paris 7 – Psychanalyste

Conclusion du colloque : **Conrad Stein**, directeur d'Études freudiennes – Psychanalyste

**L'HARMATTAN, ITALIA**  
Via Degli Artisti 15 ; 10124 Torino

**L'HARMATTAN HONGRIE**  
Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16  
1053 Budapest

**L'HARMATTAN BURKINA FASO**  
Rue 15.167 Route du P6 Patte d'oie  
12 BP 226  
Ouagadougou 12  
(00226) 76 59 79 86

**ESPACE L'HARMATTAN KINSHASA**  
Faculté des Sciences Sociales,  
Politiques et Administratives  
BP243, KIN XI ; Université de Kinshasa

**L'HARMATTAN GUINÉE**  
Almama Rue KA 028  
En face du restaurant le cèdre  
OKB agency BP 3470 Conakry  
(00224) 60 20 85 08  
harmattanguinee@yahoo.fr

**L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE**  
M. Etien N'dah Ahmon  
Résidence Karl / cité des arts  
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03  
(00225) 05 77 87 31

**L'HARMATTAN MAURITANIE**  
Espace El Kettab du livre francophone  
N° 472 avenue Palais des Congrès  
BP 316 Nouakchott  
(00222) 63 25 980

**L'HARMATTAN CAMEROUN**  
BP 11486  
(00237) 458 67 00  
(00237) 976 61 66  
harmattancam@yahoo.fr

9398 - mars 2010  
Achévé d'imprimer par



## Adieux aux colonialismes ?

Durant de longues années, notre collègue et ami Saïd Tamba a scruté jusque dans leurs moindres recoins la logique et les ressorts du colonialisme. On se transporterait pourtant à vouloir rimer ses analyses qu'il a produites à une stricte dimension historique. Témoin privilégié de cette histoire coloniale où se sont mêlées aliénation et émancipation, Saïd Tamba aurait souhaité que l'on dépasse ce seul cadre rétrospectif. C'est pourquoi ces deux numéros de *L'homme et la société* qui lui sont dédiés se devaient d'éclairer le lecteur sur les formes contemporaines de la domination, en particulier en raison de l'interdépendance globale des sociétés engendrée par la mondialisation.

Si le colonialisme fut un chapitre décisif dans l'histoire de la domination exercée sur des peuples, cette domination a pris des formes multiples, allant de la religion à la politique en passant par l'économie. La mémoire de Saïd Tamba devant donc être honorée en mettant en exergue ces formes nouvelles, faites de ruptures, du colonialisme au post-colonialisme. Parmi elles, figurent celles engendrées par des processus de libération du joug colonial qui, initialement, étaient porteurs d'espoirs d'émancipation. L'objectif des contributions réunies ici était de souligner le caractère à la fois global et en même temps complexe, varié, se déclinant selon des modalités sociales et des temporalités multiples, des formes contemporaines de la domination. De ce point de vue, la question de l'émancipation demeure d'une brillante actualité.

Couverture : Carte fournie pour la cérémonie « Les missions de l'armée française dans la guerre révolutionnaire d'Algérie », prononcée le 15-11-1957 devant le SHAF.



ISSN : 070-2-296-11334-3

20 €